

Le tribunal de commerce de Nanterre décide de l'avenir de Moulinex

LE TRIBUNAL de commerce de Nanterre devait annoncer, lundi 22 octobre vers 15 heures, sa décision concernant l'avenir de Moulinex. Le groupe français d'électroménager avait déposé son bilan et emploie actuellement 9 000 personnes, dont 5 600 en France. Mise à part la liquidation, piste qui semble exclue, deux solutions étaient en compétition. La première est l'offre de reprise déposée par l'industriel SEB, prévoyant la sauvegarde de 3 600 emplois, dont 1 856 dans l'Hexagone. La seconde est celle d'un groupe financier américain, Fidei, déjà candidat cet été à la reprise d'AOM, projetant de préserver 5 379 emplois, dont 2 940 en France. Initialement partisan du premier projet, le gouvernement s'est finalement rallié au second.

Lire page 23

► www.lemonde.fr/restructurations

La colère des policiers

L'INTERPELLATION, vendredi 19 octobre, d'un récidiviste, soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne), a relancé la polémique entre police et justice, sur fond de contestation de la nouvelle loi sur la présomption d'innocence. Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », condamné pour de nombreux braquages, mis en examen dans l'affaire d'Athis-Mons, est également soupçonné d'avoir participé au double meurtre de policiers au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). Les policiers critiquent sa remise en liberté, en décembre 1998, alors qu'il était en détention provisoire.

Lire page 13

► www.lemonde.fr/securite

OM, avenir incertain



ÉTIENNE CECCALDI

LES SUPPORTEURS marseillais n'ont pas été rassurés par la prestation de leur club face à Lille, samedi 20 octobre. Ce match sans but n'aide pas non plus Étienne Ceccaldi, ancien magistrat nommé président délégué du club, à redresser l'image de l'OM.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1023 - 7,90 F - 1,20 €



Au Proche-Orient, l'autre guerre sans fin

● Les attaques israéliennes contre les territoires palestiniens ont fait 24 morts parmi les Palestiniens en cinq jours ● Des tanks campent à Bethléem ● Cette opération militaire est la plus importante depuis les accords d'Oslo ● En Afghanistan, des positions talibanes bombardées au nord de Kaboul

SOMMAIRE

● **Le Proche-Orient et la guerre :** L'opération déclenchée par l'armée israélienne contre les territoires palestiniens, après l'assassinat, revendiqué par le FPLP, du ministre du tourisme Rehavam Zeevi, le 17 octobre, a fait 24 morts en cinq jours. Il s'agit de l'opération militaire israélienne la plus importante depuis l'entrée en application des accords d'Oslo. Depuis les attentats du 11 septembre, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, hésite entre la surenchère contre le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et l'ouverture aux arguments et aux pressions américains. L'Arabie saoudite, qui, jusqu'au 11 septembre, reprochait aux Etats-Unis leur complaisance envers Israël, est écartelée entre les demandes américaines qui la pressent de s'engager dans la lutte contre le terrorisme, et une population considérée comme la plus hostile au monde occidental parmi les opinions publiques arabes. p. 2 et 3



● **La guerre contre Al-Qaïda :** L'aviation américaine a bombardé, dimanche 21 octobre, des positions des talibans au nord de Kaboul. Le raid des Rangers du 19 octobre avait pour cible un bunker utilisé par le mollah Omar. George W. Bush a donné l'ordre à la CIA de « trouver » Oussama Ben Laden par tous les moyens. p. 4 et 5

● **La coalition antiterroriste :** Selon Vladimir Poutine, la riposte américaine est « appropriée ». Les Etats-Unis accusés d'avoir largué des mines antipersonnel. p. 6 et 7

● **Enquête et sécurité :** Première contamination par l'anthrax à Washington. Un employé des postes dans un état grave. p. 8

● **Horizons-Débats et Analyses :** Point de vue d'André Grjebine, analyse d'Alexandre Adler, éditorial : « Sauver les Afghanes ». p. 19 et 22

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens
► www.lemonde.fr/dossier-special



PRÉSIDENTIELLE

Chirac, Bernadette

Bernadette Chirac publie, lundi 22 octobre, un livre d'entretiens avec le journaliste Patrick de Carolis. Dans *Conversation* (Plon), l'épouse du chef de l'Etat raconte son enfance et ses relations complexes avec son mari. M^{me} Chirac sera une pièce importante du dispositif de campagne de Jacques Chirac, en particulier pour séduire l'électorat conservateur. L'Elysée est cependant partagé sur l'ampleur du rôle à lui donner. p. 10

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

A Berlin, l'acte de naissance de la branche allemande d'Attac

BERLIN

de notre correspondant

Ils étaient, selon les organisateurs, quatre mille, rassemblés du 19 au 21 octobre dans les salles et les amphithéâtres de l'université technique de Berlin. La police, qui n'y était pas, n'a, elle, pas donné de chiffres. Ce qui demeure établi, cependant, c'est qu'ils furent nombreux à participer au congrès fondateur de la branche allemande du mouvement Attac. D'origine française, l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens s'étend rapidement en Europe, portant haut le sigle et les préoccupations qui l'ont rendue célèbre.

A en juger par les villes représentées au congrès de Berlin, Attac explose, aidée par les déboires des Verts officiellement solidaires d'un gouvernement et d'une guerre que la base refuse. A côté des célébrités - dont Oskar Lafontaine, qui, opposé à la politique économique et fiscale de Gerhard Schröder, démissionna avec fracas du gouvernement en 1999 - venues donner la bonne parole à des auditoires compacts, les groupes fraîchement créés

sur tout le territoire ont animé la bonne centaine de séminaires et de manifestations organisés autour de thèmes chers au mouvement. Durant de longues heures, il fut ainsi question de la célèbre taxe Tobin ou du « marché mondial, source de violence et de guerre », ou encore des « trucs » à connaître pour parler devant une caméra. Des témoins versés dans le maniement des concepts délicats assénèrent quelques leçons de théorie politique, mais, plus proches de la réalité, des syndicalistes vinrent aussi raconter les entreprises et leurs employés accablés par les bas salaires, l'autoritarisme patronal et la précarité.

Dans une petite pièce du troisième étage, Sven, jardinier de Wiesbaden et ci-devant militant de l'organisation écologique Greenpeace, inculquait quelques rudiments en matière d'organisation de manifestation. « Dans une manif, le policier n'est pas notre ennemi, expliquait-il à un auditoire clairsemé ; il n'est pas une machine à frapper mais une victime du système qui, comme nous, a mal mangé, mal dormi. » L'acte de naissance du groupe de Wiesbaden, fort d'une dizaine de membres, date du

11 septembre, « mais c'est pur hasard et n'a rien à voir avec les attentats aux Etats-Unis ».

De ces derniers, il fut question tout au long des trois jours, les orateurs ne perdant aucune occasion de critiquer l'intervention militaire américaine. « Cette guerre est une saloperie », protestait, sous les applaudissements, un militant venu de Francfort. Moins rudes dans la formulation, mais tout aussi catégoriques, d'autres dénonçaient la guerre, assurant que les tragiques événements de New York et de Washington donnaient raison à leurs théories selon lesquelles c'est le marché mondial débridé qui nourrit le terrorisme. Chacun assura qu'il n'était pas anti-américain et qu'il avait le terrorisme en horreur, mais le long et constant rappel des interventions de l'US Army dans le monde, durant ces cinquante dernières années, limitait la portée de l'affirmation en même temps qu'il distribuait clairement les responsabilités : les Etats-Unis et la mondialisation sauvage qu'ils imposent sont les seuls responsables de ce qui leur arrive.

Georges Marion



ENQUÊTE

La Bosnie de Ben Laden

Après les attentats du 11 septembre, les musulmans de Bosnie ont découvert que leur pays figurait sur une liste d'une vingtaine d'autres accusés d'abriter un réseau d'Oussama Ben Laden. La Bosnie a entrepris de lutter contre le terrorisme, mais ses acteurs ne sont pas faciles à repérer parmi les milliers de moudjahidins venus aider, depuis 1992, leurs frères musulmans. p. 17

POINT DE VUE

Israéliens, Palestiniens, il faut bouger ! par Hubert Védrine

Le conflit israélo-palestinien, et donc israélo-arabe, demeure irrésolu depuis des décennies. Certes, depuis 1993 et les accords d'Oslo, une Autorité palestinienne a pu s'installer à Gaza et à Ramallah. Mais le

problème d'organisation de la coexistence en paix des deux peuples reste entier ; même, depuis un an et, plus encore, depuis la disparition traumatisante des espérances de Camp David-Taba, il s'aggrave. Déjà 699 morts palestiniens,

178 morts israéliens, des milliers de blessés. C'est peu dire que les deux camps ne se font plus confiance. Il s'est creusé entre eux, même entre les plus courageux partisans de la paix, un fossé de défiance apparemment infranchissable que les drames

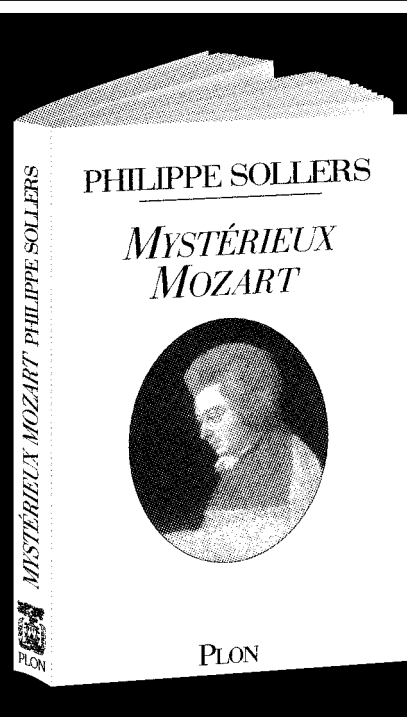
récents approfondissent encore. Les Israéliens semblent ne plus croire qu'à la répression et à la force militaire pour les délivrer du cauchemar des attentats terroristes et de l'angoisse de l'encerclement. Les Palestiniens sont désespérés et poussés à bout par l'asphyxie économique, les humiliations permanentes, les provocations des colons ou de l'armée. Leur amertume finit par se retourner contre leurs propres dirigeants.

Et pourtant, il y aura toujours côte à côte, au Proche-Orient, des Israéliens et des Palestiniens qui n'auront d'autre choix que de coexister. Les Israéliens ne pourront pas chasser les Palestiniens, ni l'inverse ! Ils le savent tous, mais n'arrivent pas à en tirer les conséquences. Il n'y a toujours pas accord entre eux pour arrêter l'engrenage et recommencer à chercher une vraie solution.

Laquelle ? Seule, comme la France le préconise depuis 1982, l'Union européenne depuis 1999 et les Etats-Unis dorénavant, une solution claire et franche, la création d'un Etat palestinien viable, permettra de sortir de ce drame et de commencer à bâtir un nouveau Proche-Orient.

Lire la suite page 19

Hubert Védrine est ministre des affaires étrangères.



« A sa manière, avec des digressions, des réflexions inopinées, parfois amusantes, parfois déroutantes, des rapprochements inattendus, il raconte la vie de Wolfgang Amadeus, génie mort à 35 ans » Bernard Pivot, *Le JDD*

PLON



MUSIQUES

Baroque latino

Des concerts, des expositions, sont organisés jusqu'au 20 novembre dans une trentaine de villes, à l'occasion du Mois national du baroque latino-américain. Cette vaste opération a pour objet de faire découvrir aux Français un patrimoine musical baroque encore ignoré. Les concerts réuniront des ensembles latino-américains et français. p. 33

France.....	10	Tableau de bord.....	26
Société.....	13	Aujourd'hui.....	29
Régions.....	15	Météorologie-Jeux.....	32
Carnet.....	16	Culture.....	33
Horizons.....	17	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	23	Kiosque.....	36
Emploi.....	23	Abonnements.....	36
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	37

TERRITOIRES Au cinquième jour de l'offensive de Tsahal contre les territoires autonomes palestiniens, menée en représailles à l'assassinat, mercredi, du ministre démis-

sionnaire du tourisme, l'incertitude demeure sur les objectifs que se sont assignés les autorités israéliennes. ● **ARIEL SHARON** est confronté, depuis les attentats du 11 septembre,

au rééquilibrage de la politique américaine au Proche-Orient. ● **A JÉNINE**, ville autonome de Cisjordanie, le blocus organisé par l'armée israélienne se prolonge et gagne en sophistica-

tion. ● **EN ARABIE SAOUDITE**, les dirigeants sont pris en tenailles entre la pression de la population hostile à l'Occident et les demandes de plus en plus exigeantes d'un allié américain

vital pour la sécurité du royaume. ● **JAVIER SOLANA**, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure a commencé, lundi, une tournée au Proche-Orient.

Les représailles israéliennes ont entraîné la mort de 24 Palestiniens

Alors que l'ampleur donnée à la riposte de Tsahal a provoqué de vifs échanges entre les travaillistes et les membres du Likoud au sein du cabinet, Ariel Sharon a assuré, dimanche, au secrétaire d'Etat américain qu'il retirerait ses troupes des zones où elles sont entrées après l'assassinat du ministre du tourisme

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Et maintenant ? Au cinquième jour de l'offensive la plus vaste déclenchée par les Israéliens contre les territoires autonomes palestiniens depuis la signature des accords d'Oslo, l'incertitude demeure sur les objectifs que se sont assignés les autorités israéliennes.

L'opération menée actuellement en représailles à l'assassinat du ministre démissionnaire israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, a déjà entraîné la mort de vingt-quatre Palestiniens, civils et membres de services de sécurité, portant le bilan des victimes de la seconde Intifada au-delà du seuil symbolique des neuf cents tués, très majoritairement palestiniens. Un soldat israélien a été également grièvement blessé à Bethléem.

L'offensive concerne six villes de Cisjordanie, Jénine, Toulkarem, Kalkiliya, Naplouse, Ramallah et surtout Bethléem, où les combats, au cours des dernières quarante-huit heures, ont été les plus violents, même s'ils sont par nature totalement déséquilibrés compte tenu de la supériorité militaire des Israéliens.

Le bouclage des villes et l'incurSION de blindés parfois en profondeur, comme à Bethléem, se doi-

vent théoriquement à la fois d'empêcher des infiltrations et de mettre l'Autorité palestinienne en demeure de lutter effectivement contre le terrorisme, même si dans les faits ces intrusions multiplient les points de friction avec les forces de sécurité palestiniennes.

Le jour même de l'assassinat de Rehavam Zeevi, le 17 octobre, le gouvernement israélien avait adressé un ultimatum à l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, qui a été sommé de lui livrer « immédiatement » les auteurs présumés de l'attentat revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

ARRESTATIONS

Plusieurs ministres palestiniens ont aussitôt répondu par la négative, arguant parfois du contenu des accords conclus depuis 1993 pour indiquer qu'ils n'avaient pas prévu une procédure d'extradition dont le coût politique, pour M. Arafat, serait de toute façon exorbitant.

Les Palestiniens ont, en revanche, procédé à des arrestations jugées cosmétiques par les Israéliens, et déclaré hors la loi l'aile militaire du FPLP, une exigence formulée également par les Israéliens le 17 octobre.

Personne, au niveau international, ne s'est risqué dans cette querel-

le judiciaire et diplomatique, à part le premier ministre britannique Tony Blair qui a estimé que l'Autorité palestinienne devait juger et condamner les auteurs de l'attentat.

Depuis les incursions massives des blindés israéliens dans les

zones autonomes, les Palestiniens ont multiplié les initiatives, notamment en demandant la saisie du Conseil de sécurité des Nations unies, tout en criant au complot contre l'Autorité et contre Yasser Arafat lui-même.

M. Mubarak et M. Annan évoquent la situation

Le président égyptien, Hosni Mubarak, a évoqué, dimanche 21 octobre au téléphone avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, une intervention éventuelle de l'ONU pour « venir au secours » des Palestiniens soumis au blocus de l'armée israélienne, indique la présidence égyptienne. Les deux hommes ont parlé du « rôle que peut entreprendre l'ONU immédiatement pour venir au secours des Palestiniens », a affirmé une source de la présidence.

Par ailleurs, les chefs de la diplomatie de dix membres de la Ligue arabe chargés du suivi du dossier palestinien tiendront une réunion les 3 et 4 novembre à Damas, a annoncé, samedi, l'agence officielle SANA. Ce comité a été créé lors du sommet arabe du Caire en octobre 2000, pour assurer le suivi de la question palestinienne, notamment en ce qui concerne l'aide financière. Il comprend l'Égypte, le Liban, la Syrie, la Tunisie, le Maroc, la Jordanie, le Yémen, l'Arabie saoudite, Bahrein, l'Autorité palestinienne, ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa. - (AFP.)

« La récente invasion des territoi-

res palestiniens fait partie d'un plan draconien de Sharon dont le but est de réoccuper les zones sous souveraineté palestinienne », a ainsi assuré avec emphase le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, dimanche

W. Bush en faveur d'un Etat palestinien. Ces accusations palestiniennes ont contraint les Israéliens à réagir. Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, en visite au siège des Nations unies, dimanche, a ainsi démenti ces hypothèses.

« Nous n'avons aucune intention de détruire l'Autonomie palestinienne et nous préférons que les Palestiniens mènent une vie paisible en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, mais nous exigeons en revanche d'Arafat qu'il contrôle les armes et ceux qui les utilisent », a assuré M. Pérès.

DES TRAVAILLISTES CRITIQUES

M. Sharon, dans un communiqué, a lui aussi assuré qu'Israël n'a « nullement l'intention » de rester là où Tsahal s'est installée et que le temps qu'elle y passera « dépendra en grande partie des mesures que prendra Arafat pour empêcher le terrorisme ».

L'ampleur donnée à la riposte israélienne a provoqué de très vifs échanges entre les travaillistes (à l'exception du ministre de la défense Benjamin Ben Eliezer) et les membres du Likoud à l'occasion du conseil des ministres ordinaire tenu dimanche à Jérusalem. Pour le ministre travailliste sans portefeuille Ranaana Cohen, « reconqué-

rir des territoires sous contrôle palestinien mène à la guerre et, si cela continue, il n'y aura plus de place pour le Parti travailliste dans l'actuel gouvernement ».

M. Sharon a pu cependant faire face aux critiques en assurant que ces opérations n'avaient pas suscité jusqu'à présent de remarques particulièrement acerbes de la part des Etats-Unis.

De fait, la diplomatie américaine semblait avoir fait le choix, dimanche, de prendre son mal en patience le temps que l'onde de choc créée par l'assassinat de Rehavam Zeevi soit dissipée.

Les Etats-Unis, qui avaient critiqué, vendredi, les nouvelles incursions israéliennes en les jugeant « inutiles » et en estimant qu'elles « compliquent la situation », n'ont rien voulu ajouter malgré leur importance et le nombre de morts élevé côté palestinien.

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell s'est ainsi fendu, dimanche, d'une déclaration émolliente, en espérant que les Israéliens puissent « finir ce qu'ils ont fait et se retirer d'eux-mêmes aussi vite qu'ils le peuvent, de manière à ce que nous puissions revenir à un processus qui je l'espère conduira à un cessez-le-feu ».

Gilles Paris

Le pape et Mgr Sabbah indignés

Le pape a déploré, dimanche 21 octobre, les affrontements entre Israéliens et Palestiniens à Bethléem, ville de la naissance de Jésus-Christ selon la tradition chrétienne. « La guerre et la mort sont arrivées même sur la place de la basilique de la nativité de Notre Seigneur », a-t-il regretté au cours d'une cérémonie de béatification, avant d'ajouter : « La violence est un chemin de mort et de destruction qui déshonore la sainteté de Dieu et la dignité de l'homme. »

De Rome aussi, où il assiste au synode mondial des évêques, Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, a adressé une lettre au « peuple israélien », mettant directement en cause la responsabilité du gouvernement Sharon : « La clé de la mort et de la paix est entre vos mains et celles du gouvernement que vous avez élu. Il dépend de votre gouvernement de mettre un terme à l'occupation qu'il a renforcée contre les Palestiniens depuis des décennies. » - (AFP.)

Dans la ville autonome de Jénine, le blocus se précise et gagne en sophistication

JÉNINE

de notre envoyé spécial

Le blindé israélien contourne à vive allure une plantation d'oliviers, soulevant les tourbillons de poussière.

REPORTAGE

« Ils sont là, à moins de cinq cents mètres, ils peuvent faire ce qu'ils veulent »

re. Il stoppe devant l'entrée nord de la ville autonome de Jénine. Un camion militaire vient d'acheminer sur place la relève, qui patiente devant les monceaux de terre amassés par un bulldozer. Une grue assemble des structures de béton destinées à abriter un nouveau check-point israélien. Le blocus se prolonge et gagne en sophistication. Pas une voiture et pas un piéton ne se hasardent sur les cinq cents mètres qui séparent la position israélienne du coude derrière lequel disparaît la route, en direction du centre-ville. Plus loin, la

position palestinienne est déserte. Ses occupants se sont repliés à l'ombre d'une bâtisse. Quelques soldats armés de kalachnikov et aux uniformes fatigués. Rien qui ne puisse faire obstacle à une entrée des Israéliens dans la zone autonome palestinienne.

Le centre de Jénine, en Cisjordanie, se devine derrière les collines, deux kilomètres environ plus loin. Il ne laisse pourtant rien transparaître de la situation. Les magasins accueillent leur lot de chalandis et l'activité de la gare routière fait oublier le blocus, même si les véhicules qui parviennent à se jouer du bouclage, en serpentant dans les plis du relief, restent rares. L'entrée sud de la ville garde d'ailleurs la trace de la dernière incursion israélienne, au lendemain du 11 septembre. Deux larges et profondes tranchées coupent la route de Naplouse, sanction dérisoire contre la « capitale » des kamikazes palestiniens qui avait alors durement payé cette réputation. Mais les allées et venues en ville ne doivent pas faire illusion.

« Dès que le jour tombe, tous les

magasins ferment, c'est le couvre-feu et, ensuite, place aux tirs », assure Samir Abou Al-Robh.

Sur tous les murs revient le même visage. Ses traits enfantins sont ceux de Riham Nabil Younés Ouard, une écolière de douze ans tuée le jour même du début de l'incursion israélienne. Touchée en pleine tête par un projectile alors qu'elle se trouvait devant sa salle de classe, la jeune fille est décédée au pied du tableau noir. L'école des Deux Brahim, qui tient son nom de deux « martyrs », deux membres du mouvement des Panthères noires tués pendant la première Intifada, est fermée depuis le début de l'offensive israélienne et un drapeau noir pend au-dessus du portail. « La balle a pénétré dans l'école par ici », explique une secrétaire, Izayeh Atqa Ateek, montrant du doigt un accroc dans le grillage de fer qui protège les vitres du couloir des ballons des enfants. Sous le choc, le métal a noirci et la pierre du pilier voisin est piquetée d'impacts.

Quelques pâtés de maisons plus loin, Fakhri Ahmad Turkam contem-

ple sans aménagé la colline qui surplombe son quartier et sur laquelle ont pris position d'autres blindés israéliens : « Ils sont là, à moins de cinq cents mètres, ils peuvent faire ce qu'ils veulent. » Ancien candidat aux élections pour le conseil législatif palestinien, en 1996, ce quinqua-génaire est un militant connu du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qui a revendiqué l'attentat contre le ministre du tourisme israélien, Rehavam Zeevi, le 17 octobre. Avec philosophie, il attend la suite. « Comme d'habitude, ils finiront bien par partir », assure-t-il. Le chef du FPLP de Jénine, Nasser Abou Aziz, a choisi cet instant de la

journée pour présenter ses condoléances au père de la petite écolière décédée, un militaire de haute taille, qui reçoit dans une salle de la mairie aménagée pour la circonstance, épuisé et les yeux rougis.

Jénine attend dans cette fausse routine, alors que tout autour une vie presque irréaliste se poursuit. A moins de cinq kilomètres de la ville assiégée, de l'autre côté de la « ligne verte », qui sépare Israël de la Cisjordanie, d'autres écoliers, israéliens cette fois-ci, étaient ce jour-là en excursion dans un parc, dans un autre monde.

G. P.

Les dirigeants saoudiens pris

« MAUDIT sois-tu, fils de... Non... Tu ne mérites pas de porter le patronyme de ton père, que Dieu ait son âme. Et ta prétention à parler de l'islam et des musulmans n'est que mensonge... Tu n'as rien à voir avec l'islam et tu contreviens à tout ce que Dieu nous a confié et ce que nous a appris son noble prophète ; l'islam est innocent de tes faits et dires ! » : c'est dans un pamphlet, dont l'emphase incantatoire démultiplie la virulence – surtout dans la langue arabe où il a été écrit –, que l'un des princes de la famille royale saoudienne, Turki Al-Fayçal, s'est récemment adressé à Oussama Ben Laden. C'est une initiative rarissime, sinon inédite dans le royaume. Le prince, qui occupait les fonctions de chef des services de renseignement avant d'en être démis de ses fonctions deux semaines avant les attentats du 11 septembre, a livré sa diatribe au quotidien saoudien *Al-Chark Al-Aousat* publié à Londres. C'était le 9 octobre, c'est-à-dire après l'intervention télévisée d'Oussama Ben Laden, vouant l'Amérique aux gémonies et se faisant le champion des causes palestinienne et irakienne.

Turki était considéré, il y a peu de temps encore, comme le plus important « contact » officiel saoudien avec le régime des talibans. On lui attribuait un rôle-clé dans le financement des moudjahidins afghans, du temps de l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Qu'il ait des comptes à régler avec Oussama Ben Laden, qui jouait alors les recruteurs de volontaires arabes pour le « combat de la liberté » en Afghanistan, ou qu'il dise la vérité, le prince Turki n'hésite pas

en tout cas à traiter Ben Laden de lâche. « Lorsque tu prétendais combattre aux côtés des moudjahidins afghans contre les Soviétiques, dit-il à son ancien compatriote déchu de sa nationalité saoudienne, tu étais de ceux que l'on surnommait les hommes des cavernes, parce que tu te cachais avec ceux qui se cachaient chaque fois que se déclenchaient les batailles ! Aujourd'hui encore tu te caches ! »

« QU'AS-TU FAIT POUR L'IRAK ? »

Le prince, fils de feu le roi Fayçal Ben Abdel Aziz, conteste à son interlocuteur invisible le droit de se réclamer de la Palestine, alors qu'il n'a pas « tué un seul Israélien » ni fait don du « moindre dollar pour équiper un seul de ceux qui meurent avant d'en être démis de ses fonctions deux semaines avant les attentats du 11 septembre, a interrogé-t-il.

Officiellement, Turki Al-Fayçal a été démis de ses fonctions à sa propre demande – la coutume conteste aux princes le droit de présenter eux-mêmes leur démission au monarque. Les spéculations sur les raisons réelles de son départ n'ont toutefois pas manqué : luttes internes de la famille royale, échec des services de renseignement saoudiens à prévenir certains actes terroristes, échec personnel dans sa mission afghane, ou encore une supposée trop grande amitié avec les services de renseignement américains. L'Arabie saoudite étant un pays pour le moins opaque – un « trou noir », dit un connaisseur –, il est difficile de savoir ce qu'il en est.

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf Carat V5. Traits de chrome.
Parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher.



● Sous des dehors discrets, la Golf Carat V5 cache un caractère de feu : motorisation 5 cylindres en V, 170 ch, boîte automatique séquentielle 5 rapports, elle est un véritable concentré de technologie. Mais, parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher, elle est équipée d'un intérieur cuir de série et s'autorise quelques traits de chrome.

Golf Carat V5 Tiptronic 5



3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 13,7 - 15,9 / 7,2 - 7,4 / 9,6 - 9,8 / CO₂ (g/km) 230 - 235.



■ **BETHLÉEM.** De jeunes Palestiniens en position de tir, samedi 20 octobre, en direction des forces israéliennes. Appuyés par des chars, les militaires israéliens avaient pénétré de deux kilomètres à l'intérieur de la ville, faisant partie des territoires autonomes palestiniens. Le pape Jean Paul II a condamné, dimanche, les violences « arrivées même sur la place de la basilique de la Nativité ».

Ariel Sharon en difficulté depuis six semaines

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En un peu plus d'un mois, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a été comparé à Oussama Ben Laden, puis au mollah Omar, chef des talibans, par le premier ministre israélien, Ariel Sharon. Derrière ces qualificatifs peu amènes transparait la vieille tentation de se débarrasser, une fois pour toutes et au nom de la lutte contre le terrorisme, d'un interlocuteur considéré comme non fiable et comme un obstacle sinon à la paix au moins au retour au calme dans les territoires palestiniens autonomes et occupés. Cette tentation se heurte aux réalités de la politique menée par les Etats-Unis, l'allié par excellence d'Israël, et qui passe, depuis le 11 septembre, par un rééquilibrage de leur action au Proche-Orient. C'est dans cette contradiction que se débat depuis M. Sharon.

Son premier réflexe, au lendemain des attentats de New York et de Washington, a été de stigmatiser M. Arafat en menant parallèlement de violentes offensives contre les localités de Jérusalem et de Jéricho. Près d'une vingtaine de Palestiniens ont trouvé la mort dans ces affrontements qui se sont aussitôt heurtés à un fait : la nécessité pour les Etats-Unis de rassembler derrière eux le plus grand nombre d'Etats arabomusulmans ne pouvait s'accommo-

der d'une atmosphère de guerre dans les territoires palestiniens.

M. Sharon ne s'est pas résolu de gaieté de cœur à cette évidence et à regagner ses accusations. Il a tenté alors de retarder la perspective d'une « normalisation », perspective déclarée du rapport de la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, en multipliant les obstacles à une rencontre entre son

Le premier ministre pourrait difficilement aller plus loin sans refonder un programme et une majorité

ministre des affaires étrangères ou plutôt le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, engagé seul dans ce dialogue périlleux, et M. Arafat.

M. Sharon a pu compter à cette occasion sur le soutien d'une partie de l'armée israélienne et surtout du chef d'état-major Shaul Mofaz, décidé à imposer une solution militaire à un problème avant tout politique.

Pourtant, le 18 septembre, la proclamation d'un cessez-le-feu par le chef de l'Autorité palestinienne, accompagnée par l'annonce par Israël de l'arrêt de ses opérations offensives dans les territoires (incurSIONS et assassinats extrajudiciaires) a précipité la tenue de la rencontre, le 26 septembre, même si l'anniversaire de la seconde Intifada, deux jours plus tard, a été accompagné d'une nouvelle vague de violences et de morts palestiniens.

C'est à cet instant que la Maison Blanche a multiplié les déclarations sur la nécessité d'un Etat palestinien, et les références à une initiative américaine qui aurait été dévoilée par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, lors de l'Assemblée générale des Nations unies si les attentats de New York et de Washington n'avaient pas tout remis en cause. La perspective d'une rencontre entre George W. Bush et Yasser Arafat, alors que ce dernier avait été jusqu'à présent maintenu en lisière de l'exécutif américain, a achevé de convaincre le premier ministre israélien de la détermination de ses alliés, qu'elle soit tactique ou stratégique.

Forçant sa nature, M. Sharon s'est alors décidé à bouger pour ne pas se retrouver dans une position défensive inconfortable, faisant le choix de M. Pérès contre une extrême droite représentée au gouvernement par Rehavam Zeevi et Avi-

gdor Lieberman. Plutôt que de subir un plan, il a annoncé, devant ses partisans du Likoud, le 16 octobre, son intention de dévoiler sa propre conception de l'Etat palestinien considéré inéluctable (y compris auprès de l'opinion publique israélienne, et ce malgré un an d'Intifada), mais que M. Sharon ne peut encore concevoir qu'à minima, c'est-à-dire privé d'une partie importante des attributs de la souveraineté d'un Etat normal.

L'assassinat spectaculaire revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine du ministre démissionnaire Rehavam Zeevi, le 17 octobre, a bouleversé un équilibre fragile et ramené M. Sharon au doute et à ses accusations. Israël ne peut pas laisser « impuni » l'attentat et, de fait, les représailles militaires décidées au cours des derniers jours sont-elles aussi sans précédent. Mais M. Sharon pourrait difficilement aller plus loin sans refonder un programme et une majorité ni affronter une crise diplomatique. La poursuite de l'opération punitive en cours ne pourrait que susciter l'ire de Washington qui avait déjà peu goûté, le 4 octobre, une comparaison entre Israël et la Tchécoslovaquie lâchée en 1938 par ses alliés européens pour le plus grand profit de l'Allemagne hitlérienne.

G. P.

en tenaille entre la pression populaire et les demandes américaines

Il est tout aussi difficile aujourd'hui de prétendre connaître avec certitude l'état des lieux. Ce qui est sûr, c'est que l'opinion du prince Turki reflète celle de la famille royale accusée d'impunité et de corruption par Oussama Ben Laden, qui la tient pour responsable de la présence, jugée sacrilège, de l'armée américaine sur le territoire du pays berceau de l'islam et gardien de ses deux principaux lieux saints, La Mecque et Médine. Il est néanmoins tout aussi sûr, d'après des sources concordantes, qu'une grande partie de la « rue » est la plus hostile à l'Occident de toutes les opinions publiques arabes ; la perpétuation de la présence militaire américaine massive a plus particulièrement nourri un ressentiment anti-américain. Il n'est pas anodin à cet égard qu'au cours des derniers jours, deux attentats aient visé des étrangers faisant deux morts et quatre blessés. Les Occidentaux, assure un homme d'affaires, sont désormais extrêmement vigilants.

Ceux qui « pratiquent » le royaume depuis longtemps disent avoir constaté une accentuation du repli communautaire, sous l'influence notamment de chefs religieux ultra-conservateurs qui, ces derniers temps, se sont surtout manifestés dans les provinces de l'Assir, au sud, et du Qassim, au nord-ouest. Ainsi dans une fatwa récente sur son site Internet, cheikh Hmoud Ben Oqla Al-Choueïbi a-t-il décrété : « L'Amérique Etat mécréant, ennemi de l'islam et des musulmans », qu'il a appelés à aider leurs « frères talibans ». Cinq de ses disciples, tous originaires comme lui de la province du Qassim, lui ont

emboîté le pas, remplissant d'aise le porte-parole d'Al-Qaida. Dans ses dernières déclarations, celui-ci leur a adressé un clin d'œil, en rendant hommage « à la ou aux fatwas promulguées par les grands oulémas, interdisant toute coopération avec les juifs et les chrétiens ».

Ce n'est pas la première fois qu'au pays de l'islam wahhabite rigoureuse, où la charia tient lieu de Constitution et où les *moutawains*, la police religieuse, n'ont jamais cessé de sévir, la famille royale est confrontée à une opposi-

M. Solana effectue une tournée dans la région

Le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour la politique extérieure, Javier Solana, a commencé, lundi 22 octobre, une tournée au Proche-Orient, qui doit le mener en Israël, dans les territoires palestiniens autonomes, en Egypte, en Jordanie et en Arabie saoudite, a indiqué dimanche sa porte-parole. M. Solana doit rencontrer le premier ministre israélien, Ariel Sharon, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le président égyptien, Hosni Moubarak, et le ministre des affaires étrangères égyptien, Ahmad Maher. En Jordanie, il sera reçu par le roi Abdallah II, et le ministre des affaires étrangères, ajoute le communiqué, qui ne précise pas qui seront les interlocuteurs de M. Solana en Arabie saoudite. - (AFP)

tion islamiste. Cette opposition, qui est allée croissant au cours des dix dernières années, s'exprime aujourd'hui avec virulence, surtout depuis le déclenchement des raids contre l'Afghanistan. Les dirigeants saoudiens se retrouvent ainsi dans une position pour le moins inconfortable, pris en tenailles entre la pression populaire et les demandes de plus en plus exigeantes d'un allié américain vital pour assurer la sécurité du royaume et la pérennité du régime.

Jeu 18 octobre, le ministre

position contre le bombardement de l'Afghanistan et répété qu'elle n'autoriserait pas l'utilisation des bases américaines sur son territoire. Elle a fait annuler une visite du premier ministre britannique, et, ce qui est plus important, elle a pris soin de rendre cette décision publique, dans le souci de calmer les « ouailles ». Elle a promis de sévir contre le blanchiment d'argent et les transferts de fonds « illégaux », mais elle affirme qu'elle a besoin de preuves sur le financement du terrorisme. Elle ne peut

en tout cas, sous peine d'aggraver son cas aux yeux des islamistes, interdire la perception de la *zakat*, l'impôt religieux légal qui est l'un des cinq commandements de l'islam.

C'est ce qui s'appelle du funambulisme.

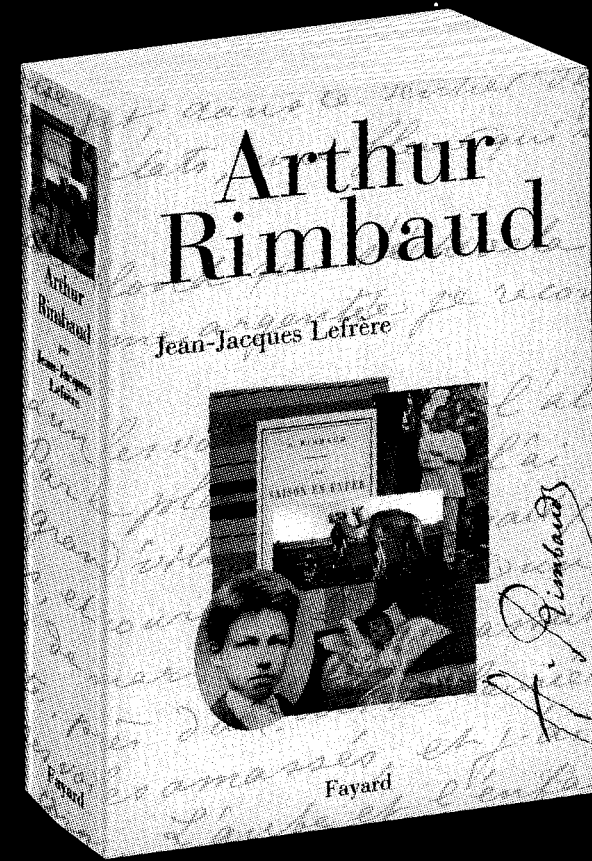
DES TERMES TRÈS VIRULENTS

Les dirigeants saoudiens en veulent à l'administration américaine d'avoir contribué à les fragiliser, en adoptant une attitude trop favorable à Israël dans son conflit avec les Palestiniens. A trois reprises durant l'été, dont une en termes très virulents selon une source bien informée, le prince héritier Abdallah a averti Washington des dangers d'une telle attitude. C'est pour cela qu'il a refusé, dès le printemps, une invitation à aller rencontrer le président George W. Bush et que le chef d'état-major saoudien a annulé une visite prévue à Washington le 9 septembre.

Aujourd'hui, la presse américaine accuse Riyad - qui s'en défend avec vigueur - de faire preuve de « tolérance » à l'égard du terrorisme, notamment en matière de financement, et de ne pas collaborer suffisamment à l'enquête sur les attentats de New York et de Washington. L'administration Bush conteste ces accusations, consciente de la difficulté dans laquelle se trouvent les dirigeants d'un pays qui recèle 25 % des réserves de pétrole répertoriées, représente 12 % de la production pétrolière mondiale et un tiers de la production de l'OPEP.

Mouna Naïm

JEAN-JACQUES LEFRÈRE



Une presse unanime

C'est un des plus grands livres de ce début de siècle.

Bernard Pivot, *Bouillon de culture*

La biographie remarquablement détaillée du poète que nous livre Jean-Jacques Lefrère met en lumière d'éclatante façon le « mystère Rimbaud ».

Nathalie Crom, *La Croix*

Loin de toute élucubration, Jean-Jacques Lefrère livre une somme magistrale qui fera date.

Michel Crépu, *L'Express*

Jean-Jacques Lefrère signe une exceptionnelle biographie du poète.

François Sureau, *Le Journal du Dimanche*

L'incroyable travail de Jean-Jacques Lefrère a un effet immédiat. Vous faire relire Rimbaud. D'urgence.

Danièle Mazingarbe, *Madame Figaro*

La décapante et très riche biographie de Jean-Jacques Lefrère séduira tous ceux que fascine le génie de Rimbaud.

Philippe Sollers, *Le Monde*

Difficile de lâcher le livre de Jean-Jacques Lefrère... qui, sans jamais s'éloigner de la ligne la plus proche de l'exactitude, manie avec dextérité un humour parfois corrosif.

Bernard Génès, *Le Nouvel Observateur*

La reconstitution de Lefrère est vraiment somptueuse.

Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

« La vraie vie est absente », affirme *Une saison en enfer*. Et si elle s'était réfugiée dans ces 1200 pages palpitantes ?

Gilles Macassar, *Télérama*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Les Etats-Unis entrent dans leur troisième semaine de campagne en Afghanistan

Pour le vice-président Dick Cheney, l'offensive antiterroriste « est peut-être une guerre qui n'aura pas de fin, du moins de notre vivant ». Des conseillers militaires américains fournissent un appui au sol aux forces de l'Alliance du Nord contre les talibans

L'ARMÉE DE L'AIR américaine a bombardé, dimanche 21 octobre, les positions des talibans au nord de Kaboul. C'est la première fois que le pilonnage est aussi intensif. George W. Bush a ordonné à la CIA de trouver, par tous les moyens, Oussama Ben Laden. Pour la première fois, un cas de maladie du charbon a été diagnostiqué à Washington. Les services de santé enquêtent sur cinq nouveaux cas potentiels dans la capitale américaine.

● **Guerre sans fin.** « C'est peut-être une guerre qui n'aura pas de fin, du moins de notre vivant », a déclaré le vice-président Richard Cheney au *Washington Post*, à propos des premières opérations ter-

restres. « L'Afghanistan n'est qu'un petit morceau » de la guerre entamée contre le terrorisme, a ajouté le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, en faisant allusion à d'hypothétiques opérations contre l'Irak.

Sur le terrain, il a été confirmé que deux actions avaient été menées, l'une sans doute par les commandos Delta près de Kandahar et l'autre par les Rangers plus au sud. Des hélicoptères ont survolé Kaboul à basse altitude, dimanche, sans doute pour tester la défense anti-aérienne. Le gouvernement taliban a décidé de distribuer des lance-roquettes, des mitrailleuses lourdes et des batteries anti-aériennes « pour combattre les opé-

rations des commandos ». Sur la ligne de front, l'opposition armée aux talibans a reçu l'appui de militaires américains en trois endroits : dans la vallée du Panchir, à Dar-e-Suf, au sud de Mazar e-Charif, et près de Kwaja Bahudine (province de Takhar), a déclaré Younès Kanouni, ministre de l'intérieur de l'Alliance du Nord. Des raids américains effectués, samedi soir, sur Hérat ont visé une division militaire et détruit totalement l'hôpital. Treize personnes ont été tuées, dimanche à Kaboul, par une bombe alors que les bombardements sont entrés lundi dans leur troisième semaine. Les talibans ont annoncé, lundi, que les débris de deux hélicoptères avaient été

découverts. Au cours des trois dernières journées, près de 5 000 réfugiés ont franchi la frontière pakistanaise, pourtant officiellement fermée. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés affirme que 10 000 autres attendent de pouvoir passer. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a laissé entendre que les Etats-Unis ne suspendraient pas leurs opérations militaires pendant le mois du ramadan qui commence à la mi-novembre (lire pages 4 et 5).

● **La coalition antiterroriste.** Au sommet de l'APEC (Forum de coopération Asie-Pacifique), à Shanghai, dimanche, M. Bush n'a pas obtenu une caution expresse de l'intervention américaine en

Afghanistan en dépit d'une union sacrée contre le terrorisme. Washington a été contraint de jouer sur du velours pour calmer « la sensibilité » de deux Etats à majorité musulmane ; l'Indonésie et la Malaisie, menacées par l'islamisme. A Moscou, le soutien affiché de Vladimir Poutine aux Etats-Unis provoque un tremblement de terre au sein de l'armée (lire page 6).

● **Droits de l'homme.** Les organisations de défense des droits de l'homme mettent en garde contre les abus de pouvoir qui se produisent dans les pays arabes sous prétexte de lutte antiterroriste. Dans plusieurs pays, des arrestations ont été opérées et la répression s'est accentuée. Le mouvement interna-

tional ICBL (campagne internationale pour interdire les mines) a demandé au Pentagone s'il est exact que des bombes d'un type nouveau, qui dispersent au sol des mines antipersonnel et antihélicoptères, ont été larguées (lire page 7).

● **Anthrax à Washington.** Un premier cas d'anthrax a été signalé dans la capitale fédérale et CNN a rapporté que les services de santé enquêtaient sur cinq nouveaux cas potentiels de maladie du charbon. Au total huit personnes sont victimes de cette maladie. En France, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a lancé un appel au « patriotisme thérapeutique » des médecins (lire page 8).

L'aviation américaine bombarde des positions au nord de Kaboul

WASHINGTON

de notre correspondant

L'aviation américaine a bombardé, dimanche 21 octobre, une zone située au nord de Kaboul, un peu en arrière de la ligne de front des talibans face aux troupes de l'Alliance du Nord. Ces frappes, rapportées notamment par l'agence Associated Press, ont été filmées, et leurs images ont été diffusées par la chaîne de télévision CNN. C'était la première fois que des bombardements de cette intensité visaient les positions des talibans au nord de Kaboul.

Les dirigeants de l'Alliance du Nord réclamaient depuis longtemps un soutien aérien plus important, que les Américains leur refusaient tant qu'un accord politique n'était pas trouvé pour un gouvernement de coalition, appelé à prendre le pouvoir une fois que les talibans en auront été chassés. Interrogé, dimanche, de Shanghai, où il se trouvait avec le président George Bush pour la réunion de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique), le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a déclaré que l'Alliance du Nord « est elle-même consciente » qu'elle ne peut pas exercer seule le pouvoir « alors qu'elle est minoritaire dans le pays ».

UNE RÉSISTANCE « LÉGÈRE »

Toutefois, le changement d'attitude des responsables américains s'explique peut-être moins par une évolution favorable des discussions entre factions afghanes – le médiateur de l'ONU, Lakhdar Brahimi, venu samedi à Washington, n'a fait état d'aucun progrès – que par la volonté de multiplier les pressions sur les talibans après le raid du 19 octobre. Cette opération, sur laquelle le Pentagone a été avare de détails, a engagé une centaine d'hommes sur deux

sites, l'un situé au voisinage de Kandahar, l'autre un peu plus loin au sud.

Dans le premier cas, des hélicoptères ont déposé des hommes des forces spéciales – qui pourraient être des commandos Delta – près d'un ensemble de bâtiments que le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, a présentés, samedi, comme « des installations de commandement et de contrôle des talibans » et « l'un des lieux où habite Omar », le mollah qui dirige la milice au pouvoir. L'autre site

troupes ou, du moins, celles qui avaient été parachutées, avaient quitté l'Afghanistan, et de quelle manière. Elles ont rencontré, a-t-il dit, une résistance « légère ». Cette opération double signifie, a-t-il souligné, que « nous sommes capables, au moment que nous choisissons, de mener le genre d'opération que nous voulons mener, c'est aussi simple que cela ».

Rejetant comme « absolument fausses » les affirmations des talibans, selon lesquelles ils auraient abattu un hélicoptère américain,

Un milliard de dollars supplémentaire pour la CIA

En septembre, George W. Bush a alloué 1 milliard de dollars supplémentaire au budget de la Central Intelligence Agency (CIA) pour la lutte contre le terrorisme international. Ce crédit doit permettre de financer les opérations dites « couvertes », c'est-à-dire clandestines, à mener principalement dans le cadre de la campagne « Liberté immuable » contre Al-Qaïda et le régime des talibans en Afghanistan. Le président des Etats-Unis a également signé une directive autorisant la CIA à concorder ses actions avec celles que les forces spéciales ou les autres unités militaires américaines ont planifiées.

Une telle coordination du renseignement et des opérations « couvertes » sur un champ de bataille, entre la CIA et le Pentagone, est sans précédent. C'est la première fois, depuis la création de la CIA, en 1947, qu'une telle consigne – visant probablement à neutraliser Oussama Ben Laden et son réseau dans le cas présent – est donnée à cet organisme.

est un aérodrome, au-dessus duquel des avions C-130 ont largué des parachutistes d'une autre unité des forces spéciales, les Rangers.

Le général Myers a affirmé que la première cible n'avait pas été choisie dans l'idée d'y trouver des « dirigeants talibans importants ». Dans les deux cas, a-t-il dit, le but était de trouver « des renseignements » sur l'organisation des talibans et d'Al-Qaïda et sur les lieux où pourraient s'être réfugiés leurs chefs. Il a refusé d'indiquer si ces

le chef d'état-major a expliqué qu'un appareil Blackhawk, assurant la couverture de l'opération, s'était écrasé au sol « accidentellement », non pas en Afghanistan, mais au Pakistan. Deux de ses occupants ont été tués, trois autres ont été blessés. Informé de « dirigeants talibans importants », le général Myers a affirmé que la première cible n'avait pas été choisie dans l'idée d'y trouver des « dirigeants talibans importants ». Dans les deux cas, a-t-il dit, le but était de trouver « des renseignements » sur l'organisation des talibans et d'Al-Qaïda et sur les lieux où pourraient s'être réfugiés leurs chefs. Il a refusé d'indiquer si ces

vingt et vingt-huit ans, ont été rendues publiques dimanche.

Les journaux américains, quotidiens et hebdomadaires, se sont efforcés de combler les lacunes des informations fournies par le général Myers. Des précisions qu'ils ont obtenues officieusement, il ressort que l'action de vendredi soir a été menée, d'une part, à partir d'Oman, d'où sont partis les C-130 transportant les parachutistes ; d'autre part, à partir du porte-avions *Kitty Hawk*, puis de la base de Dalbandin, au Pakistan, pour l'opération héliportée.

UN PIÈGE AU MOLLAH OMAR

Le raid visant Kandahar avait pour cible un bunker que les bombardements aériens avaient épargné dans le dessein de tendre un piège au mollah Omar. L'aérodrome a été utilisé pour rembarquer les troupes. Le *Washington Post*, confirmé un peu plus tard par l'agence Reuters, a révélé que M. Bush avait signé, à l'intention de la CIA, l'ordre de « trouver » par tous les moyens Ben Laden, ce qui libère l'Agence centrale de renseignement (CIA) des limitations qui lui ont été imposées dans la recherche d'informations. Le Bureau fédéral d'investigation (FBI) serait appelé à se concentrer sur la lutte contre le terrorisme et à laisser aux polices locales le monopole de la lutte contre la criminalité. « C'est peut-être une guerre qui n'aura pas de fin, du moins de notre vivant », a dit au *Post* le vice-président, Richard Cheney.

« L'Afghanistan n'est qu'un petit morceau », de la guerre engagée contre le terrorisme, a déclaré le général Myers, dimanche, sur la chaîne de télévision CBS, alors qu'il était interrogé sur l'hypothèse d'opérations dirigées contre l'Irak.

Patrick Jarreau

Avec les actions au sol, les Etats-Unis affirment leur résolution

WASHINGTON

de notre correspondant

Envoyer des troupes au sol en Afghanistan est la plus risquée de toutes les décisions que le prési-

ANALYSE

Comme les autorités, la population semble assumer le risque de pertes humaines

dent George Bush a eu à prendre depuis le 11 septembre. Le dispositif déployé par les Etats-Unis dans la région comprenait certes, dès le départ, des unités d'infanterie, dont les forces spéciales, entrées en action le 19 octobre. Interrogés sur l'engagement de ces forces, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et le chef d'état-major interarmes, le général Richard Myers, répétaient que les Etats-Unis pouvaient utiliser « toute la gamme » des moyens qu'ils avaient amenés sur place et n'excluaient « aucune possibilité ».

L'entrée en action des forces terrestres était donc prévisible. Elle n'en marque pas moins un tournant dans la riposte aux attaques terroristes contre New York et Washington et une date dans la politique américaine. La précé-

dente intervention de ce genre remonte à août 1993. Mal préparée, quelque mois après que Bill Clinton avait succédé au premier président Bush et alors que le chef d'état-major, Colin Powell, s'appropriait à quitter ses fonctions, l'action des forces spéciales à Mogadiscio, en Somalie, contre le chef de guerre Mohamed Farah Aidid, avait tourné au désastre et à l'humiliation.

Après cet échec, le refus d'exposer des troupes au sol était devenu un impératif absolu pour les dirigeants américains ; il avait pesé de façon déterminante sur les choix stratégiques occidentaux en Bosnie et au Kosovo. La mort de quelque 5 400 personnes, le 11 septembre, a posé tout autrement le problème d'une action militaire. Très vite, M. Bush, puis M. Powell, aujourd'hui secrétaire d'Etat, et M. Rumsfeld ont énoncé comme une évidence le fait que la guerre contre le terrorisme ne serait pas une guerre « sans pertes » ni « aseptisée ».

Les sondages d'opinion ont montré que les Américains approuvaient massivement la décision de livrer cette guerre et d'assumer les risques qu'elle comporte, pour les forces armées engagées à l'extérieur comme pour les civils exposés à des représailles terroristes.

La décision d'envoyer des soldats américains au sol comporte, toutefois, un autre danger : celui de l'enlisement ou, du moins, d'opérations longues et difficiles. La stratégie politique et militaire retenue vise à obtenir la victoire, ou à s'en approcher, en ayant à livrer le moins possible de combats au sol.

LA FIN DU COMPLEXE SOMALIEN

Le 19 octobre encore, alors qu'une première opération, très restreinte, avait été menée la veille et que se préparait une action de plus grande ampleur, M. Rumsfeld expliquait aux journalistes que les forces talibanes sont « solides », qu'elles sont composées d'hommes qui ont survécu aux péripéties

 **Technicien Supérieur devenez INGENIEUR**
Diplômé en Organisation des Sites Industriels

Cycle de Formation Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier

 **Tél : 03 27 51 13 12**
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

Les talibans annoncent des distributions d'armes à la population afghane

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Treize personnes, dont quatre garçons de huit à treize ans, ont été tuées, dimanche 21 octobre, dans le quartier de Khair Khana, dans le nord de Kaboul, quand une bombe américaine s'est abattue sur leurs maisons à la mi-journée. Le correspondant de l'agence Associated Press, qui s'est rendu sur place, a vu sept corps retirés des débris, mais un médecin de l'hôpital de Wazir Akbar Khan, le D' Izetullah, a affirmé plus tard que treize corps avaient été amenés à l'hôpital. Aucune installation militaire n'est très proche de ce quartier plutôt pauvre de la capitale afghane.

Cette nouvelle « bavure » intervient au moment où les réfugiés qui arrivent de Kandahar, siège du mouvement taliban, dans le sud de l'Afghanistan, sévèrement bombardé depuis treize jours, font aussi état de victimes civiles.

Celles-ci n'ont pas diminué la détermination des talibans à résister et, pour tenter de contrer les attaques américaines et notamment la présence de troupes au sol, le gouvernement taliban, qui s'est réuni dimanche à Kaboul, a décidé de distribuer des armes, dont des lance-roquettes, des mitrailleuses et de petits canons antiaériens, aux villageois. Cela laisse supposer que les talibans ne craignent pas, pour l'instant, de soulèvement contre eux.

Relevant compte de la réunion de cabinet, le mollah Amir Khan Muttaqi, ministre de l'éducation, a affirmé la satisfaction des autorités devant la manière dont a été repoussée l'attaque américaine au sol de samedi : « Cette attaque de commando a échoué. Si Dieu le veut, tous leurs avions agressifs échoueront », a-t-il dit.

Le ministre a d'autre part indiqué que les talibans avaient prévu de fournir une aide médicale aux blessés et a, dans ce but, appelé les pays islamiques à faire des dons pour venir en aide aux familles des victimes.

Au treizième jour des bombardements américains, qui se doublent désormais d'attaques ponctuelles au sol, les talibans tiennent toujours un langage de fermeté et le ministre des frontières et des tribus, Jalaluddin Haqqani, a réaffirmé, dimanche, dans un communiqué publié au Pakistan, où il se trouve en visite, qu'« Oussama Ben Laden et ses compagnons vivent dans une sécurité totale. Aucun mal ne leur a été fait », a-t-il précisé.

La détérioration de la sécurité consécutive à l'opération militaire américaine rend toutefois de plus

en plus problématique la poursuite des programmes d'aide humanitaire en Afghanistan. « Il est clair que des éléments incontrôlés profitent de la situation », affirme le responsable d'une ONG travaillant en Afghanistan. « Ces pillages ne sont pas la conséquence d'une directive des talibans, mais comme ceux-ci sont occupés ailleurs, certains se servent », dit ce responsable. La plupart des objets volés sont les voitures et les moyens de communication.

Selon le mollah Muttaqi, les talibans – qui ont demandé aux organisations humanitaires de poursuivre leur travail – ont décidé, dimanche, de renforcer la sécurité autour des agences de l'ONU et des bâtiments appartenant aux organisations non

« Oussama Ben Laden et ses compagnons vivent dans une sécurité totale. Aucun mal ne leur a été fait »

Jalaluddin Haqqani, ministre taliban

gouvernementales (ONG), pour tenter de contrôler la situation.

Devant l'intensification des bombardements, notamment sur Kandahar, privée d'eau et d'électricité, les réfugiés affluent dorénavant en plus grand nombre au Pakistan, où, malgré la fermeture officielle de la frontière, plus de 5 000 personnes ont réussi à passer chaque jour, depuis trois jours, à Chaman, à 150 kilomètres de Quetta, au Baloutchistan. Le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) affirme, pour sa part, que 10 000 autres personnes attendraient sans secours du côté afghan de la frontière.

Selon des témoins, la détresse des réfugiés, prêts à tout pour pénétrer au Pakistan, alimente un commerce fructueux de documents de voyage exigés par les autorités pakistanaises. Celles-ci, soumises à des pressions de plus en plus fortes pour ouvrir la frontière, résistent mais envisageraient de permettre au HCR et à des ONG d'apporter des couvertures et de la nourriture aux réfugiés rassemblés dans le no man's land entre les deux pays.

Fr. C.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894

Chemises sur mesures

2ème pantalon offert
DERNIERE SEMAINE

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61



www.gap.fr



■ **CHAMAN (PAKISTAN).** Des réfugiés afghans se massent au poste-frontière de Chaman, à 150 kilomètres de Quetta, au Baloutchistan, dimanche 21 octobre, dans l'espoir de pouvoir passer en territoire pakistanais. Malgré la fermeture officielle de la frontière, plus de 5 000 personnes ont réussi à passer chaque jour, depuis trois jours, à cet endroit. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés affirme, pour sa part, que 10 000 autres personnes attendraient sans secours du côté afghan de la frontière.

En Afghanistan, les scénarios politiques de l'après-talibans tournent au casse-tête ethnique

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Hommes d'affaires, narcotrafiants, professeurs, ils reviennent tous vers leur pays d'origine. Attirés par le pouvoir à prendre en Afghanistan, ils arrivent d'Amérique, d'Europe, des Etats du Golfe, puis attendent leur heure au Pakistan. Ils ont en commun d'être Pachtones, l'ethnie la plus importante d'Afghanistan. Ils savent que les membres de leur ethnie pourront jouer un rôle important dans tout futur gouvernement qui remplacerait celui des talibans (eux aussi majoritairement Pachtones) à Kaboul. Mais ce gouvernement est loin de prendre forme. Alors que la campagne militaire américaine entre dans sa troisième semaine, le volet politique qui doit l'accompagner marque le pas.

Parrain des talibans, le Pakistan a aussi une importante minorité pachtone (21 millions de personnes) concentrée à sa frontière avec l'Afghanistan. Et Islamabad s'active pour s'assurer des soutiens dans tout futur gouvernement à Kaboul. Après avoir démenti en début de semaine avoir eu des entretiens avec le ministre taliban des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, les autorités pakistanaises ont reconnu, samedi 20 octobre, avoir discuté avec le ministre taliban des frontières et des tribus, le maulawi Jalaluddin Haqqani.

Ce dernier entretien a porté sur « la faisabilité, l'avenir et les chances d'un gouvernement largement représentatif », a affirmé le porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères, Riaz Mohammad Khan. De nombreux Afghans se trouvent au Pakistan et se rencontrent. L'intérêt du Pakistan, en tant que voisin, est de connaître leur opinion, leur évaluation de la situation et en particulier de savoir à combien ils estiment les chances d'émergence d'un gouvernement largement représentatif.

Grand commandant moudjahidin lors du djihad contre l'Union soviétique, Jalaluddin Haqqani avait alors été reçu à la Maison Blanche par le président Ronald Reagan. Il commande aujourd'hui toute la région stratégique de Khost, à la frontière du Pakistan, qui inclut les provinces orientales de l'Afghanistan.

M. Haqqani va regagner l'Afgha-

nistan, comme M. Mutawakil l'avait fait après son escale pakistanaise. Pour le Pakistan au moins, il pourrait être un représentant « modéré » des talibans, susceptible de faire partie d'un nouveau gouvernement.

Evocué par le président pakistanais, Pervez Moucharrarf, la présence de « talibans modérés » dans un futur gouvernement d'Afghanistan avait été acceptée, à Islamabad, par le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell. « Le terme taliban définit le régime actuel. Mais il définit aussi un groupe d'individus ou de gens, avait commenté M. Powell. Si vous

« Tout le monde est à la recherche de listes de commandants pachtones, de chefs de tribus, pour placer ses hommes dans le futur »

vous débarrassez de ce régime, il y aura encore des gens qui peuvent trouver que les enseignements et croyances de ce mouvement [taliban] sont suffisamment importants pour qu'ils désirent participer au développement d'un nouvel Afghanistan. »

Il semble toutefois que M. Powell ne soit pas en accord total, sur ce point, avec son collègue de la défense, Donald Rumsfeld, qui a exclu toute participation des talibans à un prochain gouvernement. Une telle composition gouvernementale a été rejetée aussi par l'Iran et la Russie, deux acteurs importants et traditionnels des grandes manœuvres politiques en Afghanistan.

Pour le Pakistan toutefois, l'enjeu est de taille. Si la nécessité d'une présence des Pachtones dans toute direction afghane est reconnue par la communauté internationale, des divergences subsistent sur leur personnalité et sur

l'importance qui doit leur être donnée. « Contrairement à la solution envisagée de partage équitable entre les Pachtones et l'Alliance du Nord, le Pakistan souhaiterait un tiers de représentation pour les talibans modérés, un tiers pour les tribus pachtones et un tiers pour les minorités ethniques de l'Alliance du Nord », relève un observateur qui suit de près les tractations en cours.

Représentant inhérent des Pachtones, l'ancien roi d'Afghanistan, Zahir Chah, réfugié en Italie, semble accepté par toutes les parties. Mais une certaine confusion domine sur le rôle qu'il pourrait exercer et l'ancien souverain ne paraît pas, à 87 ans, très déterminé à se battre pour s'imposer.

Le choix de Pachtones relève donc pour l'instant d'une dynamique qui n'a pas grand-chose à voir avec l'intérêt de l'Afghanistan. « Tout le monde est à la recherche de listes de commandants pachtones, de chefs de tribus, pour placer ses hommes dans le futur », commente ce même observateur qui précise qu'aucune coordination n'existe entre les pays engagés dans cette recherche éperdue de prétendants pachtones.

La quête des futures élites pachtones fait en tout cas l'affaire de nombreux revenants, prêts à se vendre au plus offrant. Car l'argent coule à flots pour tout commandant qui se targue de lever des hommes contre les talibans. Tout est question d'opportunité : nombre de Pachtones hésitent encore à lâcher des talibans qui résistent certainement beaucoup mieux que les stratèges américains ne l'avaient prévu.

Le problème ne se limite toutefois pas aux Pachtones : la situation n'est pas plus claire au sein de l'Alliance du Nord, coalition de minorités ethniques (Tadjiks, Ouzbeks, Hazaras, notamment) opposée aux talibans. « Cette coalition n'est alliée que de nom et les contradictions existent y compris au sein des divers partis qui la constituent », commente un diplomate.

Sans entrer dans le détail des ambitions personnelles, il est déjà évident qu'aucune de ces minorités n'a de chef incontesté. Les Tadjiks hésitent entre l'ancien président Burhanuddin Rabbani, qui aimerait bien retrouver son pouvoir, l'ancien gouverneur d'Hérat, Ismaïl Khan, dont les troupes sont engagées dans la province de Ghor, le remplaçant du commandant Ahmed Chah Massoud, le général Mohammed Faim, dont le passé communiste est critiqué.

Les Ouzbeks ont à leur tête deux chefs irréconciliables : l'ancien général communiste Rachid Dostom et le général Abdul Malik, dont la trahison, en 1997, avait provoqué le départ du général Dostom de Mazar-e-Charif et son exil en Turquie. Les Hazaras ont aussi leurs rivaux, qu'il s'agisse du chef du Hezb-i-Wahdat, Karim Khalili, ou de l'autre dirigeant chiite, Mohammed Mohaqiq.

Les noms de tous ces chefs rappel-

lent enfin de sanglants souvenirs aux Afghans. Leur passage au pouvoir à Kaboul entre 1992 et 1996 a laissé de telles traces que les talibans font encore, par comparaison, figure de sauveurs. Cela explique les réticences de Colin Powell qui, dimanche encore, a affirmé : « Je ne pense pas qu'ils [les membres de l'Alliance du Nord] soient en position d'être la figure dominante, en ce moment, même s'ils doivent avoir une part importante dans le gouvernement post-talibans. »

Françoise Chipaux

Quelles « fatwas » pour les soldats américains musulmans ?

SI LOIN ET SI PROCHE de la guerre qui se poursuit en Afghanistan, Al-Jazira, la chaîne d'information en continu basée à Doha (Qatar), est devenue elle-même un



VU SUR AL-JAZIRA

des terrains minés du conflit. « Vous avez eu au téléphone mon directeur pour qu'il ne diffuse pas, du moins pas sans les avoir visionnées auparavant, les vidéos d'Al-Qaïda ; dans le monde arabe, cela a été jugé comme un acte de censure... »

A la question que tous les téléspectateurs d'Al-Jazira attendaient de l'entretien avec Condoleezza Rice, diffusé intégralement dans la nuit de jeudi 18 octobre, la conseillère du président George Bush pour la sécurité nationale avait bien préparé sa réponse : « Ma discussion avec votre directeur a été enrichissante ; j'ai pu mesurer le degré de responsabilité d'Al-Jazira. » Condoleezza Rice, dans un sourire complice, a ajouté : « Je crois savoir que d'autres collègues à moi ont décidé de répondre à vos demandes d'interview, et moi-même je serai heureuse de revenir, si vous m'invitez. »

Depuis, les officiels américains s'expriment de manière continue, Al-Jazira s'offrant même les services du consultant militaire de sa consœur américaine ABC. Parallèlement, les vidéos d'Oussama Ben Laden n'arrivent plus – « comme par hasard », persiflent déjà les téléspectateurs – au bureau du correspondant à Kaboul.

Autre objet de fixation ce week-end : les soldats américains de confession musulmane. Peuvent-ils ou pas « tuer en toute impunité leurs frères afghans ? ». Pour mieux souligner qu'ils ne se livrent pas en Afghanistan à « une guerre contre l'islam », les officiels américains ont maintes fois rappelé la loyauté des citoyens américains musulmans, « dont certains sont même engagés dans l'armée » (Le Monde du 16 octobre). Samedi 20 octobre, en

direct de Washington, le débat tournait autour de la question des « *GI's muslims* ».

Le président du conseil théologique de l'Amérique du Nord a précisé que, comme pour la guerre du Golfe, il avait reçu des « fatwas qui autorisent » et des « fatwas qui interdisent ». Précisant qu'il avait demandé l'avis éclairé du cheikh Al-Kardaoui d'Egypte, le Dr Taha Jaber Al-Allouani a finalement décidé que « le soldat, en cas de légitime défense, doit pouvoir se défendre » mais que s'il veut « rester en deuxième ligne en invoquant la clause de conscience reconnue par la Constitution américaine, c'est son droit ».

Moins consensuel, Ziyad Al-Asli, président de la Ligue arabo-américaine contre les discriminations, a rappelé qu'aussi « complexe » soit-elle, la situation exige un discours sans ambiguïté : « Feu vert pour les soldats américains qui ne font que répondre à une déclaration de guerre perpétrée contre eux à l'intérieur même du pays. Mais à la seule condition que la guerre ne touche pas les civils et que le conflit ne s'étende pas aux autres pays arabes ou musulmans. »

L'animateur du débat, Hafah Merazi, tente en vain de mettre à mal son interlocuteur : « Donc, vous avez déjà jugé coupables les talibans et Al-Qaïda. Etes-vous sûr qu'ils sont les auteurs des attentats ? » « Oui. Nous en avons la certitude. » Dimanche, dans l'émission « La Charia et la vie », le rusé cheikh Youssef Al-Kardaoui s'était fait remplacer par le prédicateur égyptien Med Ibrahim Hassan. Le débat continuait. Le pauvre prédicateur a tout fait pour ramener le débat à « la solidarité envers nos frères afghans », mais, même sur ce terrain, l'animateur l'attendait : « Mais cheikh, ramasser de l'argent, c'est facile, mais à qui le redistribuer, selon vous ? Aux talibans ? A l'Alliance du Nord ? Aux réfugiés ? » Las, l'imam a fini par lâcher : « Les réfugiés, on sait qu'ils en ont vraiment besoin, et au moins cela ne posera de problème pour personne. »

Tewfik Hakem

HUBERT MARTIN
JOUR DU PASSAGE À L'EURO : 8 NOV. 2001
POUR VOUS, C'EST QUAND L'EURO ?

ÉVITEZ LA BOUSCULADE APRÈS LE 1^{ER} JANVIER 2002.
ÉCHANGEZ DÈS MAINTENANT VOS LIQUIDITÉS EN TRAVELERS CHEQUES AMERICAN EXPRESS® EN EUROS.

PLUS SÛRS QUE DES ESPÈCES - EN CAS DE Perte OU DE VOL, REMPLACÉS GÉNÉRALEMENT SOUS 24 HEURES.*

CHEQUES DE VOYAGE EN EUROS DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI !
www.americexpress.fr

Vladimir Poutine juge la riposte américaine « appropriée » à la menace

Le sommet de l'APEC à Shanghai n'a pas donné un blanc-seing à l'intervention des Etats-Unis en Afghanistan, mais il a permis aux présidents russe et américain d'afficher un accord sans retenue en matière de coopération antiterroriste

SHANGHAI

de notre envoyé spécial

Les résultats sont mitigés. Derrière l'union sacrée contre le terrorisme, George Bush n'aura pas réussi à obtenir du sommet de l'APEC (forum de coopération de l'Asie-Pacifique) une caution expresse de l'intervention américaine en Afghanistan. Certes, une déclaration finale « condamnée », selon la formulation adoptée dimanche 21 octobre, « sans équivoque » et « dans les termes les plus vifs » les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

Dans ce texte, les vingt pays de l'Asie-Pacifique représentés à Shanghai – en l'absence de Taiwan, qui a boycotté le sommet pour des raisons de mauvais traitement protocolaire – considèrent que le terrorisme « dans toutes ses formes, où qu'il soit perpétré (...) et par qui que ce soit » représente « une profonde menace pour la paix, la prospérité et la sécurité des peuples de toute religion et de toute nation ».

La déclaration propose quelques mesures pour y remédier. Au plan technique, elle cite notamment la lutte contre le financement du terrorisme, la mise sur pied d'un circuit électronique douanier ou le renforcement de la sécurité dans les ports et aéro-

ports. Au plan politique, le texte invite les Nations unies « à jouer un rôle majeur ».

Mais cette référence à l'ONU, qui signale la « patte » de la Russie et surtout de la Chine, contraste singulièrement avec l'absence de toute mention des opérations américaines en cours en Afghanistan. En dépit des efforts déployés en coulisses par les Américains afin d'arracher un blanc-seing pour leur campagne « Liberté immuable », les dirigeants de l'APEC ont préféré ménager les sensibilités des Etats asiatiques à majorité musulmane, tels l'Indonésie et la Malaisie, qui sont ouvertement hostiles aux frappes américaines en Afghanistan. Le souci de consensus l'aura emporté.

« ACTE D'AMITIÉ »

George Bush a eu toutefois plus de succès avec Vladimir Poutine. Samedi, le président russe avait semblé se démarquer implicitement de l'option choisie par les Américains en appelant – au côté du président chinois Jiang Zemin – à passer « au plus vite » de la phase militaire à celle d'un règlement politique. Dimanche, à l'issue d'une rencontre avec M. Bush – la troisième en cinq mois entre les deux hommes –, le ton avait

quelque peu changé. Lors d'une conférence de presse conjointe, M. Poutine a apporté sa caution au chef de la Maison Blanche : « Je pense que sa riposte est mesurée et appropriée à la menace que doivent affronter les Etats-Unis. »

Surtout, M. Poutine ne conseille pas aux Américains de s'arrê-

d'élèves Vladimir Poutine. Celui-ci a « compris la magnitude de la menace terroriste » s'est félicité le président américain, en avouant avoir immensément apprécié que M. Poutine fût « le premier [chef d'Etat étranger] à appeler », le 11 septembre. « Il a appelé comme un ami le fait en période de difficul-

défiance mutuelle. » Aujourd'hui, a enchaîné le président américain, « il sait que je ne vois pas la Russie comme un ennemi et que nous ne sommes pas une menace pour la Russie ». Depuis le 11 septembre, « les défis et les buts que nous partageons fournissent l'occasion de repenser et de renouveler une relation plus large », a continué M. Bush. Nous cherchons des voies pour former des alliances et trouver des terrains d'entente ».

LE TRAITÉ ABM

Des différences persistent toutefois, en particulier sur le traité ABM limitant le déploiement des armes antimissiles. M. Bush a réitéré sa volonté d'en sortir. « Les événements du 11 septembre montrent plus que jamais que le traité ABM datant de la Guerre froide nous empêche de protéger notre peuple et qu'il est donc dépassé et, je crois, dangereux. » Un avis que ne partage pas M. Poutine. « Le traité ABM est un élément important de la stabilité internationale, a-t-il expliqué en répétant la position traditionnelle de la Russie. Il est toujours difficile pour moi de croire que des terroristes puissent s'emparer de missiles intercontinentaux et les lancer. »

Les deux chefs d'Etat ont fait néanmoins état de « progrès »

Nouveau coup de froid entre Pékin et Taïwan

L'incident protocolaire qui a conduit la délégation taïwanaise à claquer la porte au sommet de l'APEC, à Shanghai, vient de jeter un nouveau coup de froid dans le détroit de Formose. Les conséquences risquent de s'en faire sentir à l'occasion du scrutin législatif sur l'île en décembre. Selon le quotidien *Taipei Times*, le spectacle d'une Chine humiliant Taïwan en refusant d'inviter le chef désigné de la délégation insulaire devrait doper les chances du Parti démocrate progressiste (DPP, indépendantiste) dont est issu le président Chen Shui-bian.

Cet incident survient alors qu'une partie de la classe politique et les milieux d'affaires – ceux ayant investi sur le continent – militent pour que le gouvernement de Taïpeh se montre plus accommodant à l'égard des exigences réunificationnistes de Pékin. – (Corresp.)

ter en cours de route. « Si on démarre cette lutte, il faut la terminer. Sinon, les terroristes pourraient avoir l'impression qu'ils sont invulnérables. Et dans ce cas, leur action sera plus dangereuse, plus insolente et aboutira à des conséquences pires encore. »

Un tel soutien a comblé George Bush, qui n'a cessé de couvrir

te », a ajouté M. Bush, qui sait aussi gré à M. Poutine d'avoir facilité la tâche de l'armée américaine en ne plaçant pas les troupes russes en état d'alerte afin d'éviter « la confusion ».

« Nous nous souviendrons de cet acte d'amitié », a dit encore M. Bush. C'est une attitude différente d'un passé marqué par la

Washington ménage les majorités musulmanes d'Indonésie et de Malaisie

La priorité américaine est de dénouer les liens entre Al-Qaida et les groupes terroristes d'Asie du Sud-Est

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Pour calmer les « sensibilités » de deux Etats à majorité musulmane, l'Indonésie et la Malaisie, la déclaration contre le terrorisme, adoptée par le sommet de l'APEC dimanche 21 octobre, ne mentionne ni l'intervention militaire américaine en Afghanistan ni l'assassinat de Ben Laden ou son réseau Al-Qaida. Washington a dû prendre en compte la stabilité de régimes qui pâtissent non seulement des effets des attentats du 11 septembre mais aussi de la récession mondiale, alors qu'ils ne se sont pas encore remis de la crise financière asiatique de 1997.

En évoquant des raisons humanitaires et en partie pour ne pas laisser le champ libre à une opposition parlementaire islamiste, Kuala Lumpur a condamné les frappes contre l'Afghanistan, laissant entendre que la méthode américaine est la mauvaise.

La présidente indonésienne, de son côté, avait jugé les attaques « inacceptables », traduisant le sentiment de l'immense majorité de ses compatriotes, qui ont de sérieuses raisons d'abhorrer le terrorisme, tout en s'inquiétant du remue-ménage en Afghanistan et du sort peu enviable fait à ses populations. Megawati Sukarnoputri en a profité pour calmer l'agitation de petits groupes extrémistes et l'ébauche de manœuvres de leurs mentors,

qui lorgnent sa succession. En évitant de condamner plus franchement les attaques américaines, elle a aussi préservé l'aide étrangère sans laquelle l'Indonésie se retrouverait vite la tête sous l'eau.

Les musulmans sont minoritaires aux Philippines (12 % de 75 millions d'habitants en grande majorité chrétiens), mais, dans le sud de l'archipel dont ils sont originaires,

La cible la plus évidente est Abu Sayyaf, des bandes d'islamistes armés philippins reconvertis dans la prise d'otages contre rançon

ils s'insurgent régulièrement. La présidente Gloria Macapagal Arroyo n'en a pas moins pris le risque de monter rapidement au créneau, offrant même d'envoyer des soldats sur le théâtre d'opérations après avoir autorisé les forces américaines à utiliser, pour leur ravitaillement, le complexe aéroportuaire de la baie de Subic et de Clark, dont elles avaient été chassées au début des années 1990.

Quant aux Thaïlandais, dont la population islamisée représente 5 % du total, ils ont réagi avec leur traditionnelle prudence, laissant discrètement les appareils de l'armée de l'air américaine transiter par U-Tapao, ancienne base d'appui de la guerre du Vietnam.

L'un des objectifs américains, dans la région, est de défaire les nœuds supposés entre Al-Qaida et les terroristes locaux. La cible la plus évidente est Abu Sayyaf, des petites bandes d'islamistes armés philippins reconvertis dans la prise d'otages contre rançon. Ils ont perçu une aide d'Al-Qaida voilà une demi-douzaine d'années et en reçoivent peut-être encore. Pour combattre Abu Sayyaf, qui ne compte au mieux que quelques centaines de partisans aguerris et regroupés dans les petites îles méridionales de Basilan et de Jolo, Washington a dépêché des « consultants » militaires désarmés, dont les premiers sont déjà à l'œuvre à Zamboanga, un port qui abrite le commandement militaire du sud des Philippines. Entraînement, équipement et renseignement sont à l'ordre du jour de la reprise d'une coopération militaire entre les deux Etats.

Mais l'enthousiasme affiché par M^{me} Arroyo devra sans doute, avec le temps, être tempéré par la réalité. Manille a conclu, voilà deux mois, un cessez-le-feu avec le Front moro islamique de libération

(FMIL), qui revendique quinze mille combattants à Mindanao, la grande île méridionale. La négociation d'un règlement du conflit avec ce Front, beaucoup plus influent qu'Abu Sayyaf, s'est ouverte le 18 octobre à Kuala Lumpur. Or les dirigeants du FMIL ont réclamé que les Américains ne se mêlent pas de l'affaire Abu Sayyaf, afin d'éviter de creuser davantage le fossé entre musulmans et chrétiens. En dépit de son antipathie avouée à l'égard d'Abu Sayyaf, le FMIL ne veut pas de militaires américains dans le coin et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles le vice-président Teofisto Guingona, qui est aussi le chef de la diplomatie philippine, a déclaré à Shanghai jeudi que, « s'il y a une escalade de la guerre, nous allons tous souffrir du conflit ».

Tout en ayant placé sous les verrous, en l'espace de deux mois, quinze islamistes soupçonnés d'appartenir à un réseau terroriste, la Malaisie nie catégoriquement être un « centre de terrorisme » et coopère « étroitement » avec les Etats-Unis, a réitéré à Shanghai son ministre des affaires étrangères, Syed Hamid Albar. En Indonésie, les *Laskar Jihad* ou « combattants de la guerre sainte », mouvement islamiste aux troupes les plus importantes, se sont montrés assez discrets depuis le 8 octobre et ont nié tout lien avec Al-Qaida : ils affirment se contenter de mener leur « guerre sainte » contre les chrétiens de l'archipel des Moluques et de Poso, dans le centre des Célèbes.

Dans l'extension de sa guerre contre le terrorisme, George Bush se retrouve donc en terrain miné en Asie du Sud-Est, où le poids de la présence d'Al-Qaida reste affaire d'appréciation. A l'exception peut-être de celui des Philippines, les gouvernements rejettent les opérations « couvertes » ou « ouvertes » évoquées par les Américains dans une région qui demeure le troisième partenaire commercial des Etats-Unis et où, encore l'an dernier, les investissements américains ont été de six fois supérieurs à ceux effectués en Chine. Washington envisage notamment, pour la fin de l'année, une « enveloppe » de coopération pour aider les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à se relever de la crise. Les modalités et le fort montant de cette aide devraient être précisés lors de visites, en novembre à Washington, de M^{me} Arroyo puis du premier ministre thaïlandais, Thaksin Shinawatra.

Jean-Claude Pomonti

Pour l'armée russe, l'alliance avec les Etats-Unis représente un séisme

MOSCOU

correspondance

Avant le sommet de Shanghai, dimanche 21 octobre, avec son homologue américain, George Bush, le président russe, Vladimir Poutine, avait éprouvé le besoin de s'expliquer devant les militaires. A la veille de son départ, il se rendit au ministère de la défense, fait relativement exceptionnel, afin de rencontrer les plus haut placés d'entre eux. Il a été question de la réforme de l'armée et du démantèlement des bases russes à Cuba et au Vietnam. Mais, selon la presse, la discussion a également porté, au cours d'une réunion à huis clos, sur la politique de la Russie à l'égard des Etats-Unis.

Depuis le 24 septembre, depuis que leur président a annoncé que Moscou et Washington étaient désormais alliés, l'armée russe vit en silence un tremblement de terre. Echange d'informations entre services spéciaux, occupation américaine d'anciennes bases soviétiques en Asie centrale, soutien aux frappes américano-britanniques en Afghanistan, retrait des bases installées dans les pays amis... Le monde tourne à l'envers pour les militaires, élevés dans le culte de la puissance de l'empire soviétique et son corollaire, le combat contre l'expansionnisme américain.

En prenant ce virage, Vladimir Poutine est allé à l'encontre de son entourage. Trois jours après le 11 septembre, le ministre de la défense, Sergueï Ivanov, excluait le déploiement de troupes de l'OTAN en Asie centrale. « Je ne vois aucun fondement, même hypothétique, à la possibilité d'un déploiement de l'OTAN sur le territoire d'Etats d'Asie centrale », disait cet ami proche du président, issu comme lui du FSB (ex-KGB). Les Américains sont maintenant en Ouzbékistan, et le ministre de la défense s'abstient de commentaires, comme l'ensemble de la hiérarchie militaire.

Seules quelques voix se font entendre, qui ne sont plus de la hiérarchie, mais l'ont été, et parlent, selon l'expert militaire Alexander Golts, au nom de la majorité silencieuse. Les attentats du 11 septembre ne résultent-ils pas d'« une provocation planifiée » par les Etats-Unis ? La question se pose, estime le général Léonid Ivachov. La preuve, il en découle « un grand succès politique pour les forces américaines et mondiales qui recherchent la suprématie ». Malheureusement, aujourd'hui, aucun pays ne peut empêcher les Etats-Unis de mettre en œuvre leur politique expansionniste, poursuit-il en substance, dans le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*. Pendant la guerre du Kosovo, ce général était chef du

dans leurs discussions sur le sort du traité ABM. Ils se retrouveront pour un nouveau sommet, les 11 et 12 novembre, à Washington et dans le ranch personnel de M. Bush à Crawford.

Cet arrière-plan de lutte antiterroriste et la nouvelle tournure que prend la relation russo-américaine ont quelque peu occulté le programme initial de la réunion de l'APEC à Shanghai. Pour autant, les travaux se sont achevés dimanche par un appel au lancement d'un nouveau cycle de négociations de l'OMC et la réaffirmation de l'objectif de transformer l'Asie-Pacifique en zone de libre échange, dès 2010 pour les pays développés et en 2020 pour les pays en voie de développement.

Le sommet de Shanghai aura été enfin l'occasion pour la Chine d'une somptueuse mise en scène centrée autour de l'image du président chinois Jiang Zemin recevant la cohorte ébahie des grands de ce monde. Feux d'artifice sur le Bund et gratte-ciel scintillant de toutes les couleurs de la modernité : Shanghai aura pleinement joué son rôle de vitrine d'une Chine émergente, gorgée d'ambition et aspirant plus que jamais au rang de puissance reconnue.

Frédéric Bobin

département de la coopération militaire de l'état-major, et il parlait beaucoup des « bandits de l'OTAN » ou du « terrorisme d'Etat » américain. Aujourd'hui au « placard », il exprime tout haut ce que pensent certains groupes de pression, comme le font les communistes, le député ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, ou le général Andreï Nikolaïev, le président de la commission de la défense à la Douma.

Selon ce dernier, « la non-utilisation de la force militaire est la seule décision juste. Mais c'est un choix provisoire. Tôt ou tard, la Russie devra entrer dans la guerre », affirmait-il dans un entretien publié le 17 octobre dans *Moskovski Komsomolski*. « L'Asie centrale va devenir une source permanente de conflits qui vont naturellement toucher la Russie », expliquait-il. « Des troupes américaines en Asie centrale, cela veut dire pour la Russie du sang, des cadavres et des hôpitaux en Sibérie », a prévenu pour sa part Vladimir Jirinovski. « Les Américains quitteront l'Afghanistan au bout de six mois et ils nous laisseront nous débattre avec cette histoire », a renchéri son adjoint Alexei Mitrofanov. Quant aux communistes, ils viennent d'accuser M. Poutine, par la voix du député Viktor Iloukhine, d'avoir réduit « les ambitions de la Russie à la région de Moscou » après l'annonce du démantèlement de la base russe à Cuba.

VIEUX RÉFLEXES

Vladimir Poutine a pris un risque. Les militaires pourraient sortir de leur réserve au cas où l'opération américano-britannique échoue, si l'Irak est bombardé ou si les relations entre Washington et Téhéran se détériorent. « Tous pensent aux ventes d'armes à l'Iran, estime Alexander Golts, or, un jour ou l'autre, les Etats-Unis vont le pointer du doigt en tant qu'Etat qui soutient les terroristes. »

La classe politique, quant à elle, s'est encore montrée incapable de se défaire de ses vieux réflexes, comme l'ont montré ses réactions dans l'affaire de l'avion abattu par un missile ukrainien ou dans celle des affrontements en Géorgie : au Parlement géorgien réclamant le départ des troupes russes, la Douma a répliqué en se disant « alarmée par l'intensification de la coopération militaire de la Géorgie avec les Etats-Unis et l'OTAN ». Les parlementaires, qui sont – ou qui étaient ? – largement acquis au président, n'ont-ils pas compris qu'ils devaient changer de discours ? Visiblement, M. Poutine est allé trop vite pour eux.

Marie-Pierre Subtil

NEUBAUER

Du 15 au 29 Octobre 2001,
Découvrez la gamme 206 et faites le plein d'émotions.

206 HDI ECO
Motorisation 2.0 HDI 90CV, émettant seulement 120g* de CO₂ par km
Lève-vitres avant à commande électrique
Siège passager avant modulable avec bac de rangement
Verrouillage centralisé des portes et du coffre à distance avec télécommande haute fréquence
*Consommations en l/100 km - Urbaine : 5,8 - Extra-Urbaine : 3,8 - Miste : 4,5.

206 CC
Toit rigide rétractable à commande électrique
ABS et répartiteur électronique de freinage
Motorisation 1.6 l essence 16 V (disponible également avec boîte de vitesses automatique) et 2.0 l essence 16 V
Autoradio RDS mono CD

Venez découvrir les nouvelles 206 X-Line et Quiksilver, et essayer la gamme 206*
*Selon les modèles disponibles à l'essai dans les points de vente Peugeot participant.

ON PEUT ENCORE ETRE EMU A NOTRE EPOQUE.

206  **PEUGEOT**

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88



ERIKO SUGITARA

■ **SHANGHAÏ.** Vêtus pour l'occasion de vestes traditionnelles chinoises en soie, les présidents russe, américain et chinois ont posé, dimanche, pour la rituelle « photo de famille » lors du Forum de coopération économique Asie-Pacifique. Ce rendez-vous a donné l'occasion à George Bush d'obtenir l'appui de Vladimir Poutine et de Jiang Zemin à sa campagne antiterroriste.

Au Proche-Orient, la lutte contre le terrorisme sert d'alibi pour réprimer les oppositions

IL N'EST jamais trop tôt pour tirer la sonnette d'alarme contre les dérives qui, depuis les attentats anti-américains du 11 septembre, sont commises ou risquent de

ANALYSE

De la Syrie à l'Égypte, les défenseurs des droits de l'homme s'inquiètent

l'être au nom de la lutte qui s'engage au niveau mondial contre le terrorisme. Les organisations de défense des droits de l'homme mettent d'ores et déjà en garde contre le danger de voir ce combat légitime servir de paravent à des abus de pouvoir. « *Les climats d'union sacrée ne sont jamais propices à la défense des droits de l'homme* », rappelle Driss Al-Yazami, secrétaire général de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme, dans la livraison d'octobre de *La Lettre*, publiée par la FIDH. Le titre du dernier rapport (daté du 3 octobre) sur le même sujet d'Amnesty international – « *Le contrecoup : les droits de l'homme sont menacés à travers le monde* » – lui fait écho.

Si ces craintes sont fondées lorsqu'il s'agit de pays démocratiques – qui ne sont pas à l'abri de bouffées de racisme populaire, quels que soient les appels à la tolérance des gouvernements, et dont les législations risquent d'être durcies en matière de droit d'asile et d'accueil des étrangers en particulier –, a fortiori le sont-elles à propos d'États plus ou moins autoritaires. Certains n'ont pas attendu les attentats du 11 septembre pour sévir à l'envi contre des opposants. Sur le thème « on vous l'avait bien dit », ces gouvernements vont trouver dans la lutte contre le terrorisme une justification de leurs politiques répressives passées, surtout lorsqu'il s'agissait de réduire au silence des opposants qui, d'une manière ou d'une autre, se réclamaient de l'intégrisme islamiste. Dans ces pays, la lutte qui s'engage à l'échelle internationale contre le terrorisme aura désormais bon dos comme l'eut, en d'autres temps, la lutte contre le communisme.

TRIBUNAL MILITAIRE

Au Proche-Orient, ce ne sont pas les exemples qui manquent. Tel homme politique arabe faisait remarquer qu'après tout, la Syrie n'a peut-être pas eu tort de sévir comme elle l'a fait en 1982 contre « ses » islamistes. Ces derniers n'avaient certes guère fait dans la nuance, n'hésitant pas à massacrer des cadres du parti Baas, du gouvernement, de l'armée et des forces de sécurité alaouites. Mais la riposte du pouvoir fut impitoyable : une ville entière, Hama, bastion de la Confrérie des frères musulmans, fut quasi détruite par les bombardements, le nombre de morts étant chiffré, selon les sources, entre cinq et vingt mille.

Depuis des années, l'Égypte fait fi des appels au respect des droits de l'homme et des règles élémentaires de justice surtout – mais pas seulement – lorsqu'il s'agit de réprimer les islamistes. Depuis le 11 septembre, plusieurs islamistes ou présumés tels ont été arrêtés et

plus de douze mille croupissent déjà en prison sans jugement, souligne Hafez Abou Saada, vice-président de la FIDH et secrétaire général de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme. Depuis 1992, ajoute-t-il, 98 islamistes ont été condamnés à la peine de mort et tous ceux qui n'avaient pas été jugés par contumace ont été exécutés. Et, alors que depuis décembre 1999, plus aucun islamiste n'avait été traduit devant un tribunal militaire, 253 intégristes, qui croupissaient en prison sans jugement depuis 1994, viennent de l'être inopinément (*Le Monde* du 18 octobre).

Les autorités, estime M. Abou Saada, considèrent que l'occasion leur est aujourd'hui offerte de régler une fois pour toutes le problème des détenus islamistes, en les faisant condamner à tour de bras à des peines très sévères, dont la peine capitale. Le gouvernement va pouvoir ainsi les maintenir en prison en toute légalité. Il prévoit par ailleurs que la discussion, prévue prochainement, d'une nouvelle loi sur les associations mettra principalement l'accent sur l'article interdisant les financements étrangers ; l'argument a déjà servi ces dernières années pour chercher noise aux organisations de défense des droits de l'homme et aux travailleurs humanitaires, même lorsque les aides provenaient d'organisations occidentales des plus respectables. Or le « *droit au financement* » est garanti par l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies.

RESTRICTIONS AUX LIBERTÉS

Depuis le 11 septembre, des arrestations d'islamistes ont été signalées au Yémen, indique-t-on à la FIDH. En Arabie saoudite, des centaines de personnes auraient été arrêtées, selon l'opposition, mais l'Arabie saoudite étant un pays fermé, il n'est pas possible de vérifier cette information de source indépendante. Et en Israël, lorsque, rappelle Amnesty, quatorze Palestiniens, dont une adolescente de 14 ans, ont été tués par l'armée israélienne à la mi-septembre, le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, ne s'est pas privé de déclarer : « *C'est un fait que nous avons tué quatorze Palestiniens (...) et le monde est demeuré totalement silencieux. C'est un désastre pour [le président palestinien Yasser] Arafat.* » Quant à ce dernier, il s'est vu féliciter par Israël et les États-Unis, lorsque, près d'un mois après les attentats, il a fait réprimer par des tirs à balles réelles (deux morts) une manifestation d'islamistes dans la bande de Gaza.

Il est difficile à l'heure actuelle de faire le tri entre les abus qui sont imputables au climat actuel et les excès et restrictions aux libertés qui auraient été imposés ici ou là en tout état de cause. La Jordanie, par exemple, vient d'adopter un amendement au code pénal extrêmement restrictif destiné à punir toute information « *diffamatoire, fautive, nuisant à l'unité nationale et à la réputation de l'Etat, incitant à des crimes, des grèves, à des réunions illégales ou troublant l'ordre public* ». Pour

Reporters sans frontières, il ne fait pas de doute que la lutte contre le terrorisme a servi de paravent à l'adoption de cette loi. D'autres pays risquent d'adopter des mesures du même genre.

Mouna Naïm

Les Américains sont accusés d'avoir largué des bombes contenant des mines antipersonnel

Le ministère de la défense n'a pas répondu aux accusations du « New York Times »

LE MOUVEMENT international ICBL (campagne internationale pour interdire les mines), auquel ont adhéré cinq ONG parmi lesquelles Human Rights Watch et Handicap international, a demandé au Pentagone s'il est exact, comme l'a révélé récemment le *New York Times*, que des avions américains ont largué des bombes d'un type nouveau qui dispersent au sol des sous-munitions composées de mines antipersonnel et antivéhicules. A ce jour, le ministère américain de la défense n'a pas encore répondu.

Selon le quotidien américain, des bombardiers B-52 et B-1 ont largué sur l'Afghanistan des armements comprenant des sous-munitions GBU-87 et GBU-89, qui relèvent de la famille des bombes dites à fragmentation. Ces sous-munitions sont larguées en grappes, sans nécessairement avoir une grande précision d'impact à l'arrivée, et elles n'explosent pas toutes, sur le moment, en touchant le sol. Dès lors, de telles sous-munitions ont les mêmes effets que des mines antipersonnel et antivéhicules : elles peuvent exploser quand, par inadvertance, on marche ou on roule dessus.

Un traité international d'interdiction des mines antipersonnel a été

conclu en 1997 à Ottawa. A ce jour, cent quarante-deux pays l'ont signé à l'exception, entre autres, des États-Unis, qui ont annoncé – du temps de Bill Clinton – leur intention de le faire en 2006, quand leurs armées disposeront d'un système capable de les protéger en mission à l'étranger. Le traité est entré officiellement en vigueur en mars 1999. Après son élection, George W. Bush n'a pas précisé quelle serait sa décision.

LE TRAITÉ D'OTTAWA

Si l'emploi de mines antipersonnel libérées par les bombes GBU-87 et GBU-89 en Afghanistan était avéré, certains des alliés des États-Unis devraient être questionnés sur leur attitude par le mouvement ICBL. En effet, l'article premier du traité d'Ottawa fait obligation aux États signataires de ne pas prêter assistance, de quelque façon que ce soit, à un pays qui utilise des mines antipersonnel. Or la France et le Royaume-Uni, qui coopèrent avec les États-Unis en Afghanistan, ont signé et ratifié le traité sans, pour l'instant, se prononcer sur le sujet dès lors que, officiellement, Washington n'a ni confirmé ni démenti les informations publiées par le *New York Times* et reprises par les ONG.

L'Afghanistan est l'un des pays au monde les plus gravement pollués par les mines antipersonnel. Selon Handicap international, qui a commencé ses actions de déminage en 1985, on recenserait entre 5 et 7 millions de mines et d'engins non explosés pour une population d'environ 20 millions d'Afghans. En 2000, on a enregistré une moyenne mensuelle de 88 accidents du fait de ces mines et on a marqué près de 186 km² de zones infestées.

Seules deux des vingt-neuf provinces afghanes sont considérées comme déminées après plus d'une dizaine d'années de travail intensif de dépollution. Après le 11 septembre, toutes ces actions de déminage ont cessé et la majorité du personnel spécialisé a été ramené au Pakistan.

Cependant, quatre démineurs restés sur place ont trouvé la mort, le 9 octobre, dans des bombardements américains à proximité de Kaboul. Depuis la mi-octobre, des groupes armés talibans, notamment dans la région de Mazar-e-Charif, ont agressé, puis dépillé de leur matériel des démineurs d'une association d'origine afghane contre les mines.

Jacques Isnard



Aider chacun à retrouver le goût de la vie et de ses moments inoubliables.

Grâce à nos 12000 chercheurs et au 1^{er} budget mondial de recherche médicale et pharmaceutique, nous découvrons, développons et produisons des médicaments qui permettent chaque jour de traiter avec succès des millions d'hommes et de femmes souffrant de maladies du système nerveux central, telles que la dépression ou la maladie d'Alzheimer.



LA VIE, NOUS Y CONSACRONS NOTRE VIE

Un nouveau cas d'anthrax a été diagnostiqué à Washington

Touché par la forme respiratoire de la maladie, un employé des postes est dans un état grave. Il travaillait dans un bureau où est centralisé l'ensemble du courrier adressé au Sénat et à la Chambre des représentants

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

La crainte d'une extension de la maladie du charbon a monté d'un cran, pendant le week-end, dans la capitale fédérale Washington. Des mauvaises nouvelles sont en effet arrivées, qui accréditent l'idée que l'anthrax est là, aux portes du Capitole, autant dire du pouvoir, et que l'alerte lancée lundi dernier par le sénateur Tom Daschle, destinataire d'une lettre contaminée par le bacille, était justifiée. La maladie, sous sa forme respiratoire, a été diagnostiquée, dimanche 21 octobre, chez un employé des postes dont l'état est, semble-t-il, très grave.

L'homme qui, depuis le début de la semaine, avait développé des symptômes semblables à ceux de la grippe, s'était rendu vendredi à l'hôpital Inova Fairfax, fiévreux et avec un mal de poitrine. Des antibiotiques lui ont été immédiatement administrés. Les autorités médicales ne pouvaient certifier, dimanche, que le traitement avait été commencé à temps pour lui sauver la vie. Car cette version respiratoire de la maladie, de loin la plus dangereuse, est fatale dans 80 % des cas. Elle est la cause de la mort du photographe, Robert Stephens, le 5 octobre, en Floride, et de l'hospitalisation de son collègue d'American Media, Ernesto Blanco.

Les autorités sanitaires ont aussitôt réagi en procédant à des tests dans les deux centres postaux où a travaillé le malade, et en appelant tous les employés à venir subir des examens de dépistage et se faire remettre, gratuitement, des anti-

biotiques pour dix jours. Près de 2 000 personnes dans le centre de tri postal de Brentwood, à une quinzaine de pâtés de maisons de la colline du Capitole, et 150 autres dans le centre du courrier aérien situé près de l'aéroport de Baltimore sont concernées.

Des files d'employés se sont formées, dès dimanche midi, devant l'hôtel de ville, pour y subir des prélèvements nasaux. Les deux bâtiments concernés étaient temporairement fermés. Est-il possible que cet homme ait été contaminé par la lettre destinée au leader de la majorité démocrate du sénat, Tom Daschle ? Possible, répondaient les enquêteurs.

OPÉRATION DE DÉPISTAGE

Le centre de tri de Brentwood reçoit en effet tout le courrier adressé aux parlementaires avant de le répartir entre les bureaux de la Chambre des représentants et ceux du sénat. Mais on ne peut exclure le passage d'autres lettres infectées par le bacille du charbon. Cette hypothèse est d'autant plus crédible que les enquêteurs ont également annoncé avoir trouvé des spores d'anthrax dans la salle de courrier d'un nouvel édifice de Capitol Hill, appartenant cette fois à la Chambre des représentants. Cette découverte, réalisée à l'occasion d'une vaste opération de dépistage sur l'ensemble des installations du Capitole, s'est faite sur une machine à emballer les plis à destination des bureaux du leader républicain de la Chambre, Dennis Hastert, et du patron de la minorité démocrate, Richard Gephardt.

La distribution du courrier

ayant été interrompue, on ignore s'il existe d'autres lettres contaminées. Les préposés au courrier devaient donc là encore se soumettre à des tests et prendre préventivement des antibiotiques. Des échantillons d'anthrax, trouvés sur la machine, ont été envoyés dans un laboratoire militaire du Maryland, où l'on espère pouvoir faire des comparaisons avec le bacille figurant dans la lettre de

New York Post barrait sa « une » d'un immense « Poltrons ».

C'est le même journal, d'ailleurs, qui annonçait dimanche avoir reçu par la poste une lettre à l'anthrax, similaire à celles reçues à la fois par Tom Daschle et Tom Brokaw de NBC – même écriture, même disposition de l'enveloppe, même cachet de la poste de Trenton dans le New Jersey, et mêmes menaces contre l'Amérique et

nait la piste du New Jersey dans lequel le FBI avait détaché de très nombreux agents chargés de quadriller le parcours d'une postière affectée par la maladie et susceptible d'avoir, lors de sa tournée, collecté le pli contaminé. Était-ce dans une résidence ? Sur le seuil d'un pavillon ? Dans la boîte à lettres d'une société ? Des centaines de personnes de la banlieue « cols bleus » de Trenton ont été interrogées, mais les policiers précisaient que l'examen des différentes boîtes aux lettres prendrait plusieurs jours.

Si beaucoup d'experts, politologues, et chroniqueurs se montrent de plus en plus enclins à lier ce qu'ils qualifient de première offensive bioterroriste aux attaques du 11 septembre, le gouvernement reste en revanche très prudent concernant la source de l'anthrax. Mais il n'exclut rien : ni le réseau d'Oussama Ben Laden, ni la complicité de l'Irak. « Nous savons qu'ils ont travaillé sur ce type d'arme terroriste et nous les avons à l'œil », a déclaré le secrétaire d'Etat, Colin Powell, à CNN.

La qualité et le mode d'expédition de la substance contaminante nécessitent en tout cas une autre préparation que celle « d'une bande de types dans un garage », estimait de son côté le sénateur du Connecticut, Joseph Lieberman, invité de NBC. « Pour moi, il y a un paquet d'argent derrière tout cela, ou alors le soutien d'un Etat, à moins que ce truc n'ait été volé dans un ancien programme soviétique », a-t-il assuré.

Annick Cojean

Neuf cas répartis dans quatre foyers

Après l'annonce, dimanche 21 octobre, d'un nouveau cas de la maladie du charbon aux Etats-Unis, le bilan s'établissait, lundi 22 octobre, à neuf cas de maladie du charbon, dont un mort, détectés dans quatre foyers d'infection à travers les Etats-Unis.

A Boca Raton, en Floride, siège du groupe American Media, deux cas d'anthrax sous sa forme respiratoire ont été diagnostiqués, dont une personne décédée le 5 octobre. A New York, quatre personnes sont malades et ont développé la forme cutanée de la maladie.

A Trenton, dans le New Jersey, deux autres cas de la maladie (forme cutanée) ont été diagnostiqués, touchant deux employés de la poste. Dans la capitale fédérale, Washington, un cas de la maladie du charbon (sous sa forme respiratoire) a été décelé dimanche 21 octobre, chez un postier. Des tests ont en outre indiqué qu'une quarantaine de personnes dans tout le pays ont été exposées aux spores d'anthrax. – (Corresp.)

Tom Daschle. Il faudra pour cela plusieurs jours.

Cette nouvelle découverte paraissait en tout cas justifier, soudain, la décision prise mercredi, par les leaders de la Chambre des représentants de fermer tous les bureaux jusqu'à mardi. Une première dans l'histoire américaine. Une première désoleante, donnant au public un très mauvais exemple de panique, avaient commenté plusieurs éditorialistes, tandis que le

Israël – et postée, comme celle de NBC, le 18 septembre. Voilà qui apportait une nouvelle confirmation de l'origine unique de ces attaques à l'anthrax. Adressée au directeur du journal, sans précision du nom, la lettre n'avait pas été ouverte, et ne fut découverte par le FBI qu'après la révélation de la maladie chez une collaboratrice du service éditorial.

Enfin, beaucoup d'enquêteurs attendaient de savoir ce que don-

« Au moindre mouvement de passager, l'avion fait demi-tour. Entendu ? »

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

On n'était guère en avance en déboulant, samedi 20 octobre, à l'aéroport de La Guardia – le plus proche de New York – pour prendre la navette en direction de Washington. Malgré la reprise progressive du trafic depuis le 4 octobre, l'aéroport est loin de fonctionner à pleine capacité. Le hall était presque désert. L'hôtesse de Delta Airlines semblait même nous attendre. Un rêve de voyageur.

On a posé devant elle un gros sac de voyage et tendu un ticket. « Pièce d'identité ? » L'exigence était inconcevable il y a encore six semaines. On a tendu un passeport français et l'intérêt de la jeune femme s'est soudain accru. Elle a tapé sur son clavier, levant le nez à plusieurs reprises, puis regardant le sac. L'achat d'un billet simple, nous dira-t-on plus tard, fait partie des critères qui éveillent l'attention. « Avez-vous préparé vous-même votre bagage et est-il resté

depuis sous votre surveillance ? » Parfaitement. « Acceptez-vous que nous procédions à sa fouille intégrale ? » Avions-nous le choix ?

Elle a appelé, en espagnol, un employé qui a hissé le sac sur une table contiguë au comptoir. Et après avoir enfilé des gants en plastique beige, tous deux ont entrepris de vider intégralement le bagage, dépliant, tâtant, pressant consciencieusement tous ses éléments. Julio voulut vérifier la texture d'une petite crème de jour contenue dans la trousse de toilette ; il ouvrit le petit magnétophone ; fit allumer la miniradio ondes courtes et demanda qu'on lui montre le flash de l'appareil photo. La femme, elle, fouillait les poches des vestes, secouait par la reliure livres, carnets et magazines, examinait, un à un, un petit stock de crayons. D'autres voyageurs passaient, amusés, nous a-t-il semblé, par le fatras étalé sur la table. Le sac partit enfin.

Restait à passer sous le portique à

rayons X et à placer ordinateur portable, veste et sac à dos sur le tapis du détecteur de métaux.

L'opération, qui impliquait cinq employés, sous les yeux d'un soldat armé de la garde nationale, était lente. Là encore, les objets furent mis à part et deux jeunes femmes, parlant en espagnol, fouillèrent la sacoche de l'ordinateur – qu'il fallut allumer – et puis le sac à dos. Désastre. Des minusculeaux y figuraient. « Vous ne pouvez les garder en cabine. Auriez-vous aimé les mettre dans votre bagage en soute ? »

UN PETIT COUTEAU SUISSE

On a repassé le portique, passeport en main, rejoignant un petit hall où, après quelques minutes d'attente, le sac est arrivé, dans lequel un autre employé a lui-même glissé les ciseaux. Re-portique. Re-scanner. Attente. Des piles de magazines à offrir aux passagers obstruaient le tapis, vérifiés eux aussi. « Sachez qu'une fois les portes de l'avi-

on fermées, il vous sera interdit de vous lever, y compris pour les toilettes. Au moindre mouvement de passager, l'avion fait demi-tour. Entendu ? »

Il était temps pour l'avion de 17 h 30. On a couru à la porte d'embarquement et tendu passeport et carte. « Votre sac, s'il vous plaît ! » Ciel ! Une grosse dame noire, gantée, a repris la fouille : veste, ordinateur, lunettes, carnets... Elle a désigné la petite bouteille d'eau dans le sac : « Buvez, s'il vous plaît ! » On a obtempéré. « Eh ! Pas trop ! » Elle a retiré les capuchons des crayons, feuilleté les magazines, et soudain... honte totale : elle a sorti d'un repli du vieux sac, si souvent en voyage, un petit couteau suisse qui devait s'y loger depuis des temps immémoriaux. Triomphante, elle l'a tendu à un policier : « Confisqué ! » Et puis, avec un sourire ravissant : « Y a-t-il une adresse à laquelle vous aimeriez que nous vous l'expédions ? »

A. C.

Bernard Kouchner lance un appel au « patriotisme thérapeutique »

FACE à la multiplication des alertes à la maladie du charbon et aux achats préventifs de médicaments antibiotiques efficaces contre le germe, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a lancé un appel au « civisme » des Français ainsi qu'au « patriotisme thérapeutique » des médecins. « La situation est sérieuse, même s'il n'y a pas à ce jour de cas avéré de la maladie du charbon en France. Comme vous le savez, la première réponse thérapeutique à cette menace est l'utilisation

des fluoroquinolones, a expliqué M. Kouchner lors d'une rencontre organisée, vendredi 19 octobre, avec les principaux organes de la presse médicale. Nous ne pouvons donc prendre le risque de gaspiller nos stocks de fluoroquinolones (...) par la constitution de réserves individuelles de précaution ou par leur utilisation dans des indications pour lesquelles il existe des alternatives thérapeutiques. »

Le ministre délégué à la santé a demandé aux responsables de ces

journaux de relayer dès le lundi 22 octobre un appel qu'il qualifie de « solennel ». En accord avec les firmes pharmaceutiques, M. Kouchner explique aux praticiens qu'il a fait le choix de parier sur leur « responsabilité », sur leur « professionnalisme » ainsi que sur leur « civisme ».

Dorénavant les prescriptions de ces médicaments ne devront être faites « que dans les cas où les infections ne peuvent être traitées par un autre antibiotique ». « Ainsi sera préservé le bon usage du médicament, souligne le ministre délégué à la santé. Il vous appartiendra bien sûr d'expliquer et de rassurer vos patients sur les raisons de ces choix et d'éviter ainsi tout mouvement de panique chez les patients qui ne se verraient pas prescrire le produit demandé. »

STOCKS D'ANTIBIOTIQUES

Les médicaments antibiotiques visés sont notamment commercialisés en France sous les marques Ciflox, Ofloset et Tavanic par les laboratoires Bayer Pharma et Roussel Diamant. M. Kouchner sera-t-il entendu ? Comme aux Etats-Unis, on observe depuis peu en France une multiplication des demandes de ciprofloxacine (ou Ciflox).

Alors que le fabriquant enregistre, il y a quelques semaines, environ 5 000 achats quotidiens, il

lui faut actuellement faire face chaque jour à près de 76 000 demandes qui émanent à la fois des prescriptions médicales et des commandes de pharmaciens d'officine soucieux de constituer des stocks pour répondre aux futures prescriptions.

Cette situation est d'autant moins compréhensible que rien n'autorise un praticien à répondre favorablement à la demande de patients soucieux de disposer de médicaments antibiotiques qu'ils pourraient prendre à leur convenance dès lors qu'ils supposeraient avoir été exposés au risque. Les recommandations officielles du ministère de la santé, quant au traitement de la maladie du charbon, préconisent l'emploi de différents antibiotiques auxquels le germe *Bacillus anthracis* est habituellement sensible.

Il s'agit, outre la ciprofloxacine (ou Ciflox), l'ofloxacine (Ofloset), et la lévofloxacine (Tavanic), de la doxycycline et de l'amoxicilline, médicaments commercialisés sous de nombreuses marques. Dans tous les cas, le traitement doit être le plus précoce possible – si possible avant même l'apparition des symptômes – et concerner la totalité de la population potentiellement exposée au risque infectieux.

Pour être efficace, ce traitement doit en outre être administré durant huit semaines. Un numéro

vert a été mis à la disposition des médecins souhaitant obtenir des informations complémentaires. Les praticiens peuvent également prendre connaissance de la conduite à tenir face à une personne ayant été mise en contact avec une poudre suspecte en consultant le site du ministère de la santé, ou celui de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **Des forces terrestres britanniques** sont prêtes à être déployées en Afghanistan « à très court terme », mais aucune décision n'a encore été prise, a déclaré, lundi 22 octobre, le ministre britannique de la défense Geoff Hoon. « Nous avons toujours des troupes prêtes à partir à très court terme », a déclaré M. Hoon sur la BBC-radio, en reconnaissant que l'arrivée imminente de l'hiver était un facteur à prendre en considération dans les décisions militaires à venir.

■ **Le ministre britannique des affaires étrangères Jack Straw** a appelé, lundi 22 octobre, la communauté internationale à mettre en œuvre un projet « solide » de reconstruction de l'Afghanistan sous l'égide de l'ONU. Selon le secrétaire au Foreign Office, la coalition internationale doit dès maintenant réfléchir aux moyens de reconstruire ce pays « lorsque les talibans auront été écartés du pouvoir ».

■ **Les régimes au pouvoir en Russie et en Ouzbékistan** ne doivent pas profiter de la guerre en Afghanistan pour écraser leurs opposants respectifs, a déclaré, lundi 22 octobre à Tachkent, le président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le ministre roumain des affaires étrangères, Mircea Geoana. « Ni les Américains, ni les Britanniques, ni les Européens, ni personne n'a dit qu'il fallait mettre à profit cette guerre contre le terrorisme pour accroître la pression contre les opposants au régime », a martelé le président de l'OSCE. « Tous ceux qui veulent exploiter cette situation pour atteindre d'autres objectifs que le combat légitime contre le terrorisme font une très grave erreur », a-t-il estimé.

■ **Le fils, âgé de 10 ans, du chef des talibans, le mollah Omar**, a été tué lors de la première vague des frappes aériennes américaines, le 7 octobre, a affirmé dimanche 21 octobre à la BBC un médecin afghan qui aurait tenté en vain de sauver l'enfant. L'enfant aurait été grièvement blessé à l'abdomen et au fémur lors de bombardements près de Kandahar. Le docteur Abdul Barri, interviewé par la BBC à la frontière avec le Pakistan, a affirmé avoir lui-même tenté pendant plusieurs heures de sauver le garçonnet.

■ **L'ambassade des Etats-Unis et celle de Grande-Bretagne à Sarajevo** ont rouvert après être restées fermées cinq jours à la suite de menaces à leur sécurité. Cette réouverture fait suite à l'annonce de cinq arrestations dimanche par le Premier ministre de Bosnie Zlatko Lagumdžija. « L'arrestation de ces cinq personnes a amélioré la sécurité. En conséquence les ambassades ont été rouvertes », a indiqué à l'AFP un diplomate occidental ayant requis l'anonymat.

■ **Un bombardement américain sur la ville de Tirin Kot**, à une centaine de kilomètres au nord de Kandahar (sud-est de l'Afghanistan) a tué 18 personnes et détruit 30 boutiques, a annoncé lundi un responsable taliban. « Trente boutiques et sept maisons ont été détruites » à Tirin Kot (province d'Uruzgan), a déclaré le directeur de l'agence officielle des talibans, Abdul Hanan Hemat, à l'AFP. Selon M. Hemat, les bombardements sont intervenus dans la nuit. – (AFP.)

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME – PRÉFECTURE DE L'EURE – PRÉFECTURE DU CALVADOS

PROJET « PORT 2000 »

Port autonome du Havre

AVIS

Par arrêté interpréfectoral du 3 octobre 2001 des dispositions complémentaires ont été apportées à l'arrêté du 23 octobre 2000 autorisant le port autonome du Havre – Terre plein de la Barre – BP n° 1413 – 76067 LE HAVRE CEDEX, à faire procéder :

- à la réalisation des installations, ouvrages et travaux prévus dans le cadre du projet d'extension des infrastructures portuaires du Havre, dit « Port 2000 » ;
- à l'immersion des produits de dragage liés à la réalisation du projet dit « Port 2000 ».

Une ampliation de l'arrêté précité du 3 octobre 2001 est déposée à la disposition de tout intéressé, dans les mairies de :

- **département de la Seine-Maritime** : Vatteville-la-Rue, Villequier, Norville, Saint-Maurice d'Ételan, Petitville, Notre-Dame-de-Gravenchon, Lillebonne, Saint-Jean-de-Folleville, Tancarville, La Cerlangue, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville, Oudalle, Rogerville, Gonfreville-l'Orcher, Le Havre, Sainte-Adresse, Octeville-sur-Mer, Cauville, Heuqueville, Harfleur ;
- **département de l'Eure** : Aizier, Vieux-Port, Trouville-la-Haule, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Quillebeuf-sur-Seine, Le-Malais-Vernier, Saint-Samson-de-la-Roque, Conteville, Berville-sur-Mer, Fatouville-Grestain, Fiquetville-Équainville ;
- **département du Calvados** : Ablon, La-Rivière-Saint-Sauveur, Honfleur, Vasouy, Pennedepie, Cricquebeuf, Villerville, Trouville-sur-Mer, Deauville.

MBA d'E.M.LYON*

Portez un nouveau regard sur votre carrière.

04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

EM LYON Graduate
School of Management

E.M.LYON - M.B.A. - Septembre 2001. *Novembre 2001. © Groupe ESC Lyon.

L'ex-franquiste Manuel Fraga facilement réélu en Galice

Pour la quatrième fois consécutive, « Don Manuel » obtient une majorité absolue lors des élections régionales

MADRID

de notre correspondante

Les résultats définitifs ne seront proclamés que mercredi. Mais d'ores et déjà, Manuel Fraga Iribarne, « Don Manuel », qui gouverne pour le Parti populaire (PP) de José María Aznar l'austère et conservatrice Galice depuis 1990, a emporté un quatrième mandat à la majorité absolue (50,9 % des voix et 41 sièges sur 75), lors des élections régionales du 21 octobre. Les nationalistes du Bloc national galicien (BNG) et les socialistes, qui ont opéré une petite remontée, n'arrivent que loin derrière avec 17 députés chacun.

« Le peuple galicien a choisi la stabilité, la tradition et le progrès », a commenté Manuel Fraga, radieux, avec la confiance tranquille de celui qui, tous les quatre ans, se fait réélire sans coup férir. Allégrement passé de la dictature franquiste à la transition puis à la démocratie, il bénéficie d'une longévité politique aussi solide que celle des tours de granit de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Et que personne ne vienne chipoter sur son âge - 79 ans dans un mois - : « Ma santé ? *Cojo nudo!* » répond-il en brandissant un bulletin médical, ce qui, en traduction expurgée, signifie « Je pète le feu ! ».

Galicien expatrié dans son enfance à Cuba, Don Manuel fut, dès ses débuts de secrétaire général de l'Institut hispanique, en 1951, le jeune espoir du franquisme. Cela lui a valu, entre autres, d'être ambassadeur à Londres et ministre de l'information et du tourisme, le temps d'abolir la censure et surtout d'ouvrir l'Espagne au tourisme international avec la chaîne d'hôtels d'Etat, les Paradors.

De cette période franquiste, Manuel Fraga assure qu'il ne

renie rien », lui qui, de toute façon, « ne vit que dans l'instant présent ». Sa mémoire sélective lui permet d'affirmer « n'avoir jamais été de droite, mais avoir inventé le centre ». Ce qui n'est pas complètement faux, car il a créé l'Alliance populaire, l'ancêtre du Parti populaire de centre-droit d'aujourd'hui, ralliant les nostalgiques du franquisme à la démocratie. Enfin s'il fut l'un des pères de la Constitution, les Espagnols n'ont pas oublié qu'après la mort de Franco, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, il fit violemment charger contre des manifestants, en affirmant : « La rue est à moi ! ».

CLIENTÉLISME ET DÉMAGOGIE

Avec son retour en Galice, après avoir dirigé l'opposition contre les différents gouvernements socialistes sans coup férir. Allégrement passé de la dictature franquiste à la transition puis à la démocratie, il bénéficie d'une longévité politique aussi solide que celle des tours de granit de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Et que personne ne vienne chipoter sur son âge - 79 ans dans un mois - : « Ma santé ? *Cojo nudo!* » répond-il en brandissant un bulletin médical, ce qui, en traduction expurgée, signifie « Je pète le feu ! ».

Galicien expatrié dans son enfance à Cuba, Don Manuel fut, dès ses débuts de secrétaire général de l'Institut hispanique, en 1951, le jeune espoir du franquisme. Cela lui a valu, entre autres, d'être ambassadeur à Londres et ministre de l'information et du tourisme, le temps d'abolir la censure et surtout d'ouvrir l'Espagne au tourisme international avec la chaîne d'hôtels d'Etat, les Paradors.

De cette période franquiste, Manuel Fraga assure qu'il ne

Marie-Claude Decamps

Italie : innocenté par la cour de cassation, Silvio Berlusconi demande réparation

ROME (Italie)

de notre correspondante

Silvio Berlusconi demande réparation et veut qu'on lui rende son « honneur sali ». Il l'a fait, dimanche 21 octobre, dans une lettre publiée à la une du quotidien *Corriere della Sera*. Le président du conseil italien a attendu la décision de la cour de cassation de Rome. Celle-ci a confirmé, vendredi, un arrêt de la cour d'appel de Milan, rendu en mai 2000, le lavant des accusations de corruption portées contre lui dès 1994 et concernant la gestion de son groupe Fininvest.

Dans sa lettre, Silvio Berlusconi rappelle « cette attaque des juges qui a changé l'histoire ». Le 22 novembre 1994, alors qu'il présidait à Naples une conférence mon-

corruption. Innocenté, le président du conseil a donc pris la plume : « Monsieur le directeur, le tribunal d'ultime instance a confirmé hier avec la force de la loi ce que j'avais juré sur la tête de mes enfants : Silvio Berlusconi n'a jamais corrompu personne. »

« Le scandale fut énorme » poursuit l'auteur de la lettre : « Cet acte a changé l'histoire de l'Italie », affirme M. Berlusconi, qui rappelle la suite des événements, « la réorganisation politique de la gauche et la défaite électorale de la coalition libérale [qu'il avait] mise sur pied ». En conclusion, Silvio Berlusconi invite la presse à lui « rendre, avec l'espace qui lui est dû, l'honneur sali d'un citoyen et d'un homme politique ». Et il invite « les juges à s'intéresser plus au droit qu'à la politique. »

Depuis son retour à la tête du gouvernement, les accusations contre la magistrature n'ont pas manqué. Tout récemment, le garde des sceaux Roberto Castelli (Ligue du Nord) s'en est pris violemment à « cette poignée, pas plus d'une dizaine de magistrats » sans doute trop indépendants. De fait, le pool de « Mains propres » subit un tir groupé et nourri.

Interrogé par *Le Monde*, le procureur de Milan, Gerardo D'Ambrosio, qui coordonnait en 1994 l'activité du pool « Mains propres », se refuse « à commenter la décision de la cour de cassation ». M. D'Ambrosio estime qu'« il n'y a jamais eu de justice d'urgence », comme l'a dénoncé Silvio Berlusconi. « Si toute l'institution s'était alors jointe à la lutte contre la corruption qui frappe l'Italie comme d'autres pays, les choses iraient beaucoup mieux », ajoute-t-il. Le procureur note l'offensive menée contre son équipe. « Nous avons perdu huit postes de magistrats et nous avons soixante-dix employés en moins », assure-t-il. Et ce, au moment où les magistrats milanais avancent dans une complexe enquête sur des réseaux terroristes liés à Oussama Ben Laden.

Danielle Rouard

Les sociaux-démocrates allemands à la recherche d'une coalition pour gouverner Berlin

Les néocommunistes du PDS ont fortement progressé lors de l'élection régionale du 21 octobre

Avec près de 30 % des suffrages, les sociaux-démocrates du SPD sont arrivés en tête de l'élection régionale anticipée du Land de Berlin,

dimanche 21 octobre. La CDU, éclaboussée par un scandale financier, subit une défaite historique. En deuxième position, les néocommunistes

du PDS progressent fortement. Leur score rend hypothétique l'alliance qu'envisageait le SPD avec les écologistes et les libéraux du FDP.

BERLIN

de notre correspondant

Les sondages avaient annoncé une défaite de la CDU à l'élection régionale du Land de Berlin. Plus qu'une défaite, c'est d'une déroute qu'il faut parler. Avec 23,7 % des suffrages - soit 17 % de moins que lors de l'élection précédente en 1999 -, les électeurs de Berlin ont donné aux chrétiens-démocrates, dimanche 21 octobre, leur plus mauvais score depuis 1948. Emmenés par le maire sortant Klaus Wowereit, les sociaux-démocrates du SPD améliorent, eux, leur performance par rapport au scrutin précédent, passant de 22,4 % des suffrages à 29,7 %. Ils deviennent le premier parti de la capitale allemande.

L'élection anticipée de Berlin est la conséquence de l'éclatement, en mai, de la grande coalition socialo-chrétienne-démocrate qui, depuis 1991, gouvernait la capitale. Eclaboussé par un scandale financier, le maire CDU, Eberhard Diepgen, avait alors été forcé à la démission. Depuis, la ville-Etat de Berlin était gouvernée par une alliance entre

sociaux-démocrates et Verts, avec un soutien sans participation des néocommunistes du PDS.

Ces derniers sont les autres vainqueurs de l'élection de dimanche. Avec 22,6 % des suffrages (17,7 % en 1999), les néocommunistes progressent fortement et sont appelés à jouer un rôle croissant dans la vie politique de la capitale de l'Allemagne réunifiée. Douze ans après la chute du mur et l'opprobre qui entourait alors le Parti communiste, le PDS - dont les cadres sont souvent issus de l'ancien SED d'Allemagne de l'Est - confirme qu'il est une formation profondément enracinée, surtout dans les circonscriptions de l'ancien Berlin-Est, où près de 50 % des électeurs ont voté en sa faveur.

Le PDS doit d'abord ce succès aux talents de son chef de file, l'avocat Gregor Gysi. Dans un style simple et direct, il a mené la meilleure campagne de tous les candidats. Mais il le doit aussi aux inquiétudes et aux frustrations des Allemands de l'Est. Moins bien payés que leurs concitoyens de l'Ouest, plus exposés au chômage,

ils sont moins enclins qu'eux à suivre le chancelier Schröder sur les sentiers de l'intervention américaine en Afghanistan.

Placé en tête par les électeurs, le candidat social-démocrate aura en charge la formation du futur gouvernement régional. Mais avec qui ? Avant le scrutin, Klaus Wowereit penchait pour la reconduction de la coalition « rouge-verte », formule identique à celle sur laquelle s'appuie le chancelier Schröder pour gouverner l'Allemagne.

DÉFAITE CUISANTE POUR LA CDU

Or avec seulement 9,1 % des suffrages (contre 9,9 % en 1999), les Verts font un médiocre score, évitant à peine le revers subi par d'autres candidats écologistes dans plusieurs autres régions, lors d'élections analogues. Surtout, ce résultat ne permet pas à lui seul de stabiliser une majorité.

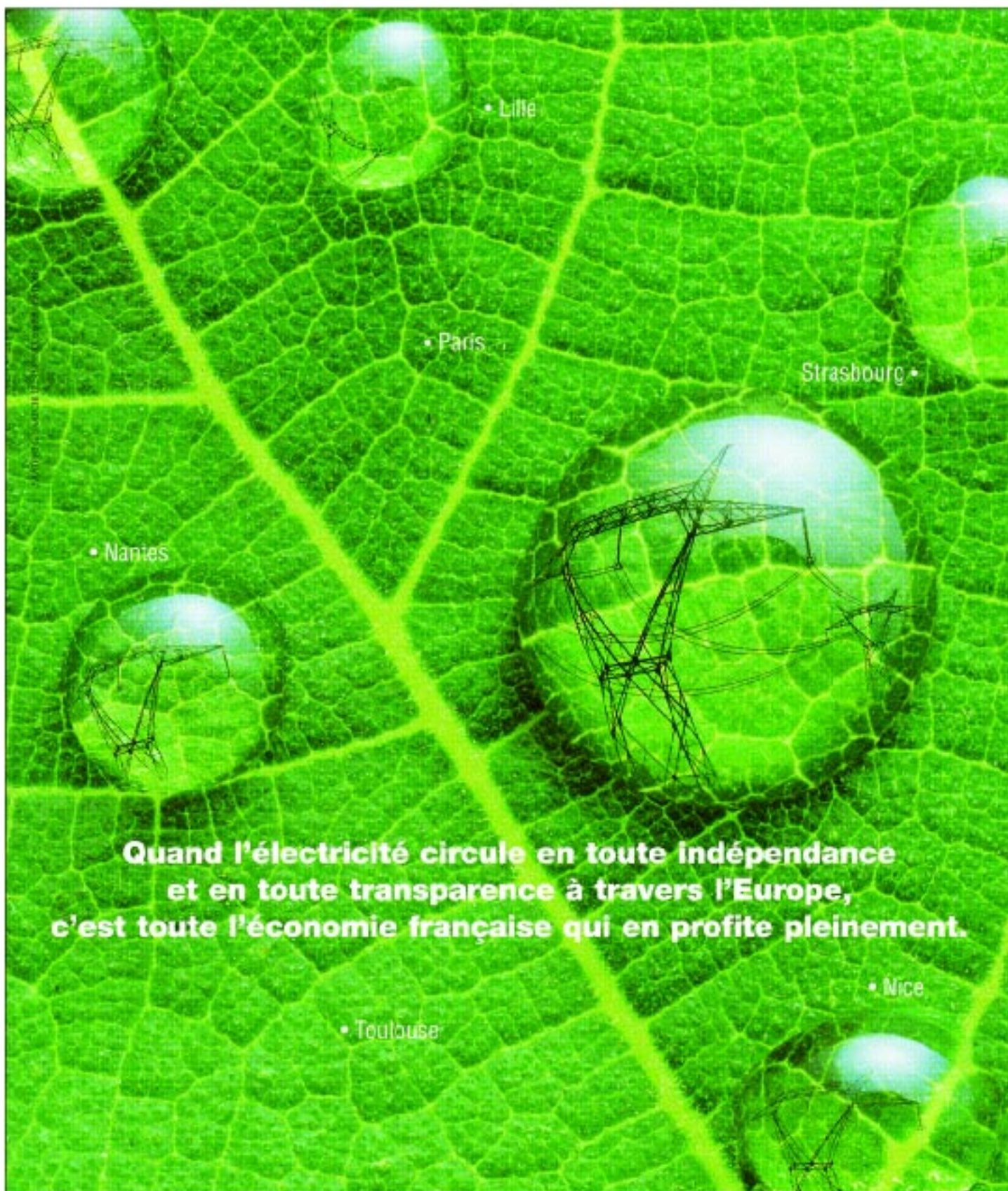
Klaus Wowereit, qui a plusieurs fois affirmé qu'il ne reformerait pas la coalition gauche-droite d'antan, a donc obligation de chercher un partenaire supplémentaire : soit les communistes, soit, plus

vraisemblablement, les libéraux du FDP. Avec 9,9 % des suffrages (2,2 % en 1999), ceux-ci accomplissent un impressionnant retour, vraisemblablement sur le dos de la CDU, à qui ils semblent avoir dérobé un fort contingent de voix.

L'ancien parti dirigeant de la capitale a pour sa part accumulé tous les handicaps. Déjà rendue responsable de l'endettement farouche de la ville et éclaboussée par le scandale financier qui a coté son poste à l'ancien maire, la CDU s'était en plus choisi un candidat, Frank Steffel, qui a multiplié les bourdes.

Plusieurs semaines avant l'élection, les plus lucides des chrétiens-démocrates ne cachaient pas qu'il fallait craindre le pire. Dimanche soir, dépités, tous les dirigeants de la CDU ont reconnu la cuisante défaite du jeune Steffel. Derrière l'autocritique pointaient les règlements de comptes qui, à un an des élections législatives nationales, s'annoncent particulièrement sévères.

Georges Marion



Transporter l'électricité en respectant l'environnement, c'est la raison d'être de RTE, le gestionnaire du Réseau public de Transport d'Électricité à haute et très haute tension. Permettre à tous les utilisateurs un accès équitable à ce réseau, veiller à la sûreté du système électrique et à la qualité du courant fourni, telles sont les missions de RTE. Son indépendance, consacrée par la loi du 10 février 2000,

est une garantie pour la réalisation des missions de service public qui lui ont été confiées. Grâce au développement des interconnexions avec les principaux pays européens, la France s'impose au cœur de l'Europe de l'électricité. L'ambition de RTE est d'être un partenaire fiable au service de tous : industriels, producteurs d'électricité, collectivités locales... En Europe comme en France.



Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité

www.rte-france.com

PRÉSIDENTIELLE Bernadette Chirac a publié, lundi 22 octobre, un livre d'entretiens avec le journaliste Patrick de Carolis. Dans *Conversation* (Plon), l'épouse du chef de l'Etat

raconte son enfance et surtout ses relations avec son mari. Elle évoque notamment sa foi catholique et son opposition à l'avortement. M^{me} Chirac sera un élément important du dis-

positif de campagne du président de la République pour rallier l'électorat conservateur. ● **CONSEILLÈRE GÉNÉRALE** de Corrèze, elle n'est pas qu'une élue locale, mais donne aussi

son avis sur les collaborateurs de Jacques Chirac. Elle a notamment pesé pour éloigner Nicolas Sarkozy de l'Elysée. ● **LES DERNIERS SONDAGES** indiquent un faible tassement de la

cote de popularité du chef de l'Etat, qui conserve une nette majorité d'opinions favorables. Il ne parvient cependant pas à prendre une avance significative sur Lionel Jospin.

M. Chirac veut utiliser l'image de son épouse pour gagner sur sa droite

Dans un livre d'entretiens publié lundi 22 octobre, Bernadette Chirac raconte sa vie avec le chef de l'Etat. Elle affiche des positions conservatrices sur la famille, l'avortement et la sécurité. Elle entend participer à la campagne pour l'élection présidentielle de 2002

TOUS ceux qui conseillent Jacques Chirac n'étaient pas forcément d'accord sur l'effet que pourrait avoir une telle mise en avant médiatique. Mais Bernadette Chirac a obtenu gain de cause. Dimanche 21 octobre, elle était l'invitée vedette de l'émission dominicale de Michel Drucker sur France 2, « *Vivement dimanche* ». La voici désormais dans les librairies en couverture d'un livre, « *Conversation* » (Plon) où, répondant aux questions du nouveau directeur du *Figaro-Magazine*, Patrick de Carolis, elle évoque son enfance, ses filles, son engagement associatif et surtout son président de mari.

C'est peu dire que l'Elysée a surveillé avec attention la rafale médiatique qui accompagne la publication de ce livre. Le chef de cabinet de M^{me} Chirac, Bernard Niquet, et Claude Chirac, chargée de la communication du président, ont organisé, outre l'émission de Michel Drucker, une interview au magazine *Elle*, mais refusé toute émission à caractère politique. Le conseiller de l'Elysée, Jérôme Grand d'Esnon, spécialiste du financement des campagnes électorales, avait en effet averti que toute interview trop directement politique pourrait être décomptée par le CSA du temps de parole du futur candidat Chirac. De la même façon, l'éditeur a dû renoncer à tout affichage afin d'éviter une imputation sur les comptes de campagne. Mais il ne fait pas de doute que « *Bernadette* » est devenue un des éléments de la campagne présidentielle de son mari.

Sa place, dans le dispositif présidentiel de M. Chirac, n'a pourtant



pas toujours été évidente. Depuis le début du septennat, plusieurs des collaborateurs de son époux, avec l'accord implicite de ce dernier et de sa fille Claude, ont tenté de la reléguer à un rôle de première dame maîtresse de maison de l'Elysée. Les plus juppéistes, au premier rang desquels le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, n'ont pas apprécié qu'elle soutienne ouvertement la candidature de Philippe Séguin à la mairie de Paris, quand eux-mêmes poussaient celle de Françoise de Panafieu. Les dirigeants du RPR ont modérément goûté sa façon de soutenir, sous une horde de caméras, plusieurs candidats de droite aux municipales alors qu'ils peinaient à

rassembler leur électorat. M^{me} Chirac, elle, n'y fait que quelques allusions. Elle raconte, sans le nommer toutefois, cette scène révélée déjà par la presse il y a quelques années, où Jacques Pilhan, qui fut le conseiller en image du président, lui refusa l'accès d'un déjeuner organisé autour du président avec des jeunes, au motif que cela ferait « *trop papa et maman* ». A propos de M. de Villepin, elle se montre plus rouée. Car si elle assure : « *Je n'ai jamais rien déclaré sur Dominique de Villepin, si ce n'est pour souligner son brio et son intelligence* », elle ajoute, lorsqu'on lui demande : « *Est-il vrai que vous ayez traité M. de Villepin de Néron ?* », « *Je l'ai dit une fois, je ne sais pas pourquoi.*

Je pense qu'il n'est pas toujours très tendre avec ses interlocuteurs. Si on n'a pas le niveau intellectuel, on ne compte guère... » Et invente aussitôt la dédicace qu'elle lui rédigera : « *A Néron, pour qui, en réalité, j'ai estime et amitié...* »

Sur le fond, il est clair que M^{me} Chirac s'adresse surtout à l'électorat le plus conservateur de son mari, celui qui pourrait aller au premier tour vers Christine Boutin ou Charles Pasqua. Evoquant sa foi catholique profonde, son admiration pour Jean-Paul II, elle ne cache pas qu'elle désapprouve l'avortement : « *Je souhaiterais que notre société se batte avant tout pour le respect de la vie, sous toutes ses formes* », explique-elle. Et souligne qu'elle est beaucoup moins européenne que ne l'est son mari.

VIE PERSONNELLE

Mais c'est encore sur sa vie personnelle que le livre de M^{me} Chirac est le plus éclairant. Elle y aborde d'abord la maladie de sa fille aînée, Laurence, et la difficulté à maintenir une vie de famille avec un mari le plus souvent absent et dont « *la grande phrase était, dit-elle, je file* ». Mais elle aborde aussi deux des thèmes que l'Elysée juge, depuis quelques mois, dangereux pour l'image présidentielle : l'importance prise par sa fille Claude et la fidélité de son mari.

La presse a largement relaté la rivalité qui oppose depuis plusieurs années la mère et la fille. M^{me} Chirac a elle-même reconnu, lors de son arrivée à l'Elysée, que les relations pouvaient être « *difficiles* » avec celle que l'on a parfois appelé la « *première mademoiselle*

» pour montrer combien elle était largement aussi puissante que la « *première dame* ». M^{me} Chirac balaie cependant tout cela : « *Ce n'est que pure invention, écrit-elle, il n'y a aucune concurrence entre ma fille et moi et il ne peut y en avoir.* »

Mais elle ne recule pas, cependant, devant l'évocation à peine voilée des infidélités de son mari. L'épouse du chef de l'Etat a été meurtrie par la publication – et le

aussi parce que j'étais prisonnière de certaines traditions familiales. Les conventions faisaient que, devant ce genre de situations, on offrait une façade et on tenait le coup. (...) De toute façon, je l'ai plusieurs fois mis en garde : le jour où Napoléon a abandonné Joséphine, il a tout perdu. » C'est aussi pour cela que M^{me} Chirac a choisi de mettre ainsi en scène son « *amitié* » pour Hillary Clinton, à la fois épou-

Les invités « politiques » de Michel Drucker

Bernadette Chirac n'est pas la première invitée « *politique* » à avoir été reçue par Michel Drucker. Avant de recevoir, dimanche 21 octobre, l'épouse du président de la République dans son émission « *Vivement dimanche* », diffusée le dimanche après-midi sur France 2, l'animateur avait déjà convié, en octobre 1999, Martine Aubry, alors ministre de l'emploi et de la solidarité. Puis s'étaient succédé Arlette Laguiller, Philippe Séguin, Philippe Douste-Blazy, Valéry Giscard d'Estaing, Elisabeth Guigou, Jack Lang, Edouard Balladur, Catherine Trautmann, Claude Allègre, François Bayrou, Laurent Fabius, José Bové, Alain Madelin, Robert Hue, Marie-George Buffet et Nicolas Sarkozy.

Avec M^{me} Chirac, France 2 a rassemblé 5 497 440 téléspectateurs, soit 26,9 % de part d'audience auprès des quatre ans et plus. Seul, Valéry Giscard d'Estaing avait fait mieux, avec 28,7 % de part d'audience. Mais l'ancien président de la République n'avait réuni que 5 338 860 téléspectateurs, le 20 février 2000.

succès – du livre de l'ancien chauffeur de M. Chirac, Jean-Claude Laumond, dont un chapitre était intitulé « *Le repos du guerrier* » (Le Monde du 18 septembre). Prenant les devants, elle explique la difficulté de vivre aux côtés d'un homme beau, qui rencontre « *un succès énorme* » auprès des femmes. « *A l'heure actuelle, dit-elle, à la première épreuve, les gens se quittent. (...) En ce qui me concerne, j'ai hésité parce que j'avais des enfants, mais*

se bafouée et partenaire politique de son mari.

Bernadette Chirac occupe désormais à son tour ce terrain de la partenaire fidèle et efficace, comme si elle avait compris qu'aux yeux du président de la République, dont elle partage la vie, depuis quarante-cinq ans, lorsqu'on ne pénètre pas dans le champ de la politique, on n'existe tout simplement pas.

Raphaëlle Bacqué

La conseillère générale de Corrèze exerce son influence jusqu'au sommet du RPR

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE du canton de Corrèze, dans le département du même nom, depuis 1979, Bernadette Chirac n'est pas une simple élue locale. Bien avant l'élection de son époux à la présidence de la République, des « *compagnons* » ont pu vérifier qu'il vaut mieux l'avoir avec soi que contre soi. Ses premières victimes, du moins les plus célèbres, furent, dès 1979, les anciens conseillers de Georges Pompidou, Pierre Juillet et Marie-France Garaud, qui avaient entrepris de jouer le même rôle auprès de Jacques Chirac.

« *Quel que soit le résultat des élections, ces gens-là s'en iront. Ou bien c'est moi qui partirai* », avait-elle prévenu à la veille des élections européennes de juin 1979, où la liste de M. Chirac (16 %) arriva loin derrière celles de Simone Veil, François Mitterrand et Georges Marchais. « *On ne se méfie jamais assez des bonnes femmes* », avait-elle, alors, commenté.

Plus récemment, après l'élection présidentielle de 1995, Bernadette Chirac et sa fille Claude ont pesé pour tenir à distance, pendant plus

de deux ans, Nicolas Sarkozy, qu'elles considéraient comme un traître pour avoir animé la campagne d'Edouard Balladur. De la même façon, M^{me} Chirac n'est guère pressée de revoir Alain Juppé jouer les premiers rôles auprès de son mari. « *On a connu purgatoire plus dur que Bordeaux, n'est-ce pas ?* », dit-elle (Le Monde du 14 février 2001).

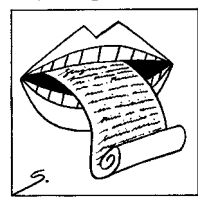
A l'inverse, Philippe Séguin a toujours pris soin, au plus fort de ses désaccords avec M. Chirac, de rendre hommage à l'épouse du chef de l'Etat. En retour, « *Bernadette* » était venue le soutenir en février, alors que la campagne parisienne de celui-ci pour les municipales était déjà mal engagée. A la même période, M^{me} Chirac était allée apporter son soutien à des candidats de droite au Havre, à Avignon et à Toulon, qui l'ont tous emporté. Symboliquement, c'est enfin chez elle, en Corrèze, que le RPR devait réunir les dernières journées parlementaires du septennat, qui furent annulées en raison de la catastrophe de Toulouse.

Jean-Louis Saux

« Tout bien pesé, je souhaite qu'il se représente »

Voici trois extraits du livre d'entretiens publié par Bernadette Chirac avec Patrick de Carolis, sous le titre *Conversation* (Plon) :

● **Les juges et les « affaires »**. La justice doit toujours passer, cela va sans dire. Quand des faits sont commis, je pense notamment à des faits d'enrichissement personnel avérés, ils doivent naturellement être sanctionnés. De manière générale, il est indéniable que la vie politique, au cours des dernières décennies, se passait dans



une certaine opacité ; en particulier, rien n'était vraiment organisé pour le financement des partis. (...) On ne peut que se réjouir de ce que la morale publique soit mise toujours plus haut. Pour autant, cette exigence doit être des deux côtés : du côté de la politique, mais aussi du côté de la justice. Par exemple, il n'est pas normal que les instructions durent entre cinq et dix ans, ponctuées tous les six mois de rumeurs et de pseudo-révélation, pour se terminer souvent par un non-lieu. On se relève difficilement de l'opprobre ainsi lancé pendant des années et des années. Il n'est pas normal non plus que la plupart des auditions se

retrouvent dans la presse quelques heures après, nourrissant ainsi confusion et amalgame. (...)

– Mais comment vivez-vous le fait que votre mari soit personnellement mis en cause ?

– Très mal. Je trouve cela profondément injuste, parce que c'est un homme qui a consacré sa vie entière au service de la chose publique (...) et je vois bien pourquoi certains veulent l'atteindre. Ce n'est pas un homme d'argent, l'argent n'a jamais été pour lui en quoi que ce soit une motivation, jamais !

● **Claude Chirac, fille et conseillère**. Il y a à peu près dix ans je crois, Claude commence à le conseiller, essentiellement dans le domaine de l'image. (...) Durant cette période, Claude va prendre une importance de plus en plus grande auprès de son père. (...) Je suis présente, bien entendu, et depuis toujours, mais Claude, sur le plan du travail, dans la vie quotidienne, dans sa spécialité, le rassure, le canalise. (...) Comment vous dire ce que peuvent ressentir les membres d'une même famille quand certains se complaisent, en dépit de tout bon sens, de toute logique, faisant fi de la sphère privée à laquelle nous avons droit, à écrire amalgame sur amalgame, contrevérité sur contrevérité ? Mais que cherchait-on réellement ? A nous brouiller ? A nous affaiblir ? C'est ridicule.

Claude est ma fille, je l'aime comme une mère aime sa fille.

● **La présidentielle de 2002**. Tout bien pesé, je souhaite qu'il se représente. Je crois que c'est une question de devoir. Parce que je ne vois personne d'autre pour porter les idées, les convictions qui sont celles d'un grand nombre de Français. (...) Le résultat peut se jouer à très peu de choses. Après tout, la France a toujours été à cinquante-cinquante et il suffit d'un rien pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. (...) Mais ce qui me rassure et me réjouit, c'est qu'il a toujours ce goût de la bataille. (...) Mon mari a fait ses preuves en de multiples circonstances. Les nouvelles têtes ne sont pas forcément les mieux faites. Parce qu'on ne s'invente pas président de la République en six mois ou en un an ! Un président, c'est un long parcours. Il faut avoir vécu des expériences très variées, avoir traversé des épreuves. Ainsi, en 1995, l'homme qui avait l'habitude de mener ses troupes au combat, celui qui avait assumé d'innombrables responsabilités, (...) c'était Jacques Chirac. (...) S'il se présente, la situation sera entièrement différente parce qu'il est président. J'imagine volontiers une campagne assez courte, ce qui ne l'empêchera pas d'être une campagne de terrain.

La popularité du président s'affaiblit légèrement

LE DERNIER baromètre de popularité de l'IFOP a de quoi décevoir le président de la République et ses partisans. Réalisé du 11 au 19 octobre, auprès d'un échantillon de 1 803 personnes, et publié par *Le Journal du dimanche* du 21 octobre, ce sondage témoigne, en effet, d'un tassement sensible du niveau de satisfaction à l'égard de Jacques Chirac. Le chef de l'Etat recueille 58 % de bonnes opinions, en baisse de 4 points par rapport à septembre, contre 34 % de mécontents, en hausse de 4 points en un mois.

En temps « *normal* », un tel niveau de popularité serait considéré comme très satisfaisant. Mais après plus d'un mois de crise internationale, qui a permis au chef de l'Etat de jouer pleinement de sa prééminence institutionnelle, cette baisse est significative. Elle l'est d'autant plus que le président de la République aurait pu espérer tirer profit de la décision de la Cour de cassation, qui l'a mis à l'abri de toute poursuite judiciaire

jusqu'à la fin de son mandat ; en outre, il n'a pas manqué une occasion, au cours des dernières semaines, de multiplier les critiques contre le gouvernement. Il ne tire pas de bénéfice de cette posture offensive : avec 58 % de bonnes opinions, il retrouve le niveau – élevé certes, mais sans plus – qu'il avait enregistré depuis le début de l'année ; quant au pourcentage des mécontents, il est le plus élevé qu'il a connu depuis février.

FRUSTRATION À L'ÉLYSÉE

Une autre enquête, publiée par *Le Journal du dimanche* apporte sans doute un élément d'explication : réalisée par Ipsos, les 19 et 20 octobre, elle fait apparaître que, pour les sondés, la dégradation actuelle du climat de la cohabitation est à imputer au chef de l'Etat (28 %), plus qu'au premier ministre (24 %), contre 20 % qui en attribuent la responsabilité aux deux hommes et 28 % qui ne se prononcent pas. Lors d'une enquê-

te similaire de décembre 2000, c'est Lionel Jospin qui apparaissait plus nettement comme l'agresseur (27 %, contre 20 % à M. Chirac).

La frustration peut être d'autant plus forte, à l'Elysée, que, selon le baromètre de l'IFOP, le premier ministre continue à bénéficier d'une cote de popularité solide. Avec 52 % de satisfaits, en baisse de 1 point seulement, M. Jospin enregistre un de ses meilleurs scores depuis le début de l'année. Non seulement la crise internationale ne le marginalise pas, mais elle semble conduire les Français à relativiser les difficultés qui paraissent menacer le gouvernement, au début de l'automne.

Ces enquêtes pourraient conduire le chef de l'Etat à s'interroger sur la pertinence d'une entrée en précampagne prématurée. Quant au premier ministre, il pourrait y trouver la justification de sa prudence actuelle.

Gérard Courtois

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

► **Sur DEUG, DUT, BTS :**
• Concours « *Profilis* »
• « *Tremplin* », « *Passerelle* »

► **Sur Licence :**
• *Sciences Po* (Attention : examen courant mars)
• *Ecoles de journalisme*
• *HEC-ESCP-EAP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profilis", "Passerelle"*

► **Sur Maîtrise :**
• *ESSEC*,
• *CRFPA-ENM*,
• *DECF-DESCF*

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement Supérieur privé www.ipesup.fr

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX • LES INITIATIVES

Professeurs de lycée

- ▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !
- ▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.
- ▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
grandscomptes@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 32 93

Les deux principaux courants du PS préparent séparément l'échéance 2002

Jospino-rocardiens et fabiusiens ont lancé, samedi, leurs premières propositions

Le club Socialisme et démocratie, qui rassemble les jospino-rocardiens, et les fidèles de Laurent Fabius ont tenu, samedi 20 octobre, deux colloques distincts. Domi-

nique Strauss-Kahn a fait une rentrée remarquée dans le premier. Dans le second, M. Fabius a invité ses troupes à être « en première ligne » avec M. Jospin en 2002.

UN MILLIER de participants de chaque côté, une brochette de ministres à chaque tribune : les deux principaux courants du Parti socialiste, réunis l'un et l'autre samedi 20 octobre, ont déployé leurs forces et affirmé leur volonté de contribuer au programme du futur candidat à l'élection présidentielle. Laurent Fabius avait convié ses amis à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Les jospino-rocardiens de Socialisme et démocratie se sont retrouvés dans un lieu historique : le gymnase Japy à Paris, où, en 1899, Jean Jaurès et

reprenant ainsi une idée défendue par François Hollande, sur laquelle Martine Aubry, chargée du « projet 2002 » du PS, est plus réservée. Pour « DSK », il s'agit de mettre en place « un capitalisme tempéré dans lequel ceux qui dirigent et ceux qui travaillent doivent avoir leur mot à dire ».

Plusieurs ministres ont participé au débat, certains – comme Elisabeth Guigou et Daniel Vaillant – ayant pris soin de ne pas faire allégeance au courant jospino-rocardien. Bernard Kouchner, qui devait rejoindre le club après avoir débattu avec les amis de M. Fabius, s'est excusé. « La campagne présidentielle n'est pas ouverte mais tout le monde y pense », a lancé M^{me} Guigou. La ministre de l'emploi ne s'est pas bornée à insister sur « la grande réforme des retraites » qu'elle souhaite « dès le lendemain des échéances électorales » de 2002, mais a attaqué le président de la République : « Lionel Jospin n'est pas Jacques Chirac, et c'est tant mieux, a-t-elle affirmé. Il est heureux que Lionel Jospin refuse le marketing politique, la fausse proximité qui consiste à serrer des mains derrière des barrières. » Pierre Moscovici a lui aussi ironisé sur M. Chirac, qui « joue son rôle habituel », a-t-il dit : « Il agite ses grands bras et essaie d'attraper tout. »

A l'issue de cette journée, Socialisme et démocratie, que M. Strauss-Kahn a présenté comme l'« axe central » du PS, a défini ce qu'Alain Bergounioux, secrétaire national chargé de la communication, a appelé « trois horizons nouveaux » : « une mondialisation maîtrisée » ; « un Etat présent et partenaire » et « une société d'inclusion ». « Il faut sortir de l'attentisme », a lancé M. Bergounioux, en souhaitant que le PS « structure le débat ». Au même moment, M. Fabius, dans le huis clos de son colloque de Clichy, valorisait son

rôle de « vigie » au sein du PS, se félicitant d'y avoir apporté « des propositions de vérités » qui serviront pour la campagne de 2002, sur la baisse des impôts, l'éducation tout au long de la vie, la fermeté dans le domaine de la sécurité et le développement durable.

Le ministre de l'économie a défendu « une politique de solidarité sociale » qui soit « financée durablement » et a insisté sur la nécessité, en se référant à Pierre Mendès France, de « tenir un langage de vérité aux Français » car, a-t-il ajouté, « sur le terrain de la démagogie, on a un adversaire imbattable ». Il a aussi rendu un hommage appuyé à M. Jospin, en saluant « son sérieux, sa détermination et son efficacité dans l'action ». Il a invité ses amis à être « en première ligne » dans les campagnes de 2002, tout en défendant, en dépit des « états d'âme », la gauche plurielle. « La stratégie d'alliance avec les autres formations de la gauche est la condition du succès de tous », a-t-il affirmé, écartant ainsi toute stratégie alternative.

Michel Noblecourt

Les Verts ont repoussé la tenue de leur congrès au mois de janvier 2002

Dans l'attente du résultat de la consultation des militants sur la candidature de Noël Mamère, qui sera connu le 29 octobre, le parti écologiste s'interroge sur son alliance avec le PS et un « éventuel accord de désistement »

DANS LA TOURMENTE provoquée par leur conseil national inter-régional (CNIR) des 13 et 14 octobre, où Noël Mamère a remplacé Alain Lipietz comme candidat à l'élection présidentielle, les Verts ont décidé de repousser d'un mois leur assemblée générale extraordinaire – leur « congrès ». Celui-ci aura lieu les samedi 12 et dimanche 13 janvier 2002. Les « assemblées générales décentralisées » destinées à le préparer se tiendront le dimanche 9 décembre, soit quinze jours après la date prévue.

Les membres du CNIR s'étaient demandés pourquoi ne pas tout déplacer de deux semaines. « Parce

qu'entre les deux, il y a Noël ! », avait benoîtement répondu la porte-parole Maryse Arditi, provoquant l'hilarité de la salle, qui avait immédiatement pensé à Noël Mamère.

RÉDACTION DE MOTIONS

Les Verts prennent néanmoins au sérieux ce congrès, lors duquel ils doivent voter sur « un éventuel accord national avec la majorité plurielle ». Ils ont donc voulu se donner un peu de temps, le PS devant ratifier les investitures pour les législatives le 15 décembre, et son programme, le 26 janvier 2002.

Le parti écologiste s'est ainsi lancé dans la rédaction de motions,

qui doivent prendre obligatoirement position sur plusieurs points : le bilan de l'accord Verts-PS de 1997 ; les conditions d'un accord programmatique avec le PS ou d'autres partenaires de la majorité pour 2002 ; celles d'un « éventuel accord national aux législatives » et d'un « éventuel désistement au second tour de la présidentielle ». Tous les textes seront publiés début novembre, dans la Tribune des Verts. « La réflexion promet d'être à la hauteur des enjeux, c'est-à-dire chaude », commente Vert Contact, l'hebdomadaire du parti (daté 20-26 octobre).

Dominique Voynet en signe l'éditorial, sous le titre « Nouvel élan ». Elle y encourage les militants à confirmer la désignation par le CNIR de M. Mamère : « Ce n'est pas un choix par défaut, écrit-elle. C'est un choix positif pour gagner. Pour clore un chapitre interne compliqué et ouvrir une nouvelle phase dans le développement des Verts. » Le résultat de la consultation est attendu pour le lundi 29 octobre.

Béatrice Gurrey

« Il est heureux que Lionel Jospin refuse la fausse proximité qui consiste à serrer des mains derrière des barrières »

Elisabeth Guigou

Jules Guesde avaient fait une première tentative pour unifier la famille socialiste...

L'ancien ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui a affiché une « filiation » avec Michel Rocard – présent mais silencieux –, a tenu la vedette de la réunion jospino-rocardienne. Renvoyant dos à dos ceux qui, au PS, attendent tout de la « redistribution » – la Gauche socialiste et Henri Emmanuelli – et ceux qui font de la baisse des impôts « un horizon indépassable » – les fabiusiens –, M. Strauss-Kahn a plaidé pour « un nouveau compromis social entre le capital et le travail ». Il s'est prononcé pour l'« entrée des salariés dans les organes de direction » des entre-

Le candidat de la LCR à l'Élysée tente de sortir de son anonymat

QUAND il ne distribue pas des plis, le candidat est dans le défilé. Parfois sur le trottoir, tract en main. Plus souvent au milieu des cortèges. Olivier Besancenot, facteur de 27 ans qui porte les couleurs de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) pour la présidentielle, laboure les manifs. Femmes afghanes le 29 septembre, Moulinex-Brandt le 5 octobre, antiguerres « jeunes » le lendemain, anti-guerres plus classiques le 11 octobre, postiers en grève le 16... A chaque fois, Alain Krivine le désigne, vaguement paternel : « Il est sympa, non ? » Au fil des cortèges, le candidat trotskiste se positionne ainsi en porte-parole des luttes sociales et de la génération de Gênes.

« C'est le moyen de bien marquer sa différence quand Lutte ouvrière reste campée sur la condition ouvrière stricte sensu », explique-t-on à la LCR. Naturellement, M. Besancenot sera anti-OMC le 10 novembre et « pour une autre Europe » lors du sommet européen de Bruxelles, à la mi-décembre. Pour le candidat de la LCR, la campagne se joue d'abord sur les pavés, là où se retrouve la gauche « mouvementiste ».

Dimanche 22 octobre, pour son premier meeting parisien, il s'est cantonné à un registre plus classique. Estimant qu'« avec cette nouvelle guerre, la situation de cette rentrée est celle d'un monde qui tourne à l'envers », il a plaidé « pour une politique qui remette ce monde à l'endroit ». Il a revendiqué « des solutions anticapitalistes à la crise », fondées sur « une autre répartition des richesses », sur « la priorité absolue aux droits sociaux sur les profits », sur « une organisation démocratique authentiquement participative » et sur « une lutte contre la mondialisation, seule issue politique progressiste face au duel planétaire censé polariser le monde entre terreux intégriste et croisade impérialiste ». A cette occasion, il a une nouvelle fois revendiqué sa qualité d'« ano-

nyme ». « Notre politique, elle est faite par et pour les anonymes », a-t-il souligné devant cinq cents militants et sympathisants réunis au théâtre Dejaset. Car face à une « Arlette » qui caracole dans les sondages et dont la notoriété n'est plus à faire, le jeune postier éprouve des difficultés à se faire un nom. Les enquêtes d'opinion lui accordent, depuis plusieurs semaines, 1 % des intentions de vote. Et l'aiguille ne bouge pas.

« Cela commence à prendre », certifie M. Krivine, qui a pointé 550 personnes à Rouen, 700 à Bordeaux, 300 à Lyon, soit « davantage que lors des campagnes précédentes ». Pour autant, le problème des signatures, ces parrainages d'élus locaux indispensables pour concourir à la présidentielle, est encore loin d'être résolu. La LCR en a recueilli près de 400. Il lui en faut encore pratiquement le double pour être en sécurité. « On va y arriver, mais c'est plus difficile qu'avant, convient M. Krivine. Il y a eu un gros renouvellement des maires et notre candidat n'est pas connu. » Sans compter que les élus communistes se sont mis en position d'attente. La plupart d'entre eux ne se prononceront pas avant le congrès du PCF, le week-end prochain. Si d'aventure Olivier Besancenot n'obtient pas les soutiens nécessaires, un débat difficile s'ouvrira à la « Ligue ». Faudra-t-il appeler à voter pour Arlette Laguiller, faire campagne pour la candidate LO ? « Ce serait la catastrophe des catastrophes », commente Christian Picquet, membre du bureau politique de la LCR.

Venu en invitée surprise au meeting parisien pour dénoncer « la situation très grave en Palestine » et réclamer « le respect du droit international », Leila Shadid, représentante en France de l'Autorité palestinienne, a souhaité « bonne chance ».

Caroline Monnot

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

VOLVO
for life

IL VOUS FAUT À PEU PRÈS AUTANT DE TEMPS POUR LIRE CETTE PHRASE QUE POUR OBTENIR CETTE VOITURE

Equipements de série		Equipements Version TITANIUM en exclusivité	
ABS avec répartiteur de freinage EBD	Airbags conducteur et passager	Phares double optiques à fond noir	Jantes aluminium 16"
Système exclusif SIPS® de protection contre les chocs latéraux	Airbags latéraux SIPS-BAG®	Peinture métallisée Titanium	Régulateur de vitesse
IC® rideau gonflable de protection latérale	Vitres électriques avant	Spoilers avant et arrière	Sellerie tissu/cuir Visby
Système WHIPS® anti coup de lapin	Télécommande à distance	Phares antibrouillard avant	Volant sport gainé de cuir
			Pack audio HU 605 lecteur 1 CD

163 989 F 25 000 € Aujourd'hui, lorsque vous commandez une Volvo V40 Titanium 115 ch diesel Common Rail[®], vous pouvez repartir avec sans attendre. Outre son design séduisant, son confort incontestable et la sécurité légendaire Volvo, c'est l'un des nombreux avantages que vous offre cette voiture. Voilà qui est appréciable, dès lors que l'on sait que la plupart des diesel ne sont pas immédiatement disponibles à la commande !

Information et essais : **02 61 00 41 80** (prix d'appel local d'un téléphone fixe). Construisez votre Volvo sur www.volvocars.fr. 115 ch = 85 kW ECE, consommation en l/100 km (normes CEE 95/09), cycle routier : 4,3 ; cycle urbain : 7,4 ; autoroute : 5,4 ; CO₂ rejeté (g/km) : 142. Prix public TTC au 08/07/01. *Vitez. [®]Range commune.

VOLVO V40 TITANIUM DIESEL COMMON RAIL

Le budget 2002 de Paris devrait privilégier voirie, logement social et petite enfance

Avec un investissement en hausse de 25 %, la gauche « prépare une catastrophe financière », juge le RPR

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), devait présenter, lundi 22 octobre, au conseil municipal, ses orientations budgétaires pour 2002. Les cré-

ditions sont en hausse de 25 % à 30 % par rapport au budget primitif. Vendredi, Jacques Toubon, au nom du RPR, a accusé la nouvelle majorité

parisienne de « préparer une catastrophe financière ». L'exécutif socialiste affirme miser sur « l'optimisation de la gestion de la trésorerie ».

LE MAIRE de Paris, Bertrand Delanoë (PS), devait présenter au conseil municipal, lundi 22 octobre, ses orientations budgétaires pour 2002, qui seront débattues en décembre. Sur fond de stabilité fiscale, l'effort d'investissement en matière de logement social, d'aménagement de voirie et d'équipements pour la petite enfance devrait caractériser ce premier budget en année pleine de la gauche, en hausse de 25 % à 30 % par rapport au budget primitif de 2001. Par la voix de Jacques Toubon, le groupe RPR du Conseil de Paris a immédiatement réagi, vendredi 19 octobre, et accusé la nouvelle majorité socialiste de « préparer une catastrophe

financière », qui, selon l'ancien maire du 13^e arrondissement, devrait se faire sentir « dès 2003 », lorsque les grands travaux de la mandature, comme la construction du tramway ou la couverture de portions du périphérique, seront vraiment engagés.

RECOURS À L'EMPRUNT

Les amis de Philippe Séguin, président du groupe RPR du Conseil de Paris, ont surtout concentré leur tir sur les nouvelles orientations de la Ville en matière de logement social. L'ancien adjoint de Jean Tiberi passé chez M. Séguin, Michel Bulté (RPR), a dénoncé une politique d'« achats massifs à des prix pharaoniques » d'immeubles dans le cen-

tre de Paris aboutissant, selon lui, à « la reconstitution d'un domaine privé déguisé ». En 2001, 1,2 milliard de francs (183 millions d'euros) ont, en effet, été inscrits au compte financier de la Ville pour permettre, notamment, l'acquisition de plus de deux mille logements (dont 10 % à 20 % d'ores et déjà vacants) dans les quartiers centraux et à l'ouest de Paris (*Le Monde* des 14 et 15 octobre). « C'est un choix politique de mixité sociale que nous assumons », a rétorqué l'adjoint aux finances de M. Delanoë, Christian Sautter.

En matière de voirie, l'exécutif municipal souhaite reconduire en 2002 le programme d'élargissement des couloirs de bus entamé cet été.

La Ville devrait y consacrer, en complément des financements de la région encore en discussion, 500 millions (76 millions d'euros) pour 41 nouveaux kilomètres, qui s'ajouteront aux 40 kilomètres inscrits au budget 2001 mais dont 7 seulement sont en service. Dès 2002, des dépenses devraient, en outre, être engagées pour la transformation en « espaces civilisés » de quatre grands axes parisiens : les avenues du Général-Leclerc (14^e arrondissement) et Jean-Jaurès (19^e), le boulevard Magenta (10^e) et la rue de Rennes (6^e). Enfin, pour la petite enfance, est prévue la construction de trois écoles maternelles et de 750 places en crèches municipales ou associatives.

Pour faire face à ces dépenses et dégager des marges de manœuvre budgétaires sans recourir à la hausse de la fiscalité locale, l'exécutif municipal table sur « l'optimisation de la gestion de la trésorerie de la Ville ». L'adjoint aux finances assure qu'une « politique dynamique de la trésorerie » permettrait de dégager 100 millions d'euros (15 millions d'euros) – « l'équivalent de l'investissement nécessaire à la construction de quatre crèches ». La majorité municipale a aussi l'intention de proposer au Conseil de Paris une augmentation « modérée » de recours à l'emprunt en 2002, de l'ordre de 3,2 milliards de francs (500 millions d'euros), notamment pour soutenir l'effort d'investissement en faveur du logement social. Selon M. Sautter, « ce recours à l'emprunt maintiendra la Ville dans un ratio d'endettement raisonnable », après « l'assainissement des comptes » opéré en 2001.

Christine Garin

Un groupe inconnu revendique des attentats en Corse

UN GROUPE inconnu, sans nom et sans sigle, a fait irruption sur la scène clandestine corse, après avoir revendiqué quatre attentats et opérations commando. Ces clandestins, qui accusent l'Etat d'avoir « trompé le peuple corse » sous couvert d'« un pseudo-processus de Matignon », mettent « en garde les personnes ainsi que certains élus corses qui joueraient le jeu trouble de l'Etat colonial français ».

Un communiqué est parvenu samedi soir à RMC et France 3-Corse. Il donne des indications permettant d'étayer ses revendications d'actions ayant nécessité d'importantes quantités d'explosifs, notamment une opération commando perpétrée en plein jour, qui avait fait 14 blessés légers dans une caserne de gendarmes mobiles à Borgo, le 23 juillet. Un tract,

portant quatre fois la mention « *Liberta per i Patrioti* » – identique à ceux retrouvés lors de l'attentat – était joint. Dimanche 21 octobre, les gendarmes ont découvert à Vescovato (Haute-Corse) une charge explosive reliée à un bidon d'essence près de la maison d'un inspecteur des impôts. L'opération est révélée par le groupe, qui s'en attribue deux autres, le 6 juillet contre une caserne de CRS en construction à Furiani ainsi que le 12 octobre, contre la trésorerie générale de Borgo.

Deux groupes clandestins anonymes étaient apparus ces dernières années. Clandestinu, avait revendiqué le double attentat du 25 novembre 1999, après la venue de Lionel Jospin, contre l'Urssaf et la direction départementale de l'équipement à Ajaccio. Auparavant, le « groupe Erignac », avait

revendiqué l'assassinat du préfet de Corse.

■ Le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant se rendra les 26 et 27 octobre à Bastia et à Ajaccio, où il rencontrera les présidents des neuf groupes de l'Assemblée de Corse. Invité, dimanche, de France 3-Corse, Daniel Vaillant a expliqué qu'il souhaitait « poursuivre le dialogue », dix jours avant l'examen en première lecture du projet de loi sur la Corse par le Sénat. Interrogé sur la « seconde phase » du processus de Matignon par l'élu nationaliste Paul Quastana, M. Vaillant a répondu : « Oui, cela fera partie du débat [de la campagne présidentielle]. C'est plus facile pour un candidat de gauche [d'évoquer cette question] ».

► www.lemonde.fr/corse

Deux anciens dirigeants du PCF se rallient à M. Chevènement

L'ANCIEN MINISTRE communiste de la fonction publique (1981-1984), Anicet Le Pors, et l'ancien député PCF du Pas-de-Calais, Rémy Auchédé, ont annoncé, lundi 22 octobre, leur soutien à Jean-Pierre Chevènement pour l'élection présidentielle de 2002. Dans un communiqué, les deux ex-membres du comité central du PCF revendiquent « leur attachement indéfectible à la souveraineté nationale et populaire » et regrettent que « ce terrain de luttes ait été délibérément délaissé par le Parti socialiste comme le Parti communiste et soit ouvertement récusé par les Verts. » M. Le Pors, conseiller d'Etat, ne fait plus partie du PCF. En revanche, M. Auchédé est toujours membre du Parti communiste.

Deux élections cantonales partielles

OISE

Canton d'Estrées-Saint-Denis (premier tour).

L., 10 617 ; V., 3 923 ; A., 63,05 % ; E., 3 810.

Ball. : Marcel Fouet, div. d., m. de Chevières, 1 724 (45,25 %) ; Annick Decamp, CNI, m. de Moyvilliers, 913 (23,96 %).

Elim. : Frédéric Fillion, PS, c.r., 490 (12,86 %) ; Monique Burel, FN, 340 (8,92 %) ; Guy Bauduin, PCF, 206 (5,41 %) ; Marc Carrignon, Verts, 137 (3,60 %).

[Cette partielle fait suite au décès de Charles Dottin (div. d.) à l'âge de soixante-dix ans. Maire d'Estrées-Saint-Denis depuis 1973, vice-président du conseil général depuis 1985, M. Dottin avait été réélu, en mars, devant Annick Decamp (CNI). La candidate, soutenue par Philippe Marini, sénateur et maire (RPR) de Compiègne, se trouve à nouveau en ballottage difficile, cette fois contre Marcel Fouet (div. d.), qui obtient un résultat comparable à celui de M. Dottin en pourcentage de voix exprimées. Alors que l'abstention a plus que doublé par rapport à mars, le résultat de M^{me} Decamp est stable. En dépit du résultat du Parti communiste, la gauche plurielle progresse légèrement, grâce à la présence des Verts. Le Front national est en recul.]

11 mars 2001 : I, 10 661 ; V., 7 442 ; A., 30,19 % ; E., 7 064 ; Charles Dottin, div. d., m., 3 096 (43,83 %) ; Annick Decamp, div. d., 1 641 (23,23 %) ; Monique Burel, FN, 874 (12,37 %) ; Nadine Burbad, PS, 868 (12,29 %) ; Guy Bauduin, PCF, 585 (8,28 %).

SEINE-ET-MARNE

Canton de Nangis (premier tour).

L., 10 043 ; V., 3 598 ; A., 64,17 % ; E., 3 505.

Ball. : Paule Noury, div. d., 1 551 (44,25 %) ; Claude Pasquier, PCF, m. de Nangis, 1 143 (32,61 %).

Elim. : Gérard Marcherat, div. d., 368 (10,50 %) ; Michel Veux, PS, 175 (4,99 %) ; Alain Bruneau, FN, 165 (4,71 %) ; Jacques Gérard, MNR, 103 (2,94 %).

[Ce scrutin, provoqué par le décès de Michel Dromigny (div. d.), met en scène, une nouvelle fois, dans ce canton rural, la lutte déjà ancienne que livre Claude Pasquier (PCF), très implanté dans le chef-lieu de canton, contre les 16 villages environnants, acquis à une droite majoritaire au conseil général. Il affrontera au second tour Paule Noury (div. d.), arrivée en tête.]

11 mars 2001 : I, 10 106 ; V., 6 592 ; A., 34,77 % ; E., 6 252 ; Claude Pasquier, PCF, 1 794 (28,69 %) ; Michel Dromigny, div. d., 1 769 (28,29 %) ; Gérard Marcherat, div. d., 848 (13,56 %) ; Michel Veux, PS, 517 (8,27 %) ; Jeannine Rey, FN, 505 (8,08 %) ; Armand de Maigret, DL, 500 (8,00 %) ; Jacques Gérard, MNR, 319 (5,10 %).

DÉPÊCHE

■ CLUB DE L'HORLOGE : réuni, du 19 au 21 octobre, pour sa XVII^e université, à Aix-en-Provence, ce cercle de réflexion adressera aux candidats de la droite à la présidentielle un projet de « programme commun ». « Les partis de droite sont tellement enfoncés dans leurs divisions qu'il nous appartient de faire avancer les choses », a déclaré, dimanche, Henry de Lesquen, son président.

Notice d'information

AUX VICTIMES DE PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES EN FRANCE susceptibles d'avoir détenu des comptes en banque en France au cours de la Seconde Guerre Mondiale et à leurs héritiers

Le Gouvernement français a créé une Commission pour l'Indemnisation des Victimes de Spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation, en français CIVS, et ci-après désignée "La Commission". Elle est chargée d'instruire et d'indemniser les demandes des victimes, leurs héritiers ou leurs ayants droit, de persécutions antisémites en France pendant la Seconde Guerre Mondiale. La Commission examine les requêtes portant sur tous les biens gelés, bloqués, spoliés ou aryanisés au cours de la Seconde Guerre en France.

Pour les biens confisqués par les autorités françaises ou allemandes d'Occupation, après examen des dossiers par la CIVS, les victimes sont indemnisées via la cellule d'indemnisation mise en place dans les services du Premier ministre.

Le 18 janvier 2001, les Gouvernements américain et français ont signé un accord intergouvernemental (ci-après "l'Accord") qui met en place des procédures spécifiques pour le traitement par la Commission des demandes contre les banques, notamment des requêtes relatives à tout type de comptes en banque, tels que des comptes chèques ou comptes d'épargne et des compartiments de coffre-fort, etc. L'Accord prévoit également des indemnités supplémentaires pour les victimes de persécutions antisémites susceptibles d'avoir fait l'objet de spoliations d'actifs bancaires.

Cette note présente le contenu de l'Accord ainsi que la procédure de réclamation, et fournit d'importantes informations sur deux autres mécanismes d'indemnisation décrits *in fine*. Il n'est pas nécessaire d'être français, d'être assisté d'un avocat, d'acquiescer un paiement quelconque, ni même de disposer de preuve écrite pour présenter une demande.

L'Accord a prévu le désistement de trois procédures "d'actions collectives" ("class actions") engagées devant les tribunaux américains : deux affaires pendantes devant la Cour Fédérale américaine pour Eastern District of New York (*Bodner c/Banque Paribas*, Affaire n° 97 CIV 7433 (SJ) (MDG) et *Benisti c/Banque Paribas*, Affaire n° 98 CIV 7851 (SJ) (MDG), et une affaire devant la Cour de l'Etat de Californie (*Mayer c/Banque Paribas*, Civil Action n° 302226). Dans chaque cas, les demandeurs ont assigné les banques qui exerçaient des activités en France au cours de la Seconde Guerre, pour des faits liés au gel, au blocage, et/ou à la spoliation de comptes bancaires dont les détenteurs étaient considérés comme étant Juifs, selon les lois allemandes ou celles de Vichy. Les actions devant le tribunal fédéral contre tous les défendeurs, à part deux banques non françaises, Barclays Bank et J.P. Morgan & Co., avec lesquelles des règlements séparés ont été conclus, ont été volontairement retirées le 27 mars 2001. De même, la procédure intentée en Californie a fait l'objet d'un désistement volontaire le 15 juin 2001.

Les Gouvernements américain et français ont pris acte dans l'Accord de la procédure de réclamation devant la Commission, et ont déclaré de leur intérêt qu'elle soit l'unique voie de règlement de toutes requêtes présentées à l'encontre des banques qui exerçaient leurs activités en France au cours de la Seconde Guerre excepté la Barclays Bank et la J.P. Morgan & Co., (ci-après "les Banques"). Pour toute action future introduite devant les tribunaux américains à l'encontre des Banques, le Gouvernement des Etats-Unis informera le tribunal concerné par la voie d'une "déclaration d'intérêt" ("statement of interest"), qu'il est de l'intérêt de sa politique étrangère que l'action soit rejetée.

Qui peut saisir la Commission ?

Vous êtes éligible à une indemnisation si vous étiez - ou votre famille (y compris les héritiers et les ayants droit) était - Juif (ou considéré comme tel selon la législation allemande ou les lois de Vichy), et si vous croyez avoir pu - ou que votre famille a pu - détenir tous types de comptes professionnels ou personnels dans une banque en France, au cours de la période de septembre 1939 à mai 1945. MÊME SI VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN QUE VOUS AYEZ OU VOTRE FAMILLE AIT DÉTENU UN COMPTE, VOUS POUVEZ DEMANDER ET REMPLIR UN FORMULAIRE DE REQUÊTE.

La Procédure de Réclamation

La Commission examinera toutes les demandes qui lui sont adressées. À cette fin, elle aura accès aux informations historiques des archives publiques françaises et des banques, comprenant notamment des listes de plus de 56 000 détenteurs de comptes bancaires pendant la Guerre, dont les comptes ont été bloqués en application des lois antisémites allemandes et de Vichy. La Commission prendra également en considération toute preuve fournie par le demandeur. Si, après investigations, la Commission recommande une indemnisation au titre d'un certain montant, la somme correspondante sera payée rapidement par l'administrateur du compte-séquestre et la Caisse des dépôts et consignations sur un compte-séquestre de 50 millions de dollars, renouvelable, constitué par les banques.

Si les informations de nature historique à laquelle la Commission a accès confirment l'existence d'un (ou de) compte(s) bancaire(s) détenu(s) par le demandeur, ainsi que le(s) solde(s) de ce(s) compte(s), et qu'il n'y a aucune preuve de la restitution de tel(s) compte(s), la Commission s'efforcera de recommander une indemnisation dans les plus brefs délais possibles, à partir du jour où la demande a été enregistrée. Des déductions ne seront opérées que si une restitution est effectivement intervenue antérieurement, si elle est relative à un compte identifié, et si elle est prouvée. Il n'y aura aucune déduction en cas d'indemnisation ou de restitution sur des actifs non-bancaires.

En vertu de l'Accord, les Banques ont également constitué un fonds de 22,5 millions de dollars (le "Fonds"), qui sera utilisé pour indemniser des requérants susceptibles d'avoir détenu un compte bancaire mais dont les noms (ou les noms de personnes de leur famille) n'apparaissent sur aucune liste historique et qui, par ailleurs, n'ont pas d'autre preuve à l'appui de leur demande. Si vous pensez que votre demande rentre dans cette catégorie, la Commission acceptera une déclaration sur l'honneur à l'appui de votre demande. Elle transmettra au Fonds les noms et réclamations des demandeurs qui n'ont pas d'autres preuves de l'existence de leur compte. Le Fonds effectuera un paiement initial de 1 500 dollars dans le délai de trente jours suivant la recommandation de la Commission. Un second paiement d'un maximum de 1 500 dollars pourra être effectué après le 18 juillet 2002, dans la limite du solde disponible sur le Fonds. POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À UNE INDEMNISATION PAR LE FONDS VOUS DEVEZ ENREGISTRER VOTRE DEMANDE AUPRÈS DE LA COMMISSION AVANT LE 18 JUILLET 2002.

Le Gouvernement français a également établi une Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Le capital initial de la Fondation sera d'environ 375 millions de dollars, comprenant approximativement 100 millions de dollars versés par les banques. La Fondation financera des organisations en France et à l'étranger, notamment celles qui aident les survivants de la Shoah, âgés ou dans le besoin, et leurs familles.

Quelles Banques sont concernées par l'Accord ?

L'Accord s'applique aux requêtes contre toutes les banques qui ont exercé des activités en France pendant la Seconde Guerre Mondiale. Ceci inclut des banques non-françaises qui exerçaient des activités en France par l'intermédiaire de succursales ou de filiales, telles que les banques dont est issue la Chase Manhattan Bank. En ce qui concerne la Barclays Bank et J.P. Morgan & Co., des accords séparés ont été conclus et sont décrits ci-dessous. Ils couvrent tous les comptes bancaires ouverts dans ces banques ainsi que chez leurs prédécesseurs au cours de la Seconde Guerre.

Comment y participer ?

La Commission examinera les demandes dans l'ordre où elles lui parviennent, en donnant toutefois la priorité aux personnes âgées, aux personnes en situation financière précaire, aux personnes vivant dans une situation sociale difficile et à celles justiciables du Fonds.

Appel gratuit : 00 800 2000 4000
1 866 254 3770 (depuis les USA)

SÉCURITÉ L'interpellation, vendredi 19 octobre, d'un récidiviste, soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne) a relancé la polémique entre poli-

ce et justice, sur fond de contestation de la nouvelle loi sur la présomption d'innocence. ● JEAN-CLAUDE BONNAL, dit « le Chinois », condamné pour de nombreux bra-

quages, mis en examen dans l'affaire d'Athis-Mons, est également soupçonné d'avoir participé au double meurtre de policiers au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). ● LES POLICIERS

critiquent sa remise en liberté, en décembre 2000, avant d'avoir été jugé. Le ministre de l'intérieur, lui-même, s'est déclaré « révolté » par les conditions de sa libération.

● MARYLISE LEBRANCHU, interrogée par le Monde, estime que « cela devient trop facile d'accuser la nouvelle loi » sur la présomption d'innocence.

Polémique entre police et justice sur la remise en liberté d'un récidiviste

Le cas de Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », soupçonné d'avoir participé aux quatre meurtres d'Athis-Mons, nourrit l'exaspération des syndicats de policiers. Ceux-ci dénoncent à nouveau la loi sur la présomption d'innocence qui ne s'appliquait pourtant pas dans cette affaire

LES POLICIERS sont exaspérés et l'affaire du quadruple meurtre d'Athis-Mons a sans doute été l'affaire de trop. Le ministre de l'intérieur lui-même s'est dit « révolté », samedi 20 octobre, par le fait que la justice remette en liberté un « braqueur récidiviste condamné à plusieurs reprises par les assises pour un total de trente années de réclusion criminelle » et a mis indirectement en cause la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur au début de l'année.

La remise en liberté de Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », n'a en fait rien à voir avec cette loi qui n'était pas en vigueur à l'époque. Mais elle est l'occasion pour les syndicats de police de faire part d'une réelle exaspération, après les obsèques des deux policiers tués le 16 octobre lors d'une fusillade au Plessis-Tréville (Val-de-Marne), du « guet-apens » d'Amiens le lendemain, au cours duquel quatre fonctionnaires ont été blessés, et du malaise persistant de la police.

BAR SANS HISTOIRES

Samedi 6 octobre dans la soirée, trois hommes attaquent le bar-tabac Le Fontenay, à Athis-Mons (Essonne), vident les caisses et tuent quatre personnes avec une arme qui n'a pas été retrouvée.

Les corps des propriétaires, Gil- do, trente-huit ans, et Marie-Louise, trente-quatre ans, de Virginie, la serveuse de vingt-trois ans et d'Albertina, trente-quatre ans, la femme de ménage, sont retrouvés ligotés, une balle dans la tête. La petite fille des patrons, Sandra, neuf ans, a été épargnée et la police s'est longuement interrogée sur ce déchaînement de vio-

lence dans un bar sans histoires. Les enquêteurs ont cependant pu remonter, grâce à des portraits-robots et l'exploitation des appels téléphoniques, jusqu'à Jean-Claude Bonnal, quarante-huit ans, dit « le Chinois », interpellé vendredi 19 octobre dans un petit hôtel de Villeneuve-le-Roi. Deux de ses complices supposés sont à leur tour interpellés, Akim Bouhassoune, trente-trois

« Remis en liberté sous la loi Toubon »

Interrogée par Le Monde lundi 22 octobre, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a affirmé que « dire que cette affaire est une conséquence de la loi présomption d'innocence, ce n'est pas la vérité ». Selon la garde des sceaux, la décision de remettre en liberté Jean-Claude Bonnal « a été prise sous l'empire de la loi Toubon sur la détention provisoire ».

M^{me} Lebranchu a ajouté qu'elle « comprend la révolte qu'inspirent les faits mais cela devient trop facile d'accuser la loi sur la présomption d'innocence ». « Je ne commente pas la décision qui l'a libéré, mais je constate que ce sont les magistrats qui prennent les décisions judiciaires, et non les politiques », a conclu la ministre.

examen dimanche 21 octobre à Evry pour « séquestration en bande organisée, séquestration suivie de meurtres et vol accompagné de violence et ayant entraîné la mort ».

Le procureur d'Evry a félicité les policiers de la rapidité de l'enquête, et souligné « qu'on devait cela aux victimes ». Mais dimanche, des responsables syndicaux ont fait part de leur « écœuré-

ment » et de leur « révolte » après la mise en cause du Jean-Claude Bonnal. « Il a fallu quatre morts pour qu'on ait la preuve et qu'on prenne conscience de l'incurie de la justice », a assuré Bruno Beschizza, le secrétaire général de Synergie, un syndicat d'officiers. « C'est un dysfonctionnement majeur de nos institutions », a renchéri André-Michel Ventre, secrétaire général du principal syndicat des commissaires (SCHFPN), qui milite, depuis plus d'un an, contre la loi sur la présomption d'innocence. « C'est inadmissible, voilà un assassin qui était dehors et qui est peut-être aussi un tueur de flics », a affirmé Nicolas Couleau, responsable du SGP-FO, un syndicat de policiers en tenue.

ANALYSES BALISTIQUES

Jean-Claude Bonnal est en effet suspecté d'être impliqué dans le meurtre de deux policiers, mardi 16 octobre, au cours d'une fusillade lors d'un cambriolage au Plessis-Tréville. Les enquêteurs de la Brigade de répression du banditisme (BRB) sont allés l'entendre dès vendredi soir mais ne disposent que de peu d'éléments : un témoin avait parlé « d'un Asiatique », et l'un des membres interpellé de la bande serait une connaissance du « Chinois ». Jean-Claude Bonnal a assuré n'avoir rien à voir avec la fusillade, et les policiers atten-

dant les résultats d'analyses balistiques et génétiques pour évaluer son implication.

Reste que le ministre de l'intérieur lui-même a semblé faire le lien entre les deux affaires. « Cet homme a probablement participé à quatre meurtres, peut-être plus, l'enquête le dira, a souligné samedi Daniel Vaillant, lors d'un colloque Socialisme et démocratie.

Marches silencieuses des policiers

Plusieurs syndicats de policiers ont appelé leurs adhérents à des « marches silencieuses », sans slogan ni banderole, qui devraient avoir lieu dans toute la France, mardi 23 octobre dans l'après-midi, en mémoire des deux gardiens de la paix tués au Plessis-Tréville. Le Syndicat général de la police (SGP), Alliance et Synergie-Officiers sont à l'origine de cette initiative, qui doit culminer avec la marche prévue à Créteil. Majoritaire chez les policiers en tenue, le SNPT-UNSA laisse le libre choix à ses troupes de se joindre ou non au mouvement. L'organisation, qui dénonce la « récupération » des marches silencieuses, affirme qu'elle « n'a pas l'habitude d'exploiter les situations dramatiques (...) pour mener des actions syndicales nationales ».

Alors qu'il aurait dû, compte-tenu de son passé et de la gravité des faits, être en prison ». Le ministre a convenu que « le traitement de ce dossier a sans doute été fait dans le respect des textes en vigueur », mais « de telles situations sont évidemment incompréhensibles et nous devons réfléchir aux dispositions qui doivent être prises pour qu'elles ne se produisent plus ».

Daniel Vaillant est sur la même ligne que Jean-Louis Debré, le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, qui s'est dit lui aussi « révolté » lundi 22 octobre sur France 2. « Les policiers font leur travail dans des conditions extrêmement difficiles », a assuré l'ancien ministre de l'intérieur, mais « l'institution judiciaire n'arrive plus à remplir sa mission ». Il a estimé que l'équilibre « entre la défense de la liberté individuelle et la capacité de l'Etat à se défendre » avait été rompu « par un certain nombre de lois » et suggère de « revoir entièrement le fonctionnement de notre justice » et notamment la loi sur la présomption d'innocence.

L'ancien juge d'instruction estime que l'institution judiciaire fait « la part trop belle à la procédure » et veut « une justice plus rapide et plus sévère ».

Franck Johannès
avec Anne Rohou

« Le Chinois », condamné à trois reprises à de longues peines

SA RÉPUTATION policière de « tocard dangereux », de « cinglé qui n'hésitait pas à tirer dans la foule », Jean-Claude Bonnal l'a acquise au fil d'une carrière commencée

PORTRAIT

Jean-Claude Bonnal, né à Saïgon en 1953, avait été surnommé « le Chinois »

au début des années 1970 en région parisienne. Celui que la police suspecte d'avoir participé, le 6 octobre, à la tuerie d'Athis-Mons (Essonne) se faisait alors appeler « le Chinois » en raison de sa naissance, le 4 février 1953 à Saïgon. Alternant vols à main armée, fusillades et années de prison, l'auteur présumé des quatre meurtres du bar Le Fontenay a été condamné à vingt-neuf années de réclusion au terme de trois procès en cour d'assises : dix ans en 1979, puis sept ans en 1985, et enfin douze ans en 1991.

Ses premiers faits de délinquance remontent au début des années 1970, avec le meurtre d'une personne âgée à Vitry (Val-de-Marne) en 1973. C'est là, dans les cités de cette ville de la banlieue parisienne, qu'il se lie au « gang de la banlieue sud », célèbre pour des attaques de banques à main armée, réalisées au cœur de la capitale. Homme de main, ce n'était toutefois pas lui qui organisait les coups.

A la différence des caïds qui se reconvertisent, au début des années 1980, dans le trafic de drogue, les machines à sous ou le proxénétisme, « le Chinois » poursuit les braquages. Le 17 mars 1979, il est condamné à dix ans de réclusion criminelle pour un vol à main armée, puis à nouveau à sept ans de prison en 1985.

En novembre 1988, l'attaque à main armée d'une agence de la Barclay's, avenue Kléber, dans le 16^e arrondissement de Paris, se termine par une fusillade avec les forces de l'ordre. « Le Chinois », qui était surveillé sans qu'il s'en soit douté depuis plusieurs mois par les policiers de l'antigang, se voit infliger douze années de réclusion cri-

minelle. Trois semaines après sa libération, le malfaiteur récidive, dix ans plus tard, en s'attaquant avec un complice au bureau de change du grand magasin le Printemps, boulevard Haussmann, dans le 9^e arrondissement. Le 24 novembre 1998, les deux hommes, armés et encagoulés, font irruption dans les allées du grand magasin, sautent par-dessus le comptoir et s'échappent en tirant dans la foule, avec un butin de 300 000 francs. Un passant, qui tentait de s'interposer, est touché à la mâchoire. Dix autres personnes sont blessées dans la cohue, la fusillade ayant semé une véritable panique dans le quartier.

Contestant toute participation à ce hold-up, Jean-Claude Bonnal est remis en liberté, en décembre 2000, au terme de deux années de détention provisoire (lire ci-contre). Sans le sou, Jean-Claude Bonnal vivait depuis sa sortie de prison dans des petits hôtels de la banlieue parisienne. C'est dans l'un d'eux, à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), qu'il a été interpellé vendredi 19 octobre.

Alexandre Garcia

Une libération décidée avant l'entrée en vigueur de la loi Guigou

DEPUIS son entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, elle est accusée de tous les maux. La loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000, dite « loi Guigou », suscite l'ire des policiers qui ne manquent pas une occasion de lui attribuer la responsabilité des « dysfonctionnements » policiers et judiciaires. En l'espèce, le ministère de la justice a pourtant rappelé, dimanche 21 octobre, que la loi n'a « rien à voir » avec la remise en liberté de Jean-Claude Bonnal. Intervenue aux termes d'un débat judiciaire « classique », cette décision a été prise par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le 21 décembre 2000, soit quelques jours avant l'application de la loi.

Arrêté fin 1998 dans le cadre d'un hold-up sanglant, commis le 24 novembre 1998 au magasin Le Printemps, Jean-Claude Bonnal a été mis en examen, ainsi que son complice Mohamed Benamara, pour « vol à main armée, violences et tentative de meurtre ». Au cours de l'instruction, conduite par le juge parisien Philippe Coire, l'avocate de M. Benamara, M^{me} Marie-Alix Canu-Bernard a multiplié les demandes d'investigations au magistrat. Elle a ainsi demandé au juge une expertise ophtalmologique sur des lunettes attribuées à son client, qui souffre de myopie. Ordonnée le 8 octobre 1999, cette expertise a cependant tardé à être remise au juge : entre-temps, Mohamed Benamara et Jean-Claude Bonnal ont fait l'objet de deux prolongations de détention provisoire, en décembre 1999, au bout d'un an, puis en mai 2000, après 18 mois.

Fin 2000, le juge d'instruction a choisi de prolonger à nouveau la détention provisoire de M.

Benamara, au motif, notamment, que l'expertise ophtalmologique était toujours en cours. Or, cette décision a été censurée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le 4 décembre 2000, ses trois magistrats ont décidé de la remettre en liberté en la plaçant sous contrôle judiciaire. Gardienne de l'application de la loi, la cour d'appel s'est appuyé sur la loi Toubon du 30 décembre 1996, qui dispose que la détention provisoire « doit revêtir un caractère exceptionnel ». En l'espèce, elle a considéré que l'expertise en cours ne saurait être tenue pour des « investigations complexes », l'un des deux motifs légaux, avec la « gravité des faits » qui permettent la prolongation de la détention.

« DEMANDE DE PROLONGATION PAS JUSTIFIÉE »

Mohamed Benamara libéré, la chambre d'accusation a ensuite été saisie d'une demande de libération de Jean-Claude Bonnal, son complice. Le parquet général avait requis son maintien en détention, mais la cour d'appel a décidé de le libérer sous contrôle judiciaire, le 21 décembre 2000. L'arrêt, laconique, se contente de préciser que « la demande de prolongation de la détention provisoire n'est pas justifiée au regard de l'article 145-3 du code de procédure pénale ». Celui-ci dispose que lorsque la détention provisoire a excédé un an en matière criminelle, les décisions de prolongation doivent « comporter les indications particulières qui justifient la poursuite de l'information [judiciaire] et le délai prévisible d'achèvement de la procédure ». L'arrêt n'est pas plus explicite sur les raisons que les magistrats ont retenues pour décider de cette remise en liberté.

Fallait-il libérer Jean-Claude Bonnal ? Si cette décision peut-être contestée sur le fond, force est de constater qu'elle est totalement étrangère à la loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000. Les dispositions sur lesquelles s'adosse l'arrêt de la cour d'appel sont en effet extraites de la loi du 30 décembre 1996, présentée par l'ancien garde des sceaux (RPR) Jacques Toubon. A l'époque, le législateur avait cherché, comme lors des débats sur la loi sur la présomption d'innocence, à limiter le recours à la détention provisoire, une mesure attentatoire au principe de la présomption d'innocence. L'un des deux motifs légaux, avec la « gravité des faits » elle a également inscrit le principe d'un « délai raisonnable » à l'incarcération, au sens de la Convention européenne des droits de l'homme.

La loi sur la présomption d'innocence s'inscrit dans cette lignée. Elle a édicté des délais-butoirs aux détentions provisoires, qui ne peuvent plus excéder deux ans en matière correctionnelle et quatre ans en matière criminelle. Par ailleurs, la loi a créé un juge de la détention et des libertés, chargé de décider, après le juge d'instruction, du bien-fondé d'un placement en détention provisoire. Si ces deux magistrats refusent une remise en liberté, le prévenu peut faire appel devant la chambre de l'instruction (ex-chambre d'accusation). Ce sont ces magistrats qui, en dernier ressort, décident du sort des prévenus, comme dans le cas de Jean-Claude Bonnal.

Cécile Prieur

Une série de suicides révèle l'insuffisance de la surveillance psychologique à la maison d'arrêt de Gradignan

BORDEAUX

de notre correspondante

Depuis quelques jours, un climat délétère règne à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), dans la banlieue bordelaise : trois hommes se sont suicidés par pendaison entre le 12 et le 17 octobre. Depuis, les tentatives de suicide se multiplient, les familles de détenus sont de plus en plus angoissées, les surveillants dépités. Une addition macabre fait état de six suicides, un meurtre et un mort par crise cardiaque depuis le début de l'année.

« Cela fait le quatrième suicide que je décroche depuis janvier, souffle Patrice Le Roux, surveillant et secrétaire de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), syndicat majoritaire à Gradignan. Aujourd'hui, ma hantise, c'est d'en trouver d'autres. »

Les trois détenus récemment décédés avaient moins de quarante ans. Deux étaient en détention pro-

visoire. Le troisième, condamné, devait être remis en liberté en février 2002. « On peut parler de coïncidence et d'effet d'imitation », explique Michel Bénézech, responsable du service médico-psychologique régional des prisons, situé à la maison d'arrêt de Gradignan, et enseignant en criminologie à l'université de Bordeaux. « Les personnes en détention entre vingt-cinq et trente-cinq ans ont souvent des problèmes personnels, familiaux et d'intégration sociale », ajoute Patrice Le Roux. L'angoisse de l'incarcération, le climat d'insécurité et de violence, l'attente difficile, parfois longue, de la détention provisoire et, selon M. Bénézech, « une population de plus en plus intolérante face aux mesures disciplinaires », contribuent à ce mal-être.

Selon Yvan Laurens, le directeur de la prison, les prisonniers n'avaient pas manifesté leur inten-

tion de mettre fin à leur vie, à l'exception de l'un d'eux qui en avait parlé aux psychiatres, deux jours avant son passage à l'acte. « La plupart des personnes qui souhaitent se suicider ne disent rien », confirme M. Bénézech.

36 CELLULES SUR 6 NIVEAUX

La nuit, seuls deux surveillants sont chargés de sillonner les six étages du quartier des hommes. Chaque niveau s'étend sur 50 mètres de long et contient 36 cellules, avec en moyenne deux détenus dans une même pièce de sept mètres carrés. « Quand on arrive à la 36^e cellule, les détenus qui se trouvent au début du couloir ont tout le temps de se suicider », note M. Le Roux. Il nous faudrait au moins quinze personnes supplémentaires (...). Le syndicaliste reconnaît cependant les limites de l'encadrement carcéral : « Si nous étions deux surveillants par étage,

cela diminuerait le risque de suicide mais le problème ne serait pas réglé. Un individu qui souhaite passer à l'acte y arrivera toujours, poursuit-il, même s'il a un codétenu dans sa cellule, car, à un moment donné, celui-ci s'endort et, de toute façon, il n'est pas là pour observer son partenaire. »

A la prison de Gradignan, de nombreux profils socio-psychologiques se côtoient. « Nous avons de plus en plus de toxicomanes et de personnes relevant de la psychiatrie qui peuvent entraîner des réactions disproportionnées et créer un climat difficile », souligne le directeur. Quand il faut envoyer des détenus en hôpital psychiatrique, la direction hésite : « Beaucoup de médecins les tolèrent de moins en moins, par manque de personnel, de locaux adaptés et parce que cette population est difficile à gérer, regrette M. Bénézech. Il est arrivé que des détenus restent quinze jours attachés sur un lit. » Une péti-

tion signée des chefs de service des hôpitaux psychiatriques de la Gironde a même été envoyée en début d'année au préfet, afin de s'opposer au transfert des détenus dans leur structure.

Depuis des années, M. Bénézech demande la création d'une unité sécurisée à l'hôpital psychiatrique bordelais Charles-Perrens. Le psychiatre souligne également la faiblesse de l'encadrement médico-psychologique à Gradignan : manque de personnel, pas de garde de nuit - « Passé 18 heures, c'est le désert » -, soins réduits le week-end et les jours fériés. Le directeur de la prison ne souhaite pas « polémiquer ». Ces derniers temps, l'« effet de mimétisme » demeure son principal souci : « Les gestes des uns peuvent entraîner ceux des autres. »

Claudia Courtois

La corruption ordinaire au conseil général des Yvelines devant le tribunal de Versailles

74 prévenus – élus, fonctionnaires et chefs d'entreprise – comparaissent pour des marchés publics truqués

Le tribunal correctionnel de Versailles examine, depuis le 1^{er} octobre, des faits de corruption, abus de biens sociaux, complicité et usage de faux pour

la construction et l'entretien des collèges des Yvelines. Les 74 prévenus de ce procès, qui devraient durer six semaines, étaient, entre 1986 et 1994,

chefs d'entreprise, fonctionnaires ou élus du conseil général. Certains entrepreneurs ont reconnu des « gestes commerciaux » envers d'anciens élus.

VERSAILLES

de notre correspondant

Six semaines d'audience, soixante-quatorze prévenus, la salle des assises réquisitionnée... C'est un procès fleuve, celui du conseil général des Yvelines, qui a lieu, depuis le 1^{er} octobre, devant le tribunal correctionnel de Versailles.

Les prévenus, qui étaient chefs d'entreprise, fonctionnaires ou élus du département entre 1986 et 1994, comparaissent aujourd'hui pour corruption active ou passive, recel d'abus de biens sociaux, complicité de faux et usage lors de la passation de marchés publics pour la construction et l'entretien des collèges des Yvelines. Un système de corruption et de favoritisme articulé autour de la commission d'appel d'offres du département, présidée, de 1982 à 1994, par Jacques Leport, conseiller général UDF.

L'affaire éclata en 1995 par l'envoi d'une lettre anonyme au procureur de la République de Versailles, Yves Collet, dénonçant les pratiques frauduleuses de passation des marchés publics au conseil général depuis une douzaine d'années. L'auteur citait nommément élus et dirigeants d'entreprise, et indiquait que ceux-ci, « depuis environ douze années, amassaient une fortune personnelle en attribuant des marchés d'entretien ou des marchés d'appel d'offres truqués ».

L'enquête allait rapidement conduire à la mise en examen de trois chefs du service des bâtiments du conseil général, suivie de celle d'une cinquantaine de chefs d'entreprise, puis celle d'anciens élus : Jacques Leport, Claude Dumond, vice-président (UDF) du conseil général et Paul-Louis Tenaillon, inamovible président du conseil général (UDF) de 1977 à 1994.

Ce dernier comparait en première partie du procès, au moment

de l'examen des faits de favoritisme par la commission d'appel d'offres. Agé de quatre-vingts ans, l'ancien élu a placé sa responsabilité de président au-dessus des aspects techniques de la gestion du département : « J'ignorais tout du système de favoritisme. Je ne suis jamais intervenu dans les travaux de la commission d'appel d'offres, ni dans ses décisions. » Confronté au cas précis de l'attribution d'un marché d'entretien à une entreprise dont le dirigeant avait, selon la présidente du tribunal, Françoise Martres, « l'estime » de M. Tenaillon, celui-ci a répondu « n'avoir jamais cherché à le favoriser ». Avant de conclure que « tout a été fait conformément à la légalité, dans le cadre des lois de 1986 sur la décentralisation ».

« PETITS TRAVAUX CHEZ MOI »

Une ligne de défense que partagent les autres anciens élus qui, à la barre, contestent avoir obtenu des contreparties de la part des entrepreneurs choisis sous forme d'espèces, d'heures de main-d'œuvre ou de voyages. Seul M. Leport convient avoir favorisé des entreprises locales, dans la phase d'agrément des passations de marché, en échange de « petits travaux chez moi à la fin de mon mandat, sans que je le paie ».

Plus explicites sont les chefs d'entreprise, qui reconnaissent des « gestes commerciaux » envers MM. Dumond et Leport ou Pierre Cassier, alors chef du service des bâtiments départementaux. L'entreprise de peinture Jamault, par exemple, réalisait la moitié de son chiffre d'affaires avec le conseil général. Devant le tribunal, l'entrepreneur a reconnu que « la politique commerciale » de son entreprise se concrétisait par des « cadeaux », sous forme de voyages à l'étranger ou d'heures de travaux dans les habitations des personnalités du conseil général.

Autre fait examiné, le financement, à hauteur de 235 000 francs, d'une campagne électorale de M. Dumond par un entrepreneur retenu par la commission d'appel d'offres pour la rénovation d'une toiture d'un lycée à Versailles. L'ancien élu, interrogé à son tour, nie connaître l'origine frauduleuse des faits. Autre exemple : en 1992, une entreprise des Mureaux obtenait le marché de construction d'un collège à Chevreuse. En retour, 700 000 francs avaient été versés à plusieurs personnes par l'intermédiaire de M. Cassier. Les bénéficiaires présumés seraient à nouveau MM. Dumond et Leport, ainsi que M. Tenaillon, entrepreneur dans l'affaire, qui aurait reçu 500 000 francs. S'adressant à M. Jamault, la présidente Martres s'étonne : « Ce procédé ne vous choquait pas ? » Et l'entrepreneur de répondre : « Quand vous êtes une PME, il est toujours bienvenu de récupérer de l'argent ; tout entrepreneur aurait fait comme moi... »

Depuis le 17 octobre, le tribunal s'est attaqué à la partie corruption du dossier, en examinant les faits de fausses factures. Tel est le cas, entre autres, de l'entrepreneur Magnard qui, en échange de travaux, reversait à une société d'études gérée par M. Cassier, pourtant fonctionnaire territorial, des commissions sur fausses factures, pour un montant de 120 000 francs. Un rôle de faux facturier qui semble plaquer M. Cassier au centre du système de rétrocommissions lié au favoritisme. Sous cet éclairage de prévenu principal, celui-ci adopte un double langage : il reconnaît les faits dans leur ensemble, lorsqu'il dit « avoir participé au favoritisme et en avoir retiré des avantages », mais les conteste point par point. Une attitude que ne comprend pas la présidente Martres, obligée de faire extraire des cinquante tomes du dossier les

fausses factures démenties : « On sent pourtant chez vous un homme qui veut faire la vérité. Alors, que reconnaissez-vous, exactement ? » L'ancien fonctionnaire répond : « J'assume une prise de possession délictueuse, mais je ne veux pas porter le chapeau pour tout le monde. Je faisais partie d'une chaîne, j'étais la deuxième roue du carrosse. »

CONTEXTE DE LA DÉCENTRALISATION

Devant cette mise en cause à peine voilée des élus, leurs avocats se sont employés à minimiser les faits. Les us et coutumes du conseil général ont ainsi été replacés dans le contexte de la décentralisation, qui, au milieu des années 1980, transféra aux collectivités territoriales d'importantes charges immobilières et, donc, des attributions économiques. « C'est un procès d'une autre époque, résume Frédéric Landon, avocat de M. Leport. La loi de décentralisation a entraîné un surcroît de travail pour toutes ces collectivités, qui se sont retrouvées avec des budgets énormes à gérer sans que les moyens techniques de contrôle des marchés suivent. Ceci explique que, parfois, il y a eu des failles, dans lesquelles se sont engouffrés certains pour véritablement s'enrichir. Un chapeau que l'on essaie aujourd'hui de faire porter aux élus, alors qu'ils n'ont souhaité que favoriser les entreprises de leur département et qu'en rien ils n'ont porté atteinte aux intérêts de la collectivité. » Frank Borotra, l'actuel président du conseil général (RPR), ne partage pas cet avis : l'ancien ministre de l'Industrie, qui s'est constitué partie civile au nom du département, est intervenu devant le tribunal pour demander des comptes à ses anciens collègues, pour des faits qui remontent à une période où il siègeait déjà comme conseiller général.

Jean-Pierre Dubois

Débaptiser le carrefour Salan n'est pas « la priorité des priorités » du maire de Toulon

TOULON

de notre correspondant

Débaptiser le carrefour Général-Raoul-Salan ? « C'est une question qui n'est pas à l'ordre du jour pour le moment », estime Hubert Falco, sénateur (DL) et maire de Toulon (Var). C'est pourtant ce que la Ligue des droits de l'homme (LDH) lui a demandé, samedi 20 octobre, en lui remettant une pétition signée par quelque 1 100 personnes, dont Edmonde Charles-Roux et Noël Mamère. M. Falco aurait préféré n'avoir pas à assumer ce « cadeau empoisonné », l'un des héritages de la précédente municipalité (FN), qui, le 21 décembre 2000, avait voté une délibération baptisant un carrefour de la haute ville du nom d'un des acteurs les plus contestés de la guerre d'Algérie. Commandant en chef à partir de novembre 1956, Raoul Salan a été l'un des conjurés du putsch des généraux d'avril 1961, puis le chef de l'Organisation de l'armée secrète.

Lors de la discussion de cette délibération, les frères ennemis d'extrême droite s'étaient retrouvés pour saluer l'initiative du maire d'alors, Jean-Marie Le Chevallier. Les élus de droite s'étaient opposés à cette décision, la qualifiant d'« effort dérisoire pour s'attacher davantage les suffrages des pieds-noirs ». Pour sa part, la gauche avait pro-

posé que le carrefour en question porte plutôt le nom du général Bollardière, qui s'est illustré durant la guerre d'Algérie en démissionnant pour s'opposer à la torture. Mais la majorité d'extrême droite l'avait emporté, feignant d'ignorer le passé algérien du général Salan pour ne retenir que sa participation à la libération de Toulon. Immédiatement, la section toulonnaise de la Ligue des droits de l'homme avait lancé une campagne pour que ce carrefour soit débaptisé. Le 4 janvier, Hubert Falco, répondant à un courrier de la LDH, exprimait « le souhait, pour retrouver la concorde, que cette dénomination fasse l'objet d'une décision collégiale du futur conseil municipal ».

« NOUS DEVONS ÊTRE PRUDENTS »

Depuis, il a été élu maire et ne cesse de renvoyer ce débat à une date ultérieure. Ignorant une demande d'audience de la LDH, il a fait savoir au Monde que « cette question n'est pas la priorité des priorités ». Prenant appui sur les événements internationaux, il met en avant « la période particulière et difficile que nous vivons au plan international ». « Les esprits sont tendus. Je ne sais pas s'il est bon d'avoir ce débat dans un pareil contexte. On

nous demande, à droite comme à gauche, de ne pas attiser les haines, les conflits. Nous devons être prudents. Cela étant, ça ne me gêne pas d'avoir ce débat en conseil municipal... » En étant plus pressé, le maire aurait pu répondre aux attentes de la population et des élus de l'opposition (PS, PCF, Verts) comme de sa majorité, dans laquelle la LDH veut voir « une équipe affirmant son attachement aux valeurs républicaines ».

Toulon s'honorait déjà d'être la seule ville de France à avoir, depuis 1980, un monument « à la mémoire des martyrs de l'Algérie française ». Ce monument, à l'effigie de Roger Degueldre – lieutenant du premier régiment étranger de parachutistes, créateur des commandos Delta de l'OAS, condamné à mort et fusillé en 1962 –, avait été endommagé par une explosion, une semaine avant son inauguration. Une plaque y glorifie « ceux qui voulaient conserver un empire à la France ». Le 25 mars, au lendemain de son élection et pour sa première sortie officielle, Hubert Falco s'était recueilli devant ce monument avant de déposer une gerbe à la mémoire des victimes de la fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly, à Alger.

José Lenzini

A Toulouse, le nucléaire fait moins peur que l'industrie chimique

TOULOUSE (Haute-Garonne)

de notre correspondant

Samedi après-midi dans les rues de Toulouse, André Crouzet était rassuré. Près de 5 000 personnes, selon les comptes de cet animateur régional du réseau « Sortir du nucléaire » (2 500, selon la police), ont défilé sous le soleil. Un cortège moins impressionnant que les 20 000 manifestants de la semaine précédente venus dire « Plus jamais ça » après l'explosion de l'usine AZF qui avait causé la mort de trente personnes dans la ville, mais plus important tout de même que la dernière manifestation de la veille pour réclamer la réquisition de logements vacants pour les sinistrés de la catastrophe de Toulouse. Si un « effet AZF » a peut-être permis à la manifestation toulousaine de mobiliser davantage que les quatre autres rassemblements organisés le même jour en France (à Colmar, Lille, Lyon et Nantes), M. Crouzet redoutait surtout le contre-coup des attentats du 11 septembre aux États-

Unis. Il se demandait si la manifestation, prévue de longue date, n'allait pas pâtir de préoccupations plus immédiates que la fermeture échevillée sur plusieurs années des 58 centrales nucléaires, préconisée par son mouvement. Le regain d'intérêt porté à la sécurité des sites nucléaires français, cibles potentielles d'attentats terroristes, n'a guère trouvé d'écho dans le Sud-Ouest.

« MESURES CONFIDENTIELLES »

Grégory, un jeune militant de Chiche, le mouvement des « jeunes écologistes solidaires », évoque plus spontanément l'exposition au danger du centre de retraitement de la Hague que celui de la centrale électronucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). « C'est parce que les journaux en ont parlé », se défend le jeune homme. Le tract qu'il distribue ne parle même pas de l'unique centrale régionale, à moins de 100 kilomètres de là. M. Crouzet raconte que les responsables de la centrale ont affirmé à la commis-

sion locale d'information et de sécurité (CLIS) qu'ils avaient « pris des mesures depuis les attentats du 11 septembre, mais qu'elles demeuraient « confidentielles » ».

Pour les militants antinucléaires, le danger des centrales existait avant le 11 septembre, et il existe toujours. Pour les Toulousains, encore traumatisés par l'explosion de l'usine AZF, 21 septembre, le danger nucléaire est loin. Le collectif Plus jamais ça, constitué au lendemain de la catastrophe, n'avait d'ailleurs pas tenu à s'associer à la manifestation du réseau « Sortir du nucléaire ». Il y avait certes des banderoles assimilant Tchernobyl, AZF et Golfech, quelques régionalistes pour tirer un trait en occitan sur l'usine toulousaine et la centrale de Tarn-et-Garonne ou le bus de jeunes libertaires toulousains qui réclamaient la fermeture des « usines de mort », mais la foule n'était pas citadine.

Le gros des troupes venait de Corrèze et de l'Aveyron, où des associa-

tions luttent contre des projets d'enfouissement des déchets nucléaires, de l'Aude ou du Lot, où l'on se bat contre une ligne à très haute tension, de l'Ariège ou de la Gironde. En Midi-Pyrénées, le réseau « Sortir du nucléaire », fort de 600 associations, rassemble davantage de ruraux que de Toulousains. Le seul effet tangible de l'explosion de l'usine AZF sur la manifestation des antinucléaires fut en définitive l'appel inattendu de Philippe Douste-Blazy, le député-maire (UDF) de la ville, aux organisateurs pour s'excuser de ne pouvoir être présent et prévenir qu'il avait demandé à son adjoint à l'environnement, Philippe Dufertelle (Génération écologie) de le représenter. M. Dufertelle n'était pas visible dans le cortège, mais M. Crouzet s'est promis de rappeler M. Douste-Blazy pour lui demander confirmation de son soutien au programme national de sortie du nucléaire.

Stéphane Thépot

Protestations après une pollution de la Garonne par AZF

DES MANIFESTANTS du collectif « Plus jamais ça » ont déversé, dimanche 21 octobre, à Toulouse, plusieurs dizaines de kilos de poisons morts devant la préfecture et la cathédrale Saint-Etienne où le préfet assistait à un concert. Ils entendaient ainsi protester contre la pollution de la Garonne par de l'ammoniac lâché irrégulièrement par l'usine AZF, dans la journée de vendredi. La direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) a dressé un procès verbal à la suite de cette pollution, relevant des taux de 1,6 à 2 milligrammes par litre, supérieurs au seuil autorisé. La préfecture a précisé que les taux relevés étaient en baisse à Toulouse mais que la pollution redescendait vers l'aval du fleuve. Elle a, par ailleurs, informé qu'elle avait autorisé la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), voisine d'AZF, à « dégazer des fûts de chloroformate » dans l'atmosphère.

Cinq lance-roquettes ont disparu d'une caserne à Poitiers

CINQ TUBES lance-roquettes antichars, promis à la destruction, ont disparu de la base de soutien du matériel de l'armée de terre de Poitiers. Leur absence a été constatée au moment d'une opération de vérification du stock, le 8 octobre. L'information n'a cependant été rendue publique que le samedi 20 octobre. Selon le commandement de la base, ces tubes lance-roquettes ne sont pas aptes au tir et il n'y avait aucune munition à proximité. Ces armes sont entrées en service à la fin des années 1970, elles étaient endommagées et elles étaient en cours de retrait. La gendarmerie a ouvert une enquête sur leur disparition.

Un adolescent dans le coma après une rave à Strasbourg

UN ADOLESCENT de moins de 15 ans a été hospitalisé dans le coma dans la soirée du samedi 20 octobre après avoir sans doute absorbé un cocktail de stupéfiants lors d'une rave-party à Strasbourg. Le jeune garçon, qui était toujours « entre la vie et la mort » dimanche après-midi, selon le parquet, n'avait pas pu être identifié par la police. Il avait été transporté au Centre hospitalier de Haute-pierre à Strasbourg par le SAMU vers 3 h 30. La rave-party, organisée dans le cadre de la 11^e édition de « Got Milk », nuit de musique techno, a par ailleurs donné lieu à une trentaine de procédures pour détention de stupéfiants et à dix mises en examen pour détention et revente de stupéfiants. Trois des suspects devaient être jugés, lundi 22 octobre, en comparution immédiate. De très importantes quantités de produits stupéfiants de toutes sortes ont été saisies, a précisé la police de Strasbourg citant plusieurs centaines de buvards de LSD, des centaines de comprimés d'ecstasy et du haschich.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'enquête sur les marchés publics des HLM de Paris va être officiellement transmise au juge parisien Armand Riberolles, après le rejet, le 11 octobre, par la Cour de cassation d'une requête visant à l'« examen immédiat » d'un pourvoi formé contre le dessaisissement du juge Eric Halphen. Le magistrat de Créteil (Val-de-Marne), qui menait cette enquête depuis 1994, avait été dessaisi par la cour d'appel, le 4 septembre, en raison d'irrégularités qui avaient aussi entraîné l'annulation des actes mettant en cause Jacques Chirac dans ce dossier (Le Monde du 6 octobre).

■ **NUCLÉAIRE** : des « survols suspects » à basse altitude ont été détectés depuis le 11 septembre près de l'usine de retraitements de déchets nucléaires de la Hague (Manche), selon l'édition d'Ouest France du lundi 22 octobre. Le site de La Hague, dont l'espace aérien est interdit sur un rayon de 300 m, a été survolé « sans difficulté » par des avions à basse altitude, affirme le quotidien, précisant que ses informations n'avaient pu être confirmées ni par la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), ni par la préfecture de la Manche. L'armée de l'air déploie depuis jeudi à Flottemanville-Hague la logistique pour des missiles sol-air près du site nucléaire.

■ **ÉDUCATION** : le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, estime, dans un entretien publié, lundi 22 octobre par France Soir qu'il faudrait rallonger les vacances scolaires de la Toussaint de une à deux semaines. Assurant que les vacances sont « parfois un peu déséquilibrées », le ministre plaide pour un aménagement des rythmes scolaires.

■ **JUSTICE** : un hommage au juge Michel assassiné il y a vingt ans à Marseille a été rendu samedi 20 octobre par la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. « Au mépris des menaces, des intimidations, Pierre Michel a servi la justice sans jamais dévier de son chemin. Il l'a payé beaucoup trop cher », a déclaré la garde des Sceaux associant à cet hommage le juge italien Giovanni Falcone, tué par la mafia à Palerme en mai 1992.

■ **Les surveillants de la maison d'arrêt de Strasbourg-Elsau ont soudé les portes de la prison** et édifié un barrage de pneus et un muret de briques, lundi 22 octobre, pour exiger « de véritables négociations sur la réduction du temps de travail », selon la police et les syndicats. Une cinquantaine de surveillants se sont rassemblés à l'appel de l'UGSP-CGT sous des banderoles réclamant des négociations « pour une véritable RTT ». Des détenus qui devaient comparaître aux assises n'ont pu être extraits.

■ **FAIT DIVERS** : une des cinq personnes interpellées à l'issue de la vaste opération de police lancée vendredi 19 octobre dans les quartiers nord d'Amiens après un guet-apens anti-policier a été écrouée et devait comparaître lundi 22 octobre. Les faits reprochés à l'homme écroué – détention d'arme de 4^e catégorie par une personne déjà condamnée – ne sont pas liés à l'embuscade au cours de laquelle quatre policiers ont été blessés par des plombs de chasse mercredi 17 octobre.

■ **Six cambrioleurs masqués et armés ont séquestré, ligoté, menacé et frappé les quatre membres** d'une famille de Soyons (Ardèche) à leur domicile dans la nuit de samedi à dimanche 21 octobre, afin de les dévaliser. Sous la menace des armes et sous les coups, les quatre personnes ont donné leurs cartes de crédit et leurs numéros de code confidentiel. Les cambrioleurs se sont emparés d'argent et de bijoux.

Aux journées de la défense, 6,5 % des jeunes en situation d'illettrisme

PARDI les 600 000 jeunes de 17 ans qui se sont présentés en 2000-2001 aux journées d'appel de préparation à la défense (JAPD), 6,5 % présentent de graves difficultés en matière de lecture qui « pourraient déboucher sur l'illettrisme », selon l'évaluation conçue conjointement par l'éducation nationale, la direction du service national et l'université Paris-V, et publiée vendredi 19 octobre. Ces difficultés concernent 4 % des filles et 8,4 % des garçons. Elles touchent 20,8 % des jeunes qui ne sont pas allés au-delà du collège et 11,8 % de ceux qui ont un niveau CAP ou BEP. A l'inverse, 88 % des jeunes ne présentent pas de difficulté particulière en lecture. Ces résultats ne peuvent être extrapolés à l'ensemble d'une génération, car seuls 70 % des jeunes de 17 ans se sont présentés aux JAPD 2000-2001.

L'après-11 septembre économique de l'Aquitaine

Dans les régions, les attentats de New York et de Washington commencent à faire sentir leurs effets sur les échanges commerciaux avec l'Amérique du Nord. Dans le Bordelais, où l'on exporte beaucoup, les secteurs les plus touchés sont le tourisme, le négoce du vin et les assurances

BORDEAUX

de notre correspondant régional
L'Aquitaine est un peu la vitrine des relations économiques entre les régions françaises et les Etats-Unis. Avec 25 % de ses échanges à destination de ce pays, elle arrive largement en tête des exportations régionales ; du coup, elle se préoccupe, plus encore que les autres, des conséquences des attentats du 11 septembre sur sa balance commerciale.

Contrairement à une idée reçue, le négoce du vin ne se situe qu'en troisième position des échanges. Le premier secteur est celui de l'automobile, avec l'usine Ford installée à Blanquefort, dans la banlieue de Bordeaux, depuis le début des années 1970. Aujourd'hui, Ford exporte 100 % de sa production aux Etats-Unis. L'autre secteur fort de l'Aquitaine est l'aéronautique. Les avions fabriqués chez Dassault sont tous exportés en Amérique, et l'aviation d'affaires devrait être moins affectée par la récession que les compagnies aériennes. D'ailleurs, l'inquiétude n'est pas trop vive chez Dassault à Mérignac, pas plus que chez Turbomeca, premier fabricant mondial de turbines d'hélicoptères, à Bordes, près de Pau.

Les Américains sont aussi les premiers investisseurs dans deux

autres secteurs : les laboratoires pharmaceutiques et le vin. Dans ce domaine, ils ne se contentent pas d'importer de bonnes bouteilles, ils achètent aussi des châteaux. C'est peut-être ce secteur, avec celui du tourisme, qui est le plus fragile. Juste après le 11 septembre, quelques croisières ont été annulées, lorsque les avions ne décollaient plus des aéroports américains. Mais, très vite, les choses ont retrouvé leur cours normal. Pendant la période des vendanges, les visiteurs ont été aussi nombreux que les autres années dans les chais et les châteaux du Bordelais. La société Balguerie, grande spécialiste du transport des vins et spiritueux vers l'Amérique du Nord, n'a enregistré aucune annulation de commande. « Ni panique ni réserve de la part des Américains. La vie continue », constate son directeur, Jean-Michel Baylet, qui ne voit qu'un inconvénient : l'acheminement sera un peu plus long, car il faudra désormais que les caisses de vin passent aux rayons X.

Si l'effet du 11 septembre est peu sensible au niveau des transports, il a été immédiatement ressenti par le négoce. C'est ainsi que le négociant Jean-Pierre Rousseau, directeur de la société Diva, qui réalise 120 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 90 % à l'exportation, parle d'« un coup de froid immédiat sur

EXPORTATIONS DES RÉGIONS VERS L'AMÉRIQUE DU NORD en 1999 en %	
AQUITAINE.....	24,0
CORSE.....	20,9
MIDI-PYRÉNÉES.....	17,7
POITOU-CHAR.....	15,6
ILE-DE-FRANCE.....	12,9
BOURGOGNE.....	9,6
CHAMP-ARD.....	9,6
AUVERGNE.....	9,2
RHÔNE-ALPES.....	9,0
LANG. ROUSS.....	8,6
DOM.....	8,2
PACA.....	7,9
HTE-NORMANDIE.....	6,7
LIMOUSIN.....	5,3
BASSE-NORM.....	5,0
PAYS-DE-LA-LOIRE.....	5,0
PICARDIE.....	5,0
NORD-P.-D.-C.....	4,5
BRETAGNE.....	4,3
CENTRE.....	4,3
ALSACE.....	3,9
FRANCHE-COMTÉ.....	3,3
LORRAINE.....	2,6

Source : Douanes

tous les grands vins, à l'exception d'un ou deux grands noms, comme Petrus, qui sont sauvés par leur rareté. La grande restauration souffre dans le monde entier, ne serait-ce que parce que les gens n'ont pas le cœur à s'amuser ». Il prévoit une baisse de 30 % de ses activités.

Les hôteliers aquitains estiment à 10 % la baisse de fréquentation par rapport à 2000. « Rien d'inquiétant, même si la clientèle étrangère représente un tiers de notre chiffre d'affaires », assure Serge Pétoin, président du syndicat de l'hôtellerie de la Gironde. Actuellement, on sent bien que les gens et les entreprises évitent les grands déplacements. Il n'y a plus, par exemple, de réservations pour des séminaires. Je vois aussi une morosité ambiante qui risque de toucher les moyennes et petites restaurations. Les agences de tourisme ont 70 % de réservation en moins. Mais je crois qu'il ne faut pas s'affoler. Rappelez-vous la guerre du Golfe. Elle n'a pas eu que des effets négatifs sur notre tourisme. »

C'est dans le secteur des assurances que les conséquences du 11 septembre risquent d'être les plus fortement ressenties. Bordeaux a toujours été une place de courtage

importante. Représentant du groupe Marsh, Nicolas Martin ne peut pas oublier les 320 personnes de sa société qui sont mortes dans une tour du World Trade Center. « Plus rien ne pourra être comme avant, assure-t-il. Des compagnies ont com-

prévention. L'autre jour, j'ai fixé une franchise de 15 millions de francs pour une entreprise textile de la région toulousaine. Cela ne s'est jamais vu. Je crois que ces majorations vont être difficiles pour certaines entreprises. Quelques-unes ris-

Les Chantiers de l'Atlantique dans la tourmente

Les 5 000 salariés des Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, et les 7 000 des entreprises sous-traitantes ont tout à craindre de la mise sous administration judiciaire du groupe de croisière américain Renaissance Cruises, alors que le carnet de commandes était plein jusqu'en 2004, notamment grâce au fabuleux *Queen-Mary 2*.

Les Chantiers de l'Atlantique, caution des prêts contractés par Renaissance Cruises pour acheter huit paquebots construits à Saint-Nazaire, se retrouvent de fait propriétaires de ces navires, impossibles à revendre dans l'immédiat. Les 150 embauches prévues cette année et les 550 programmées en 2002 aux Chantiers ont été gelées.

mencé à résilier des contrats. Entre New York, Toulouse et la climatologie, les sinistres se sont multipliés. Il va falloir prévoir, d'ici la fin de l'année, des augmentations de 20 % à 50 %. Cela risque d'être particulièrement grave chez nous, où il y a beaucoup d'entreprises à risques, par exemple dans l'agroalimentaire. Elles avaient souvent peu investi dans la

quent même de ne plus pouvoir s'assurer. Le choc va être rude aussi pour les collectivités locales. Allez donc annoncer aujourd'hui à un hôpital que sa facture va augmenter de 40 %... » Les retombées du 11 septembre risquent de durer en Aquitaine.

Pierre Cherruau

En Corse, les croisiéristes américains soutiennent la balance commerciale

SI surprenant que cela puisse paraître, les exportations régionales de la Corse vers l'Amérique du Nord placent l'île en deuxième position des régions de France métropolitaine, avec 26,4 % du total régional en 1998 et 20,9 % en 1999. Comme l'Insee ne calcule plus depuis longtemps les échanges commerciaux des régions avec l'extérieur, personne ne semble en mesure d'analyser avec précision ces chiffres surprenants.

A l'Insee Corse comme à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, on évoque le même phénomène : le succès croissant de l'île auprès des amateurs de croisière en général, et des croisiéristes américains en particulier. L'Insee indique que le sud de la Corse a reçu, en 2000, 93 % du total de ces visiteurs. Selon les chiffres de la CCI, les quatre ports du département ont accueilli, cette année-là, 27 114 croisiéristes américains. Ajaccio prépare d'ailleurs un nouveau rôle pour recevoir les bateaux de plus en plus gros qui les transportent.

Au vu des premiers effets du

11 septembre, « on a eu très peur », résume Raymond Ceccaldi, président de la CCI : des professionnels américains qui devaient participer à un « éductour » (visite sur place organisée à l'intention d'agents de voyages) juste après les attentats se sont désistés, et les bateaux arrivant des Etats-Unis étaient « à moitié vides ». Mais « a priori, une fois le premier choc passé, cela a l'air de repartir ».

Outre le chiffre d'affaires des croisières elles-mêmes, les touristes américains, qui apprécient le « very nice » point de vue sur le golfe à partir de la citadelle d'Ajaccio, à quelques dizaines de mètres à peine du port, dépensent beaucoup d'argent sur place. Plus même qu'espéré : ils raffolent des antiquaires insulaires, à qui ils n'hésitent pas à acheter des meubles qu'ils se font livrer aux Etats-Unis. « Ça, c'était un marché que nous n'avions vraiment pas prévu », sourit le président de la CCI. Les bistrottes, les cartes postales, oui. Mais pas les antiquaires ! »

Jean-Louis Andreani

Bercy et la Datar disposeront d'une agence pour prospecter l'investissement étranger

« LES PRISES de décision sont gelées. Mais les contacts se poursuivent. » Ambassadeur délégué aux investissements étrangers en France, Didier Lombard se veut serein. Pour un peu, les investigations américaines seraient même plus actives, ces derniers temps, sur le territoire français. « Dans cette période d'incertitude, cela rassure les Américains d'échafauder des projets », constate-t-il.

Pour mieux « rabattre » les investisseurs étrangers, Yves Cochet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, devaient inaugurer, lundi 22 octobre, l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII). Elle devrait rendre plus efficace la politique de prospection à l'étranger.

Jusqu'ici, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) avait ses propres antennes à travers le monde. De son côté, le ministère de l'économie et des finances avait ouvert des pôles d'expansion économique à l'étranger. Ces deux têtes de pont n'en feront plus qu'une à travers la nouvelle agence, qui abritera les prospecteurs de la Datar et ceux de

Bercy. Les régions, qui disposent toutes de bureaux à l'étranger, seront au conseil d'administration de l'AFII.

La nouvelle agence devrait notamment intensifier ses actions aux Etats-Unis, avec l'ouverture de bureaux à Boston et dans la Silicon Valley, en Californie. « Nous sommes persuadés qu'à la fin de la crise les Etats-Unis vont se ressaisir, comme au moment de la guerre du Golfe », assure M. Lombard. Les investissements américains en France avaient connu un sursaut avant même la fin du conflit contre l'Irak. Les firmes d'outre-Atlantique continuent de se renseigner sur le prix des terrains et, lorsqu'elles s'intéressent à un site, veulent tout savoir sur l'université la plus proche pour les études des enfants, la desserte en transports, etc. Mais leurs décisions sont reportées.

Les Etats-Unis sont les premiers investisseurs étrangers en France. En 2000, la Datar a recensé 178 projets d'implantation ou de développement d'activités dans les trois ans à venir. Ces investissements devraient permettre de créer ou de maintenir 11 661 emplois.

Béatrice Jérôme

- Il vous a dit ça ? Ça m'étonnerait.

Chez Dell, grâce à la relation directe, vous avez un seul et unique interlocuteur. Ça change tout.

NOUVEAU !
- 20 €^{HT} POUR TOUT SYSTÈME COMMANDÉ SUR www.dell.fr

Grâce à la relation directe, bénéficiez au meilleur prix du portable Inspiron 8100 équipé du processeur Intel® Pentium® III-M à 1 GHz, d'un modem et d'un écran 15".

12 990 F^{HT}
1 980,31 €^{HT}

15 536,04 F^{TC}
Possibilité de financement : contactez-nous Réf. 170-11014

DELL™ INSPIRON™ 8100 1GHZV^T
Processeur Intel® Pentium® III-M 1 GHz avec technologie Intel® SpeedStep™

- Chipset Intel® 815Sep - Front Side Bus 133 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire SDRAM PC133 MHz
- Disque dur 20 Go
- Ecran couleur à matrice active 15" SXGA+ (résolution 1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go 16 Mo
- Lecteur DVD ROM 8x
- Contrôleur audio et enceintes stéréo intégrés
- Modem 56K V90 intégré
- Batterie Lithium Ion 8 Cellules
- Deux connecteurs PCMCIA Type II ou I Type III
- 2 ports USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394a
- Double système de pointage Touchpad central & bouton de pointage
- Système de refroidissement intégré HyperCool™
- Système de protection du disque dur StrikeZone™
- AOL pré-installé : totalement gratuit ! 20 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et téléphone inclus*)
- Microsoft® Works Suite 2001*
- Microsoft® Windows Millennium Edition
- 1 an de garantie aller et retour atelier

* Works Suite 2001 - Microsoft® Works 6.0, Microsoft® Word 2000, Microsoft® Outlook 2000, Encarta Interactive World Atlas 2001, Picture It! 2001

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

TOUS LES AVANTAGES DE LA RELATION DIRECTE

ASSISTANCE	MAINTENANCE	INTERNET
Vous en bénéficiez avant, pendant et après votre achat. Votre conseiller Dell possède toutes les compétences pour vous guider.	Assurez la maintenance de vos équipements tout au long de leur durée de vie jusqu'à 24h/24, 7j/7 grâce à l'expertise de nos techniciens.	Découvrez toutes les semaines sur www.dell.fr nos offres exclusives et configurez sur mesure le produit de votre choix 24h/24, 7j/7.

Offre valable jusqu'au 31/10/01, dans la limite des stocks disponibles. Prix, logos et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offre soumise aux conditions générales de ventes et de services de Dell. Malgré notre vigilance des erreurs de prix et/ou de spécifications peuvent s'être glissées dans ce document. Dell vous prie de l'en excuser et vous en prévendra le plus tôt possible. (a) Accès Internet AOL : offre d'essai comprenant 20 Heures gratuites accès Internet + télécommunications à utiliser dans les 30 jours suivant la première connexion. Offre réservée aux personnes majeures disposant d'une CB et d'un compte bancaire, réservée à une par foyer en France métropolitaine. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle AOL, valable jusqu'au 31/01/2002. (b) Cette réduction est applicable à chaque système Dell commandé sur le web. Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h **0 825 387 113** (0,98 F^{HT}/mn)

Configurez et achetez directement sur le site : www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

DISPARITIONS

Francesco Biamonti

« Peintre paysagiste » de l'écriture

L'ÉCRIVAIN ITALIEN Francesco Biamonti est mort mercredi 17 octobre à l'âge de soixante-trois ans.

Francesco Biamonti était « venu du néant », né le 3 mars 1928 en arde pays ligure, près de Gênes, dans le petit village de San Biagio della Cima ; il y vivait encore, près du moulin à huile de son aïeul ; il y entretint toujours le lopin de terre familial, sans démentir la légende qui le disait cultivateur de mimosas. Biamonti, en fait, fut employé à la bibliothèque de Vintimille, jusqu'à ce que le succès (tardif) lui permette de rester ancré chez lui. La passion de la littérature lui était venue depuis qu'à quinze ans, il avait acheté *Les Fleurs du mal* de Baudelaire dans une boutique de San Remo. Depuis, il avait dévoré les symbolistes, les surréalistes, Valéry et Camus.

Comme le raconta l'un de ses traducteurs, François Maspero (« Le Monde des livres » du 20/9/1996), il avait trouvé chez Cesare Pavese « ce qu'il aimait chez les primitifs toscans, le raccourci, la jonction en quelques mots brefs de ce qui est intime et de ce qui est public », et chez Eugenio Montale « l'obsession de l'azur, ce qu'il appelait "cette double condition minérale et cosmique de l'homme", ainsi que "l'écriture comme os de seiche", c'est-à-dire la matière réduite à l'essentiel pour atteindre la transcendance ».

« Il y a des romans-paysages comme il y a des romans-portraits. » Biamonti dit « la lumière du paysage âpre et abruti de l'arrière-pays ligure », les deux aspects de la Riviera, « maisons de pierre et villages de vacances », « agriculture exténuée et solitaire » et « monde facile du tourisme », et ce « relent d'autodestruction qu'il sent dans l'air ».

Du genre « rôleur », Francesco Biamonti faisait à vingt ans le désespoir de son père. Il envoi un jour une nouvelle à un concours littéraire et remporte le premier prix. A vingt-cinq ans, il écrit le monologue d'un homme dont le fils était devenu aveugle au maquis. « J'avais voulu y mettre toute la pitié du monde », confia-t-il encore à François Maspero. Il adresse son texte à Elio Vittorini, qui lui suggère de le retoucher. Biamonti est bouleversé : « J'ai ressenti une profonde angoisse. J'ai décidé de ne plus écrire. »

« COMME UN DÉFI »

Il tient parole, vingt-cinq ans durant, cultivant des arbres fruitiers et élevant des abeilles, et lisant, par ailleurs, les philosophes, Husserl, Merleau-Ponty, ainsi que René Char, Julien Gracq, T.S. Eliot. Ce futur « peintre paysagiste » de l'écriture s'intéresse aussi à Nicolas de Staël, à Cézanne : « La vision du monde dans l'immédiat sensoriel. La pomme de Cézanne porte le quotidien dans le domaine du sacré. Je ne

peux regarder Cézanne sans un sentiment de fraternité. »

C'est en 1981 qu'il rompt le pacte qu'il s'était fait avec lui-même : il écrit, « comme un défi », un roman, *L'Ange d'Avrignac* (Verdier, 1990), qu'il choisit de publier chez Einaudi (alors que deux autres éditeurs s'étaient déclarés intéressés) parce qu'y travaille Italo Calvino, lequel rend ainsi hommage à son texte : « Il y a des romans-paysages comme il y a des romans-portraits. » Biamonti dit « la lumière du paysage âpre et abruti de l'arrière-pays ligure », les deux aspects de la Riviera, « maisons de pierre et villages de vacances », « agriculture exténuée et solitaire » et « monde facile du tourisme », et ce « relent d'autodestruction qu'il sent dans l'air ».

Dans son roman suivant, *Vent large* (Verdier, 1993), il évoque un passeur de frontières entre l'Italie et la France, aidant clandestinement les laissés-pour-compte à traverser les montagnes pour tenter de trouver une vie meilleure. *Attente sur la mer* (Seuil, 1996) suit le périple d'un ancien marin embarqué vers la Bosnie, renouant avec l'exil et la « triste succession de bateaux, de rêves et d'horizon », déchiré d'être éloigné de la femme qu'il désire et qui l'attend. *Les*

Paroles la nuit, enfin (Seuil, 1999), rend à nouveau hommage à la Ligurie, ses villages désertés, ses oliveraies desséchées, en une série de petits tableaux d'où sourdent un silence, une solitude, un sentiment d'éternité. La campagne aride sert de refuge à quelques étrangers, rescapés d'une Europe en sang et vengeances, Albanais ou Kurdes en quête d'amour et de paix. Quatre ouvrages où l'espace méditerranéen est traversé par les migrations des gens de cultures persécutées. « *Les rives de la mer matricielle*, écrit le premier traducteur français de Biamonti, Bernard Simeone (*La Quinzaine littéraire* du 15 septembre 1999), sont devenues un répertoire de promesses déchirantes, menacées par tout ce qui ronge et dévalue : les trafics et les pollutions de l'homme, la violence des luttes entre groupes pour la possession d'un territoire, la destruction qu'opère la loi toujours plus cruelle du profit. »

Jean-Luc Douin

★ En hommage à Francesco Biamonti, France-Culture rediffusera, vendredi 26 octobre à 22 h 30, l'émission « Surpris par la nuit » qui lui avait été consacrée.

Paule Grall

Une femme de conviction

FONDATRICE de la Fédération des femmes chefs de famille, Paule Grall est morte jeudi 18 octobre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Militante très active dans le monde associatif, Paule Grall avait participé à la fin des années 1960 à la création puis au développement de la Fédération des femmes chefs de famille, devenue en 1982 la Fédération syndicale des familles monoprofessionnelles : cette association était destinée à sensibiliser les mères seules contre la marginalisation dans laquelle la société les maintenait. « *A l'époque, les veuves relevaient d'un régime d'assistance, et les autres catégories de mères seules*

étaient purement et simplement ignorées », rappelait souvent Paule Grall, qui s'est mobilisée pour l'adoption du code de la famille en 1975. C'est en 1973 qu'Hubert Beuve-Méry a demandé à cette femme de conviction, qu'on lui avait présentée comme « *pertinente et mesurée* », de rejoindre les porteurs de parts A de la société Le Monde. En 1990, Paule Grall avait participé à la transformation de ces actionnaires historiques en association Hubert Beuve-Méry.

Jean-Marie Colombani et les collaborateurs du Monde s'associent à la peine de la famille de Paule Grall et présente ses sincères condoléances à son fils Jacques.]

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 19 octobre sont publiés :

● **Elections** : un décret portant convocation des électeurs sénatoriaux du département de la Corse-du-Sud ; un décret portant création d'un centre de vote à Sarajevo.

● **Consommation** : un arrêté relatif à l'emploi de vitamine D dans le lait et les produits laitiers frais (yaourts et laits fermentés, fromages frais) de consommation courante.

Au Journal officiel du samedi 20 octobre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication du protocole facultatif à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, fait à New York le 6 octobre 1999 ;

un décret portant publication de la convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies le 21 novembre 1947.

AU CARNET DU « MONDE »**Anniversaires de naissance**

— Joyeux anniversaire à notre

Daisy

du bout du monde.

Papa et Maman,
Zoé,
Balthazard.

Mariages

Emilie MAZEAUD
et
Olivier PACTEAU

se sont dit « oui » à la mairie du 2^e arrondissement de Paris, le samedi 20 octobre 2001.

Décès

Jacqueline BLOCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien ingénieur
au Commissariat à l'énergie atomique,

s'est éteinte le 18 octobre 2001.

Françoise Ténier-Buchot
et Patrick Bozec,
Jean-Pierre et Shireen Isal,
Pierre-Frédéric Ténier-Buchot,
ses enfants,

Gaëlle, Matthias, Elias
et Noémie Voss,
Cédric et Marie Ténier-Buchot,
Amélia Ténier-Buchot,
Sarah et Roxane Isal,
ses petits-enfants et arrière-petits-
enfants,

Gloria, Adèle et Ofélie,

sont dans la tristesse.

L'inhumation aura lieu le mercredi 24 octobre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e, dans le caveau de famille.

9 bis, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Les « Molières »,
Et Georges Cravenne
viennent de perdre, avec le président

Jean DANET,

l'ami fidèle, l'animateur énergique et flamboyant, le héros d'une fière conception du théâtre.

Ils présentent, en une très grande tristesse à la mesure de leur affection, leurs condoléances à sa famille.

— Le professeur Yves Reboul,
directeur général du Centre d'études
internationales de la propriété
industrielle (CEIPI),

Le professeur Christian Mestre,
président de l'université Robert-Schuman
de Strasbourg,
Le conseil d'administration,
Le personnel,
Et le corps enseignant du CEIPI,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul MATHÉLY.

Eminent juriste, professeur de très grand talent, Paul Mathély a formé des générations d'étudiants au droit de la propriété industrielle.

Auteur de très nombreux travaux et ouvrages dans cette branche du droit où excellait sa brillante intelligence, Paul Mathély, cofondateur du CEIPI, a grandement contribué par son action et sa générosité au rayonnement international de celui-ci et de la pensée juridique française.

— Jean Demangeot,
professeur honoraire des universités,
Et sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Françoise
de MOLÈNES-DEMANGEOT,

survenue dans sa soixante-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu à Plazac (Dordogne), le 19 octobre 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille de

M^{me} veuve André NÈVE,
née **Flore AZAMBRE**,

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 19 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 23 octobre, à 15 heures, au crématorium de Nanterre

— Stanislas et Karen Renard
et leurs enfants,
Lucile et Pierre Lefranc
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, à Versailles, le jeudi 18 octobre 2001, de

Bruno RENARD,
docteur en droit.

Un service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame du Marthuret, à Riom, le mercredi 24 octobre, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

— Marie-Thérèse Ribault,
sa mère,
Corinne Ribault, née Lorrot,
son épouse,

Christophe et Nigar,
Alnour et Shams,
Jean-Baptiste,
David et Corinne,
Thomas et Evelyne,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Michel RIBAUT,

à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône), le 20 octobre 2001.

Sa famille et ses amis se réuniront le mardi 23 octobre, à 10 heures, en l'église de Collonges-au-Mont-d'Or.

L'inhumation aura lieu à Saint-Julien-en-Champsaur (Hautes-Alpes).

— Marie-José Truelle,
Vincent Truelle et Marie-Claude Nedelec,
Antonia Truelle et Jean-Pierre Boudry,

Félix et Lucie, Luc et Marc,
Annie et Michel Jean,
Jacqueline et Jean-Pierre Delahousse,
Yves et Blandine Truelle,
Josette Jacquesson,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude TRUELLE,

survenu le 18 octobre 2001, après soixante-cinq ans de bonheur.

Il sera inhumé au crématorium du Mont-Vallérien, le 24 octobre, à 11 heures.

« *La vie n'est qu'une ombre qui passe...* »
Shakespeare.

Anniversaires de décès

— Le 23 octobre 1999,

Michel BONGIOVANNI

quittait ce monde pour un autre monde.

Jacqueline Mounier,
sa mère adoptive,
demande à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

« *Ne meurent que ceux que l'on oublie.* »

— Il y a onze ans, le 23 octobre 1990,

Julien GISBERT,

à l'aube de ses dix-sept ans, nous a laissés seuls sur la rive.

Pensez très, très fort à lui !

Docteur Barbara
PRATT PLASSAIS,

décédée accidentellement le 22 octobre 1997.

Nous pensons à toi.

Elisabeth WEINER

nous a quittés il y a dix-neuf ans.

Elle vit toujours dans nos mémoires.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires
Henning Teschke : « **Benjamin et Deleuze** », 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Dietmar Koveker : « **Démocratie et postmodernité** », 25 octobre, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre A, 29 novembre, 18 heures-20 heures, amphitheâtre B, 13 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre B, 17 janvier, 19 h 30-21 h 30, amphitheâtre A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Caroline Gros-Azorin : « **Pathologie et œuvre d'art au regard de la psychanalyse et de la Daseinsanalyse** », 25 octobre, 20 heures-22 heures, 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 18 heures-20 heures, amphitheâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Soutenances de thèse

— **Sabine Effosse** a soutenu le lundi 15 octobre 2001, à l'université Paris X-Nanterre, une thèse d'histoire sur « **L'invention de la construction immobilière aidée en France, 1937-1967. Histoire d'une procédure publique de financement du logement privé** ».

Le jury, composé de M^{me} et de M^m. les professeurs : Annie Fourcaut (ENS de Lyon) ; Michel Lescure (université Paris-X) ; Michel Margairaz (université Paris-VIII) ; Jean-Luc Pinol (université de Tours) et Alain Plessis (directeur de thèse, professeur émérite à l'université Paris-X), lui a décerné le titre de docteur, mention Très Honorable, avec les félicitations à l'unanimité et la proposition de publication de la thèse par l'université.

Colloques

M. le professeur **Gianluca Mori** (université de Vercelli-Italie) donnera, le mercredi 24 octobre 2001, à 16 heures, salle Cavaillès, Sorbonne, escalier C, 1^{er} étage, une conférence intitulée : **Questions sur l'athéisme moderne (XVII^e-XVIII^e siècles)**. Cette conférence sera donnée dans le cadre du séminaire que M. le professeur Jean Salem consacre à l'histoire du matérialisme.

L'intervention civile : une chance pour la paix.

Colloque à l'Assemblée nationale, le vendredi 26 et le samedi 27 octobre 2001, organisé par le Comité français pour l'intervention civile de paix. Inscription impérative auprès de l'association MAN au : 01-45-44-48-25.

Conférences

Les Conférences du Champ freudien 2001-2002

Jacques-Alain Miller : **Vers la réunification du mouvement psychanalytique (les perspectives d'un processus)**.

Jeudi 25 octobre 2001, accueil à 20 heures, début à 20 h 30, salons de l'Hôtel Lutétia, 45, boulevard Raspail, Paris-6^e.

Formations

DEA sciences de gestion du CNAM Régulation et management des services en réseaux : **eau et énergie** janvier-décembre 2002. Formation professionnalisée par la recherche (R. Leban). Public ayant si possible une expérience professionnelle, cours le vendredi soir et le samedi matin. Informations et inscriptions auprès de : Sébastien Cancel e-mail : cancel@cnam.fr Tél : 01-40-27-21-09.

Communiqué**PERSPECTIVES AFRIQUE DU SUD**

Les risques et opportunités du marché sud-africain

Une étude de Dominique Brunin pour Nord Sud Export

L'Afrique du Sud est un pays hybride, développé comme un cousin européen, pauvre comme un frère africain. Les fondamentaux sont corrects, le pouvoir de Thabo Mbeki solidement installé. L'appareil productif est prometteur. La croissance dispose d'atouts diversifiés. Les privatisations se poursuivent, opportunément pour les finances publiques et les investisseurs.

La « renaissance africaine » favorise la paix régionale, les exportations et les investissements sur le continent africain. Mais Pretoria souffre de la mauvaise image de ses proches voisins : Zimbabwe, RDC, Angola... Les liens privilégiés avec l'Europe se renforcent. Mais la croissance est-elle créatrice d'emplois ? La réponse est d'importance car le risque sud-africain est d'abord social. L'Afrique du Sud a du temps devant elle pour mener les réformes indispensables. Les entreprises et les investisseurs peuvent l'accompagner dans son développement. A condition de répondre à l'impatience des pauvres et que le *black empowerment* ne se résume pas à un *black enrichment*.

Avec la série Perspectives de Nord Sud Export, donnez l'assurance à votre entreprise

Sont déjà parues : PERSPECTIVES CHINE par Marc Mangin
PERSPECTIVES ÉGYPTÉ par Agnès Levallois et Marie-France Vernier

Envoi d'un sommaire sur demande et vente par correspondance à Nord Sud Export, 58, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris.

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36. E-mail : nse@lemonde.fr

DEBARRAS

integral, tous locaux, récupérations. BIGUES BENNES 01 49 95 95 42 Service rapide tous les jours

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS

LES CLÉS DE L'INFO

numéro d'octobre

Torture et mémoire française

● Après des années de silence sur les exactions de l'armée en Algérie, les Français revisitent enfin cette partie dramatique de leur histoire.

Notre héritage antique

● Référence pour les uns, objet de manipulation pour les autres, le monde antique nous offre un intérêt qui ne s'est jamais démenti.

+ les Clés de l'info : **L'Amérique attaquée**

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La Bosnie, base arrière d'Oussama Ben Laden

RADOVAN KARADZIC porte une longue barbe embroussaillée de taliban. Radovan Karadzic est enturbanné comme Oussama Ben Laden. « Radovan Ben Laden » ou « Oussama Karadzic » ? Le photo-montage de l'hebdomadaire de Sarajevo, *Dani*, représente « le deuxième visage du plus grand terroriste au monde », Radovan Karadzic, ancien chef des Serbes de Bosnie, libre mais inculpé de génocide par le Tribunal pénal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Quel rapport entre les deux hommes ? La « une » de *Dani* traduit le malaise des musulmans de Bosnie. Après les attentats du 11 septembre, ils ont découvert que leur pays figure sur un document du Congrès américain aux côtés d'une vingtaine de pays qui abriteraient une cellule du réseau terroriste Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden (Kenneth Katzman, « Terrorism: near eastern groups and state sponsors », 2001). Plusieurs personnes suspectées d'activités terroristes viennent d'être arrêtées en Bosnie. Le fantôme des volontaires musulmans - venus de l'étranger se battre aux côtés de leurs « frères » bosniaques - sort du placard dans lequel les dirigeants de Sarajevo ont tenté de le cacher pendant des années. Les musulmans de Bosnie tentent donc une parade désespérée : nous ne sommes pas les protecteurs de terroristes, exprime la photo publiée par *Dani*, mais les victimes d'un autre terrorisme, de 1992 à 1995, celui du régime serbe de Slobodan Milosevic, de Radovan Karadzic et de Radko Mladic.

Difficile toutefois de détourner les soupçons de la communauté internationale. Impossible de faire la sourde oreille aux outrances des nationalistes croates et serbes qui se frottent les mains de la mise en cause du voisin bosniaque. Les déclarations de Dragan Kalinic, le président de l'Assemblée nationale de la Republika Srpska (l'entité serbe qui avec la fédération croato-musulmane forme la BiH conçue par les accords de Dayton fin 1995), résumant ces provocations verbales. « Les Etats-Unis réalisent enfin contre qui et pour quelle raison nous nous sommes battus », s'est écrié cet ultranationaliste serbe reprenant cette antienne éculée : les orthodoxes serbes (comme les catholiques croates) sont les remparts de la chrétienté face à l'expansionnisme musulman.

« L'islam de Bosnie n'a rien à voir avec celui d'Oussama Ben Laden et des talibans », défend pour la millième fois Kemal Muftic, influent conseiller de l'ancien président bosniaque Alija Izetbegovic, de 1991 à 1997. « C'est un islam ouvert, tolérant, européen. Une caractéristique culturelle héritée de six cents ans de présence ottomane », explique M. Muftic, aujourd'hui directeur général de l'agence de presse BH. « Il y a moins de femmes voilées et de "barbus" à Sarajevo que dans les rues de Londres », souligne ce « musulman par naissance », attaché à une terrasse sur le parvis de la cathédrale de Sarajevo. Paradoxalement, ce qui heurte M. Muftic comme 99 % des Sarajéviens, c'est une poignée de minarets outranciers qui donnent à quelques mosquées des allures de « Cap Canaveral religieux version koweïtienne ». Le sujet ne fait pas rire. « Le prosélytisme de certains pays arabes en Bosnie n'est pas un fantasme mais une réalité », regrette un diplomate bosniaque. « C'est dangereux, soupire-t-il, parce qu'il alimente la suspicion de la communauté internationale. »

Car si ces monstres architecturaux sont désertés par les croyants, ils sont la partie - ô combien - visible de la présence de militants islamistes purs et durs. Un groupe marginal que l'on retrouve dans un réseau diffus mais très actif d'ONG islami-



ques, organisations financières que l'on soupçonne aujourd'hui d'entretenir des liens avec des réseaux terroristes. « Le précédent gouvernement du SDA (le parti d'action démocratique d'Alija Izetbegovic) a, au mieux, fermé les yeux, au pire, encouragé ce mouvement à la recherche d'un idéal impossible : la création d'un Etat musulman », s'insurge le diplomate.

Selon un membre du gouvernement, l'aide des pays arabes à la Bosnie-Herzégovine s'est élevée à quelque 1,5 milliard de dollars au cours des cinq dernières années (soit un quart de l'aide totale reçue de l'étranger). « 95 % de cette somme ont été utilisés pour la promotion de l'islam par la construction de nouvelles mosquées, d'écoles coraniques ou l'imprimerie de littérature religieuse. Peu pour l'aide sociale et aucun dollar pour la reconstruction ou la réhabilitation d'une des milliers de détruites pendant la guerre », ajoute-t-il. Certes, cette greffe intégriste n'a pas pris. Mais, parmi les semences jetées à foison, quelques graines ont toutefois germé.

UN officier de renseignement étranger affirme ainsi qu'il « existe un réseau terroriste dormant ». « La Bosnie est utilisée comme une petite base arrière, un endroit où l'on peut se procurer très facilement des faux documents, des armes et des moyens de circulation », ajoute-t-il. « Mais, jusqu'à présent, les activistes se faisaient très discrets pour ne pas

Soupçonnée par les services américains d'abriter une cellule du réseau de Ben Laden, la Bosnie a pris des mesures pour lutter contre les terroristes. Mais ils ne sont pas faciles à repérer parmi les milliers de moudjahidins, venus en masse, depuis 1992, aider leurs frères musulmans

griller leur planque. Maintenant que la guerre est déclarée, ils vont peut-être changer de tactique et prendre des cibles locales. » Confirmant cette crainte, les Etats-Unis ont, mercredi 17 octobre, décidé de fermer leur ambassade à Sarajevo. Un diplomate insiste : « En Bosnie, dit-il, il y a des ONG liées de près ou de loin à Ben Laden et des réseaux de banques islamistes. Il existe des connexions comme d'ailleurs dans d'autres

« L'islam de Bosnie n'a rien à voir avec celui d'Oussama Ben Laden et des talibans. C'est un islam ouvert, tolérant, européen »

Kemal Muftic,
conseiller de l'ancien président bosniaque de 1991 à 1997

pays du monde. » Selon un haut responsable de la SFOR, « une vingtaine de personnes d'origine étrangère sont considérées comme dangereuses ». C'est peu et beaucoup.

Le 6 octobre, deux Egyptiens, Al-Husseyni Aman Ahmed (alias Al-Misry) et Al-Sharf Hassan Mahmoud Saad (alias Shahr), suspectés d'activités terroristes et détenteurs de passeports bosniaques, ont été extradés vers leur pays d'origine. Deux jours plus tard, la police bosniaque arrêtait à Zenica, ex-bastion des moudjahidins en Bosnie centrale, Ben-

sayah Belkacem (alias Mejd), présenté comme « un sérieux client » par la police internationale (International Police Task Force, IPTF). Cet Algéro-Yéménite, possesseur d'une demi-douzaine de passeports différents, était, semble-t-il, en contact avec de proches lieutenants de Ben Laden et d'une organisation humanitaire saoudienne - la Saudi High Commission - qu'un observateur étranger à Sarajevo décrit com-

me un « élément du réseau Ben Laden ». Bensayah Belkacem avait échappé à la semaine précédente à un coup de filet lancé par des hommes des Forces de stabilisation de l'OTAN en Bosnie (SFOR) dans le quartier d'Ildiza, proche de l'aéroport de Sarajevo. Un Jordanien et un Egyptien avaient alors été interpellés et extradés.

Depuis plusieurs années déjà, le pays figure sur les tablettes des services de renseignement étrangers. Le risque avait sans doute été sous-évalué jusqu'au 11 septembre. Mais il avait été claire-

ment identifié comme un héritage de la guerre, un résidu des unités de moudjahidins et la conséquence du débarquement de prosélytes arabes au lendemain du conflit.

Dès 1992, des volontaires musulmans de divers horizons (arabes, pakistanais, palestiniens, jordaniens, algériens, européens...) rejoignent les rangs bosniaques, souvent via la Croatie. Ils bénéficient alors de la bénédiction d'Alija Izetbegovic et de l'un de ses anciens compagnons de cellule, Hasan Cengic, grand organisateur de cet afflux de volontaires. Des instructeurs débarquent du Pakistan, d'Iran. « Ils ont été regroupés dans la 7^e brigade intégrée au 3^e corps de l'armée bosniaque », se souvient le général à la retraite de l'armée bosniaque, Jovan Divjak. « Ils ne pouvaient pas changer l'issue de la guerre », ajoute-t-il. « Ce dont nous avions besoin à l'époque, c'était d'armes, pas d'hommes. »

SELON les chiffres couramment cités, ils seront ainsi entre 3 000 et 5 000 à se battre dans une armée bosniaque comptant 250 000 hommes à la fin de la guerre. « Ils se croyaient investis d'une mission : nous expliquer le véritable islam. Ça n'a pas marché », proteste Kemal Muftic. « Mais nous ne pouvions pas refuser des gens qui avaient choisi de venir se battre pour nous protéger », argumente-t-il. D'autres prêtent de moins louables intentions à Izetbegovic. « Il avait placé l'armée et la police sous l'influence du SDA et de la religion, critique le général Divjak. Izetbegovic est un funambule en équilibre entre des aspirations démocratiques, européennes et ses convictions religieuses. » Les moudjahidins auraient servi cette dernière cause.

Terrains d'entraînement, les champs de bataille bosniaques ont également servi de camps d'embrigadement qui fourniraient des éléments à la mouvance islamique internationale. Mouloud Bouguelane, l'un des trois accusés au procès du « gang de Roubaix », l'a raconté début octobre aux juges français. Comme Christophe Caze et Lionel Dumont, deux autres « Bosniaques » du gang - à la frontière entre terrorisme et grand banditisme -, il a été instruit en Bosnie par un Algé-

rien, Abdelkader Mokhtari (alias Abou El-Maali). Détenteur d'un passeport bosniaque, cet Algérien est soupçonné de diriger plusieurs cellules terroristes et d'avoir organisé en 1998 un attentat - déjoué par la CIA - contre des intérêts américains en Allemagne. El-Maali aurait été revu récemment en Bosnie. Avant de devenir internationalement célèbre à la faveur des attentats du 11 septembre, le porte-parole d'Al-Qaïda, Souleiman Abou Gaïth, est lui aussi passé par la Bosnie. Tout comme trois Saoudiens qui avaient reconnu avoir participé en 1995 à un attentat contre une base américaine à Riyad. En sens inverse, selon l'hebdomadaire *Slobodna Bosna*, plusieurs dizaines de Bosniaques auraient pris, eux, le chemin des camps d'entraînement au Pakistan et en Afghanistan.

Dès la fin de la guerre, les moudjahidins étaient un sujet de préoccupation internationale. Les accords de Dayton qui mettent un terme à la guerre de Bosnie exigent les départs de « toutes les forces étrangères ». Washington demande instamment à Sarajevo de mettre fin à ce que le négociateur américain, Richard Holbrooke, qualifie de « pacte avec le diable ». La 7^e brigade - dont certains éléments sont aujourd'hui suspectés de crimes de guerre par le Tribunal pénal international - est effectivement dissoute au début de 1996. Mais plusieurs centaines de volontaires resteront sur place, échappant à la qualification de « force étrangère » en acquérant la nationalité bosniaque plus ou moins légalement. Selon les chiffres officiels, quelque 12 000 personnes ont en effet reçu la nationalité bosniaque pendant ou après la guerre. Selon Sarajevo, les neuf dixièmes d'entre elles étaient des musulmans du Sandjak, une province à majorité musulmane qui s'étire du Kosovo à la Bosnie.

Mais il y a les autres, d'anciens moudjahidins qui s'établissent pour la plupart dans des villages de la Bosnie centrale, autour de Zenica, ancien fief militaire des moudjahidins. Ils se fondent dans le paysage. Ils troquent leur treillis pour des habits de travailleurs humanitaires, travaillant notamment pour des ONG aux activités douteuses, telle la Third World Relief Agency. Basée au Soudan, la TWRA est une couverture pour masquer l'embargo sur les armes durant la guerre. L'ONG est liée « aux réseaux terroristes du cheikh Omar Abdel Rahmane [« cerveau » de l'attentat de 1993 contre le World Trade Center] et d'Oussama Ben Laden », selon un rapport du Sénat américain datant de 1997. Quelques mois plus tard et sous pression américaine, Hasan Cengic est « démissionné » de son poste de vice-ministre de la défense chargé notamment de la reconversion des moudjahidins.

« Nous ne voulons pas nier la présence de gens déterminés à répandre le terrorisme, parmi les volontaires venus des pays islamiques [pendant la guerre] », reconnaît aujourd'hui le premier ministre bosniaque Zlatko Lagumdzia, social-démocrate modéré, empêtré dans la gestion de cette crise héritée de l'époque Izetbegovic. « Le problème, ajoute Kemal Muftic, c'est que la Bosnie est un gruyère sécuritaire et législatif. » « En l'an 2000, 25 000 ressortissants étrangers enregistrés à l'aéroport de Sarajevo se sont évaporés dans la nature. Officiellement, ils sont entrés mais pas ressortis », illustre Stefo Lehman, porte-parole du haut représentant de l'ONU en Bosnie. « Dans ce pays divisé en entités, subdivisées en cantons et zone autonome [Brsko] et où les services de renseignements étrangers travaillent tous dans leur coin, la sécurité est une véritable usine à gaz », regrette un haut responsable de la police.

Sous forte pression internationale, Zlatko Lagumdzia a donc sorti de ses cartons une commission antiterroriste ainsi qu'un groupe chargé d'enquêter sur les conditions d'octroi des passeports bosniaques. La Bosnie n'est pas un sanctuaire pour les terroristes, mais elle est sommée de balayer devant sa porte, sans attendre que l'arrestation de Mladic ou de Karadzic ne lui mette du baume au cœur.

Christophe Châtelot



Soldats de la 7^e brigade musulmane intégrée au 3^e corps bosniaque lors du défilé célébrant le 3^e anniversaire de sa création. Zenica, le 10 décembre 1995.

PETER ANDREWS/REUTERS

Epouvantable cohabitation ?

par Noëlle Lenoir

JUSQU'à une période récente, il était de bon ton de chanter les louanges de la cohabitation. Les Français, nous disait-on, ont un faible pour elle, car elle permet de concilier leur souhait de voir la France gouvernée et leur souci d'éviter la monopolisation du pouvoir. Or voici brusquement la cohabitation accusée des pires défauts : elle irait, nous alerte-t-on doctement, jusqu'à nuire aux intérêts de la nation...

La réalité, comme toujours, est moins tranchée : la cohabitation ne méritait pas tant d'honneur ; elle ne mérite aujourd'hui pas tant d'indignité. Soyons clairs. La cohabitation n'est pas un fait circonstanciel. Elle n'est pas seulement liée à des élections n'ayant pas permis, en juin 1997, de renvoyer à l'Assemblée nationale une majorité correspondant à la sensibilité politique dont s'était réclamé le chef de l'Etat lors de la campagne présidentielle de 1995. Elle est inscrite en germe dans le système inédit de dyarchie de l'exécutif voulu par les fondateurs de la V^e République, en manière de compromis entre présidentialisme et parlementarisme.

Tant que cette dyarchie est maintenue, le risque de conflit à la tête de l'exécutif perdure. Les deux réformes récentes (instauration du quinquennat et « inversion » des calendriers électoraux) réduisent ce risque de divergence, mais ne le conjurent pas. Si les Français en sont décidément entichés, ils continueront de privilégier la cohabitation, comme ils l'ont fait déjà à trois reprises, entre 1986 et 1988, de 1993 à 1995 et depuis 1997. C'est peu probable, mais pas exclu. Le suffrage universel a ses raisons...

Serait-ce un fléau pour la France ? Au cours de la dernière décennie, la Constitution a été révisée dix fois, sans que l'on ait sérieusement envisagé de supprimer la dyarchie, par exemple en instaurant un véritable régime présidentiel ou, à l'inverse, en renonçant à l'élection directe du chef de l'Etat par le peuple.

Est-il devenu si urgent de le faire en bouleversant, toutes affaires cessantes, des institutions qui, bon an mal an, ont résisté aux épreuves ? Eu égard à la gravité de la situation internationale, le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas une priorité nationale ! En serait-ce une si, d'aventure, le 11 septembre 2001 avait été un jour normal ? Faudrait-il hâter l'avènement d'une VI^e République ?

La question est double : la cohabitation est-elle préjudiciable à la démocratie et à la place de la France dans le monde ? Dans l'affirmative, quel serait le meilleur système pour notre pays ?

A la première interrogation, il est difficile de répondre que la cohabitation a été néfaste. Aucun gouvernement, en période de cohabitation, n'a été véritablement empêché de conduire la politique de la nation, comme l'article 20 de la Constitution lui en donne les moyens. Aucun premier ministre n'a été entravé dans la

direction de l'action du gouvernement qui lui incombe, en vertu de l'article 21. La preuve en est que les réformes menées en période de cohabitation ont souvent été des réformes audacieuses, menées énergiquement par des premiers ministres authentiques chefs de leur majorité, quelle que fût la profondeur de leur désaccord avec le président de la République.

Il en a été ainsi, par exemple, des ordonnances de 1987 sur la

rope sur les langues régionales et minoritaires, déclarée inconstitutionnelle par le Conseil constitutionnel, ou encore lorsqu'il a fait retirer en 2000 le projet de révision constitutionnelle sur l'indépendance de la justice).

Pour le reste, on ne voit pas quelles grandes réformes auraient été bloquées par la cohabitation. En vérité, elle est au fondement même de la V^e République... même en dehors des périodes de cohabi-

On ne voit pas quelles grandes réformes auraient été bloquées par la cohabitation.

En vérité, elle est au fondement même

de la V^e République...

même en dehors des périodes

de cohabitation proprement dites !

suppression du contrôle des prix et sur la concurrence ; ou des lois de 1998 et 2000 sur la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures. De la même façon, d'importantes étapes de la construction européenne ont pu être franchies en période de cohabitation, depuis l'Acte unique de 1986 jusqu'au traité de Nice adopté fin 2000, en passant par la ratification du traité d'Amsterdam de 1997.

En dehors du rôle qu'il a vocation à jouer sur la scène internationale, le chef de l'Etat, en période de cohabitation, dispose essentiellement du pouvoir de freiner ou de s'opposer. Encore ce pouvoir ne peut-il s'exercer que dans certaines hypothèses. D'abord, il peut refuser d'inscrire un texte à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, comme François Mitterrand l'avait fait en juillet 1994, s'agissant de l'aménagement de la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé.

Ce pouvoir de contrecarrer s'exerce, de façon plus discrète, en matière de nominations : soit que le président de la République s'oppose à la désignation d'un ministre par le premier ministre (cas rare), soit qu'il fasse obstacle à la nomination de tel ou tel haut fonctionnaire ou haut magistrat dont le nom est avancé par le gouvernement. Mais tout cela se règle en pratique par de vertueux marchandages dont le résultat est de tempérer la politisation et de récompenser les mérites.

Le droit de veto présidentiel est autrement efficace, s'agissant des révisions constitutionnelles, surtout pour un gouvernement qui ferait d'une réforme profonde des institutions une priorité de son programme. L'article 89 de la Constitution confie en effet en la matière au chef de l'Etat, saisi d'une proposition du premier ministre, le pouvoir d'initiative. Pour autant, on compte sur les doigts d'une main les cas où un tel veto a été opposé (ainsi lorsque Jacques Chirac a refusé en 1999 d'engager une réforme constitutionnelle en vue de la ratification de la charte du Conseil de l'Eu-

roppe proprement dites ! Comme l'a joliment écrit un professeur de droit constitutionnel, le duo entre président et premier ministre se transforme vite en duel, quelle que soit la majorité politique du moment. En témoignent les désaccords qui ont surgi entre le général de Gaulle et Georges Pompidou, entre ce dernier et Jacques Chaban-Delmas, entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, et entre

François Mitterrand et Michel Rocard, pour ne citer que les épisodes les plus connus de la saga de la V^e République.

Pour qui l'a vécue de l'intérieur de l'appareil d'Etat, l'histoire de la V^e République est en permanence celle de la cohabitation. Cohabitation patentée ou cohabitation qui ne dit pas son nom. La plus difficile à vivre n'est pas toujours celle que l'on pense. Et, en dehors du conflit ouvert, surtout dommageable vis-à-vis de l'extérieur, la cohabitation patentée – parce que les rôles y sont plus nettement distribués – assure souvent plus démocratiquement que la cohabitation insidieuse la bonne marche de l'Etat.

Il faut donc bien peser avantages et inconvénients. Il faut surtout affronter sans faux-fuyant le dilemme suivant : dès lors qu'il semble exclu de renoncer à l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel pour revenir au parlementarisme des républiques précédentes, vers quel régime présidentiel se diriger ? Suivre le modèle américain ou bien un autre qui reste à inventer ? Il est peu probable que le système américain nous convienne, car nous sommes loin de posséder la capacité qu'ont les élus politiques aux Etats-Unis de faire des concessions réciproques. Les partis politiques américains sont plus « flexibles » que les nôtres, notamment parce qu'ils ne

connaissent pas la rigide discipline de vote que pratiquent nos groupes parlementaires en France. L'art de gouverner, pour un président des Etats-Unis, est l'art de négocier.

Sommes-nous prêts à transposer un tel schéma de gouvernement ? La dualité de l'exécutif français n'a pas que des désavantages, et la science politique rejoint ici l'intuition de nos compatriotes. Elle limite le risque de dérive vers le gouvernement personnel, c'est-à-dire vers une « monarchisation » du pouvoir qui est à l'évidence notre principal et parfois dangereux travers. Elle permet, en cas de cohabitation déclarée, de réduire la politisation à sens unique de la haute fonction publique. Elle est donc garante d'une plus grande impartialité de l'Etat.

Le but d'une Constitution n'est-il pas de donner à un pays un gouvernement efficace mais respectueux des droits de la minorité politique ? Les Etats-Unis ont trouvé leur propre réponse : un régime présidentiel ménageant un équilibre entre l'exécutif et le Congrès ; un fédéralisme tempérant le pouvoir central ; un pouvoir judiciaire jouant un rôle de contrepoids.

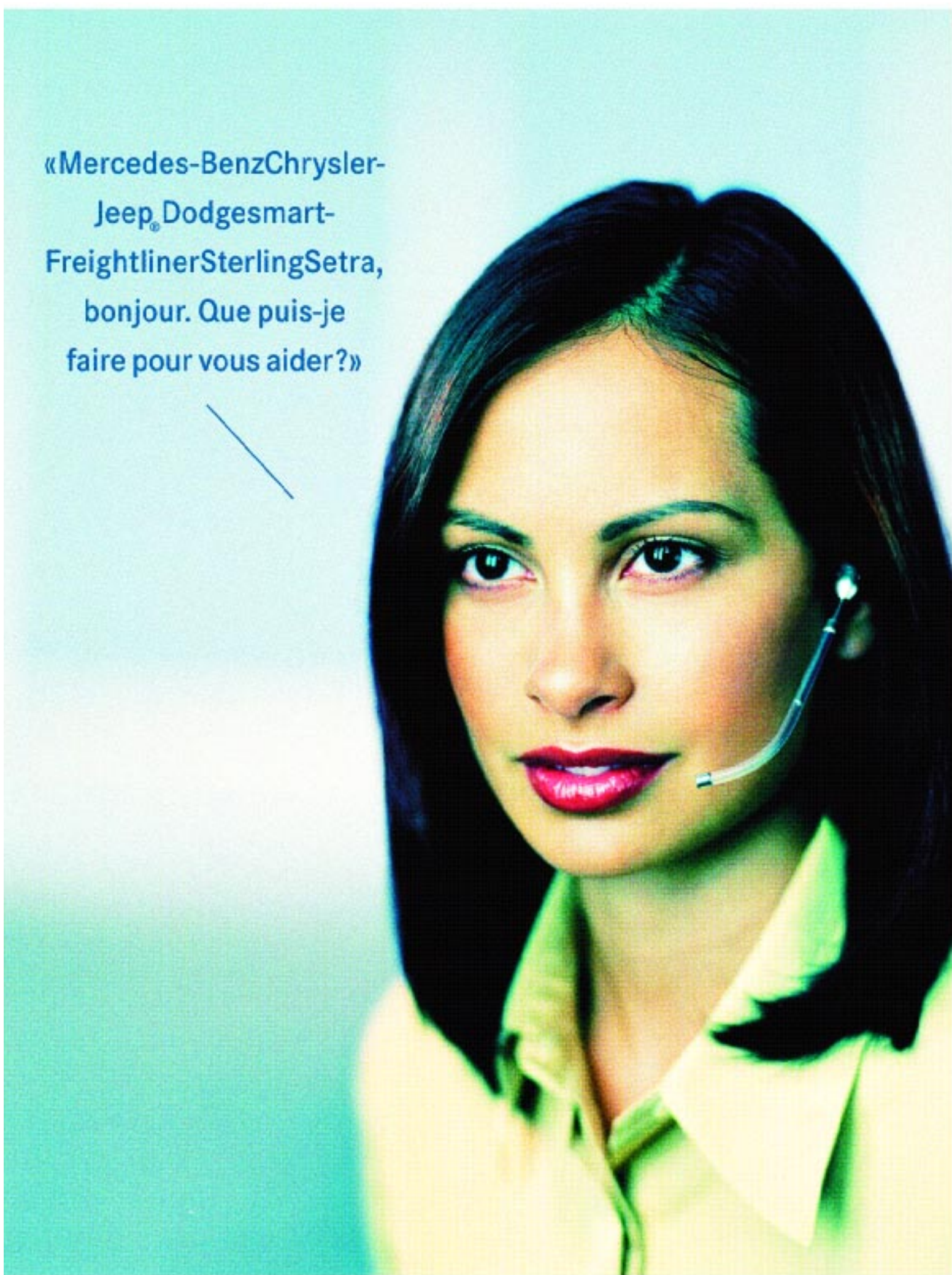
La France peut continuer à chercher « sa » réponse aux défis des temps nouveaux. Les pistes ne manquent pas (la décentralisation, son insertion dans une Europe plus forte dans la sphère interna-

tionale, l'élargissement des compétences du Conseil constitutionnel...). Mais on est en droit d'hésiter devant une intervention chirurgicale lourde sur le pouvoir central. Le traumatisme qui en résulterait serait-il indiscutablement justifié par l'état (nullement critique) du patient ?

Quand notre pays parviendra-t-il à la sérénité ? Comme le rappelle le professeur Jean Gicquel, dans son *Traité de droit constitutionnel*, « la France a connu une quinzaine de régimes politiques différents et souvent opposés ; quatre révolutions ; trois coups d'Etat, trois interventions de l'étranger ». Et de citer les propos de Prevost-Paradol, journaliste et homme politique de la fin du XIX^e siècle, qui montrent que nous n'avons pas beaucoup changé : « La France a fondé une société, elle cherche encore un gouvernement. » Le plus sage n'est-il pas de s'atteler aux redoutables problèmes de société qui restent à régler, plutôt que d'imaginer encore un nouveau Meccano institutionnel ? Jadis, l'exécutif demandait aux Français de faire des efforts. Aujourd'hui, les Français lui retournent l'invitation.

Noëlle Lenoir, ancien membre du Conseil constitutionnel, fait partie du cabinet d'avocats international Herbert Smith et enseigne aux universités Yale et de Londres.

« Mercedes-BenzChrysler-
Jeep, Dodgesmart-
FreightlinerSterlingSetra,
bonjour. Que puis-je
faire pour vous aider? »



AU COURRIER DU « MONDE »

ENSEIGNER L'ISLAM

C'est dans l'idéologie, et, tout particulièrement, dans l'enseignement dispensé quotidiennement à un milliard de musulmans, de la maternelle à l'université, que l'intégrisme islamique trouve ses racines, comme l'a si bien souligné, pour le cas du Pakistan, Tariq Ali (*Le Monde* du 20 septembre). Ces institutions apprennent, en fait, aux enfants et aux étudiants « à bannir le doute, la seule vérité étant la vérité divine », comprenez islamique, pour reprendre les termes du cinéaste pakistanais.

En effet, l'enseignement de la religion dans les établissements du monde arabe ou musulman, dans le meilleur des cas, passe sous silence l'existence même des autres religions, les ridiculise ou les attaque. En somme, il traite négativement, voire agressivement, les religions des autres peuples de la planète. Même les pays les plus modérés et laïcisés comme la Tunisie, le Maroc ou le Liban n'échappent pas à cette règle. (...)

Il est donc urgent que les démocraties occidentales mettent en

place les moyens idéologiques adéquats capables de contrecarrer cette formation religieuse au rabais, dispensée hors de leurs frontières mais dont elles subissent les conséquences sur leur territoire. Il est impératif qu'elles mettent en place des instituts de sciences des religions et de théologie comparée, avec pour objectif d'accueillir et de former des étudiants musulmans du monde entier. Ces instituts dispenseraient un enseignement de qualité relatif aux théologies musulmane, chrétienne et juive, sans oublier l'histoire, la philosophie, l'anthropologie et la sociologie des religions.

Seules ces démocraties disposent des moyens intellectuels et financiers pour oser une telle révolution dans l'enseignement et la formation d'une nouvelle génération de théologiens musulmans dignes de leurs illustres aïeux, Avicenne et Averroès. Seuls ces nouveaux oulémas seront alors capables d'inverser le courant actuel, de diffuser dans leurs pays respectifs un enseignement religieux et islamique imprégné de modernité, de rationalité et de tolérance. (...)

Kamel Chaabouni,
Tunis

Mr Blair and Mr Bean

par André Grjebine

QUELLES que soient les péripéties militaires, Ben Laden est peut-être sur le point d'obtenir le plus grand succès qu'il pouvait espérer contre ceux qu'il a toujours présentés comme ses principaux adversaires, dont les Etats-Unis eux-mêmes ne seraient que les représentants sur la scène internationale : les mécréants. Et c'est le leader occidental le plus engagé dans la lutte contre Ben Laden et ses alliés, Tony Blair, qui risque de le lui offrir.

Le gouvernement britannique, par la bouche du secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), David Blunkett, vient d'annoncer les mesures qu'il envisage et qu'il devrait prochainement soumettre au Parlement pour lutter contre le terrorisme. Or, parmi ces mesures, M. Blunkett prévoit l'extension de la loi visant l'incitation à la haine raciale, à la haine religieuse. Quiconque se livrera à une telle incitation sera ainsi passible d'une peine pouvant aller jusqu'à sept ans d'emprisonnement. Il aura fallu que Rowan Atkinson (Mr Bean) s'élève contre cette nouvelle forme de censure dans les colonnes du *Times* du 17 octobre pour que l'opinion publique en prenne conscience.

L'origine de ce projet paraît on ne peut plus estimable : il s'agit, selon M. Blunkett, d'empêcher « des extrémistes d'abuser de notre droit à la liberté de parole pour provoquer des tensions dans nos villes ».

On peut penser que l'objectif est aussi d'éviter tout amalgame entre les terroristes islamistes et l'islam en général. Mais voilà. Une loi répondant à une situation spécifique va lui survivre et pourra éventuellement être appliquée dans des cas de figure foncièrement différents. Il faut donc s'interroger sur ce que cette loi va introduire de manière générale dans la législation britannique.

Tout d'abord, la définition de l'incitation à la haine religieuse est des plus imprécises. Comme le remarque Rowan Atkinson, on pourrait condamner à ce titre *La Vie de Brian* des Monty Python. Mais surtout, si on se réfère à la longue liste des personnalités qui ont été accusées à un moment ou à un autre de l'histoire d'attaquer une religion, même sans remonter à Socrate, on devrait faire figurer parmi les inculpés aussi bien Spinoza que Diderot ou Voltaire, Nietzsche ou Max Weber. On pourrait même étendre cette législation à ceux qui ont porté atteinte aux religions, moins par leurs propos que par la démonstration de vérités contraires : Galilée, Darwin...

On nous dira que, dans des démocraties éclairées comme les nôtres, le risque n'est pas bien grand. C'est supposer que les libertés acquises le sont pour toujours et ignorer les efforts que font certains porte-parole de mouvements religieux, y compris chrétiens, pour empêcher toute critique un peu virulente à l'encontre de leur doctri-

ne. Dès à présent, l'espace de la laïcité est grignoté petit à petit. Ainsi, Fouad Alaoui, secrétaire général de l'Union des organisations islamiques de France, très écouté par les pouvoirs publics, a d'abord fait sup- primer, en 1999, de la Charte de respect des principes républicains soumise aux musulmans de France l'article précisant que chacun est libre de changer de religion. Il déclare maintenant que, « de même qu'on demande à l'islam de changer, la laïcité doit changer, car aujourd'hui la laïcité ne peut se contenter d'une définition selon laquelle elle cantonne le champ religieux à la sphère privée. Le retour du religieux est général, et il interroge tout le champ social » (*Libération* du 16 octobre).

Mais, même en négligeant ce risque, quelles seront les conséquences prévisibles d'une telle loi sur l'extension de l'islamisme ? Tout d'abord, faute d'avoir réussi à mettre en application la fatwa édic- tée par Khomeiny, les islamistes pourront se consoler en voyant Salman Rushdie condamné pour incitation à la haine religieuse par les tribunaux britanniques. Il sera en bonne compagnie : on imagine mal le récent Prix Nobel de littérature, V. S. Naipaul, échapper à la même sentence quand on se souvient des critiques acerbes de l'islam que contiennent plusieurs de ses ouvrages.

Avec une telle loi, comment pour- ra-t-on encore tenter d'expliquer que la domination d'une société

par une religion est une source déterminante de blocage socio-économique et qu'une société qui privilégie les écoles coraniques se condamne au sous-développement ?

Emporté par son élan, M. Blunkett a annoncé qu'il veillerait « à ce que la religion ne serve pas à diviser et à fractionner nos communautés en ces heures difficiles ». Le seul moyen pour ce faire paraît être de n'en autoriser qu'une seule. Autrement, on ne sera jamais à l'abri de nouveaux conflits religieux. Comme on imagine mal l'interdiction de l'islam, le plus simple ne serait-il pas d'en faire la religion d'Etat de la Grande-Bretagne ? Ce qui confirmerait le pronostic d'un orateur d'Al-Mouha-jiroun (Les Exilés), mouvement islamiste extrêmement actif à Londres, qui annonce que « le drapeau vert [de l'islam] flottera au-dessus de la Maison Blanche. Ce n'est plus qu'une question de temps. Nous sommes un géant endormi et ils le savent », après qu'un autre orateur du même mouvement eut déclaré que nous sommes actuellement face à « un conflit entre deux civilisations, les infidèles d'un côté, les croyants de l'autre ». Il suffira alors de nommer Ben Laden grand mufti du royaume pour parapher une réconciliation générale sans terrorisme ni guerre.

André Grjebine est chargé de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERFI-FNSP).

Israéliens, Palestiniens, il faut bouger !

Suite de la première page

Cela supposera, de la part des Israéliens, de se résoudre à l'évacuation de l'essentiel des territoires occupés et donc des colonies, et à la reconnaissance d'une capitale palestinienne à Jérusalem-Est - c'est-à-dire, en gros, ce qui se dessinait, il y a un an, entre Camp David et Taba.

Et cela supposera de la part des Palestiniens de prendre des engagements contraignants garantissant aux Israéliens que l'accord leur apportera la sécurité et que ni les mécanismes de retour de réfugiés - plusieurs solutions existent - ni les capacités militaires du futur Etat palestinien ne représenteront pour eux une menace.

On objectera qu'Israël ne veut toujours pas de cette solution et que les esprits sont, de part et d'autre, plus éloignés que jamais de tout dialogue ; que des forces visibles ou cachées s'emploient à étouffer dans l'œuf toute reprise d'un processus de paix et même à faire prévaloir le pire, comme on l'a vu depuis la rencontre Pères-Arafat malgré leurs efforts ; ou à exiger délibérément des préalables irréalisables.

Sans doute. Mais peut-on se résigner à ce que les Palestiniens s'enfoncent, pour notre honte, dans des conditions de vie abjectes avec pour seul horizon une haine sans nom ? Et que, pour notre désespoir, et le leur, les Israéliens n'aient plus jamais d'autre perspective que l'angoisse et une répression de plus en plus militarisée, là où l'exemplarité démocratique de ce pays devrait au contraire entraîner le Proche-Orient tout entier ?

Ce serait intolérable pour eux, et pour nous. Il y a aussi de la paix et de la sécurité internationale. Il faut régler ce problème qui n'a que trop duré.

Cela a toujours été difficile d'agir de l'extérieur sur le conflit du Proche-Orient, chaque camp ayant tendance à récuser l'intervention de tout pays, ou organisation, qui ne s'aligne pas par avance sur ses positions. Pourtant, malgré ces préventions, le dialogue s'intensifie. Tous les protagonistes, y compris Ariel Sharon, reconnaissent aujourd'hui la France et l'Europe comme des interlocuteurs légitimes et acceptent de parler franchement avec eux. D'autre part, les positions des Européens sont aujourd'hui très homogènes. La coordination est bonne entre nos initiatives et la démarche, de plus en plus affirmée, du président Bush et de Colin Powell.

Ce qui est maintenant urgent, c'est d'enclencher le processus, en débloquent les verrous qui le paralysent. J'ai dit à Ariel Sharon : « Vous avez raison de chercher avant tout, comme tout votre gouvernement la sécurité pour les Israéliens, c'est votre mandat et votre responsabilité, nous respectons votre engagement sur ce point. Mais vous n'obtiendrez pas la sécurité ainsi, de façon purement militaire. Cessez de conditionner la recherche d'une solution politique à l'impossible obtention préalable d'un arrêt complet des violences. Rouvrez les discussions sur une solution politique, votre coalition dut-elle souffrir et votre armée dut-elle protester. Personne ne vous contestera le droit de continuer à combattre le terrorisme avec une détermination inchangée, même après que les négociations auront repris. Personne n'incarne autant que vous l'exigence de sécurité pour Israël. Faites-en un levier pour la paix. »

Et je dis au président de l'Autorité palestinienne, et à tous les dirigeants palestiniens : « Vous allez devoir décider de coexister vraiment avec l'Etat d'Israël, en éliminant du discours et du projet palestiniens toute ambiguïté sur les frontières, la sécurité, l'identité future. Préparez-vous. Le monde entier va bientôt vous demander des garanties et des engagements précis. »

Qu'est-ce que le monde attend maintenant, de façon pressante, des deux parties ?

- Des Israéliens, l'arrêt total des opérations militaires antipalestiniennes ; le gel véritable des colonies, y compris de leur pseudo-croissance naturelle ; la levée des mesures d'asphyxie financière des territoires ; l'acceptation de l'ouverture des négociations politiques.

- Des Palestiniens, un enga-

gement total de la police palestinienne contre les organisations et réseaux terroristes ; la mobilisation de toutes les autorités palestiniennes pour combattre réellement les incitations à la haine anti-israélienne dans les livres, les médias, les discours.

- Des deux, un accord pour des négociations politiques, sans préalable, l'acceptation d'un mécanisme international impartial d'observation. Cela permettrait de mettre en œuvre les conclusions de la Commission Mitchell et, plus encore, d'aller au-delà, c'est-à-dire à des négociations politiques.

Les obstacles à ces avancées décisives sont bien connus, ils se situent à l'intérieur des systèmes israélien ou palestinien de décision, et souvent dans la psychologie de leurs dirigeants.

En général, les Israéliens refusent une présence internationale par principe et pour la raison suffisante que les Palestiniens l'exigent ; ils acceptent encore moins une médiation internationale, qu'ils récuseront par avance comme partielle, sauf celle des Etats-Unis, et encore. Les Israéliens refusent toute pression, même amicale. Et le système politique israélien ne facilite pas les choix courageux. Pourtant, cette action internationale pourrait être précieuse pour les Israéliens, depuis une meilleure surveillance du terrain, utile contre le terrorisme, jusqu'à la présence active dans les négociations, pour obtenir et solenniser les engagements pris pour le respect futur de la sécurité et de l'identité d'Israël.

Quant au mode de fonctionnement de l'Autorité palestinienne, outre qu'il frustre les Palestiniens avides de modernité et de démocratie, il favorise le report à toujours plus tard des engagements qu'il faudra pourtant prendre à l'égard des Israéliens. Aux dirigeants du futur Etat palestinien de se montrer hommes d'Etat.

Les obstacles aux avancées décisives sont bien connus, ils se situent à l'intérieur des systèmes israélien ou palestinien de décision, et souvent dans la psychologie de leurs dirigeants

Aujourd'hui, il s'agit pour les Israéliens et les Palestiniens de sortir ensemble de l'impasse. Ils doivent accepter que les Américains, de plus en plus déterminés à ne plus laisser les choses en l'état, la France, engagée pour la paix au Proche-Orient depuis si longtemps, les autres Européens, la Russie, les pays arabes, notamment l'Egypte, la Jordanie, le secrétaire général des Nations unies, d'autres encore, les aident à surmonter dans chaque camp des obstacles ou des oppositions internes devenus insupportables, mais sans doute impossibles à franchir sans une aide extérieure.

Si je ne propose pas, à ce stade, de nouvelle initiative diplomatique, c'est parce que plusieurs formules de relance des négociations sont déjà sur la table, et disponibles. C'est aussi parce que, sans une volonté authentique d'aboutir, aucune ne donnera de résultat.

Je m'adresse aux Israéliens et aux Palestiniens, aux hommes d'Etat israéliens et palestiniens : il faut bouger ! Faisons-le tous ensemble. Hors de cela, il n'y a que le malheur comme perspective.

Hubert Védrine

Appelez-nous simplement DaimlerChrysler.

Plus la peine de vous présenter nos marques. Leur succès a fait le tour du monde.

Pourtant elles évoluent toutes sous le même toit, comme cela nous disposons en permanence d'une mine d'expériences et d'idées innovantes. Un atout précieux qui nous donne toujours une longueur d'avance dans la compétition future.

Pour en savoir plus : www.daimlerchrysler.com.

DAIMLERCHRYSLER

Répondre aux questions à venir.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

Pierre Legendre, historien du droit

« Nous assistons à une escalade de l'obscurantisme »

Au moment où l'Etat tend à se dessaisir de ses fonctions de garant de la raison et où le droit n'est plus qu'une machine à enregistrer des pratiques sociales, la souveraineté du fantôme appelle le nihilisme

« Vous avez consacré une grande part de votre énergie à rendre compte de la "construction anthropologique occidentale". Vous vous êtes interrogé, tout au long de votre œuvre, sur le sens des règles de droit et sur leur légitimité. Vous avez montré que l'Etat était jusqu'à présent le garant de la raison. Ce qui s'est passé le 11 septembre à New York signifie-t-il qu'il ne l'est plus ?

— On ne peut pas imposer par la force ce qui doit être conquis. La démocratie a été une conquête en Occident, jusqu'au moment où elle s'est retournée en devenant la caserne libertaire. De mon point de vue, il y a connivence de fait entre l'idéologie libertaire et l'ultralibéralisme. Figurez-vous qu'après la chute du mur de Berlin, *Harvard Business Review* a publié un article intitulé "La démocratie est inévitable". Désormais, on vous imposera la démocratie comme le business, y compris sur le mode de la menace. J'ai vu en Afrique les Etats potiches que nous avons fabriqués. Sans tradition administrative, ils ne pouvaient qu'être corrompus. Ainsi ai-je vu par exemple vendre des diplômes. La doxa de l'ONU et de l'Unesco affirmait péremptoirement que partout où le progrès technique s'installerait, la religion se folkloriserait ou disparaîtrait. J'ai pensé qu'il fallait, au contraire, travailler à faire coexister l'éducation traditionnelle, y compris l'école coranique, avec l'enseignement moderne et prendre le temps de ce métissage. Aussi ai-je dit à l'un de mes mandants qui professait ces thèses : "A mon avis, l'islam reviendra, le couteau à la main." Nous y sommes. Les institutions démocratiques ne s'imposent pas, elles doivent être conquises par les Etats et par les sujets.

— Mais justement, chez nous, les jeunes générations ont-elles les moyens de conquérir ces institutions démocratiques ?

— Non. La débâcle normative occidentale a pour effet la débâcle de nos jeunes : drogue, suicide, en un mot nihilisme. Notre

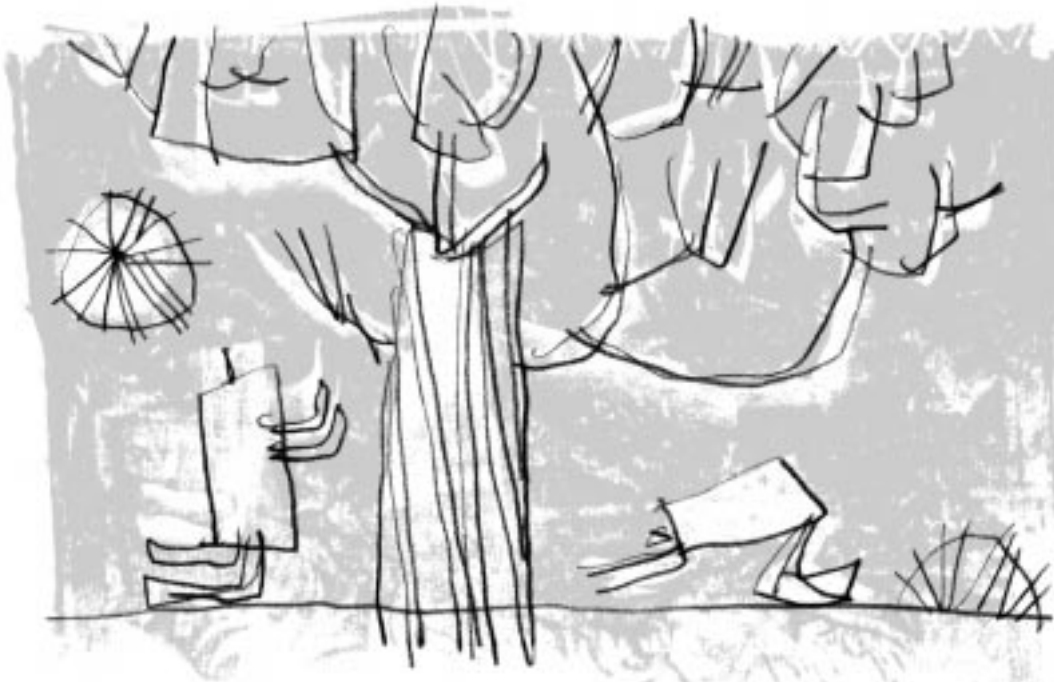
société prétend réduire la demande humaine aux paramètres du développement, et notamment à la consommation. L'an dernier, le PDG du groupe Vivendi a dit : "Le temps politique classique est dépassé ; il faut que le consommateur et les industriels prennent le leadership." Voilà l'abolition des Etats programmée.

— Vous rapprochez donc le jeune Occidental qui ne sait plus donner du sens à sa vie et l'islamiste qui s'abandonne à son fantasme de mort ?

— La souveraineté du fantôme appelle le nihilisme. Dans *Les Possédés* de Dostoïevski, Kirilov se suicide pour prouver qu'il est à lui-même le principe de raison. En se tuant, il croit supprimer chez l'homme la souffrance et la peur, et prouver que l'humanité peut se surmonter elle-même, devenir Dieu. Nous assistons à une escalade de l'obscurantisme. Voyez, aux Etats-Unis, ce que certains technocrates et universitaires appellent le transhumanisme, la post-humanité qui comporte la résolution intégrale du problème de la mort (*sic*). Freud avait bien aperçu le creuset défilant de la raison que les religions prennent en charge en métabolisant le meurtre. Le meurtre habite l'esprit de l'homme. Dans l'entreprise, la concurrence est un meurtre transposé ; en politique, les élections le sont aussi : on renvoie son adversaire dans ses foyers. On ne rendra pas la vie supportable par des raisonnements scientifiques ou de bons sentiments, mais par des interprétations cohérentes qui peuvent exiger de chacun une part de sacrifice pour qu'on ne donne pas, par exemple, de leçons à autrui au nom de nos propres aveuglements.

— Comment le spécialiste du droit romain et du droit canonique que vous êtes a-t-il articulé son savoir avec la psychanalyse pour ouvrir le champ de cette "anthropologie dogmatique" qui structure votre travail ?

— Je me suis donné plusieurs formations. L'une d'elles, le droit romain et l'histoire du droit, a fait de moi un professeur



CATHY MILLET

agréé d'histoire du droit en 1957. Les droits romain et canonique sont le cœur méconnu des sciences juridiques, qui contiennent les éléments refoulés de la construction de l'Occident. La grande querelle de l'Occident romano-canonique chrétien avec la tradition juive est aux sources d'une conception religieuse et politique de l'Etat qui a retenu toute mon attention. Remarquez que l'étymologie du mot Etat implique en général un complément de nom (l'état de quelque chose) et évoque la station verticale. L'Etat est la construction normative, institutionnelle, qui fait tenir debout quelque chose d'essentiel à la vie sociale. Dans le même temps, je me suis donné une formation économique. J'y ai ajouté une formation littéraire qui incluait la philosophie, la sociologie et la morale. Etudiant, à la fin des années 1950, j'ai eu vent de l'existence de la psychanalyse. Bientôt, j'ai commencé à fréquenter un divan. La psychanalyse sentait le soufre et son usage était alors occulte. Enfin, la fréquentation des arts, et notamment de la poésie, m'était très chère.

— En quoi le droit romain nous concerne-t-il aujourd'hui ? Informez-vous seulement de notre corpus juridique ?

— Non, il explique aussi une grande part de la réalité sociale. Armature du christianisme, il est porteur de rituels, de liturgies, d'une certaine tolérance d'autres cultures, dont Justinien, au VI^e siècle, précise remarquablement les limites : "Les juifs se livrent à des interprétations insensées."

— De votre point de vue, l'antijudaïsme chrétien qui a survécu jusqu'à nos jours, et a, en partie, fécondé l'antisémitisme raciste, tient-il sa puissance du droit romain ?

— La tragédie ultime du XX^e siècle, la Shoah, suppose des siècles et des siècles de haine. Je suis un homme du passé et de l'avenir lointain. Je n'habite pas le présent, car j'ai compris la nécessité de combattre la mémoire courte. J'ai vécu avec des hommes du texte, ces médiévaux pour qui l'histoire est une affaire géologique, sédimentée : le passé est toujours là, présent, et le futur est là, devant nous. Le mot antisémitisme est récent. Dans ma plongée dans les littératures latines de chancellerie, j'ai été frappé par la violence antijuive de certains textes pontificaux du XIII^e siècle. Le pontife romain se considère aussi comme le pape des juifs et stigmatise la circulation d'interprétations non conformes des textes sacrés par les rabbins. Le système romano-chrétien évacue la circoncision malgré la matrice biblique, mais le corps, refoulé par le christianisme, revient sous la forme du centralisme papal. On disait autrefois de l'empereur romain qu'il avait "tout le droit dans l'archive de sa poitrine" : la corporéité de la lettre s'incarne dans l'empereur, puis dans le

pape, interprète unique et souverain de la parole.

— Comment ne pas penser à la façon dont Ernst Kantorowicz a fait du souverain l'énonciateur de la loi, le corps du pouvoir. Est-ce dans la même perspective que vous montrez que le corps ne se réduit pas au biologique, que, chez l'homme, la vie de la représentation prime sur la vie animale et qu'il n'y a pas de corps sans fantasme du corps ?

— J'ai correspondu avec Kantorowicz. J'ai fait traduire ses articles aux Presses universitaires de France. L'anthropologie travaille à la fois l'image, le corps et le mot. Comme lui, je pense que la modernité commence au XII^e siècle avec le Moyen Age classique, quand le christianisme latin s'est approprié le legs historique du droit romain en sommeil depuis plus de 500 ans. Ce fut le début de l'Etat moderne, qui bat aujourd'hui en retraite sous les coups de l'affirmation de l'individu. Et les Etats contemporains se lavent les mains quant au noyau dur de la raison qui est la différence des sexes, l'enjeu œdipien. Ils renvoient aux divers réseaux féodalisés d'aujourd'hui l'aptitude à imposer législation et jurisprudence. Pensez aux initiatives prises par les homosexuels. Le petit épisode du pacs est révélateur de ce que l'Etat se dessaisit de ses fonctions de garant de la raison. Freud avait montré l'omniprésence du désir homosexuel comme effet de la bisexualité psychique. Un exemple de transposition culturelle : le rituel monastique qui chante Jésus en l'appelant "notre Mère". La position homosexuelle, qui comporte une part de transgression, est omniprésente. L'Occident a su conquérir la non-ségrégation, et la liberté a été chèrement conquise, mais de là à instituer l'hom-

sexualité avec un statut familial, c'est mettre le principe démocratique au service du fantasme. C'est fatal, dans la mesure où le droit, fondé sur le principe généalogique, laisse la place à une logique hédoniste héritière du nazisme. En effet, Hitler, en s'emparant du pouvoir, du lieu totémique, des emblèmes, de la logique du garant, a produit des assassins innocents. Après Primo Levi et Robert Antelme, je dirai qu'il n'y a aucune différence entre le SS et moi, si ce n'est que pour le SS le fantasme est roi. Le fantasme, comme le rêve qui n'appartient à personne d'autre qu'au sujet (personne ne peut rêver à la place d'un autre), ne demande qu'à déborder. La logique hitlérienne a installé la logique hédoniste, qui refuse la dimension sacrificielle de la vie. Aujourd'hui, chacun peut se fabriquer sa raison dès lors que le fantasme prime et que le droit n'est plus qu'une machine à enregistrer des pratiques sociales.

— Votre passage par l'Afrique a joué un grand rôle dans votre conception du droit. Il vous a permis de relativiser nos valeurs occidentales et de lire, partout dans le monde, ce dessaisissement d'un Etat instituant. Vous y avez observé les édifices institutionnels par lesquels des sociétés comme la nôtre répondent à l'angoisse existentielle.

— J'ai travaillé au Gabon avec une entreprise qui vendait du développement, avec les Nations unies au Congo belge, puis au Mali avec l'Unesco. J'ai compris que ma formation de juriste préoccupé des textes du Moyen Age m'était bien plus utile que les sciences économiques. Je voyais, en effet, dans les écoles coraniques des enfants réciter rituellement des versets dans la langue sacrée du Coran, qui n'était pas la leur, exactement comme les glossateurs médiévaux transmettaient en latin le droit romain disparu. Je découvrais l'égalité de tous devant la vie de la représentation : l'Etat occidental n'est qu'une forme transitoire de cette vie. Il reproduit du sujet institué, en garantissant le principe universel de non-contradiction : un homme n'est pas une femme, une femme n'est pas un homme ; ainsi se construisent les catégories de la filiation. La fonction anthropologique de l'Etat est de fonder la raison, donc de transmettre le principe de non-contradiction, donc de civiliser le fantasme. L'Etat, dans la rationalité occidentale, est l'équivalent du totem dans la société sans Etat. En Afrique, il y a aussi un au-delà de l'individu qui est peut-être en train de se perdre chez nous. »

Propos recueillis par Antoine Spire

Pour une « anthropologie dogmatique »

LE JURISTE Pierre Legendre est directeur du Laboratoire européen pour l'étude de la filiation. Agrégé de droit romain et d'histoire du droit, promoteur d'une anthropologie dogmatique, il articule sa formation juridique avec une solide expérience psychanalytique.

Il est l'auteur d'une bonne quinzaine d'ouvrages, parmi lesquels *Sur la question dogmatique en Occident* ; *La Neuf Cent Unième Conclusion : étude sur le théâtre de la raison* ; *L'Empire de la vérité. Introduction aux espaces dogmatiques industriels*, qui sort à nou-



IDEALE AUDIENCE

PIERRE LEGENDRE

veau cet automne avec une préface inédite, *Le Crime du caporal Lortie. Traité sur le père ; De la société comme texte. Linéaments d'une anthropologie dogmatique* (à paraître en novembre 2001).

Tous ces livres sont publiés chez Fayard. Il a également réalisé deux films très remarquables : *La Fabrique de l'homme occidental* (1996) et *Miroir d'une nation. L'Ecole nationale d'administration* (2000), dont les textes sont édités aux éditions Mille et une nuits.

A. Sp.

Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, au « Grand jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Nous sommes le premier gouvernement depuis 15 ans qui aura baissé le chômage, l'inflation et les impôts »

« Pourquoi maintenez-vous, contre l'avis de la plupart des experts, la prévision de croissance française de 2,5 % sur laquelle repose votre projet de budget pour 2002 ? Cela relève-t-il de la méthode Coué ?

— Non. En 2001, les Etats-Unis et l'Allemagne vont faire moins de 1 % de croissance et le Japon sera en négatif, alors que la France va faire légèrement au-dessus de 2 % — peut-être 2,1 % ou 2,2 %. La France se débrouille donc mieux que les autres. Il en sera de même l'année prochaine : à cause du 11 septembre et parce qu'il y a un ralentissement général, nous n'aurons pas une croissance aussi forte que celle que nous avons connue dans le passé mais nous ferons mieux que les autres.

— Une croissance de 2,5 % vous paraît plausible ?

— C'est impossible à fixer à une ou deux décimales près. Un pays n'est pas une île, on ne peut pas faire comme si l'environnement international n'existait pas. L'économie, c'est de la psychologie pour

80 % : admettez qu'on trouve Ben Laden et qu'on démantèle son réseau, il va y avoir un ouf de soulagement extraordinaire ; si, au contraire, les troupes américaines s'embourbent en Afghanistan, ça va être très difficile.

Mais les éléments fondamentaux de l'économie française sont solides, avec l'inflation la plus faible d'Europe et une consommation active. Nous avons une croissance potentielle qui reste forte : de potentielle, il faut qu'elle devienne actuelle. C'est la raison pour laquelle j'ai présenté un plan de consolidation de la croissance.

— Dans quelle mesure comptez-vous sur un rebond de l'économie américaine ?

— Tout le monde anticipe ce rebond. Je ne peux pas vous dire avec certitude s'il se produira au premier ou au deuxième trimestre de 2002, mais nous travaillons pour ça.

— C'est un pronostic ?

— C'est un espoir.

— Le doublement, dès cette année, de la prime pour l'emploi

ne prête-t-elle pas le flanc au soupçon d'électorisme ?

— Ce n'est pas une affaire électorale : la gauche a, à la fois, une vision économique de soutien à la consommation et une vision de justice et d'encouragement au travail.

— Quand cette prime sera-t-elle versée ?

— A la fin de l'année, articulée sur décembre et janvier.

— Cela ne va-t-il pas creuser le déficit budgétaire ?

— J'y suis très attentif. On ne peut pas se permettre d'avoir un dérapage des finances publiques. Je resterai très rigoureux sur ce point. C'est ce qui nous amène, Lionel Jospin et moi-même, à refuser parfois des mesures généreuses mais qui ne cadrent pas avec une politique sérieuse des finances publiques.

— Cela vous conduit à privatiser les Autoroutes du Sud de la France (ASF)...

— Il s'agit de mettre des recettes en face des dépenses. Si on ouvre le capital d'ASF à près de la moitié, ça fait une dizaine ou une

quinzaine de milliards de francs.

— En divisant par huit le ticket d'entrée pour les licences UMTS, alors que ces rentrées devaient financer le fonds de réserves des retraites, est-ce que vous ne privilégiez pas le court terme, au détriment du long terme ?

— Non, parce que si vous avez escompté une recette et qu'elle ne se présente pas, c'est une fausse recette. Il y aura des recettes de substitution, qu'il s'agisse des autoroutes ou de l'affectation d'une partie du pourcentage du chiffre d'affaires qui sera retiré de l'UMTS.

— Olivier Schramek, le directeur de cabinet du premier ministre, vient de publier un livre dans lequel il dresse un réquisitoire contre la cohabitation. Parlez-vous son analyse ?

— La cohabitation ne correspond pas exactement à la définition du sublime par Emmanuel Kant. Ce n'est pas un scoop ! On vit avec ça depuis quatre ans et demi et on va vivre avec ça pendant encore six mois. Simplement, mon souhait

est qu'on ne multiplie pas les chausse-trappes. La République, ce n'est pas la République des chausse-trappes. Je pense que la cohérence est préférable à la cohabitation, même si les Français sont juges et votent comme ils veulent.

— Quand vous parlez des chausse-trappes, à quoi pensez-vous ?

— Je suis l'actualité, comme vous.

— Le Président de la République en fait-il trop ?

— Je n'aime pas personnaliser.

— A votre avis, peut-on à la fois être candidat potentiel et rester à Matignon, comme c'est le cas de Lionel Jospin ?

— Ma réponse est oui.

— Mais rester à Matignon jusqu'à quand ?

— Jusqu'au moment où on est élu.

— Sur quoi va se jouer cette élection présidentielle ?

— Il y aura une certaine comparaison des bilans qui ne sera pas défavorable à la gauche. Celui de la droite hésite entre le tenu et l'im-

palpable. Du côté de la gauche, même s'il reste beaucoup de choses à faire, nous sommes quand même le premier gouvernement depuis quinze ans qui aura baissé le chômage, baissé l'inflation et baissé les impôts. Il y aura aussi une comparaison des équipes, car on ne gouverne pas tout seul. Or je crois que les équipes, à gauche, sont vraiment de bonne qualité.

— Reste les projets...

— Oui. C'est déterminant. On verra ce que la droite proposera. M. Chirac, lorsqu'il était candidat [en 1995], avait eu une très bonne formule. Il avait dit : « M. Balladur est dans le vent et quand on est dans le vent, on s'expose à avoir un destin de feuille morte. » Il faut se méfier des formules. Cette fois-ci, il s'agit d'autre chose. Et je pense que Lionel Jospin, si c'est lui, a humainement et politiquement les qualités pour être cette première personnalité capable de conduire le pays dans le nouveau siècle.

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Sauver les Afghanes

OUTRE l'éradication d'un terrorisme obscurantiste, l'enjeu de la crise actuelle est de libérer les Afghans du joug rétrograde des talibans. Mais, pour que cette libération soit complète, il importe qu'elle touche également, voire d'abord, les femmes afghanes, qui, plus que quiconque, souffrent d'une répression sexiste impitoyable de la part de ces anciens étudiants en religion fanatisés par une vision extrémiste et ultra-minoritaire de l'islam. Déjà victimes de deux décennies de guerre et de violence politique, elles sont exclues de la vie publique, économique, sociale et culturelle. Le monde taliban est un univers sans femmes, où le sexe féminin est comme effacé du paysage.

Les femmes afghanes subsistent déjà une société traditionnelle, profondément machiste. La guerre a laissé des millions de personnes déplacées, des centaines de milliers d'orphelins, des dizaines de milliers de veuves sans ressources auxquelles les talibans interdisent d'étudier, de travailler et même de sortir non accompagnées, ne serait-ce que pour aller acheter du pain. Pire encore, elles avaient, du moins dans les villes, occupé une majorité de postes laissés vacants par des hommes envoyés au front ou tués, fonctionnaires, enseignantes, médecins, boutiquières. Les talibans sont revenus en arrière en exacerbant, en caricaturant un statut social de la femme déjà souvent inférieur en terre d'islam. En 1996, ils avaient publié un décret affirmant que « l'islam,

religion salvatrice, a établi la dignité spécifique de la femme » et que celle-ci « ne doit pas créer l'occasion d'attirer les regards de gens inutiles qui ne la respectent pas ». Mais ce respect prétendu ne les a pas empêchés de les laisser mourir de faim ou se faire violer, de les faire lapider ou battre par la police du « département de la promotion de la vertu et de la prévention du vice » ou de les marier de force à des soldats. Comme l'a écrit Elisabeth Badinter, il y a un an, dans *Le Monde*, « la femme et la petite fille afghanes sont victimes d'une persécution sans précédent qui réduit tout un sexe au statut d'esclave ou d'animal domestique ».

L'obscurantisme assasin des talibans ne doit pas empêcher la communauté internationale de s'interroger sur ses responsabilités. L'opposition afghane qu'elle soutient aujourd'hui n'a pas été en reste dans son mépris des femmes. On ne saurait non plus oublier que le premier ministre qui était au pouvoir au Pakistan quand ce pays a propulsé au pouvoir les talibans était une femme, Benazir Bhutto, ni que ceux-ci bénéficiaient alors d'une connivence américaine. Plus encore que les Afghans, les Afghanes ont été sacrifiées sur l'autel des ambitions et des extrémismes alors qu'elles n'avaient pas accès, pour se défendre, aux armes distribuées à profusion depuis 1979. Pour que la campagne actuelle ne soit pas seulement une coalition cynique d'intérêts, il faudra rappeler aux futures autorités de ce pays détruit leurs obligations envers l'autre « moitié du monde ».

L'Amérique en quête d'un nouveau centrisme

L'AMÉRIQUE peut-elle avoir changé en l'espace de si peu de temps ? Six semaines seulement de traumatisme, de vulnérabilité ressentie collectivement, mais aussi de solidarité, de chaleur humaine reconquises dans l'épreuve, et voici le cap du XXI^e siècle franchi avec une nouvelle matrice, de nouveaux concepts et un nouveau rapport au monde. Pour qui aime les films de Frank Capra et les sermons des télévangélistes *born again*, la notion n'aurait rien de tout à fait impossible. L'historien du présent préférera souligner la précarité du redressement, et, s'il se sent moins cynique et plus en sintonie avec l'esprit public de la grande démocratie d'outre-Atlantique, il s'interrogera sur ce qui préparait depuis quelque temps déjà cette conversion subite.

Le consensus politique est, en Amérique, un phénomène récurrent, mais jamais assuré. Au début du XX^e siècle, le populisme social teinté de volontarisme économique et stratégique de Theodore Roosevelt fait voler en éclats le bloc républicain édifié par Abraham Lincoln à la veille de la guerre de Sécession, qui unissait Middle West et Côte Est, ouvriers qualifiés et industriels protectionnistes, agriculteurs indépendants et compagnies de chemin de fer : entre républicains conservateurs et ploutocrates d'un côté, républicains impérialistes et socialistes de l'autre, il y a désormais une brèche ménagée pour des démocrates moins conservateurs et plus démocratiques, le parti de Woodrow Wilson, appuyé sur les « 3 R », *Rum* (l'alcoolisme), *Romanism* (le catholicisme irlandais), *Rebellion* (les anciens combattants du Sud). Des républicains prohibitionnistes, xénophobes et ultra-libéraux reprennent la main à partir de 1920, mais sans hégémonie.

La plaie ouverte par l'oncle Theodore est brillamment refermée par le neveu, Franklin Delano Roosevelt, à partir de 1932. Le New Deal sera, sur le plan politique et social, l'émergence d'un nouveau bloc social, axé vers la gauche, qui regroupe autour d'un nouveau Parti démocrate, épuré de ses conservateurs sudistes, les républicains progressistes de Theodore Roosevelt, les intellectuels et les syndicats socialistes, les industries liées à la consommation de masse (automobile et cinéma, Detroit et Hollywood), les partisans d'une politique étrangère et militaire active (industrie aéronautique) en Chine et en Europe.

DISSOCIATIONS FATALES

Sur le plan géographique, le nouveau bloc démocrate repose sur l'alliance des trois grandes villes, dont la New York gauchiste de Fiorello La Guardia, de la Côte Est et de la Californie. Le bloc social lincolnien avait explosé sous la pression de la révolution industrielle américaine, le bloc social rooseveltien, qui aura permis la victoire de 1945, a explosé pendant la guerre du Vietnam, entre 1966 et 1972.

Il s'est alors produit une série de dissociations fatales au Parti démocrate issu du New Deal. Une première dissociation entre citoyenneté et servi-

ce militaire. La conscription, introduite en 1940 pour vaincre le nazisme, avait été assimilée à l'égalité sociale devant la mort, à la fin des discriminations ethniques et au combat pour la liberté des peuples, ranimant le souvenir encore vivace de la Grand Army of the Republic de Lincoln et Grant, civique et antiesclavagiste.

De même, ce sont les industries d'armement de la guerre qui avaient introduit le travail féminin de masse (aéronautique de la Côte Ouest), accepté le syndicalisme de masse, permis le nouveau contrat social, hauts salaires - forte productivité.

Enfin, la logistique futuriste des « Whizz Kids » avait motorisé la moitié de l'armée rouge et nourri les deux tiers de l'Europe, outre une armée de quatre millions d'hommes, un prodige qui débouchera sans transition sur la consommation de masse des années 1950. Comme le résumait, voici vingt ans, le grand historien new-yorkais Studs Terkel dans un livre célèbre, *The Best War Ever*, la meilleure des guerres qu'il y eut jamais.

MAGIE RHÉTORIQUE

La génération du Vietnam aura beau multiplier les débilites agressives de type *Il faut sauver le soldat Ryan* de Spielberg, elle ne parviendra pas à ébranler les convictions populaires en la matière : un lien très fort s'est établi entre guerre et démocratie, défense forte et accélération du progrès social. Le Parti communiste d'Earl Browder et des cinéastes de Hollywood a été broyé par ce dispositif. Entre 1945 et 1952, lorsqu'il dut passer du bellicisme antinazi au pacifisme pro-soviétique sans grande transition, la droite républicaine classique demeurait minoritaire, soupçonnée qu'elle était d'isolationnisme et de pacifisme égoïste à courte vue : elle ne put revenir au pouvoir qu'en s'engageant à respecter le nouveau contrat social, derrière le symbole de la défense du bien-être du GI et de ses droits imprescriptibles (l'éducation gratuite notamment), Dwight Eisenhower.

En 1968, à Chicago, l'un des fiéfs les plus assurés du rooseveltisme métropolitain, le maire Daley faisait charger avec violence la police irlandaise et démocrate contre les manifestants étudiants pacifistes et gauchistes, pendant la convention démocrate qui désignait, contre le républicain Richard Nixon, l'authentique social-démocrate à l'europpéenne qu'était Hubert Humphrey. Le bloc rooseveltien avait vécu. Désormais les démocrates seraient des pacifistes antimilitaristes (une option autrefois plutôt présente chez les protestants les plus intégristes, proches des Quakers, et plutôt républicains par tradition), des partisans de l'intégration raciale, laquelle repoussait définitivement l'électorat blanc du Sud dans les bras des républicains, mais aussi, par l'irruption d'un radicalisme noir urbain dans le Nord-Est du pays, fissurant les grandes coalitions urbaines unies dans les années 1930 à New York, Chicago, Los Angeles.

Les démocrates deviendraient même, à la fin des années 1970, avec Jimmy Carter (*Small is beautiful*), des individualistes hédonistes califor-

niens, en rupture avec les grandes organisations industrielles de masse (General Motors, Coca-Cola, IBM), qui avaient passé contrat avec l'économie sociale de marché. Cette nouvelle identité démocrate fait de ce parti, passé largement à gauche du spectre politique, un parti durablement minoritaire.

Pour autant, ni Richard Nixon ni Ronald Reagan, encore moins cette rapide synthèse des deux précédents que fut George Bush, n'ont pu, ou su, bâtir un réel bloc alternatif à la décadence du rooseveltisme. Grâce à Khomeiny, déjà, Reagan avait su rallier massivement ce fragment fondamentalement nostalgique du Parti démocrate, constitué par les ouvriers des industries d'armement et incarné longtemps par les sénateurs démocrates conservateurs Scoop Jackson (de l'Etat de Washington, le sénateur de Boeing) et Daniel Patrick Moynihan (de New York), les intellectuels juifs révoltés par le pacifisme tiers-mondiste, regroupés autour de la revue *Commentary*, les classes moyennes sécuritaires liées à la consommation de masse du Middle West. Mais, sitôt éclipsée la magie rhétorique du vieil acteur syndicaliste californien, cet électorat assuré, en 1992, la victoire de Clinton, avec pourtant le plus faible score démocrate depuis 1928, en votant massivement pour le candidat populiste et protectionniste qu'était Ross Perot.

Depuis lors, toutes les élections, mais aussi tous les films, tous les débats d'idée le manifestent, l'Amérique est grosse d'un nouveau concept unificateur qui tardait à venir, impatiente d'un paradigme qui lui permette de retrouver une posture cohérente face à elle-même comme dans son rapport avec le grand monde. L'a-t-elle trouvée dans les décembres fumants des Twin Towers et l'héroïsme discret et sérieux des pompiers ?

Comme Churchill et George VI pendant le Blitz, qui étaient l'un et l'autre des cadets de familles aristocratiques, propulsés sur le devant de la scène par la faillite de leurs aînés légitimes, Chamberlain pour le premier, Edouard VII-Windsor pour le second, George W. Bush gouverne à présent contre sa classe sociale, et avec son opposition. Churchill s'appuyait sur les travaillistes et les libéraux, Atlee et Morrison à l'intérieur, Cripps en Inde puis à Moscou, Sinclair avec la RAF ; Bush junior avait commencé à parler comme un démocrate à la fin de la campagne de 2000, en mettant en avant Colin Powell, homme de centre gauche classique, égaré dans le Parti républicain à cause de l'anti-militarisme viscéral des démocrates, noirs en particulier. Il présente un budget en fort déficit, négocié en toute bonne entente avec la providentielle majorité démocrate d'un siège au Sénat, où son ancien adversaire Joe Lieberman se dépense sans compter pour tisser l'unité nationale. Le Congrès valorise beaucoup l'expertise de l'ancien secrétaire au Trésor de Clinton, Bob Rubin, contre les gaffes de plus en plus insupportables de l'actuel titulaire du poste, Paul O'Neill.

MISE EN SCÈNE CHURCHILLIENNE

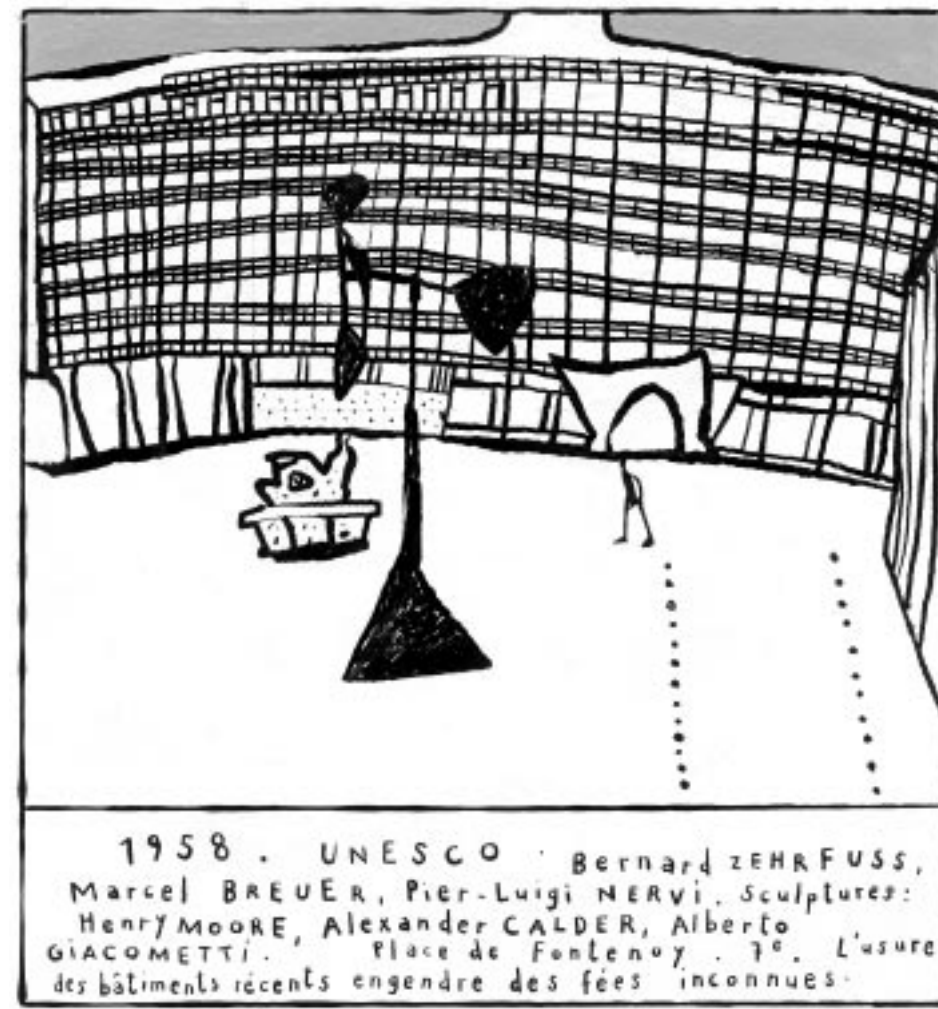
Qui peut dire jusqu'où ira l'actuel climat d'unité nationale ? Contre la perspective d'une candidature isolationniste d'extrême droite Douglas Mac Arthur/Charles Lindbergh, activement soutenue par l'ancien président Hoover, la majorité anti-nazie des républicains avait choisi, en 1940, d'opposer à Franklin Roosevelt... un faux candidat, Wendell Willkie, qui était d'accord avec le président sortant sur l'essentiel.

Nous n'en sommes pas tout à fait là, même si émerge peu à peu un nouveau centrisme américain qui semble pouvoir unifier les élites modérées des deux camps : ce centrisme reprend la notion de défense forte et, de fait, moins professionnalisée, dès lors qu'elle englobe tout le volet de la sécurité intérieure, mais y ajoute la volonté de fonder un nouveau civisme sur un contrat social moins individualiste, moins oublieux des groupes - syndicats, familles, collectivités territoriales. Il exalte un productivisme américain qui sera plus autarcique, rançon d'une politique étrangère révisée au profit des alliances et d'un dialogue avec de véritables partenaires qui ne seront plus des vassaux comme l'étaient, souvent à leur corps défendant, les divers Européens et les Japonais.

Cette nouvelle Amérique, blessée, mais vivante et enthousiaste aussi comme elle ne l'a jamais été ces dernières années, se tourne, comme il est normal, tout d'abord vers les recettes réussies du passé : Roosevelt en politique, Keynes en économie et Martin Luther King en morale, donnant un large écho à la mise en scène churchillienne qui sied si admirablement à Tony Blair, malgré son manque de compulsion aristocratique. Mais, ni les vieux syndicats de la société industrielle en déclin, ni les déficits publics durables, ni le préche politiquement correct ne pourront bien longtemps servir de ciment à une société extrêmement dynamique, confrontée à une guerre de type nouveau. Le nouveau paradigme américain demeure donc à inventer. Celui qui en tiendra la recette inédite tiendra aussi les clés de l'avenir.

Alexandre Adler pour *Le Monde*

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



CORRESPONDANCE

A propos de l'islam français

En réponse à notre éditorial du 13 octobre « La voix d'un islam français », nous avons reçu de deux personnalités musulmanes citées dans notre article les précisions suivantes :

Votre vision de l'islam de France est jacobine, caricaturale et défaitiste, nous écrit M^{me} Khadija Attaf Khali, présidente de l'Association des femmes musulmanes de France. En surestimant l'islam des inté-

gristes, des barbus et des foudrards, vous allez imposer à la communauté musulmane française des mollahs, financés par des puissances étrangères rétrogrades. Notre devoir de croyants et de patriotes français, notre volonté d'émancipation de la femme musulmane pour une intégration harmonieuse nous amènent à combattre ce projet nocif pour l'islam de France et pour la société française.

Hamlouï Mekachera, président du Conseil national des Français musulmans, se déclare, pour sa part, surpris de voir les règles de la laïcité transgressées par ceux qui sont chargés de les défendre, c'est-à-dire les responsables du ministère de l'intérieur, en cooptant à leur gré ceux parmi lesquels on désignerait les représentants de l'islam de France. Nous dénonçons, explique M. Mekachera, le pouvoir régali-

que ces décideurs se sont attribué pour évincer de cette prétendue consultation, autant au titre de la représentativité associative que des personnalités qualifiées, les Français musulmans rapatriés. Vouloir rassembler uniquement le noyau cultuel des mosquées, pour lequel nous avons le plus grand respect mais qui ne représente que 15 % à 20 % des musulmans de France, est inacceptable.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Augmentation du prix de l'essence

Le *JOURNAL OFFICIEL* du 21 octobre a publié un décret majorant les taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers. En conséquence, le prix du litre d'essence ordinaire passe, à partir d'aujourd'hui 22 octobre, de 53,60 francs à 64 francs à Paris.

Cette mesure est prise en application de la loi de finances du 8 janvier 1951. D'après ce texte, le gouvernement devait déposer un projet de loi tendant à réaliser 25 milliards d'économies.

Si les économies n'atteignaient pas ce chiffre, le taux d'un certain nombre d'impôts et de taxes énumérés à l'article premier, dont les taxes intérieures sur les produits pétroliers (sauf les gas-oils), pourrait être relevé par décret.

Or les économies prévues par la loi du 23 mai ne représentent

que 17 à 18 milliards. Le relèvement qui vient d'être décidé doit procurer à l'Etat, d'après les estimations des services, une quarantaine de milliards en année pleine et 7 milliards jusqu'à la fin de cette année.

Les automobilistes ont été surpris désagréablement. Pourquoi n'a-t-on pas relevé d'autres impôts ou taxes, comme le permettrait la loi ? Sans doute parce que les taxes à grand rendement, comme la taxe à la production, qui pèsent sur l'ensemble des consommateurs, ont déjà été portées à des taux très élevés.

Les autres impôts énumérés dans la loi du 8 janvier n'auraient pas fourni rapidement des sommes importantes. Les consommateurs d'essence sont faciles à atteindre, et une fois de plus ils sont frappés.

(23 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

INDUSTRIE Le tribunal de commerce de Nanterre devait rendre, lundi 22 octobre à 15 heures, sa décision sur l'avenir de Moulinex. ● MISE À PART la liquidation – piste

qui semble exclue –, deux solutions de reprise s'offrent au tribunal, soit celle défendue par un groupe industriel, SEB, lui aussi spécialiste de l'électroménager, soit celle de Fidei,

filiale d'un groupe financier américain, Leucadia, déjà candidat à la reprise d'AOM au début de l'été. ● CE DERNIER PROJET, qui serait socialement moins douloureux, a les

faveurs de Matignon, mais aussi, depuis peu, de Bercy. Seul le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, a publiquement pris position pour l'offre concurrente. ● L'ENTRE-

PRISE refuse toute alliance depuis plus de vingt ans. Cette constante et farouche volonté d'indépendance est à l'origine de crises à rebondissements, jusqu'au dépôt de bilan.

Le tribunal de commerce de Nanterre décide du sort de Moulinex

La justice consulaire devait choisir, lundi après-midi, entre les deux candidats à la reprise, SEB ou Fidei. Jusqu'à présent, le premier candidat semblait en position pour l'emporter, mais son rival, dont le projet est socialement moins douloureux, a depuis peu les faveurs du gouvernement

FIDEI, SEB, ou la liquidation ? Le tribunal de commerce de Nanterre devait rendre, lundi 22 octobre à 15 heures, sa décision sur l'avenir de Moulinex qui emploie 9 000 personnes, dont 5 600 en France. Lundi matin, le risque de liquidation, qui paraissait « réel » à Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie quelques jours plus tôt, semblait écarté. « A moins de n'avoir vraiment aucune autre possibilité, aucun tribunal de commerce ne prendrait une telle décision », commente un observateur. Ce serait en effet la faillite la plus importante depuis celle de Creusot-Loire en 1984.

Le gouvernement est très présent sur ce dossier, socialement et donc politiquement sensible, mais celui-ci ne parle pas d'une seule voix. M. Pierret, qui connaît bien le groupe SEB pour avoir une usine dans son département des Vosges, n'a jamais caché ses préférences pour l'offre de l'industriel lyonnais. En revanche, l'entourage de Lionel Jospin, penche depuis peu pour Fidei, qui a la faveur des salariés et de l'encadrement de Moulinex et qui, surtout, propose de reprendre environ 1 000 personnes de plus que son concurrent. Tant Matignon que Bercy, après avoir étudié les deux offres, marquent désormais leur préférence

pour Fidei, dont l'offre financière aurait été améliorée durant le week-end. M. Pierret se serait donc engagé de manière un peu imprudente en faveur de SEB.

Sur les 8 835 salariés que compte l'activité de petit électroménager (marques Moulinex et Krups) au total, SEB n'envisage de reprendre que 2 450 personnes en France (sur 5 590) et 1 800 dans le monde, soit 4 250 au total. Afin de « conjurer les positions de Moulinex et de SEB pour devenir le leader mondial du petit équipement domestique », comme l'indique le communiqué de SEB, ce groupe prévoit de ne conserver que trois sites dans leur totalité : Fresnay (Aube), Mayenne et Villaines (Mayenne) et partiellement celui de Saint-Lô (Manche). En ajoutant les équipes commerciales, administratives et les bureaux d'études, l'effectif maintenu serait de 1 856 emplois.

MESURES SOCIALES

SEB s'engage également à fournir un contrat d'approvisionnement de deux ans à la filiale de fabrication de moteurs CGME, pour ses sites de Saint-Lô et Carpiquet (Calvados) qui emploient 600 personnes. A l'étranger, le groupe ne retient que les unités de Krups aux Etats-Unis et au Mexique, ainsi que les filiales de Moulinex en

Espagne et au Mexique, soit 1 800 personnes. Comme prévu, SEB a exclu de son plan les fours à micro-ondes fabriqués à Cornelles-le-Royal (Calvados), les aspirateurs faits à Falaise (Calvados), les cafetières et fers à repasser d'Alençon

seraient conservés en France selon le projet de la holding qui ne souhaite pas reprendre l'usine de Cornelles-le-Royal, où sont fabriqués les micro-ondes, principal foyer de pertes du groupe. De même, l'usine de Falaise (300 emplois) qui

L'avocate de la CGT porte plainte

Marie-Laure Dufresne-Castaix, avocate de la CGT et du comité central d'entreprise (CCE) de Moulinex, a délivré une assignation contre les administrateurs judiciaires et contre Moulinex, vendredi 20 octobre, devant le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine). Elle reproche aux administrateurs d'avoir ignoré les représentants du personnel, en particulier lors de l'annonce du dépôt de bilan (le 7 septembre) qui aurait dû, selon elle, être précédée d'une procédure d'information et de consultation du CCE. « Alors que les administrateurs ont dit qu'il y avait une période d'observation de six mois, les repreneurs n'ont eu que sept jours pour se déclarer. Or, il y a un lien entre la brièveté de ce délai, la manière dont on a tenu les représentants des salariés à l'écart et la pauvreté des offres », plaide l'avocate. Le tribunal de Nanterre devrait rendre sa décision mercredi 24 octobre.

(Orne) et les friteuses de Bayeux (Calvados). Près de 4 600 personnes resteraient sans solution, dont plus de 3 000 en France : le gouvernement préparerait des mesures sociales pour leur venir en aide.

L'offre de Fidei porte sur l'essentiel des activités petit électroménager à l'exception des micro-ondes et des aspirateurs. Près de 3 000 des 5 000 emplois de Moulinex

fabrique des aspirateurs n'est pas dans le périmètre de l'offre déposée par Fidei qui ne veut pas non plus des filiales en Chine et au Brésil mais souhaite conserver ses autres filiales étrangères.

Entre les deux offres, les représentants du personnel de Moulinex plébiscitent celle de Fidei. « On peut construire un grand projet qui ferait qu'un groupe français

pourrait devenir un leader mondial du petit équipement domestique. Notre projet est pérenne car il repose sur une véritable logique industrielle et commerciale », plaide pourtant Thierry de La Tour d'Ardèche, le PDG de SEB, dans un entretien à *Ouest-France*, vendredi 19 octobre. En vain.

LE CRIME ABSOLU

Pourtant, Jean-François Depouille et Jean-Frédéric Lambert, les promoteurs de Fidei, filiale d'un groupe financier américain, Leucadia, ne cachent pas leur volonté de faire de l'argent avec Moulinex. Ils sont familiers des tribunaux de commerce. Les deux anciens banquiers de Marceau Investissements, qui s'étaient déjà portés candidats cet été à la reprise d'AOM-Air Liberté, entendent « être les acteurs incontournables de la reprise d'entreprises en difficulté ».

Mais en face, le rival historique de Moulinex est, lui, accusé de vouloir commettre le crime absolu : celui de lèse-indépendance (*lire ci-dessous*). « A terme, toute la filière électroménager serait menacée [car] SEB rachèterait seulement un concurrent, mais cela ne permettrait pas à Moulinex de vivre », a tranché la CGT, qui s'est rendue à l'Elysée pour plaider la cause de Fidei, vendredi soir.

Le projet des financiers permettrait, selon les cadres supérieurs de Moulinex, de « garder le leadership de l'innovation (...) et de laisser intact le libre choix du consommateur face à la distribution », écrivait-ils dans une lettre au président du tribunal de commerce de Nanterre, le 12 octobre, pour justifier leur ralliement à Fidei. « Appuyé par les cadres, Fidei permet de maintenir une autonomie économique et sociale du groupe, [alors que celui de SEB] tend à faire disparaître la société Moulinex groupe », renchérit la CFDT. La cause est entendue.

Durant le week-end, SEB semblait avoir les faveurs du tribunal de commerce : « J'espère la signature d'un accord lundi dans la matinée (entre les banques et SEB). Mais tant que nous n'avons pas le protocole d'accord signé entre les mains, la liquidation n'est pas exclue », a déclaré Jean-Claude Denis, le président du tribunal, dimanche à l'AFP. Les banques qui détiennent les stocks de Moulinex ont donc joué un rôle crucial dans les dernières heures de la négociation. Quelle que soit la décision du tribunal, les « Moulinex » ne sont pas au bout de leur peine.

Pascal Galimier et Frédéric Lemaître

Le rival SEB a mieux rebondi après la crise russe

COCOTTE MINUTE SEB, fers à repasser Calor et Rowenta, poêles Tefal... Le groupe SEB, qui est sur les rangs pour reprendre son rival historique, Moulinex, possède dans son portefeuille de marques des pépites planétaires. A lui seul, il représente 33 % des ventes mondiales de cuisers vapeur, 25 % des achats de fers à repasser et 23 % des ventes d'articles anti-adhésifs dont la marque, Tefal, est d'ailleurs devenu un nom générique. Des positions acquises par une politique d'internationalisation soutenue : le groupe a réalisé, sur les neuf premiers mois de 2001, 73,5 % de son chiffre d'affaires (1,2 milliard d'euros) hors de France, et plus de 43 % hors d'Europe.

DES PRODUITS « VACHE À LAIT »

Cette exposition mondiale a fortement fragilisé SEB en 1998 lors de la crise financière russe : le groupe a perdu 182 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 10 % de ses ventes. Mais cette chute d'activité, équivalente en proportion à celle qu'a connue Moulinex, ne l'a pas mise à terre comme son rival. Car le

groupe possède deux avantages de taille. « Il est absent des micro-ondes et ne souffre donc pas de ce foyer de perte », relève François Digard, de la banque d'affaires Ing Barings, dans son rapport d'analyse. Il est également « numéro un mondial des articles de ménage comme les poêles Tefal, qui ont longtemps constitué des produits "vache à lait", même si leurs marges ont tendance aujourd'hui à s'éroder ».

Pour se relancer après cette crise, SEB a cherché à faire le ménage dans son portefeuille d'activité. Le groupe concentre désormais son développement sur sept catégories de produits (robots, fers, articles anti-adhésifs, autocuiseurs, bouilloires, friteuses, repas conviviaux), qui représentent 70 % de ses ventes et sur lesquels il possède des positions de numéro un ou de numéro deux mondial. L'entreprise, qui fabrique environ 70 % de sa production en France, a également lancé un vaste programme de rationalisation de son outil de production.

Laure Belot

La filiale brésilienne, très autonome, brave la tempête

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

« En fonction de la reprise des ventes constatée depuis peu, nous tablons sur une hausse de 5 % à 10 % de notre chiffre d'affaires par rapport à l'année dernière », a indiqué au Monde Alvaro Veloso, président de Moulinex do Brasil. Alors que le groupe français est à l'agonie, sa filiale brésilienne, dont il détient 80 % du capital, résiste bravement à toutes les tourmentes en profitant de la très large autonomie laissée par la maison-mère. N'étant pas affectée, du point de vue juridique, par la mise en redressement judiciaire, en France, de Moulinex Brandt, la direction de Moulinex do Brasil avait fait savoir, dans un communiqué officiel, le 12 septembre, qu'elle ne solliciterait pas de « concordat » (variante locale et édulcorée du redressement judiciaire). L'entreprise « ne présente aucun retard de paiement, tant en ce qui concerne les impôts,

les fournisseurs et les opérations bancaires, que les obligations assumées auprès des clients et des employés ».

En modeste position sur le marché brésilien du petit électroménager, Moulinex do Brasil réalise 95 % de son chiffre d'affaires (40 millions d'euros en 2000) sous la marque Mallory, que le groupe français a acquis en avril 1998 pour 30 millions de dollars (33 millions d'euros). L'insignifiance de ses transactions internationales (l'exportation représente à peine 5 % du chiffre d'affaires) a protégé sa trésorerie de la nouvelle flambée du dollar, en hausse de 35 % depuis le début de l'année par rapport au réel, la devise brésilienne. « Fin avril, précise M. Veloso, nos ventes étaient en hausse de 40 % sur les quatre premiers mois de l'année, malgré les premiers signes de ralentissement économique. »

PLAN DE RESTRUCTURATION

C'est à cette époque qu'il a présenté à sa direction générale un plan de restructuration de la filiale brésilienne, qui prévoit la fermeture de l'usine d'Itapevi, dans la banlieue de Sao Paulo, le lancement d'un « programme de démission volontaire » (accepté par les 200 salariés) et la centralisation de la production à Maranguape, dans l'Etat du Ceara (Nord-Est), où travaillent 300 ouvriers. Suspendu pendant trois semaines à la suite de la mise en redressement judiciaire de la maison-mère, ce plan de restructuration vient de reprendre son cours. Mais, dans un pays où,

selon M. Veloso, « il est difficile de faire des prévisions », il faut aussi compter avec les caprices de la météorologie : en raison d'un déficit pluviométrique alarmant, le gouvernement a « invité » tous les clients des compagnies électriques, y compris les industriels, à réduire leur consommation d'énergie de 20 % sous peine d'amendes prohibitives et de coupures de courant. Or le Ceara est l'une des régions les plus touchées par la sécheresse et la pénurie d'électricité.

Paradoxalement, cette turbulence conjoncturelle supplémentaire, qui s'ajoute au déclin de plus en plus perceptible de la production industrielle au niveau national, fait, tout au moins dans l'immédiat, les affaires de Moulinex do Brasil. Paniqués à l'idée de devoir s'éclairer à la chandelle en cas de dépassement de quota, les Brésiliens débranchent en masse leurs climatiseurs, voraces en électricité, pour se rabattre sur les bons vieux ventilateurs, justement l'une des grandes spécialités de Mallory, dont les ventes repartent en flèche. Au point que son chiffre d'affaires affiche une progression de 15 % au terme du troisième trimestre, un bilan provisoire exceptionnel par les temps qui courent : les prévisions du ministère de l'économie sur la croissance pour 2001 sont passées de 4,5 % à 1 % – en attendant de pouvoir mesurer l'impact réel à domicile des attentats terroristes aux Etats-Unis.

Jean-Jacques Sévilla

L'histoire mouvementée d'un groupe hostile à toute alliance

UNE FOIS encore, « les Moulinex » sont prêts à choisir l'aventure. En se rangeant à la quasi-unanimité derrière le projet du groupe financier Fidei, de la CGT aux

RÉCIT

Avec le lancement des micro-ondes, la bombe à retardement est amorcée dès 1978

cadres supérieurs, en passant par la CFDT et FO, et en s'opposant au projet industriel de SEB, les salariés du groupe d'électroménager français illustrent l'état d'esprit qui a toujours été celui de l'entreprise, aujourd'hui en faillite. Un état d'esprit que l'on pourrait résumer ainsi : l'indépendance ou la mort. Ce jusqu'au-boutisme a souvent, par le passé, conduit actionnaires, dirigeants et salariés de l'entreprise normande à opter pour des solutions financières hasardeuses plutôt que pour des choix industriels a priori plus durables.

Cette constante et farouche volonté d'indépendance a-t-elle permis de retarder une échéance que l'on disait déjà fatale voici dix ans ? Elle apparaît en tout cas, à la lecture de l'histoire récente, comme l'héritage le plus empoisonné légué à l'entreprise par son fondateur, le génial et orgueilleux Jean Mantelet, disparu en janvier 1991.

L'ACTIONNAIRE S'IMPATIENTE

Dès 1978, lorsque l'inventeur du presse-purée décide, à près de quatre-vingts ans, de se lancer seul dans la fabrication de fours à micro-ondes, alors que ce marché est déjà dominé par une industrie asiatique hypercompétitive, il amorce une bombe à retardement qu'aucun de ses successeurs ne saura, ou n'osera, débrancher, de peur de provoquer une explosion sociale. Moulinex frôlera une première fois le dépôt de bilan en 1985. Mais il faudra attendre l'an 2000 pour que l'entreprise, alors sous la houlette de Pierre Blayau, remette en cause le choix initial, et envisage de se délester du boulet des micro-ondes, principale source de perte, en confiant leur fabrication à l'américain Whirlpool, après fermeture de l'usine française. M. Blayau n'aura pas le temps de passer à l'acte, le dernier actionnaire, l'italien El. Fi (Brandt), ayant décidé de garder cette activité, pour tenter d'amortir sa propre usine française.

Indépendance encore, lorsqu'en 1988, sans héritier, Jean Mantelet dédaigne l'offre de rapprochement de l'industriel irlandais Glen Dimplex et cède l'entreprise à ses salariés, au moyen d'un RES. En six ans, ces derniers multiplieront par quatorze leur mise de départ. Les dirigeants d'alors, Roland Darneau, Gilbert Torelli et leur directeur financier, empocheront à eux trois 60 millions de francs de plus-value. Mais ils laisseront une entreprise exsangue, surendettée à hauteur de 3,5 milliards de francs par le RES et le rachat de Krups en 1991, et déstabilisée par la récession de 1993.

En 1994, actionnaires et salariés font à nouveau le choix de l'indépendance en se ralliant au financier Jean-Charles Naouri, au détriment, une nouvelle fois, de Glen Dimplex. L'ancien collaborateur de Pierre Bérégozoy fait naître l'espoir : sa holding financière Euris injecte 500 millions de francs dans Moulinex et il appuie la nomination d'un authentique industriel à la tête du groupe, Jules Coulon, qui s'attaque enfin à la rationalisation de l'outil de production.

Las ! Très vite, l'actionnaire s'impatiente de retrouver sa mise. Début 1996, M. Naouri débarque M. Coulon et nomme à sa place M. Blayau, doté de 600 millions de francs d'argent frais, avec pour mission d'accélérer la restructuration. Le choc social est violent – 2 600 suppressions de postes sur trois ans – mais il permet à Moulinex de sortir du rouge dès 1997. L'action double de valeur en un an. Même le spéculateur américain George Soros en achète... Mais M. Naouri, lui, profite de l'embellie pour se retirer du capital en janvier 1998, récupérant au passage 320 millions de francs. Chance ou flair ? Quatre mois plus tard, la crise russe ampute Moulinex de 10 % de son chiffre d'affaires et de la moitié de ses profits. Le groupe, déjà handicapé par de lourds et tardifs investissements, au Brésil ou dans l'informatique, replonge.

RECHERCHE DE PARTENAIRES

Début 1999, M. Blayau se rend ouvertement à l'évidence : Moulinex ne pourra pas s'en sortir seul. « L'avenir passe par de grandes alliances (...). Les enjeux sont trop importants, pour les salariés et les actionnaires, pour continuer à prétendre, président en tête, mener une stratégie autonome à long terme », explique-t-il à *La Tribune*. « On m'a accusé de vouloir vendre Moulinex à

SEB », se souvient-il aujourd'hui. Il avait, à vrai dire, déjà tenté de faire racheter son groupe par Philips, un an plus tôt, dans le plus grand secret. Le PDG passera l'essentiel de 1999 à chercher des partenaires. Il pense les avoir trouvés, en janvier 2000, lorsqu'il annonce son troisième plan social. Moulinex doit céder ses micro-ondes à Whirlpool, ses aspirateurs au polonais Zelmer, ses moteurs électriques au hongkongais Johnson Electric. Les syndicats hurlent au démantèlement.

C'est alors que surgit El. Fi, la holding de la famille Nocivelli, propriétaire italien du groupe Brandt. El. Fi propose de fusionner Brandt et Moulinex. Pour la première fois, une solution industrielle s'esquisse. La CFDT condamne ce projet. La CGT, convertie au réalisme ou, disent ses détracteurs, séduite par les Nocivelli, le soutient. Mais des considérations financières vont précipiter l'échec. Les Nocivelli ont pris soin de rapatrier avant la fusion le trésor de guerre de Brandt, 120 millions d'euros, et ils refusent de financer le plan social du nouveau PDG, qu'ils ont pourtant nommé, Patrick Puy. De plus, les synergies entre le gros électroménager, spécialité de Brandt, et le petit, domaine de Moulinex, ne semblent pas évidentes. Le dépôt de bilan, le 7 septembre, sanctionne cette politique de Grilloville, les banques ayant refusé d'aller plus loin dans le soutien à l'entreprise. La logique financière, à nouveau, a eu raison de la vision industrielle.

P. Ga.

EMPLOI

OFFRES

Rech. Prof. de lettres sup. Postes dans le Sud 0.825.874.352

DEMANDES

JF, 20 ans, très sér., motiv., bac S, BTS Anabiotec en poche, ch. travail technic. de labo en rég. Languedoc-Roussillon (si poss. dép. 30). 06-72-54-79-50.

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
- Gère les contentieux
- Recouvre les créances

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

La Commission européenne dénonce l'accord de ciel ouvert franco-américain

Américains et Anglais s'apprentent à faire de même

LA SIGNATURE entre la France et les Etats-Unis, vendredi 19 octobre, d'un accord de « ciel ouvert » entre les deux pays (*Le Monde* daté 21-22 octobre) suscite les foudres de la Commission européenne. Elle juge contraire au principe de libre concurrence dans l'Union européenne le fait que chaque Etat membre négocie en ordre dispersé avec Washington des droits de trafic qui ne seront valables que pour leurs compagnies nationales. Le précédent accord bilatéral de 1998 passé entre les deux pays qui avait permis de rééquilibrer un rééquilibrage du marché du transport franco-américain sur l'Atlantique nord avait déjà provoqué la même réaction de la Commission.

La Commission estime qu'il lui revient de négocier, au nom de tous les Etats membres, un accord global avec les Etats-Unis, mais les quinze ont jusqu'à présent toujours refusé de lui confier un mandat de négociation. Lors du dernier Conseil des ministres des Transports, le 16 octobre à Luxembourg, la Commission a sommé les

Etats membres de se mettre d'accord d'ici le 7 décembre « au plus tard » pour lui confier un tel mandat. Vendredi, le porte-parole de la Commissaire aux Transports Loyola de Palacio, Gilles Gantelet, cité par l'AFP, a jugé « particulièrement étonnante » l'attitude de la France. Selon lui, « on ne peut pas d'un côté se plaindre des aides américaines au transport aérien et demander à l'Union européenne d'intervenir, et de l'autre maintenir un système (bilatéral) qui empêche toute action contre ces aides ».

Selon le *Financial Times* de lundi, les gouvernements britannique et américain doivent à leur tour s'entretenir lundi à Londres d'un projet de libéralisation des liaisons aériennes entre leurs deux pays. Cet accord permettrait à l'alliance British Airways-American Airlines de se déployer pleinement sur l'Atlantique nord. Par ailleurs, dimanche, la compagnie britannique avait affirmé être « en discussions » avec le néerlandais KLM.

François Bostnavaron

Les ventes mondiales de Renault soutenues par Samsung et Dacia

SI LA MARQUE RENAULT accuse une baisse de 2,4 % (1,735 million de véhicules), les ventes mondiales du constructeur automobile français, intégrant les marques Samsung et Dacia, ont progressé de 0,4 % (1 825 493 voitures particulières et véhicules utilitaires légers) sur les neuf premiers mois de l'année comparé à la même période de 2000, selon les chiffres publiés lundi 22 octobre, sur le site internet de Renault. Ce total comprend 1,582 million de voitures (+0,9 %) et 242 771 utilitaires (-2,6 %). Les ventes de la marque roumaine Dacia sont en hausse de 4,3 % à 38 347 unités ; celles du constructeur sud-coréen Samsung, intégré dans le groupe en septembre 2000, s'élevaient à 51 204 véhicules.

En Europe occidentale, les ventes de Renault sont en baisse de 1,4 % sur neuf mois (1,447 million de véhicules). En septembre, en revanche, elles ont progressé de 3,4 % à 147 188 véhicules, grâce, notamment, aux performances de Clio et Laguna II.

Le Club Med supprime des emplois

LE CLUB MÉDITERRANÉE va supprimer des emplois dans le cadre de la réduction de 15 % de ses capacités mondiales pour l'hiver 2002, a reconnu son patron Philippe Bourguignon dans un entretien au *Journal du Dimanche*. Cette initiative doit permettre au groupe de faire face à la chute des réservations après les attentats du 11 septembre. Elle prendra effet immédiatement, puisque que le Club Med va licencier 53 personnes et annuler 11 embauches prévues dans ses services administratifs aux Etats-Unis. De plus, les embauches de GO (gentils organisateurs) saisonniers seront gelées cette année. « En Australie, en Nouvelle-Zélande, en Europe, des réflexions sont en cours. Elles devraient aboutir d'ici à la mi-novembre et auront des effets inévitables sur l'emploi », a ajouté M. Bourguignon. Le Club Med avait annoncé, jeudi 18 octobre, qu'il réduirait ses capacités mondiales et constituerait une provision de 60 à 70 millions d'euros.

L'opérateur finlandais Sonera plafonne ses investissements

L'OPÉRATEUR de télécommunications finlandais, Sonera, a annoncé, lundi 22 octobre, une perte avant résultats exceptionnels de 352 millions d'euros pour le troisième trimestre 2001. L'entreprise a dévoilé une stratégie censée rétablir sa situation financière. L'opérateur qui s'était lancé dans une politique agressive de développement européen, adécidé de calmer le jeu. Il entend plafonner ses investissements dans les réseaux de téléphonie mobile de troisième génération. Une décision qui touche tout aussi bien sa participation dans l'opérateur allemand Group 3 G que dans le consortium italien IPSE 2000 ou dans l'opérateur espagnol Xfera. L'opérateur a également annoncé une augmentation de capital d'un milliard d'euros, une opération à laquelle participera son principal actionnaire, l'Etat finlandais.

Les salariés musulmans des entreprises occidentales en Asie du Sud-Est font preuve de loyauté

Les premiers signes de tension sont apparus mais ils n'ont pas d'incidence sur la gestion des sociétés

Aucun changement brutal n'a été observé dans l'attitude des employés musulmans des sociétés occidentales en Indonésie et en Malaisie, les

deux principaux pays musulmans d'Asie du Sud-Est. Mais le début des frappes américaines en Afghanistan a fait naître les premiers signes de

tension. Les entreprises renforcent les mesures de sécurité et étudient des solutions de repli dans d'autres pays de la région.

KUALA LUMPUR de notre correspondant

En Indonésie et en Malaisie, les deux principaux pays musulmans d'Asie du Sud-Est, aucun changement brutal dans l'attitude des employés musulmans au sein d'entreprises occidentales n'a été ressenti depuis le début des frappes anglo-américaines en Afghanistan. Il n'en est pas moins vrai que les relations humaines entre musulmans et non-musulmans, a fortiori occidentaux, évoluent. « Nous venons d'achever la renégociation des conditions de nos contrats. Tout s'est très bien passé », affirme Pierre Alla, le président-directeur général de Pam Lyonnaise Jaya, qui gère la concession d'eau de tout l'ouest de Djakarta. Selon Pierre Alla, la situation reste sereine et paradoxalement « les choses sont beaucoup plus faciles aujourd'hui qu'il y a seulement six mois ». « Nous avons été impressionnés par les effusions de sympathie émanant des Malaisiens au moment des attentats du 11 septembre », indique l'ambassade américaine de Kuala Lumpur.

On fait valoir à l'appui de cette réalité positive le fait que les Etats-Unis sont le principal investisseur en Malaisie et le premier importateur de produits malaisiens. En outre, nombre d'entreprises occidentales sont bien acceptées, non seulement par ce que la loi impose que les investisseurs étrangers soient minoritaires, mais aussi parce que « les grandes entreprises sont de mieux en mieux servies par la main-d'œuvre locale » comme l'indique Nicholas Zefferys, président de la chambre de commerce américano-malaisienne. Un extrémiste

qui voudrait s'en prendre aux intérêts américains aurait « tout faux » en s'attaquant à un McDonald, Pizza Hut ou KFC où 95 % de la clientèle et des employés sont d'origine locale.

Outre les menaces ouvertes exprimées par un ou deux groupes d'extrémistes à l'encontre des intérêts occidentaux en Indonésie, il y a aussi eu, ici et là, quelques incidents. Une grande entreprise occidentale a perdu un contrat dans l'un des deux Etats dirigés par le parti islamique de Malaisie. La société, qui souhaite ne pas être identifiée, estime simplement avoir perdu un contrat, au profit d'un concurrent asiatique, et ne veut pas y voir un « effet Ben Laden ». Intel, le premier constructeur mondial de puces électroniques, fortement implanté en Malaisie, déclare également que les attaques du 11 septembre ne « doivent pas être perçues comme les seuls facteurs risquant d'affecter les intérêts américains en Malaisie ». De même, un bureau dans lequel il y eut des réjouissances au moment des attentats du 11 septembre aurait en fait profité de cette occasion pour témoigner indirectement ses sentiments à l'égard d'un patron occidental jugé exaspérant.

Apparaissent toutefois des signes subtils que les Occidentaux observent dans leur vie de travail de tous les jours et qui, s'ils relèvent encore de l'anecdote, pourraient aussi être les prémices de futures tensions plus fortes. Il en est ainsi des graffitis « Oussama = Hero » qui fleurissent ici et là sur les portes d'ascenseurs, y compris dans les immeubles les plus respectables. Le portrait du renégat

saoudien apparaît de plus en plus régulièrement comme écran de garde de téléphones portables. A Kuala Lumpur, un patron français a choisi de fermer les yeux sur l'effigie de Ben Laden apparue ainsi dans sa voiture par l'intermédiaire du chauffeur, un pieux musulman, qui a également choisi de se laisser pousser la barbe. Repris sur cette nouvelle allure négligée, le chauffeur a alors affirmé qu'il s'agissait de « ressembler à Ben Laden »...

Le portrait de Ben Laden apparaît régulièrement comme écran de garde de téléphones portables

Dans les nombreuses entreprises de télécommunications, les cadres supérieurs, en général un mélange de races et de nationalités, évitent entre eux les conversations sur le sujet. « On sent qu'il n'y a ni sympathie ni compassion pour les Etats-Unis, alors que Ben Laden semble fasciner », raconte un chef de projet chez Alcatel, qui conclut : « Donc on évite désormais les discussions. »

Paradoxalement, en Malaisie, c'est fort le moment la communauté chinoise locale, la minorité la plus entreprenante et qui contrôle l'essentiel de la vie économique, qui s'avoue la plus inquiète car elle pense qu'elle serait la première vic-

time d'un islamisme plus radical. Certains de ses membres, dont les enfants sont déjà à l'étranger pour leurs études, se disent même prêts à partir « au cas où ». Ce schéma improbable serait catastrophique pour l'économie.

Outre ces vrais-faux signes de tension, le climat général a amené de nouvelles complications dans la vie quotidienne des entreprises occidentales qui ont toutes dû renforcer leurs procédures de sécurité : inspection des voitures à l'entrée des parkings, fouilles des sacs, port obligatoire de badges de contrôle... A l'occasion d'un rassemblement de la communauté économique française en Malaisie, l'ambassadeur de France à Kuala Lumpur, Xavier Driencourt, s'est voulu rassurant, tout en invitant instamment tous les ressortissants français à s'immatriculer auprès du consulat. La démarche administrative a d'ailleurs été simplifiée. Une entreprise a envisagé d'acheter d'avance des billets d'avion pour tous ses cadres occidentaux et d'autres ont momentanément interdit les déplacements vers certaines zones jugées à risque.

Si, en Indonésie, certaines entreprises (dont Philip Morris) ont momentanément relocalisé leur personnel occidental dans d'autres pays de la région, en Malaisie, où l'on se félicite tous les jours de « ne pas être en Indonésie », certains bureaux cherchent discrètement à quitter des lieux qui pourraient être perçus comme des cibles. C'est le cas de plusieurs locataires de la tour Citibank à Kuala Lumpur.

Florence de Changy

La banque italienne Bipop-Carire éclaboussée par un scandale

MILAN

correspondance

Le groupe bancaire italien Bipop-Carire, qui était apparu ces dernières années comme l'astre montant de la finance transalpine, se trouve confronté à une série de difficultés sans précédents. Plaintes de consommateurs à propos de pratiques pour le moins désinvoltes, réduction des profits et effondrement du cours de Bourse : l'heure de gloire qu'a connue la principale banque de Brescia (Lombardie) est aujourd'hui bien loin. Première banque italienne à s'être lancée dans les services en ligne, star de la nouvelle économie, sa capitalisation en Bourse avait, au printemps 2000, dépassé celle des géants italiens du secteur, mais aussi celle du premier groupe industriel du pays, Fiat...

Le conseil d'administration réuni vendredi 19 octobre, et qui s'est terminé à près de 2 heures du matin samedi, a été marqué par ces turbulences. L'administrateur délégué, Maurizio Cozzolini - qui a remplacé en août Bruno Sonzogni, le « père » du succès de la banque -, a présenté le nouveau plan industriel, reposant sur un rééquilibrage des activités au profit des services bancaires traditionnels. Mais l'essentiel des discussions a porté sur le scandale qui a éclaté ces derniers jours : certains clients - environ 250 - ont bénéficié de rendements minimum garantis dans leur gestion de patrimoine. Le conseil a pris acte de l'avis des juristes consultés, qui considèrent que ces contrats sont nuls. Il a donné mandat à l'administrateur délégué d'identifier les solutions possibles et a institué un fonds de 100 millions d'euros (pris sur les 125 déjà provisionnés voilà quelques jours) pour faire face à d'éventuelles charges.

« Outre l'affaire des privilèges, d'autres irrégu-

larités semblent avoir été commises par la banque », déclare Elio Lannutti, le président de l'Adusbef, l'association des clients des services bancaires et financiers. « Selon ce que nous ont raconté d'anciens dirigeants de la banque, des financements étaient concédés à certains clients uniquement s'ils achetaient des titres Bipop-Carire. Des épargnants ont subi des pertes importantes avec la chute du cours, sans compter que les fonds communs proposés par la banque sont pleins... d'actions Bipop », poursuit M. Lannutti, convoqué cette semaine au parquet de Brescia.

UN NOUVEL ASSOCIÉ ?

L'affaire embarrasse certains des actionnaires du groupe. La Fondation Manodori, deuxième actionnaire de Bipop-Carire avec une part de plus de 10 % (le premier étant l'entrepreneur Mauro Ardesi avec environ 12 %), a diffusé la semaine dernière un communiqué appelant à faire toute la lumière sur les opérations douteuses. La Fondation est également soucieuse d'assurer l'avenir du groupe bancaire, qui souffre d'une base d'actionnaires hétérogène et instable. Elle prône notamment « la constitution d'un pacte d'actionnaires ouvert à la recherche d'un partenaire ». Les rumeurs courent depuis longtemps sur l'arrivée d'un associé, voire d'un nouvel actionnaire fort, au sein du capital de Bipop-Carire. Ces rumeurs font état de l'intérêt de Banca Lombarda, l'autre grande banque de Brescia, ainsi que de Hopa, le fonds d'investissement qui contrôlait Olivetti avant sa cession, cet été, au tandem Pirelli/Benetton.

Le projet initial de Bipop-Carire était pourtant exemplaire par bien des côtés, né du rêve d'un des plus audacieux banquiers italiens, Bruno Sonzogni. En 1983, les banques popu-

laire de Palazzolo sull'Oglio et de Lumezzane fusionnent, donnent naissance à la Banca Popolare di Brescia, dite Bipop. Très vite, elle se lance dans les produits financiers innovants et mise sur la gestion de l'épargne avant même que les Italiens ne découvrent la Bourse. Fin 1998, Bipop signe un accord de fusion avec la Caisse d'épargne de Reggio Emilia (Carire). Dès janvier 1999, le groupe lance les services bancaires en ligne via sa filiale Fineco.

L'année dernière, Bipop-Carire démarre son expansion internationale : elle rachète des banques en Europe, notamment Harwanne en France et surtout Entrium en Allemagne. Les résultats suivent : la collecte d'épargne passe de 1,1 milliard d'euros en 1990 à 9,5 milliards d'euros en 2000. Les bénéfices explosent. Bipop-Carire compte plus de 280 filiales et 2 950 salariés en 2000. Au 30 juin 2001, sa filiale Fineco affiche 260 000 clients en ligne.

La situation se dégrade pourtant très rapidement. Comme tous les titres de la nouvelle économie, l'action Bipop s'effondre en Bourse : d'un plus haut de 12,6 euros en mars 2000, son cours était tombé à 1,894 euro, vendredi 19 octobre. En septembre, lors de l'annonce de ses résultats semestriels définitifs, la banque déclare devoir prendre des provisions pour faire face à la crise : le bénéfice net se réduit à 56 millions d'euros, contre 186 millions au 30 juin 2000. Le scandale des privilèges consentis à certains clients pour la gestion de leur épargne achève de ternir son image. M. Cozzolini, éventuellement soutenu par de nouveaux actionnaires, aura fort à faire pour redorer le blason de la banque de Brescia.

Marie-Noëlle Terrisse

DEDIALYS MULTISECTEURS

FCP ACTIONS INTERNATIONALES

DIVIDENDE EXERCICE 2000-2001

Le directeur de Sogeposte a arrêté les comptes de l'exercice 2000-2001 du FCP Dédialys Multisecteurs et a constaté que le dividende net s'élève à 0,43 euro, soit une contre-valeur de 2,82 francs.

DECOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

- Actions françaises 0,22 euro
- Autres actifs 0,21 euro

• TOTAL 0,43 euro
soit une contre-valeur de 2,82 francs

Le dividende sera détaché le 26 octobre 2001 et mis en paiement le 30 octobre 2001 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 30 janvier 2002).

CREDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 28/09/2001 : 58,72 euros, soit une contre-valeur de 385,18 francs

Gestion : SOGEPOSTE S.A.
Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

VALERIE

Le chimiste Rhodia convoité

L'INDÉPENDANCE de Rhodia semble comptée. Deux concurrents sont en lice pour prendre le contrôle du chimiste français : l'allemand BASF et le néerlandais DSM. Ce dernier, selon les *Echos* du 22 octobre, devrait déposer son offre de rachat auprès du Conseil des marchés financiers, jeudi 25 octobre. Le groupe néerlandais, qui a les faveurs d'Aventis, actionnaire principal du chimiste, serait prêt à reprendre Rhodia sur une base de 14 euros par action, payé en partie en numéraire, en partie en actions. Avec ce rachat, le groupe voudrait se développer dans les additifs alimentaires, qui sont un des points forts du Français.

BASF, à l'inverse, cherche plutôt à se renforcer dans des segments

comme les silicones, les nylons, mais juge les synergies limitées. Le géant allemand proposerait de racheter Rhodia sur la base de 12 euros par action mais payés en espèces.

Cette dernière proposition a les faveurs de la direction de Rhodia. Mais son PDG Jean-Pierre Tirouflet a-t-il encore les moyens de peser sur l'évolution du groupe de chimie ? Depuis sa naissance, il y a quatre ans, lors de sa scission avec Rhône-Poulenc, le chimiste a beaucoup déçu. Se lançant dans une politique agressive de développement, il a multiplié les acquisitions et laissé filer son endettement. Sans obtenir les résultats escomptés : le groupe a annoncé qu'il serait plus déficitaire que prévu en 2001. Le cours de bourse a été divisé par quatre

depuis son introduction pour tomber à 5 euros.

Depuis, financiers et concurrents se sont emparés du dossier pour étudier les solutions de rachat ou de dépeçage. Les actionnaires, eux, semblent prêts à désertier. Le financier belge Albert Frère, actionnaire à hauteur de 5,5 % par l'intermédiaire du groupe Bruxelles Lambert, n'a pas de mots assez durs pour condamner la direction de Rhodia et se dit prêt à vendre à n'importe quel prix, tandis qu'Aventis, qui détient 25,2 % du capital, n'est plus décidé à jouer les actionnaires de référence jusqu'en 2003, comme il s'y était engagé par le passé. Le titre Rhodia a été suspendu lundi matin.

Martine Orange

Les médias bosniaques tardent à se défaire des influences politiques

Après avoir relayé les haines entre chrétiens et musulmans jusqu'en 1995, les journaux et télévisions installés à Sarajevo éprouvent encore des difficultés à vivre en harmonie. L'Agence de régulation de la communication intervient régulièrement pour punir les excès

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Non loin de la Bibliothèque de Sarajevo, qui porte encore les stigmates de la guerre ayant frappé la Bosnie de 1992 à 1995, la télévision Hayat – qui n'a aucun lien avec le quotidien arabe *Al-Hayat* publié à Londres –, est devenue l'une des chaînes les plus regardées dans la capitale bosniaque. Dans des salles inondées de lumière au néon, une foule de jeunes gens s'activent pour faire tourner ce que de nombreux observateurs considèrent comme l'une des réussites de l'après-guerre. Hayat

(« la vie », en arabe) a tourné la page. Oubliées les années de conflit où la chaîne relayait sans sourciller la propagande du SDA, le Parti de l'action démocratique d'Alija Izetbegovic, l'ancien leader musulman de Bosnie. Enfouis dans les mémoires, les liens familiaux du fondateur et actuel patron de la station, Elvir Surakic, avec l'un des responsables des « bérés verts », une unité de l'armée bosniaque qui défendit la ville assiégée par les Serbes.

Aujourd'hui, la chaîne, financée par les Etats-Unis (lire ci-dessous), diffuse entre une série américaine

et un match de football italien des journaux d'information de bonne tenue, à l'aune de ce que proposent certaines des quelque soixante-dix télévisions existant en Bosnie. Même si les présentateurs d'Hayat sont invariablement des musulmans.

Est-ce pour mieux démontrer que le passé n'a plus cours qu'un Serbe de Bosnie dirige la rédaction ? L'intéressé, Konstantin Jovanovic, ne veut pas y croire. Sa « seule expérience », assure-t-il, a prévalu. Après avoir travaillé aux services en serbo-croate de Radio France Internationale et de Voice

of America, il a exercé, de 1996 à 1997, le poste de directeur de l'information d'OBN, une chaîne financée à perte par la communauté internationale. Travailler pour une télévision installée à Sarajevo, sur le territoire de la Fédération croato-musulmane, n'est pour lui pas chose aisée. Dans sa région d'origine, la Republika Srpska (RS), l'autre entité de la Bosnie-Herzégovine telle qu'elle a été conçue fin 1995 par les accords de Dayton, Konstantin Jovanovic doit subir des quolibets : « Les extrémistes de RS m'ont baptisé le "Serbe Alija", du prénom d'Izetbegovic ».

« Il n'est plus question d'être un journaliste serbe, croate ou musulman, l'important aujourd'hui est d'être un vrai professionnel », insiste Dzevdet Tuzlic, musulman, qui œuvre à la réconciliation en animant les pages culturelles de *Nezavisne Novine* (« Le Journal indépendant »), un quotidien basé à Banja Luka, dans la partie serbe de la Bosnie. C'est l'un des rares journaux à prétendre couvrir tout le pays, depuis un an, tant au niveau rédactionnel qu'en terme de distribution (10 000 exemplaires quotidiens).

L'ambition a déplu aux dirigeants de la RS, des nationalistes intransigeants dans leur majorité : le fondateur du journal, Zeljko Kopanja, « a perdu ses jambes dans un attentat à la voiture piégée, à cause de ses articles sur les crimes commis par son propre peuple pendant la guerre », raconte le journaliste. Assis à une terrasse de café le

long de la Miljacka, le cours d'eau qui traverse la capitale d'un Etat bosniaque encore fragile, Dzevdet Tuzlic rêve, d'une voix douce, à « un avenir meilleur ».

Le chemin sera long. Des incidents ont lieu régulièrement, ranimant les haines d'hier. Comme dans les années 1990, les médias portent leur part de responsabilité. Pour limiter les dérapages, la communauté internationale a créé

Des Serbes de Bosnie, notamment, ont tiré profit des attentats pour dénoncer « l'islamisme » des Musulmans bosniaques, pourtant modérés dans leur très grande majorité

l'Agence de régulation de la communication (CRA), dont l'une des missions consiste à punir les excès des radios et des télévisions. Cet organe a dû intervenir à plusieurs reprises. En mai, par exemple, il a suspendu pour quatre-vingt-dix jours la licence d'une télévision serbe et pour trente jours celle d'une télévision croate pour avoir, lors

de la couverture d'événements distincts, outrepassé le « code de conduite » en vigueur dans l'audiovisuel bosniaque. Il n'est pas exclu que la CRA sévisse également après les attentats ayant visé les Etats-Unis, le 11 septembre, et les bombardements américains en Afghanistan. Des médias ont en effet relayé les propos douteux de certains responsables politiques. Des Serbes de Bosnie, notamment, ont tiré profit des attentats pour dénoncer « l'islamisme » des Musulmans bosniaques (pourtant majoritaires) et pour se présenter, une nouvelle fois, comme « l'avant-poste de l'Occident ».

« Si l'Etat, ou ce qu'il en reste, ne cherche plus à influencer les médias bosniaques, les partis politiques, eux, n'ont pas abandonné cet espoir et exercent une pression réelle », déplore Zoran Udovicic, le directeur de l'Institut Media Plan, qui combine enseignement du journalisme et recherches sur les médias locaux, co-organisateur de la première Université de la communication en Europe du Sud-Est, du 18 au 20 octobre à Sarajevo.

« Le pluralisme n'est plus un problème en Bosnie, estime Yasha Lange, secrétaire exécutif d'un comité sur les médias mis en place dans le cadre du pacte de stabilité, programme d'aide internationale destinée aux Balkans. C'est le professionnalisme et la rentabilité des médias qui sont en jeu désormais. »

Antoine Jacob

Lutte d'influence entre Européens et Américains

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Samedi 27 octobre, naîtra, sur fond de discrète lutte d'influence entre Américains et Européens, la télévision et radio publique de la Fédération croato-musulmane, l'une des deux entités, avec la Republika Srpska (RS), du pays. FTV (Federal Television) proposera aux 2,3 millions d'habitants de la Fédération, ainsi qu'aux Serbes de Bosnie qui pourront la capter, une télévision hertzienne de service public « aux normes ouest-européennes ». FTV succédera à la Radio-Télévision de Bosnie-Herzégovine (RTV-BiH) qui officiait depuis la fin des combats sur les débris de la télévision d'Etat créée par les communistes. A terme, la FTV et la télévision contrôlée par les dirigeants de la RS pourraient être réunies au sein du Public Broadcasting Service (PBS), même si, en parallèle, les deux télévisions « communautaires » continueront à émettre.

A son arrivée en Bosnie, la communauté internationale avait parié sur une télévision entièrement nouvelle, OBN (Open Broadcast Network), qu'elle avait bâtie

ex nihilo grâce à une vingtaine de millions de dollars. Mais trop éloignée des préoccupations des habitants, OBN n'est pas parvenue à s'imposer. D'où un changement de stratégie de la part de l'Union européenne, qui a lâché OBN pour participer à la création de FTV et PBS, avec l'aval du haut représentant de la communauté internationale, l'Autrichien Wolfgang Petritsch.

Les Américains ont saisi l'occasion pour se dissocier des Européens, en proposant une assistance à cinq chaînes privées qui collaboraient auparavant avec OBN. Depuis août 2001, Réseau + regroupe Hayat (Sarajevo), RTV Mostar, Oscar C (Mostar), TV Tuzla et ATV, la seule chaîne indépendante de RS, avec synergies publicitaires et échanges de programmes. Un moyen, selon certains, pour les Etats-Unis de contrôler des chaînes a priori indépendantes, ce que dément la coordinatrice, Jean Garner. Pour Zoran Udovicic, directeur de l'Institut Media Plan, « la Bosnie demeure un quasi-protectorat occidental ».

A. J.

LES SICAV ET FCP DE LA POSTE

Pour vous, La Poste crée des Sicav et des FCP adaptés à vos besoins. Vous pouvez choisir parmi la large gamme de produits proposés celui qui correspond le mieux à votre profil, à vos objectifs et à votre durée de placement. Les produits financiers de La Poste sont souvent distingués dans différents palmarès.

DEDIALYS FINANCE

FCP ACTIONS INTERNATIONALES

DIVIDENDE EXERCICE 2000-2001

Le directoire de Sogéposte a arrêté les comptes de l'exercice 2000-2001 du FCP Dédialys Finance et a constaté que le dividende net s'élève à 0,57 euro, soit une contre-valeur de 3,74 francs.

DECOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,23 euro
• Autres actifs	0,34 euro
• TOTAL	0,57 euro

soit une contre-valeur de 3,74 francs

Le dividende sera détaché le 26 octobre 2001 et mis en paiement le 30 octobre 2001 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 30 janvier 2002).

CREDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 28/09/2001 :
73,88 euros, soit une contre-valeur de 484,62 francs

DEDIALYS TELECOM

FCP ACTIONS INTERNATIONALES

DIVIDENDE EXERCICE 2000-2001

Le directoire de Sogéposte a arrêté les comptes de l'exercice 2000-2001 du FCP Dédialys Télécom et a constaté que le dividende net s'élève à 0,30 euro, soit une contre-valeur de 1,97 franc.

DECOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,04 euro
• Revenus des titres de créances négociables	0,26 euro
• TOTAL	0,30 euro

soit une contre-valeur de 1,97 franc

Le dividende sera détaché le 26 octobre 2001 et mis en paiement le 30 octobre 2001 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 30 janvier 2002).

CREDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 28/09/2001 :
39,94 euros, soit une contre-valeur de 261,99 francs

DEDIALYS TECHNOLOGIES

FCP ACTIONS INTERNATIONALES

DIVIDENDE EXERCICE 2000-2001

Le directoire de Sogéposte a arrêté les comptes de l'exercice 2000-2001 du FCP Dédialys Technologies et a constaté que le dividende net s'élève à 0,26 euro, soit une contre-valeur de 1,71 franc.

DECOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,05 euro
• Revenus des titres de créances négociables	0,21 euro
• TOTAL	0,26 euro

soit une contre-valeur de 1,71 franc

Le dividende sera détaché le 26 octobre 2001 et mis en paiement le 30 octobre 2001 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 30 janvier 2002).

CREDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 28/09/2001 :
26,35 euros, soit une contre-valeur de 172,84 francs

DEDIALYS SANTE

FCP ACTIONS INTERNATIONALES

DIVIDENDE EXERCICE 2000-2001

Le directoire de Sogéposte a arrêté les comptes de l'exercice 2000-2001 du FCP Dédialys Santé et a constaté que le dividende net s'élève à 0,62 euro, soit une contre-valeur de 4,07 francs.

DECOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,09 euro
• Revenus des titres de créances négociables	0,53 euro
• TOTAL	0,62 euro

soit une contre-valeur de 4,07 francs

Le dividende sera détaché le 26 octobre 2001 et mis en paiement le 30 octobre 2001 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 30 janvier 2002).

CREDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 28/09/2001 :
95,31 euros, soit une contre-valeur de 625,19 francs

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 23 OCTOBRE

■ **FRANCE** : consommation des ménages, produits manufacturés (septembre, chiffres de l'Insee).
 ■ **ALLEMAGNE** : rapport d'automne sur la « situation de l'économie mondiale et de l'économie allemande », présenté par les six principaux instituts de conjoncture du pays.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : discours d'Alan Greenspan, président de la réserve fédérale américaine (Fed), en visioconférence, devant l'association américaine des banques.

MERCREDI 24 OCTOBRE

■ **ÉTATS-UNIS** : livre beige de la Fed publié deux semaines avant la réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC).
 ■ **ALLEMAGNE** : prix à l'importation pour le mois de septembre.

JEUDI 25 OCTOBRE

■ **BCE** : réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne avec décision sur les taux.
 ■ **ALLEMAGNE** : le ministère des finances publie ses nouvelles prévisions de croissance pour 2001 et 2002.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de logements anciens et commandes de biens durables (septembre), coût de la main d'oeuvre (troisième trimestre).

VENDREDI 26 OCTOBRE

■ **ALLEMAGNE** : publication des chiffres de la masse monétaire M3 en septembre, et prix à la production (septembre).
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : chiffres provisoires du PIB (troisième trimestre).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : indice de confiance de l'université du Michigan (octobre, dernière estimation).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **FUSIONS** : le ministre des finances, Laurent Fabius, s'est prononcé, dimanche 21 octobre, pour une « amélioration » de la réglementation française en matière de fusion.
 « Nous ne pouvons pas, actuellement en France, conditionner une fusion à la décision de la commission », a-t-il déclaré lors de l'émission « Grand jury » RTL-Le Monde-LCI, en référence au blocage par Bruxelles de la fusion Schneider/Legrand.

● **KLOECKNER-WERKE** :

l'entreprise allemande, numéro un mondial des films plastiques, a cédé sa filiale Pentaplast au groupe d'investisseurs britannique Cinven pour 925 millions d'euros, a-t-elle annoncé, lundi.

● **SIEMENS** : le groupe électrotechnique allemand veut supprimer 3 000 emplois supplémentaires dans les prochains mois, rapporte l'hebdomadaire Der Spiegel paru lundi 22 octobre. Siemens avait déjà annoncé, la semaine dernière, 7 000 suppressions d'emplois supplémentaires dans ses activités télécoms, portant à 16 600 leur nombre total dans ce secteur depuis le début de l'année.

AFFAIRES SERVICES

● **SWISSAIR** : de « nouveaux progrès ont été accomplis » dans la recherche d'un financement pour une nouvelle compagnie aérienne suisse, selon un communiqué du ministère suisse des Finances publié samedi 20 octobre. Les négociations entre l'Etat et le secteur privé devaient aboutir à une solution définitive, lundi 22 octobre.

● **ASF** : la CGT-Transports a dénoncé, dimanche 21 octobre, le projet de cession de 40 % à 45 % du capital des Autoroutes du Sud de la France (ASF), qui « fragilise un peu plus encore le salariat » du secteur. Le gouvernement s'attend à ce que l'opération rapporte de dix à quinze milliards de francs.

● **AMERICAN CLASSIC VOYAGES** : la principale compagnie de croisière américaine a annoncé, vendredi 19 octobre, avoir demandé la protection de la loi sur les faillites du fait de graves difficultés financières à la suite des attentats du 11 septembre.

FINANCES

● **BBVA** : une erreur informatique a entraîné, vendredi 19 octobre, le passage prématuré à l'euro de l'une des principales banques espagnoles, BBVA. Plusieurs clients ont ainsi vu leur compte afficher brusquement un découvert vertigineux.

● **AEGON** : le groupe néerlandais de services financiers aurait renoncé à son offre de rachat des activités d'assurance vie et de gestion du britannique Royal and Sun Alliance, rapporte le journal dominical *Sunday Business*.

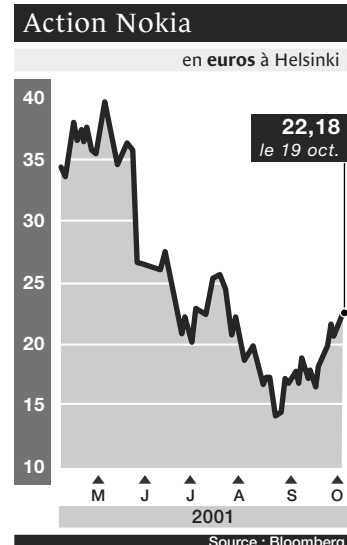
VALEUR DU JOUR

Nokia rassure les marchés

DANS un environnement agité, l'équipementier finlandais Nokia garde le cap. Vendredi 19 octobre, le leader mondial de la téléphonie mobile a dévoilé des résultats trimestriels qui ont rassuré les marchés. Même s'ils s'inscrivent en baisse de 18 % par rapport à l'an 2000, Nokia continue à afficher des profits substantiels, soit 760 millions d'euros pour le troisième trimestre. Une véritable performance comparée à la situation de ses concurrents.

Le titre du finlandais Nokia a bondi de 5,6 %, vendredi à Helsinki, suite à cette publication, et a terminé la séance à 22,18 euros. Depuis le 11 septembre, l'action est repartie à la hausse et s'est appréciée de près de 50 %. Mais nous sommes encore très loin de la valorisation extraordinaire du champion nordique atteinte en 2000, alors que le titre frôlait les 60 euros !

Nokia résiste bien sur le marché des téléphones mobiles, qu'il domine de la tête et des épaules avec une part de marché de 34 %. Même si son chiffre d'affaires est en recul de 3 %, le groupe maintient ses marges. Il a réussi à compenser le trou d'air du marché européen par un accroissement de ses ventes en Asie et aux Etats-Unis. Toutefois, le finlandais a une fois de plus revu à la baisse les prévisions de ventes mondiales pour 2001 à 390 millions d'unités. En janvier, il paraît encore sur une fourchette comprise entre 500 millions et 550 millions. Jorma Ollila, PDG de Nokia,



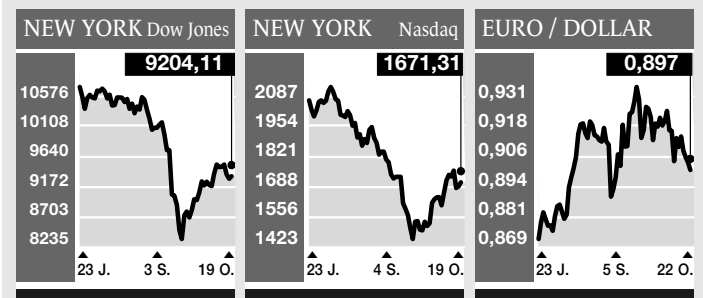
s'est refusé à donner une estimation des ventes mondiales de téléphones mobiles en 2002. De son côté, l'américain Motorola avait affirmé récemment qu'il prévoyait une reprise des ventes et fixait une fourchette comprise entre 420 millions et 460 millions d'unités. Sur le marché des infrastructures, la situation est plus tendue. Nokia pâtit, comme ses concurrents, de la réduction des investissements des opérateurs. Le chiffre d'affaires est en baisse de 14 %, et les marges ont été divisées par deux. De plus, il a subi le contre-coup des difficultés financières de deux de ses clients, l'opérateur turc Tesim et le groupe britannique Dolphin Telecom. M. Ollila a estimé que la situation sur ce marché pourrait s'améliorer au second semestre 2002.

Laurence Girard



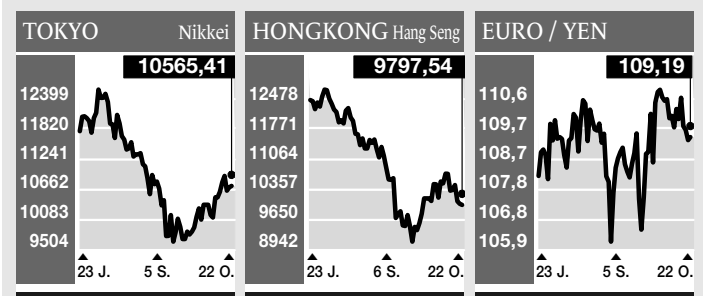
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 22/10	Var. % 19/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3417,27	0,30	- 28,39
EUROPE	STOXX 50	3430,08	0,59	- 24,73
EUROPE	EURO STOXX 324	283,23	0,25	- 27,71
EUROPE	STOXX 653	274,29	0,43	- 23,76
PARIS	CAC 40	4279,71	0,35	- 27,79
PARIS	MIDCAC	1842,19	0,53	- 25,64
PARIS	SBF 120	2920,54	0,36	- 27,40
PARIS	SBF 250	2737,11	0,41	- 27,42
AMSTERDAM	SECOND MARCHÉ	2058,48	0,48	- 26,93
BRUXELLES	AEX	445,07	- 0,11	- 30,20
BRUXELLES	BEL 20	2575,73	0,09
FRANCFORT	DAX 30	4521,02	0,17
FRANCFORT	FTSE 100	5060,40	0,85	- 18,68
MADRID	STOCK EXCHANGE	7676	1,12	- 15,74
MILAN	MIBTEL 30	30374	0,54	- 30,52
ZURICH	SPI	6115,10	0,74

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 19/10	Var. % 18/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9204,11	0,45
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1073,48	0,38	- 18,69
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1671,31	1,12	- 32,35
TORONTO	TSE INDEX	6910,96	0,16	- 22,64
SAO PAULO	BOVESPA	11331,57	- 25,74
MEXICO	BOLSA	312,96	1,27	- 0,96
BUENOS AIRES	MERVAL	253,17	0,84	- 39,25
SANTIAGO	IPSA GENERAL
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6730,67	0,66	- 1,39

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 22/10	Var. % 19/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10565,41	0,25	- 23,36
HONGKONG	HANG SENG	9797,54	- 0,29	- 35,10
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1388,47	- 0,02	- 27,94
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,96	- 0,03	2,54
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3116,80	0,17	- 1,20
BANGKOK	SET	18,40	- 0,97	- 1,23
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3024,90	0,27	- 23,85
WELLINGTON	NZSE-40	1890,54	- 0,59	- 0,58

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LUNDI 22 octobre, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,57 % dans les premiers échanges, à 4 289,11 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, vendredi, sur un repli de 1,69 %, à 4 264,89 points

FRANCFORT

EN ALLEMAGNE, le marché des actions était en hausse lundi à la mi-séance, l'indice DAX gagnant 0,31 %, à 4 527,65 points, contre 4 513,53 points vendredi en clôture.

LONDRES

LA BOURSE de Londres s'inscrivait en hausse, lundi à la mi-journée. L'indice Footsie des cent principales capitalisations boursières progressait de 54 points, à 5 071,7 points, soit un gain de 1,08 %.

TOKYO

LA PLACE boursière japonaise a connu un léger rebond, lundi, soutenu par la bonne tenue de Wall Street, vendredi. Les investisseurs restaient néanmoins prudents avant la publication, dans les prochains jours, de nombreux résultats semestriels d'entreprises. L'indice Nikkei a affiché en hausse de 0,25 %, à 10 565,41 points. Le fabricant d'ordinateurs et de micro-processeurs Fujitsu, qui doit publier ses résultats semestriels mercredi, a gagné 1,50 % à 1 021 yens.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont bénéficié, vendredi 19 octobre, d'un mouvement de reprise en fin de séance. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a fini en hausse de 0,45 %, s'établissant à 9 204 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a clôturé en progression de 0,46 %, s'inscrivant à 1 073,48 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice du marché Nasdaq a terminé la journée en hausse de 1,12 %, à 1 671,30 points. Le rebond tardif du marché, qui a évolué dans le rouge pendant l'essentiel de la séance, serait lié à une pointe exceptionnelle de volatilité des cours due à l'expiration d'options sur actions et d'options sur indices - période que l'on appelle les « Deux Sorcières » -, indiquent certains gérants.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat restait stable, lundi 22 octobre, dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,73 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,63 %.

MONNAIES

L'EURO regagnait quelques fractions, lundi matin, face au billet vert, à 0,8995 dollar. La monnaie japonaise se repliait face à la devise américaine, à 121,65 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Les Quinze invitent prudemment la BCE à baisser ses taux

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement des quinze pays européens, réunis, vendredi 19 octobre à Gand, en Belgique, ont invité prudemment la Banque centrale européenne (BCE) à réduire ses taux d'intérêt face au ralentissement économique. « Une nouvelle amélioration des perspectives concernant l'inflation et le maintien de la modération salariale fournirait une marge de manœuvre pour la politique monétaire », ont estimé les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze dans une déclaration adoptée lors de leur réunion.

Cette formulation a finalement été préférée à un appel plus direct aux autorités monétaires, qui aurait pu être interprété comme une pression politique malvenue vis-à-vis de l'indépendance de la Banque centrale européenne. Un premier texte laissait entendre que les conditions existaient déjà pour « une action décisive » de la BCE.

■ **L'actuelle politique monétaire de la Banque centrale européenne ne constitue pas un obstacle à la croissance dans la zone euro**, a affirmé vendredi Domingo Solans, membre du directoire de la BCE. « Le niveau actuel des taux d'intérêt ne porte pas préjudice à la croissance économique », a-t-il assuré à l'issue d'une conférence à Bilbao.

■ **L'ancien premier ministre français Edouard Balladur a affirmé** dimanche 21 octobre sur Radio J qu'« il faut baisser les taux d'intérêt » pour soutenir la croissance et qu'à cet égard la BCE « est trop timide ».

■ **ALLEMAGNE** : les six principaux instituts allemands de conjoncture ont l'intention de réclamer du gouvernement un « arrêt provisoire » de sa politique de rigueur et de consolidation budgétaire dans leur rapport d'automne, affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel* de lundi 22 octobre. Ce rapport, qui doit être publié mardi 23 octobre, préconise notamment de remettre « au début de l'année prochaine » la mise en œuvre de la réforme fiscale et de financer les déficits budgétaires imputables au ralentissement de la croissance par de nouvelles dettes. Selon les six instituts, de nouvelles réductions des dépenses risquent en effet d'aggraver la déprime économique.

■ **L'économie allemande ne connaît pas de récession, en dépit du net ralentissement actuel**, a

estimé vendredi le président de la Bundesbank, Ernst Welteke. « Nous ne connaissons pas de récession en Allemagne », a-t-il déclaré dans une intervention à Ratisbonne. M. Welteke a également déclaré que la marge de manœuvre de la BCE en vue d'une baisse de ses taux d'intérêt était surestimée par les responsables politiques de la zone euro.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,4 % en septembre par rapport au mois précédent et l'indice de base (hors alimentation et énergie) a progressé de 0,2 %, a annoncé vendredi le département du travail. Sur un an, les prix à la consommation et les prix de base ont progressé de 2,6 % en septembre.

■ **Le déficit de la balance commerciale des biens et services s'est chiffré à 27,1 milliards de dollars en août**, contre 29,2 milliards le mois précédent, a annoncé vendredi le département du commerce.

■ **JAPON** : l'excédent commercial a continué de reculer en septembre, perdant 18,3 % sur un an, en raison principalement du ralentissement économique mondial qui a pesé sur les exportations japonaises de produits de haute technologie, a indiqué lundi le ministère des finances. L'excédent s'est établi à 1 055,9 milliards de yens (9,7 milliards d'euros), selon le ministère.

■ **BRÉSIL** : le gouvernement brésilien est contre la dollarisation en Argentine, a affirmé le ministre brésilien des finances, Pedro Malan, dans une interview au journal *Estado de Sao Paulo*, samedi 20 octobre. « Nous sommes contre l'idée de dollarisation, avec l'adoption formelle du dollar comme l'unique monnaie en circulation dans un pays du Mercosur [Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay] », a déclaré le ministre. Pour M. Malan, changer définitivement le peso argentin pour le dollar, qui exigerait une complexe négociation avec les Etats-Unis, serait une mesure irréversible qui entrerait le projet de monnaie unique au sein du Mercosur.

■ **PÉTROLE** : l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) a fait savoir dimanche qu'elle n'envisageait pas de modifier la marge de fluctuation des cours du pétrole qu'elle s'est fixée, contrairement à ce qu'avait laissé entendre vendredi le président vénézuélien, Hugo Chavez. Ce dernier avait déclaré que « la marge pourrait être de 18 à 22 dollars » contre 22 à 28 dollars actuellement.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,6958

Cours de change croisés						
22/10 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,82210	0,89745	0,13684	1,43160	0,60825
YEN.....	121,64000	109,19500	16,64500	174,13000	73,97500
EURO.....	1,11427	0,91579	0,15245	1,59505	0,67760
FRANC.....	7,30790	6,00860	6,55957	10,46295	4,44455
LIVRE.....	0,69852	0,57425	0,62695	0,09555	0,42480
FRANC SUISSE.....	1,64405	1,35180	1,47610	0,22500	2,35400

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,40	3,44	4,73	5,38
ALLEMAGNE.....	4,50	3,61	4,59	5,30
GDE-BRETAG.	4,03	4,31	4,78	4,62
ITALIE.....	4,50	3,58	4,95	5,64
JAPON.....	0,04	0,01	1,36	2,54
ÉTATS-UNIS.....	2,53	2,20	4,56
SUISSE.....	1,88	2,12	2,98	3,63
PAYS-BAS.....	4,40	3,58	4,74	5,35

Matières premières

En dollars	Cours 19/10	Var. % 18/10
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1370,50	- 0,47
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1287,50	+ 0,04
PLOMB 3 MOIS.....	466	- 1,48
ETAIN 3 MOIS.....	3760
ZINC 3 MOIS.....	769,50	- 0,32
NICKEL 3 MOIS.....	4590	- 1,29
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,29	+ 0,47
PLATINE A TERME.....	110670,00
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	286	- 0,35
MAÏS (CHICAGO).....	200,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	155,90	- 0,26
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1026	- 3,02
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 22/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	16	90,60	90,42
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 19/10	Var. % 18/10
BRENT (LONDRES).....	21,35
WTI (NEW YORK).....	22,35	+ 0,40
LIGHT SWEET CRUDE.....	21,99	+ 3,09

Or

En euros	Cours 19/10	Var. % 18/10
OR FIN KILO BARRE.....	9900	- 0,50
OR FIN LINGOT.....	10000	- 0,40
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	56,80	- 0,87
PIÈCE SUISSE 20 F.....	56,80	- 0,87
PIÈCE UNION LAT. 20.....	56,50	

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Madrid, les titres des deux grandes banques espagnoles, **BSCH** et **BBVA**, fortement implantées en Argentine, ont plongé, vendredi 19 octobre, en raison d'une rumeur faisant état d'une démission imminente du ministre de l'économie Domingo Cavallo. Le titre BSCH a perdu 4,15 %, à 8,78 euros. L'action BBVA s'est dépréciée de 4,41 %, à 12,35 euros.

● La faiblesse des cours du pétrole a pesé sur le titre **Royal Dutch-Shell**, vendredi, qui a fini sur un recul de 3,33 % à Amsterdam, clôturant à 55,49 euros. A Milan, l'action **Eni** s'est repliée de 4,89 %, terminant à 13,36 euros.

● Les banques italiennes ont plon-

gé, vendredi, après la publication des projections de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers montrant une baisse de leurs bénéfices nets par action en 2001, et un nouveau recul en 2002. Le titre du numéro un du secteur, **IntesaBci**, a terminé en baisse de 3 %, à 2,65 euros. L'action du numéro deux, **Unicredit Italiano**, a fini en retrait de 2,86 %, à 3,8 euros. Celle du numéro trois, **Sanpaolo IMI**, a décliné de 3,98 %, à 10,5 euros. L'agence de notation Standard & Poor's a aussi incité à la prudence, jugeant que la focalisation des étatissements italiens sur l'amélioration de leur rentabilité menace à terme leur solidité financière.

22/10 12h43

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 17,79	-0,30
BASF AG	DE 36,70	-2,78
BMW	DE 33,75	+2,90
CONTINENTAL AG	DE 11,60	-3,33
DAIMLERCHRYSLER	DE 37,35	-0,27
FIAT	IT 18	-0,77
FIAT PRIV.	IT 12,20	-1,13
MICHELIN	FR 33,52	+0,66
PEUGEOT	FR 45	-1,21
PIRELLI SPA	IT 1,75	+1,74
DR ING PORSCHE	DE 299	+2,75
RENAULT	FR 35,92	+0,90
VALEO	FR 37,83	-1,36
VOLKSWAGEN	DE 26,95	+2,86
DJ E STOXX AUTO P	176,34	-0,21

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
BANQUES		
BANK OF IRELAND	GB 14,87	-0,32
ABBAY NATIONAL	GB 16,69	+0,19
ABN AMRO HOLDIN	NL 15,95	+1,08
ALL & LEICS	GB 11,81	-0,54
ALLIED IRISH BA	GB 17,31	-1,28
ALMANIA	BE 32
ALPHA BANK	GR 19,56	+1,03
B.P.EMILIA ROMA	IT 30,50
B.P.LODI	IT 7,91	-0,38
B.P.NOVARA	IT 5,34	-1,11
B.P.SONDRIO	IT 9,49
B.P.VERONA E.S.	IT 9,50	-1,25
BANCA ROMA	IT 2,44	-0,81
BANK OF PIRAEUS	GR 8,36	+1,70
BANKINTER R	ES 33,15	+2,03
BARCLAYS PLC	GB 32,09	-0,64
BAYR.HYPO-UVER	DE 34	+2,72
BBVA R	ES 12,61	+2,11
BCA AG.MANTOVAN	IT 8,37	-0,36
BCA FIDEURAM	IT 7,19	+0,56
BCA LOMBARDA	IT 8,73	+0,23
BCA P.BERG.-CV	IT 17,55	+0,46
BCA P.MILANO	IT 3,99	-0,75
B.P.INDUSTRIA	IT 9,35	+1,41
BCO POPULAR ESP	ES 37,25	+1,46
BCP R	PT 4,24	+1,68
BIPOP CARIRE	IT 1,88
BK OF SCOTLAND	GB 13,23
BNL	IT 2,53	+0,40
BNP PARIBAS	FR 91	-0,16
BSCH R	ES 8,91	+1,48
COMM.BANK OF GR	GR 29,80	+0,88
COMMERZBANK	DE 16,75	+0,30
CREDIT LYONNAIS	FR 36,81	+0,85
CS GROUP N	CH 38,64	+2,15
DANSKE BANK	DK 16,88	+2,03
DEUTSCHE BANK N	DE 58,40	+2,10
DEXIA	BE 16,94	+0,41
DNB HOLDING	NO 4,56	+0,83
DRESDNER BANK N	DE 40,40	+0,25
EFG EUROBK ERGA	GR 12,84	-0,31
ERSTE BANK	AT 50	-3,64
ESPIRITO SANTO	PT 13,80
FOERENINGSSB A	SE 11,77	-0,45
HALIFAX GROUP	GB 13,31
IKB	DE 12,38	+0,65
INTESABCI	IT 2,66	+0,38
JULIUS BAER HLD	CH 329,90	+0,72
KBC BANCASSURAN	BE 29,27	+0,76
LLOYDS TSB	GB 11,09	-0,29
MONTI PASCHI SI	IT 2,82	+0,36
NAT BANK GREECE	GR 26,94	+1,05
NATEXIS BPQ POP.	FR 93,60	+0,11
NORDEA	SE 5,54
ROLO BANKA 1473	IT 14,80	+0,27
ROYAL BK SCOTL	GB 25,70	+0,69
S-E-BANKING -A-	SE 7,92	+2,04
SAN PAOLO IMI	IT 10,75	+2,38
STANDARD CHARTE	GB 10,90	+1,64
TE GENERAL-A-	FR 54,90	-0,45
SWENSKA HANDELS	SE 14,99	+0,70
SWEDISH MATCH	SE 5,75	+5,83
UBS N	CH 50,65	+1,58
UNICREDITO ITAL	IT 3,74	+0,13
BANCO SABADELL	ES 15,24	-0,39
DJ E STOXX BANK P	243,57	+0,35

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES 11,17	-0,98
ACERINOX R	ES 32	+0,19
ALUMINIUM GREEK	GR 29,14	+0,62
ANGLO AMERICAN	GB 14,31	-1,22
ASSIDOMAN AB	SE 27,87
BEKAERT	BE 33,76	-0,41
BHP BILLITON	GB 4,77	-1,97
BOEHLER-UDDEHOL	AT 44,92	+0,04
BUNZL PLC	GB 6,79
CORUS GROUP	GB 0,77	-2,04
ELVAL	GR 3,28
HOLMEN -B-	SE 23,60	+1,36
ISPAT INTERNATI	NL 1,34
JOHNSON MATTHEY	GB 14,29	+1,71
M-REAL -B-	FI 6,10
MAYR-MELNHOF KA	AT 55,80	+0,13
OUTOKUMPU	FI 8,95
PECHINEY-A-	FR 46,15	-1,16
RAUTARUKKI K	FI 3,73	+0,81
RIO TINTO	GB 17,52	+0,37
SIDENOR	GR 3,28	+1,86
SILVER & BARYTE	GR 6,70
SMURFIT JEFFERS	GB 2,05	+1,59
STORA ENSO -A-	FI 12,70	-0,55
STORA ENSO -R-	FI 12,55	-3,16
SVENSKA CELLULO	SE 24,97	+0,64
THYSSENKRUPP	DE 11,75	+2,17
UMICORE	BE 40	-0,50
UPM-KYMMENE COR	FI 32,80	-3,24
USINOR	FR 10,25	-0,19
VIOHALCO	GR 8,62	+0,23
VOEST-ALPINE AG	AT 29,89	-0,37
WORMS N	FR 15,75	-1,56
DJ E STOXX BASI P	161,14	-1,64

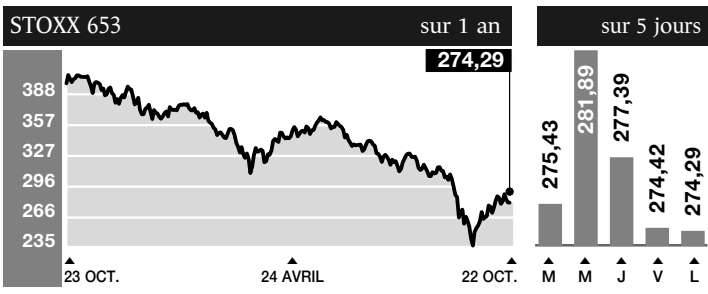
Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR 154,90	-1,96
AKZO NOBEL NV	NL 45,13	-2,80
BASF AG	DE 36,70	-2,78
BOC GROUP PLC	GB 15,31	+0,42
CELANESE N	DE 16,09	+1,51
CIBA SPEC CHIMI	CH 65,47	-1,28
CLARIANT N	CH 17,66	+4,19
COLOPLAST -B-	DK 76,65	+2,70
DEGUSSA (NEU)	DE 27	+1,89
DSM	NL 32,40	-4,42
EMS-CHEM HOLD A	CH 4331,06	+1,59
ICI	GB 5,15	-1,23
KEMIRA	FI 7,99	-0,87
KON.VOPAK NV	NL 18,30	-0,81

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
CONGLOMÉRATS		
D'IETERN SA	BE 137	+3,16
GBL	BE 300,10
GEVAERT	BE 28,80
INCHCAPE	GB 8,51	-0,37
KVAERNER -A-	NO 1,78	+1,43
MYTILINOS -A-	GR 4,60	+2,22
UNAXIS HLDG N	CH 93,73	+0,36
ORKLA	NO 18,20	-2,36
SONAE SGPS	PT 0,76
DJ E STOXX RETL P	281,02	+0,38

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL 10,35	+1,67
ATLANTIC TELECO	GB 0,08
BRITISH TELECOM	GB 5,63	+0,57
CABLE & WIRELES	GB 4,98	+1,47
COLT TELECOM NE	GB 1,89	-2,48
DEUTSCHE TELEKO	DE 17,46	+0,46
ELIBISCOM	IT 37,90	+1,88
ERICOM	IR 1,30
EJISA COMUNICA	FI 12,10	-0,82
EUROGIP	GB 1,09	+1,49
EUROPOLITAN HLD	SE 6,76	-0,78
FRANCE TELECOM	FR 37,71	+1,78
HELLENIC TELE (GR 17,80	-0,22
KINGSTON COM	GB 1,42	+1,14
KONINKLIJKE KPN	NL 3,54	+1,72
KPNQWEST NV -C-	NL 8,37	+2,25
LIBERTEL NV	NL 8,35	+1,18
VODAFONE N	DE 206,05	-0,23
MOBILCOM	DE 19,20	+1,86
OLD MUTUAL	GB 1,71	-0,93
OLIVETTI	IT 1,29	+4,03
PANAFON HELLENI	GR 5,06	-0,39
PT TELECOM SCPS	PT 8,31	+1,34
SONERA	FI 3,91	-2,98
SONG NETWORKS	SE 0,73	+5,34
SWISSCOM N	CH 308,59	+0,22
T.I.M.	IT 6	+1,35
TDC	DK 39,94	+2,06
TELE2 -B-	SE 36,48	+1,32
TELECEL	PT 7,57	+0,93
TELECOM ITALIA	IT 9,11	+0,44
TELECOM ITALIA	IT 5,29	+0,76
TELEFONICA	ES 12,66	+0,88
TELEF.MOVILES	ES 7,25	+0,83
TELEORUN	NO 4,07	+0,31
TELIA	SE 5,21	+0,20
TISCALI	IT 7,56	+1,61
VERSATEL TELECO	NL 1,09	+2,83
VODAFONE GROUP	GB 2,64	+1,85
DJ E STOXX TCOM P	418,38	+0,89

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES 38,85	+0,91
ACERA R	ES 10,53
ACES	ES 26,16	+0,42
AGGREGATE IND	GB 1,42
AKTOR SA	GR 6,76	+2,74
AMEY	GB 4,85	-2,26
AUREA R	ES 21,80	+0,46
BOUYGUES	FR 34,65	+2,24
BPB	FR 4,22	+1,93
BRISA AUTO-ESTR	PT 10,30	+0,10
BUZZI UNICEM	IT 7,60	-0,26
CIMPOR R	PT 17,96	-0,22
COLAS	FR 65
CRH PLC	GB 26,88	-1,18
FCC	ES 21,60	+0,93
GRUPO DRAGADOS	ES 12,89	+1,26
GRUPO FERROVIAL	ES 18,93	+2,32
HANSON PLC	GB 7,78	+0,41
HEIDELBERGER ZE	DE 45,50	+0,64
HELL-TECHNOLOG	GR 6,18	+1,64
HERACLES GENL R	GR 12,80
HOCHTIEF ESSEN	DE 14,79	+2
HOLCIM	CH 212,49	-0,32
IMERYS	FR 103	+0,10
ITALCEMENTI	IT 7,71	-0,90
LAFARGE	FR 94,45	-1,10
MICHANIKI REG.	GR 1,75	+1,74
NOVAR	GB 1,71	+18,89
PIKINGTON PLC	GB 1,66	+0,97
RMC GROUP PLC	GB 10,02	-1,42
SANT GOBAIN	FR 158,40	-0,69
SKANSKA -B-	SE 6,55	+0,81
TAYLOR WOODROW	GB 2,61	-1,21
TECHNIP-COFLUX	FR 139,70	+0,22
TITAN CEMENT RE	FR 34,14	+0,71
UPONOR -A-	FR 15,80
CIMENTOS VICAT /	FR 59,70	-3,71
VINCI	FR 64	-2,29
WIENERBERGER AG	AT 16	-0,19
DJ E STOXX CNST P	211,34	-0,47

Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR 32,70	+0,80
ADIDAS-SALOMON	DE 84,25	+1,18
AGFA-GEVAERT	BE 13,65	+0,37
AIR FRANCE	FR 13,23	+0,23
AIRTRAVS PLC	GB 2,75	-0,02
ALITALIA	IT 0,84	+2,44
AUSTRIAN AIRLIN	AT 6,66	-1,04
AUTOGRILL	IT 8,67	-0,91
BANG & OLUFSEN	DK 17,21	-1,54
BENETTON	IT 11,73	+2,62
BERKELEY GROUP	GB 9,39	+1,01
BRITISH AIRWAYS	GB 2,34	+5,04
BULGARI	IT 8,78
CHRISTIAN DIOR	FR 30,52	+1,67
CLUB MED	FR 35,70	+2,33
COMPASS GROUP	GB 7,76	+1,04
DT-LUFTHANSA N	DE 11,65	-1,69
ELECTROLUX -B-	SE 13,30	+0,80
EM.TV & MERCHAN	DE 2,70	+1,12
EMU GROUP	GB 4,14	-0,77
EURO DISNEY	FR 0,81	+2,53
HDP	IT 3,63	-1,29
HERMES INTL	FR 142,90	-0,07
HILTON GROUP	GB 2,85	-1,11
HUGO BOSS AG VZ	DE 22,70	+5,34
HUNTER DOUGLAS	NL 25,80	+1,18
INDEX R	ES 19,01	+0,58
J D WETHERSPOON	GB 6,11
KLM	NL 8,75	-0,57
LVMH	FR 39,59	+1,51
MEDION	DE 41,40	-0,12
MOULINEX	FR 1	+20,48
NH HOTELES	ES 9,74	+0,41
NXT	GB 2,18	-1,45



Code pays	Cours en euros	% Var. 19/10
ALIMENTATION ET BOISSON		
P & O PRINCESS	GB 3,34	-0,95
PERSIMMON PLC	GB 4,90	-0,33
PREUSSAG AG	DE 27,25	+2,83
RANK GROUP	GB 3,20	-4,31
RICHEMONT UNITS	CH 2252,83	-1,36
RYANAIR HLDGS	IR 10,20	+0,89
SAIRGROUP N	CH 3,59	-9,25
SAS DANMARK A/S	DK 9,82
SEB	FR 48,08	-0,10
SIX CONTINENTS	GB 9,79	+0,49
SODEXHO ALLIANC	FR 52,45	-0,19
THE SWATCH GRP	CH 89,50	+1,15
THE SWATCH GRP	CH 18,85	+1,8

VALEURS FRANCE

L'action Euronext cédait 0,58 %, lundi 22 octobre dans les premiers échanges, à 17,21 euros. La Bourse franco-belgo-néerlandaise a confirmé, vendredi soir, avoir engagé des discussions pouvant déboucher sur un rachat du marché à terme britannique Liffe.

Le titre EADS s'appréciait de 0,75 %, lundi matin, à 12,17 euros. Le coprésident du groupe d'aéronautique, Rainer Hertrich, a réaffirmé au journal allemand Welt am Sonntag que le groupe restait en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance de 20 % du chiffre d'affaires en 2001, et de 15 % du bénéfice avant impôts et charges financières.

Le titre Rhodia était réservé en hausse, lundi matin à l'ouverture. L'action pourrait faire l'objet d'une OPA du néerlandais DSM, selon Les Echos. Des rumeurs d'OPA par l'allemand BASF avaient déjà circulé sur le marché, la semaine dernière (lire page 24).

L'action Aventis gagnait 0,42 %, lundi matin, à 84,1 euros. Le groupe pharmaceutique contrôle encore 25 % de son ancienne filiale Rhodia.

Le titre Moulinex gagnait 8,43 %, lundi matin, à 0,90 euro. L'entreprise devrait enfin être fixée sur son sort lundi (lire page 23).

PREMIER MARCHÉ

Table with columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Rows include ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C.

Main table of stock prices for various companies, including ALCAIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHN, ARBEL, AREVA CIP, ATOS ORIGIN, AVENTIS, AXA, BACOU DALLOZ, BAIL INVESTI, BAZAR HOT.V, BECHIN SAY, BIC, BNP PARIBAS, BOLLORE, BOLLORE INV, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, B P (LA CI), BULL#, BURELLE (LY), BUSINESS OBJ, CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE-LORR, CARREFOUR, CASINO GUICH, CASINO GUICH, CASTORAMA DU, CEGID (LY), CEREO, CERESTAR, CFF RECYCLIN, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DI, CIC-ACTIONS, CIMENTS FRAN, CLARINS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE, CPR, CRED.FON.FRA, CREDIT LYONN, CS COM ET SY, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVI, DASSAULT SYS, DEV.R.N.P-CA, DEVEAUX(LY), DMC (DOLLFUS), DYNACTON, EIFFAGE, ELECT.MADAGA, ELIOR, ENTEAL(EX), ERAMET, ESSILOR INTL, ESSO.

Table of stock prices for international companies, including PERNOD-RICAR, PEUCOT, PINEAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PROVIMI, PSB INDUSTRI, PUBLICIS CR, REMY COINTRE, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROUGIER, RUIE IMPERIAL, SADE (NY), SAGEM AD, SAINT-COBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTH, SCHNEIDER EL, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBAIL, SIEL, SILIC, SIMCO, SKIS ROSSIGN, SOCIETE GENE, SODEXO ALLI, SOGEPARC (FI), SOMMER-ALIB, SR TELEPERFO, SUCR.PITHIVI, SUEZ, TAITTINGER, TECHNIP-COFL, TFI, THALES, THOMSON MULT, TOTAL FINA E, TRANSCIEL, UBI SOFT ENT, UNIBAIL, UNILOG, USINOR, VALEO, VALLOUREC, VICAT, VINCI, VIVENDI ENVI, VIVENDI UNIV, WANADOO, WORMS (EX.SO), ZODIAC.

Table of stock prices for international companies, including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, ANGLICOLD LT, A.T.T., BARRICK GOLD, COLGATE PALM, COLSON CORP, DIAGO PLC, DOW CHEMICAL, DUPONT NEMO, ECHO BAY MIN, ELECTROLUX, ELFBLOCK, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELEC, GENERAL MOTO, GOLD FIELDS, HARMONY GOLD, HITACHI, HSBC HOLDING, I.B.M., I.C.I., ITO YOKADO, I.T. INDUS, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO, MITSUBISHI C, NESTLE SA, NORSK HYDRO, PFIZER INC, PHILIP MORRI, PROCTER GAMB, RIO TINTO PL, SCHLUMBERGER, SEGA ENTERPR, SHELL TRANSP, SONY CORP, TOSHIBA, UNITED TECO, ZAMBIA COPPE.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3; ■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; + = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé. DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for new market companies, including A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM, ACCESS COMME, ADL PARTNER, ALDETA, ALGORIEL, ALPHA MOS, ALPHA MOS BO, ALPHAMEDIA, ALTI # CI, ARTPRICE COM, ASTRA, AUFEMINCO, AUTOMA TECH, AVENIR TELEC, AVENIR TELEC, BAR MAJESTIC, BARBARA BUI, BC NAVIGATI, BELVEDIERE, BOURSE DIREC, BRIME TECHN, BRIME TECHNO, BUSINESS ET, BUSINESS INT, BVPR ACT.DIV, CAS SYSTEMS, CALL CENTER, CARRERE GROU, CAST, CEREP, CHEMUNEX.

Table of stock prices for various companies, including CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, CONSODATA, CONSORS FRAN, CROSS SYSTEM, CYBERDECK, CYBER PRES.P, CYBERSEARCH, CYRANO, CYRANO DATA NV, D INTERACTIV, DURAN DUBOI, DUREN ALLIZ, EFFIK, EGIDE, EMME NV, ESER GROUP, ESKER, EUROFIN SCI, EURO.CARGO S, F1 SYSTEM, FIMATX, FLOREANE MED, F1 SYSTEM BS, GAELOFT COM, GAMEDROT, GEMINER, GENESYS, GENSET, GENUITY A RE, GL TRADE, SILICOMP, GUILLEMOT BS, GUILLEMOT.

Table of stock prices for various companies, including NATUREX, NETS, NETGEM, NETVALUE, NEURONES, NICOX, OLITEC, OPTIMS, OXIS INTL RG, PERF.TECHNO, PERFECT TECH, PHARMAGEST, PHONE SYS.NE, PICOGIA, PROLOGUE SOF, PROSODIE BS, JEAN CLAUDE, QUALIFLOW, QUANTEL, R2I SANTE, R2I SANTE BO, REGINA RUBEN, REPOSEE, RIBER, RIGIER, RISC TECHNOL, SAUVEURS DE F, SELF TRADE, SITICOM GROU, SODITECH INT, SOFT COMPUTI, SOI TEC BS, SOLUCOM, STACI, STELAX, SYNELEC, SYSTRAN, SYSTRAN, SOI TEC BS, TELECOM CITY, TEL RES SERV, THERMATECH I, TISCALI SPA, TITUS INTERRA, TITUS INTERRA.

SECOND MARCHÉ

Table of stock prices for second market companies, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, ALTEA, ALTEN (SVN), APRIL S.A., ARKOPHARMA, ASSYSTEM, AUBUS, BENEUAT, BOIRON (LY), BONDULE, BOQUE TARNAL, BRICORAMA, BRICORAMA, BRICORAMA PASO, BUFFALO GRIL, C.A. OISE C, C.A. PARIS I, C.A.PAS CAL, CDA-CIE DES, CEGEDIM, CIE FINE ST-H, CNM, COFITEM-COFI, DANE-ELEC ME, ETAM DEVELOP, EUROPEENNE C, EXPAND SA, FINATIS(EXL), FINFINO, FLEURY MICH, GECI INTL, GENERALE LOC, GEODIS.

Table of stock prices for various companies, including GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURB, GROUPE CRIT, GROUPE FOCAL, GROUPE J.C.D., HERMES INTL, HYPARCO (LY), IHS(INSI.META), INTER PARFUM, JET MULTIMED, LAURENT-PERR, LDC, LECTRA (B), LOUIS DREYFU, LV METRICAL A, MANITOU, MANUTAN INTE, PARC DES EXP, PETIT FOREST, PIERRE VACAN, PINCELY HAU, POCHET, RADIALI, RALLIE (LY), RODRIGUEZ GR, SABATE-DIOSO, SECHE ENVIRO, SINOPASSET, SIPAREX CRO, SOLERI, SOLVING, STEF-TFE, STERIA GROUP, SYLEA, SYLIS, SYNERGIE (EX), TEAM PARTNER, TRIGANO, UNION FIN.FR, VILMOR.CLAUS, VIRBAC, TRESORYS C.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. MONÉTAIRE D, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, ÉCUR. TECHNOLOGIES C, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, GÉOPTIM C, ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C, ÉCUREUIL PRUDENCE C, ÉCUREUIL VITALITÉ C, ATOUT CROISSANCE D, ATOUT EUROPE C, ATOUT FRANCE C, ATOUT FRANCE D, ATOUT FRANCE ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE D, ATOUT FRANCE MONDE D, ATOUT MONDE C, ATOUT SÉLECTION D, CAPITOP EUROBLIG C, CAPITOP EUROBLIG D, CAPITOP EUROBLIG D, CAPITOP MONDOBLIG C, CAPITOP REVENU D, DIÉZÉ C, INDICIA EUROLAND D, INDICIA FRANCE D, INDOCAM AMÉRIQUE C, INDOCAM ASIE C, INDOCAM FRANCE C, INDOCAM FRANCE D, INDOCAM MULTI OBLIG. C, ATOUT VALEUR D, CAPITOP MONÉTAIRE C, CAPITOP MONÉTAIRE D, INDOCAM FONCIER C, INDOCAM VAL. RESTR. C, MASTER ACTIONS C, MASTER DUO C, MASTER OBLIGATIONS C, MASTER PEA D, OPTALIS DYNAMIQ, OPTALIS DYNAMIQ D, OPTALIS ÉQUILIB. C, OPTALIS ÉQUILIB. D, OPTALIS EXPANSION C, OPTALIS EXPANSION D, OPTALIS SÉRÉNITÉ C, OPTALIS SÉRÉNITÉ D, PACTE SOL LOGEM, PACTE SOLTIERS MONDE.

Table of SICAV and FCP funds, including ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C, ÉCUREUIL PRUDENCE C, ÉCUREUIL VITALITÉ C, ATOUT CROISSANCE D, ATOUT EUROPE C, ATOUT FRANCE C, ATOUT FRANCE D, ATOUT FRANCE ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE D, ATOUT FRANCE MONDE D, ATOUT MONDE C, ATOUT SÉLECTION D, CAPITOP EUROBLIG C, CAPITOP EUROBLIG D, CAPITOP MONDOBLIG C, CAPITOP REVENU D, DIÉZÉ C, INDICIA EUROLAND D, INDICIA FRANCE D, INDOCAM AMÉRIQUE C, INDOCAM ASIE C, INDOCAM FRANCE C, INDOCAM FRANCE D, INDOCAM MULTI OBLIG. C, ATOUT VALEUR D, CAPITOP MONÉTAIRE C, CAPITOP MONÉTAIRE D, INDOCAM FONCIER C, INDOCAM VAL. RESTR. C, MASTER ACTIONS C, MASTER DUO C, MASTER OBLIGATIONS C, MASTER PEA D, OPTALIS DYNAMIQ, OPTALIS DYNAMIQ D, OPTALIS ÉQUILIB. C, OPTALIS ÉQUILIB. D, OPTALIS EXPANSION C, OPTALIS EXPANSION D, OPTALIS SÉRÉNITÉ C, OPTALIS SÉRÉNITÉ D, PACTE SOL LOGEM, PACTE SOLTIERS MONDE.

Table of SICAV and FCP funds, including CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, ST-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD, WEB INTERNATIONAL, LEGAL & GENERAL BANK, STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE CAC, STRATÉGIE INDICE USA, ADDILYS D, ADDILYS D, AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE FRANCE C, AMPLITUDE FRANCE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE PACIFIQUE C, AMPLITUDE PACIFIQUE D, ÉLANCIEL EURO D PEA, ÉLANCIEL FRANCE D PEA, ÉMERGENCE E.POST.D PEA, GÉOINTS C, GÉOINTS D, INTENSYS D, INTENSYS D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS DYN. FRANCE C PEA, KALEIS ÉQUILIBRE C, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, KALEIS SÉRÉNITÉ D, KALEIS TONUS C PEA, LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ, OBLITYS C.

Table of SICAV and FCP funds, including OBLITYS D, PLÉNITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, PRIMIEL EURO C, REVENUS TRIMESTRIELS, SOLSTICE D, THÉSORA C, THÉSORA D, TRÉSORSYS C, DÉDALYS FINANCE, DÉDALYS MULTI-SECTEURS, DÉDALYS SANTÉ, DÉDALYS TECHNOLOGIES, DÉDALYS TELECOM, POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS C, POSTE PREMIÈRE 8 ANS D, REMUNUS PLUS, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C, INTERBLOC C, INTERSECTION FR. D, SÉLECT DÉFENSIF C, SÉLECT DYNAMIQUE C, SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 1, SÉLECT PEA 2, SC FRANCE OPPORT. C, SC FRANCE OPPORT. D, SOGENFRANCE C, SOGENFRANCE D, SOGEPARC D, SOGEPARC EUROPE, SOGENTER C, DÉCLIC ACTIONS FRAN, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC PEA EUROPE, DÉCLIC SOGENFR. TEMPO, FAVOR, SOGESTION C, SOGINDEX FRANCE C.

SPORTS Lens a repris la tête du championnat de France de football, dimanche 21 octobre, au terme de la 11^e journée. Vainqueurs de Montpellier (2-0), les Nordistes ont délogé

leurs voisins lillois, qui sont allés faire match nul (0-0) à Marseille. ● LE REGAIN phocéen amorcé lors des dernières journées n'a pas été confirmé sur le terrain, les attaquants mar-

seillaux faisant preuve d'un inquiétant manque de réalisme. L'OM occupe la quatorzième place du championnat. ● LE CALME est cependant revenu dans les couloirs du

club. L'arrivée de l'ancien magistrat Etienne Ceccaldi au poste de président délégué et le départ de Pierre Dubiton, le responsable financier, semblent avoir apaisé les esprits.

● LE RÔLE de Bernard Tapie reste pourtant ambigu. Placé théoriquement sous l'autorité d'Etienne Ceccaldi, l'ancien ministre cumule les fonctions au sein de l'OM.

A Marseille, les querelles se sont tues, mais l'inquiétude demeure

Tenu en échec sur son terrain samedi par Lille (0-0), l'Olympique de Marseille reste en position délicate dans le championnat de France de football. Mais l'arrivée d'Etienne Ceccaldi comme président délégué et la réorganisation du siège ont apaisé l'ambiance au sein du club, où les insultes ont cessé

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Après sa victoire à Metz, le 13 octobre, l'Olympique de Marseille, qui recevait Lille samedi 20, espérait être entré enfin dans une période de paix. La guerre civile entre Pierre Dubiton et Bernard Tapie avait cessé par un KO technique du premier, ancien responsable financier du club. Ibrahim Bakayoko avait trouvé à deux reprises le chemin du but contre Nantes et le nouveau venu Pascal Nouma révéla un joli jeu de tête à Guingamp et Metz. Enfin un nouveau président délégué, Etienne Ceccaldi, ancien magistrat, apportait sa caution d'honorabilité à un club exténué de rumeurs.

La soirée de samedi au Stade-Vélodrome a ravivé les inquiétudes : au terme d'un match qui s'est achevé sur un score nul et vierge et qui n'aura connu de saveur qu'aux rares moments où le Brésilien Andre Luiz a éclairé le jeu d'ouvertures lumineuses, les carences offensives de l'OM sont revenues au grand jour. L'entraîneur marseillais Tomislav Ivic recensait après la rencontre quatre occasions franches manquées par quatre joueurs différents : Ibrahim Bakayoko, Pascal Nouma, Philippe Brunel et Lucio Fernandez. Le technicien croate, à l'optimisme pourtant inoxydable, reconnaissait que cela devenait préoccu-

pant. Descendu dans les vestiaires après le match, Bernard Tapie a tenu le même discours à ses joueurs. Le directeur sportif du club aura besoin de toute son aura pour sortir son équipe du bas du classement.

ON L'APPELLE « MONSIEUR »

Si la situation du terrain reste tendue, elle s'est un peu calmée dans les bureaux. L'arrivée au siège d'Etienne Ceccaldi y est pour beaucoup. L'homme avoue ne pas connaître le milieu, mais il cumule des compétences juridiques, administratives et financières : depuis deux ans, il surveillait les procédures d'attribution des marchés passés par le conseil général des Bouches-du-Rhône, d'où il a été débâché. Au siège du club, où l'on s'était habitué à un langage plus cru, on l'appelle « Monsieur » et on lui reconnaît des qualités humaines que ses prédécesseurs n'avaient pas montrées. Ses partisans espèrent qu'il apprendra vite, car son arrivée ne résout pas tout.

Le rôle et le statut de Bernard Tapie restent en effet ambigus, et la répartition des tâches entre les deux hommes est délicate. Rue Négresko, où siège l'OM, il ne fait aucun doute que l'ancien propriétaire du club en est aujourd'hui le véritable patron. Il y joue notamment le rôle de manager général, comme Arsène Wenger à Arsenal,



JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

Samedi, face à Lille, l'OM a réalisé son troisième match nul, 0-0, à domicile, de la saison. A gauche, le Marseillais Andre Luiz ; à droite, le Lillois Sylvain N'Diaye.

qui choisit les joueurs et définit la stratégie. Statutairement, il est placé sous la direction d'Etienne Ceccaldi, président délégué du club. Mais n'est-ce pas une fiction, dans la mesure où Bernard Tapie occu-

pe également une place d'actionnaire virtuel du club : Robert Louis-Dreyfus devrait lui céder 15 % des parts comme « salaire », selon les termes de l'accord officiellement annoncé lors de son retour à l'OM,

en avril. Et l'échéance n'est pas si lointaine, puisque Robert Louis-Dreyfus a récemment confirmé que, si « le club n'avait pas des résultats sportifs conformes à ses ambitions, il pourrait envisager de céder la présidence (...), sans toutefois se désengager de son rôle d'actionnaire ».

UN PORTE-PAROLE MUET

En clair : en cas de succès, Bernard Tapie deviendrait associé, en cas d'échec, tout serait ouvert pour qu'il le soit aussi... La personnalité de l'ancien ministre de la ville lui interdit d'être aux ordres de quiconque. Il reconnaît lui-même l'ambiguïté de son statut quand il dit se sentir responsable de l'équipe, en même temps qu'il avoue ne pas s'y investir comme au temps des années glorieuses. Ce rôle d'électron libre est apparu clairement à propos d'une résolution adoptée lors de la réorganisation du club, le 8 octobre : un devoir de réserve a été imposé à tous les administrateurs et salariés du club, afin de sortir l'OM de l'ère des insultes. Bernard Tapie n'étant ni salarié ni administrateur, il reste donc le seul hiérarque du club libre de sa parole.

La réalité de ce nouveau mode de fonctionnement s'est manifestée par la première décision d'Etienne Ceccaldi : l'installation au poste de responsable de la communication de l'OM de Marc Fratan, l'ancien assistant parlementaire de Bernard Tapie, réputé pour son mutisme. Cette nouvelle ambiance, plus sereine, est due en grande partie au départ de Pierre Dubi-

ton. Ce dernier a perdu une bataille décisive au terme d'une opération menée au-dessus sa tête par Robert Louis-Dreyfus, qui lui a longtemps fait croire qu'il lui gardait sa confiance alors qu'il avait décidé de s'en séparer. Dans le même temps, d'habiles intrigues menaient à la formation d'une coalition au sein de l'OM Association, qui regroupait des proches de Renaud Muselier (premier adjoint au maire, RPR), du maire Jean-Claude Gaudin (DL) et de Robert Louis-Dreyfus, cela afin de d'obtenir une majorité permettant de passer du statut de SAOS (société anonyme à objet sportif) à celui de SASP (société anonyme sportive professionnelle) et de débarquer le gèneur.

L'arrivée d'Etienne Ceccaldi marque l'aboutissement de ces manœuvres et la mise en place d'un duo dont chaque membre a besoin de l'autre : Bernard Tapie craint plus que tout de nouveaux ennuis judiciaires. Et Etienne Ceccaldi compte s'appuyer sur ce connaisseur du milieu et des hommes pour redresser l'image de l'OM, mission que lui a confiée Robert Louis-Dreyfus. Le sort du club, hors du terrain, dépend de la façon dont les deux hommes sauront régler leurs rapports. Personne ne doute, rue Négresko, qu'il y aura encore quelques grincements de dents. Personne ne doute non plus qu'il reste quelques chaussetrapes dans ces couloirs où les guerres incessantes ont laissé beaucoup d'amertume et de désirs de vengeance. Les optimistes espèrent un retour à la normale à la rentrée 2002... pour autant que les joueurs aient trouvé, eux, une façon de s'entendre et de conclure sur la pelouse.

Michel Samson

Les supporters de l'OM font preuve d'une patience étonnante

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Abonnés en nombre record et 50 000 spectateurs présents au Stade-Vélodrome pour recevoir Lille, samedi 20 octobre, malgré le vent mauvais : les supporters marseillais manifestent une fidélité renversante et une patience d'ange. Alors que leur club bruisait de querelles de charretiers, que les entraîneurs valsaient, que les vedettes promises étaient remplacées par d'illustres inconnus, ils sont restés présents et enthousiastes, capables d'encourager les leurs après 89 minutes d'un match sans but. Seuls signes de leur agacement : lors d'une rencontre, organisée dans le cadre du jubilé de Jean-Pierre Papin, entre les anciens joueurs et l'équipe de l'année, ils avaient hué cette dernière.

Michel Tonini, membre des Yankees, installés dans le virage nord du Vélodrome, explique cette fidélité : « D'abord, on est là pour encourager. J'ai toujours été pour que les supporters soient dans les tribunes, les joueurs et les entraîneurs sur le terrain et les dirigeants dans leurs bureaux », avance-t-il. Comme s'il avait oublié

cette banderole « Dubiton, casse-toi » récemment affichée dans « son » virage...

Revenant sur les épisodes de décembre 1999, quand des joueurs furent violemment pris à partie au centre d'entraînement, il explique : « C'était normal qu'on réagisse durement : on rejetait la faute sur les joueurs parce qu'on ne connaissait pas encore les dirigeants. De plus, c'étaient de grands joueurs [notamment Christophe Dugarry et Robert Pirès], dont on pensait qu'ils ne donnaient pas tout ce qu'ils avaient. Avec les inconnus de cette année, les pauvres... » Il ajoute : « Peut-être aussi a-t-on atteint la maturité. On met toujours tout sur le dos des supporters, mais nous sommes les seuls, par rapport aux dirigeants ou aux joueurs, à toujours avoir été fidèles. Car on sait, nous, que le Vélodrome, c'est cinq à sept points de plus dans une saison, le petit plus, le petit but qu'ils sont allés chercher parce qu'on les poussait. »

ATTACHEMENT INDÉFACTIBLE À BERNARD TAPIE

Philippe, membre des Ultras, installés dans le virage sud, rappelle d'abord que son groupe avait protesté par tract contre la bronca adres-

sée aux Olympiens lors du jubilé Papin. Il avance une explication subtile des changements en cours. Les anciens, soutient-il, « les Papin, les Boli, étaient touchés dans leur amour-propre quand on les chambrait. On s'est rendu compte que, désormais, la préoccupation première des joueurs était le salaire. Certains font le match, touchent leur argent et s'en vont. Ils ne sont plus réceptifs ».

Les joueurs actuels auraient, selon lui, « un meilleur état d'esprit ». « Ils sont peut-être plus faibles que l'an dernier ou il y a deux ans, mais on sent une bonne volonté sur le terrain et dans leurs déclarations : malgré les affrontements et les crises du début de saison, ils n'ont jamais manifesté d'états d'âme. » Mais la patience a cette année une autre raison, qui s'appelle Bernard Tapie : « Par son palmarès, il a prouvé qu'il savait faire. Ça rend les supporters patients », poursuit le porte-parole des Ultras. Sur ce point, il est à l'unisson des autres groupes, qui avaient réclamé la venue du sauveur à cor et à cri et lui accordent encore leur crédit.

M. Sn

Lens à nouveau leader, Nantes toujours à la recherche d'une victoire

MÊME S'IL N'A PAS LIVRÉ

sa meilleure prestation de la saison, le RC Lens a repris la tête du championnat de France de football de D1, après sa victoire, samedi 20 octobre, face à Montpellier (2-0). Daniel Moreira, qui a profité d'une belle bête du gardien montpelliérain Rémi Vercoutre pour inscrire le deuxième but lennois, rejoint l'Auxerrois Djibril Cissé et le Sochalien Pierre-Alain Frau en tête du classement des buteurs, avec sept réalisations. A un point des Lennois, l'autre équipe du Nord, Lille, a préservé son invincibilité en obtenant le nul (0-0) face à une équipe de Marseille d'une médiocrité désarmante. L'Olympique lyonnais, qui n'a pas pu se défaire de Sochaux (1-1), a raté l'occasion d'accéder de la troisième à la deuxième place. « Depuis que j'entraîne Lyon, c'est la première fois que je vois une équipe aussi défensive au stade Gerland », s'est désolé Jacques Santini. Grâce à ce résultat, Sochaux se maintient à une très honorable 5^e place, juste derrière Auxerre qui a ramené le nul de Nantes (2-2). Les Canaris, qui pourraient se qualifier, mercredi, pour la deuxième phase de la Ligue des champions, sont toujours à la recherche, après onze journées, de leur première victoire en championnat.

Championnat de France de football de D1 (11^e journée)

LES RÉSULTATS

LYON	1 - 1	SOCHAUX
Juninho (83 ^e)		Isabey (38 ^e)
• spectateurs		30 700
MARSEILLE	0 - 0	LILLE
• spectateurs		50 000
NANTES	2 - 2	AUXERRE
Quint (67 ^e s. p.)		Tainio (58 ^e)
Da Rocha (83 ^e)		Fadiga (68 ^e s. p.)
• spectateurs		30 000
GUINGAMP	2 - 1	MONACO
Fiorèse (38 ^e)		Saib (53 ^e)
Malouda (48 ^e)		
• spectateurs		10 302
BASTIA	1 - 2	RENNES
Ferreira (87 ^e)		Chapuis (61 ^e , 74 ^e)
• spectateurs		5 796
LENS	2 - 0	MONTPELLIER
Coridon (37 ^e)		Moreira (91 ^e)
• spectateurs		35 830
BORDEAUX	1 - 0	METZ
Pauleta (87 ^e)		
• spectateurs		24 023
TROYES	4 - 2	LORIENT
Boutal (23 ^e s. p.) ; Loko (50 ^e) ; Niang (52 ^e) ; Amzine (64 ^e)		Darcheville (12 ^e) ; Le Lan (24 ^e)
• spectateurs		12 629
SEDAN	1 - 2	PARIS S-G
Mionnet (68 ^e)		Aloisio (53 ^e) ; Déhu (80 ^e)
• spectateurs		20 000

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes	Rouges
1 Lens	24	11	7	3	1	19	10	+9	22	1
2 Lille	23	11	6	5	0	12	5	+7	27	1
3 Lyon	21	11	6	3	2	20	9	+7	10	1
4 Auxerre	20	11	5	5	1	18	11	+7	18	2
5 Sochaux	19	11	5	4	2	19	13	+6	19	0
6 Troyes	17	11	5	2	4	15	12	+3	18	2
7 Bordeaux	17	11	4	5	2	7	4	+3	21	1
8 Paris S-G	16	11	3	7	1	14	10	+4	25	1
9 Guingamp	14	11	4	2	5	9	15	-6	21	1
10 Rennes	14	11	4	2	5	12	20	-8	24	2
11 Bastia	11	11	4	1	6	10	14	-4	19	3
12 Monaco	12	11	3	3	5	10	11	-1	25	3
13 Lorient	12	11	3	3	5	15	18	-3	16	0
14 Marseille	11	11	2	5	4	6	7	-1	25	3
15 Metz	10	11	3	1	6	6	12	-6	26	3
16 Montpellier	9	11	1	6	4	6	9	-3	24	3
17 Sedan	8	11	1	5	4	9	16	-7	25	2
18 Nantes	4	11	0	4	7	6	17	-11	20	1

LE CHIFFRE

2 minutes ont été suffisantes au défenseur camerounais de Montpellier Bill Tchato pour recevoir deux cartons jaunes et donc se faire expulser. Ses deux fautes ont été commises sur le même joueur du RC Lens, l'attaquant sénégalais El-Hadji Diouf.

LA PHRASE

« On a tout fait pour perdre cette rencontre. Nous avons livré un spectacle pitoyable sur tous les plans, psychologique, physique et technique. »
Robert Nouzaret, entraîneur de Bastia

LES BUTEURS 1. D. Cissé (Auxerre), Frau (Sochaux), Moreira (Lens) + 1, 7 buts ; 4. Darcheville (Lorient) + 1, 6 buts.

LES PASSEURS 1. Pédrón (Lens) 6 passes ; 2. Frau (Sochaux) 5 passes ; 3. Kapo (Auxerre), Le Pen (Lorient), Juninho (Lyon), Giuly (Monaco) + 1, 4 passes ;

12^e JOURNÉE : Vendredi 26 octobre : Auxerre-Marseille. Samedi 27 octobre : Rennes-Lens ; Monaco-Lyon ; Sochaux-Nantes ; Paris-SG-Bastia ; Montpellier-Troyes ; Lorient-Guingamp ; Lille-Metz ; Bordeaux-Sedan.

La fiche technique

MARSEILLE - LILLE : 0-0

Championnat de France de D1
11^e journée
• Stade-Vélodrome, à Marseille ; Temps pluvieux, terrain gras ; 50 000 spectateurs ; arbitre : M. Derrien

AVERTISSEMENTS

MARSEILLE : Dos Santos (91^e, antijeu) ; J. Leroy (92^e, jeu dangereux).
LILLE : Delpierre (69^e, accrochage) ; Pichot (92^e, jeu dangereux).

LES ÉQUIPES

MARSEILLE (entraîneur : Tomislav Ivic) : Runje • Jurietti (J. Leroy, 71^e), Meité, Z. Camara, Yobo, Dos Santos • Delfim, Swierczewski (Brunel, 60^e), Andre Luiz • Bakayoko (Fernando, 46^e), Nouma.
LILLE (entraîneur : Vahid Halilhodzic) : Wimbée • Pichot, Ecker, Cygan, Delpierre • Tafforeau, Landrin, S. N'Diaye, Br. Cheyrou (Beck, 86^e), D'Amico • Olufade (Bassir, 67^e).

ERIC BOMPARD

Cachemire



Paris 4^{ème} - 14, rue de Sévigné
Paris 7^{ème} - 46, rue du Bac
Paris 8^{ème} - 75, bd. Haussmann
Paris 16^{ème} - 17, rue Gustave Courbet
Paris 16^{ème} - 6, rue François Ponsard
Paris 17^{ème} - 81, rue Jouffroy d'Abbas
Neuilly - 28, rue Montrosier
Bordeaux - 25, rue des Remparts
Grenoble - 11, ave. Alsace Lorraine
Lille - 23, place du Théâtre
Lyon 2^{ème} - 15, rue du Plat
Marseille - 93, rue Paradis
Nantes - 8, rue Rubens
Nice - 4, rue Longchamp
Strasbourg - 22, rue des Juifs
Toulouse - 17, rue Antonin Mercié

Catalogue au 01 40 12 34 24
Internet : www.eric-bompard.fr

Grâce à l'apport de sang neuf, le Stade français s'impose face à Dax

En Coupe d'Europe, les malheureux finalistes de l'édition 2001 doivent rencontrer, samedi 27 octobre, les Irlandais de l'Ulster. Ce sera « un match couperet », a prévenu Max Guazzini, le président du Stade français

Sur la pelouse du stade Jean-Bouin, à Paris, le Stade français a infligé, dimanche 21 octobre, une sévère défaite à l'Union sportive dacquoise. Cette victoire sur le score de 46 à 16 (six essais à un) confirme

les bons choix de John Connolly, l'entraîneur des joueurs stadistes. En accordant sa confiance aux jeunes recrues du club de la capitale, Nicolas Raffault (22 ans), Sylvain Jonnet (22 ans), auteurs d'un essai chacun

(à la 8^e et à la 68^e minute), et Pierre Rabadan (21 ans), l'Australien arrivé des antipodes depuis un peu plus d'un an a su redonner du sang neuf au club parisien. « Je suis satisfait des jeunes joueurs. Ils apprennent

bien, ils progressent », a commenté John Connolly, qui s'est toutefois dit déçu par l'absence de rigueur de sa formation : « Je trouve qu'on a manqué de concentration, qu'on s'est trop laissés aller à la facilité. »

Les futures échéances du Stade français concernent la Coupe d'Europe, qui reprend ses droits à partir du samedi 27 octobre. Ce jour-là, le quinze parisien doit rencontrer les Irlandais de l'Ulster.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Une fois n'est pas coutume, le pied droit de Diego Dominguez n'a pas tout fait. Dimanche 21 octobre, au stade Jean-Bouin, à Paris, le Stade français a décroché sa deuxième victoire de la saison en championnat de France, sans devoir faire appel à la botte magique de son buteur italien. Après la défaite concédée mercredi 17 octobre face à Toulouse (18 à 20 ; *Le Monde* du 19 octobre 2001) sur leur pelouse fétiche de la porte d'Auteuil, les Parisiens se sont rachetés en infligeant à l'Union sportive dacquoise, décidément bien en peine, une sévère défaite. 46 à 16 au tableau d'affichage ; six essais à un : cette fois, John Connolly, l'entraîneur australien des Stadistes, pouvait sourire.

RUGBY

Enfin, comme le lui réclamait Max Guazzini, l'emblématique président du club parisien, il avait fait appel à un nouvel effectif. Enfin, il s'était

décidé à faire entrer sa jeune garde. « On a changé l'équipe par rapport à Toulouse. Même si je trouve qu'on a manqué de concentration, qu'on s'est trop laissés aller à la facilité, je suis satisfait des jeunes joueurs. Ils apprennent bien, ils progressent », a commenté l'entraîneur arrivé des antipodes voilà maintenant plus d'un an.

En accordant d'emblée sa confiance aux jeunes pousses du club de la capitale que sont Nicolas Raffault (22 ans), Sylvain Jonnet (22 ans) auteurs d'un essai chacun (à la 8^e et à la 68^e minute) et Pierre Rabadan (21 ans), John Connolly a tiré les leçons du début de saison décevant de son équipe, pourtant vice-championne d'Europe en mai 2001. Avec trois défaites en cinq matches dans ce championnat resserré, l'équipe parisienne, pourtant l'une des plus huppées du Top 16, n'a pas encore trouvé ses marques. A l'instar de sa rivale toulousaine, elle a tardé à renouer avec le succès et, plus inquiétant, son jeu révèle des failles encore visibles contre Dax, malgré l'ampleur du score.

« Je suis déçu par l'absence de rigueur », a indiqué John Connolly.

« On aurait pu mieux faire », a concédé pour sa part Max Guazzini, qui préférerait tout de même se réjouir de la performance des jeunes Stadistes. « Les jeunes qu'on a vus cet après-midi sont au point. Ils ont patienté durant une année. La saison dernière,

il y a eu un intermède pour eux, mais cette année il n'est pas question qu'on les oublie. Les anciens sont conscients de cela et le comprennent très bien. »

En président averti, Max Guazzini songe à l'avenir de ce club qu'il a fondé il y a près de huit ans. S'il reste

encore des figures « historiques » comme Christophe Juillet, Diego Dominguez ou Hervé Chaffardon, l'heure sonne d'injecter un peu de sang neuf, ne serait-ce que pour bousculer les habitudes et dynamiser le jeu. La recette toulousaine – faire appel à de jeunes talents quand tout va mal – semble faire des émules. Le Stade français vient de l'essayer, et cela lui a plutôt réussi. « Je n'ai rien exigé, j'ai simplement rappelé qu'il fallait faire tourner l'effectif. Ce n'est pas moi qui compose l'équipe », a précisé Max Guazzini comme pour faire taire les rumeurs selon lesquelles il aurait dû imposer ce choix à John Connolly.

« UN RENDEZ-VOUS CRUCIAL »

Longtemps, l'équipe parisienne a eu la réputation d'aligner des « mercenaires » recrutés pour bâtir une formation à base de pièces rapportées. Largement ouverte aux étrangers, elle s'est pourtant forgée une identité propre avec un des plus beaux palmarès du rugby français. En cinq ans, elle a rejoint Toulouse sur les sommets de l'Ovalie, à tel point que les matches entre les deux clubs qui monopolisent les huit derniers titres de champion de France se déroulent à guichets fermés. Celui du 17 octobre à Paris n'a pas failli à la règle. « Nous avons fait la meilleure recette de notre histoire en vendant les billets deux fois plus chers que d'habitude », affirme Max Guazzini. Mais, pour l'heure, les échéances du Stade français ne concernent pas sa compatibilité. Elles sont toutes tournées vers la Coupe d'Europe, qui reprend ses droits samedi 27 octobre.

Les malheureux finalistes de l'édition 2001 reçoivent les Irlandais de l'Ulster. « C'est un match couperet, un rendez-vous crucial », prévient

Max Guazzini. Même si cette épreuve leur réussit mieux que le championnat – ils ont battu les Wasps à Londres (26 à 16), le 28 septembre, et Trévise à Paris (42 à 9), le 4 octo-

L'Irlande prive l'Angleterre du Grand Chelem

Le XV d'Angleterre, battu par l'Irlande (20-14) samedi 20 octobre à Dublin, dans le dernier match du Tournoi des six nations, a une nouvelle fois étalé son incapacité à remporter des rencontres décisives. « Nous n'avons aucune excuse », a commenté Clive Woodward, l'entraîneur anglais, après la première défaite de son équipe face à l'Irlande depuis 1994. Le XV de la Rose a perdu pour la troisième année d'affilée le dernier match sur la route qui devait le mener au Grand Chelem. En 1999, le centre Scott Gibbs avait inscrit l'essai de la victoire galloise (32-31) à l'ultime seconde du dernier match. L'an passé, les Anglais avaient concédé leur première défaite depuis 1990 en Ecosse (19-13). Les Anglais devront démontrer, face à l'Australie, le 10 novembre, qu'ils ont évacué la déception liée à la perte du Grand Chelem, qui les fuit depuis 1995.

bre –, les Parisiens craignent plus que tout ces diables d'Irlandais dont l'équipe nationale a vaincu samedi 20 octobre l'Angleterre (20 à 14) en clôture du Tournoi des six nations.

Yves Bordenave

Le « grincheux » John Mitchell, nouvel entraîneur des All Blacks

SYDNEY (Australie)
de notre correspondant

Deux oreilles en feuilles de chou, déformées par de trop rugueux contacts en mêlée, pointent de son crâne rasé. Son regard bleu profond a effrayé bien des adversaires lors de sa courte – mais brillante – carrière au poste de troisième ligne centre de l'équipe de Waikato. Ses lettres de noblesse, John Mitchell ne les a pourtant pas obtenues sur la pelouse, mais sur le banc des entraîneurs. Après six années passées en Angleterre, où il est devenu assistant de l'entraîneur du XV de la Rose, et deux saisons en Nouvelle-Zélande, l'ancien n° 8 a été promu, jeudi 4 octobre, au poste prestigieux mais exposé d'entraîneur des All Blacks. A seulement trente-sept ans, celui qui était surnommé « capitaine grincheux » par ses coéquipiers du club de Waikato a encore tout à prouver.

Issu d'une famille de basketballiers, le jeune John était promis à une brillante carrière sur les parquets. Après avoir quitté à l'âge de dix-huit ans sa ville natale de Te Kuiti pour Hamilton, afin de jouer au basket au niveau provincial, il a découvert le ballon ovale sur le tard. Mais sa passion subite pour le rugby a pris rapidement le dessus sur ses autres hobbies. « J'étais un jeune homme impatient qui ne voulait pas s'asseoir sur le banc », explique-t-il. Cette fougue et sa soif de victoire n'ont pas disparu avec les années : « Nous avons la responsabilité de gagner tous les matches sous le maillot all black », a-t-il précisé le jour de sa nomination au poste d'entraîneur national.

Ce père de famille semble bien décidé à effectuer un grand nettoyage au sein de l'équipe néo-zélandaise pour parvenir à ses fins. Tous les postes sont « disponibles », y compris celui de capitaine, a-t-il prévenu. Une nouvelle qui n'a pas du remplir d'allégresse Anton Olivier, qui porte le brassard depuis moins de six mois.

Les dirigeants de la Fédération néo-zélandaise de rugby (NZRFU), plutôt connus pour leur conservatisme, auraient pu opter pour des

entraîneurs plus expérimentés pour remplacer l'ancien responsable des Blacks, Wayne Smith, qui avait commis l'irréparable erreur – à leurs yeux – d'hésiter à garder le poste qu'il occupait depuis deux ans. Son assistant aux cheveux blancs, Tony Gilbert, l'entraîneur des Canterbury Crusaders, Robbie Deans, et l'ancien capitaine all black Wayne Shelford, étaient tous candidats à sa succession. John Mitchell leur a été préféré, pour son enthousiasme légendaire et sa hargne tenace.

GAGNER, ENCORE ET TOUJOURS

Sa capacité à tirer le meilleur des joueurs placés dans les trois premiers rideaux de l'attaque a aussi été un des éléments majeurs qui ont influencé le choix de la NZRFU. Le « grincheux » a transformé la mêlée du XV d'Angleterre en un des tout meilleurs packs de la planète. Et, lors de la dernière saison australienne, il a trouvé la recette qui a permis aux Chiefs de devenir une des équipes les plus accrocheuses du Super 12, la compétition qui oppose les meilleurs clubs d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud.

Ce savoir-faire va être bien utile aux All Blacks, qui ont perdu de leur mordant en première et en deuxième ligne. Mais John Mitchell n'a pas beaucoup de temps devant lui pour transformer le XV néo-zélandais : en novembre, l'équipe va effectuer une tournée en Irlande, en Ecosse et en Argentine. Pour son baptême du feu, le nouvel entraîneur sera conseillé exceptionnellement par Wayne Smith, Tony Gilbert et le sélectionneur Peter Thorburn. Son prédécesseur, qui n'a perdu qu'un tiers des matches joués pendant les deux années qu'il a passées aux commandes, n'aura qu'un conseil à lui prodiguer : gagner, encore et toujours. Pour avoir perdu à quelques secondes près le dernier tournoi des Tri-Nations contre l'Australie, et en avoir constaté les conséquences, Wayne Smith en sait quelque chose...

Frédéric Therin

L'EURO.

NOTRE monnaie

Les billets en euros sont au nombre de sept. Plus la valeur de la coupure est élevée, plus le billet est grand. Les couleurs aussi permettent de distinguer facilement les coupures les unes des autres. Chaque coupure est absolument identique et utilisable dans les douze pays de la zone euro.

Oubliez les maths ! À partir du 1^{er} janvier 2002, multiplications et divisions seront de l'histoire ancienne, du moins lorsque vous voyagez dans la zone euro. En effet, dans douze pays, tout le monde utilisera la même monnaie : sept billets et huit pièces qui vont vous simplifier la vie ! Au recto de chaque billet, figurent ces fenêtres et des portails, symboles d'ouverture. Au verso, sont dessinés des ponts évoquant la coopération entre les pays. Vous n'avez plus qu'à emporter votre argent et laisser votre calculette à la maison.

Vous allez recevoir chez vous le guide pratique « Se préparer à l'arrivée de l'euro ». Pour plus d'informations, visitez les sites Internet www.euro.ecb.int ou banque-france.fr.

BANQUE DE FRANCE

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Les pays de la zone euro sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

Les billets en euros sont au nombre de sept. Plus la valeur de la coupure est élevée, plus le billet est grand. Les couleurs aussi permettent de distinguer facilement les coupures les unes des autres. Chaque coupure est absolument identique et utilisable dans les douze pays de la zone euro.

Oubliez les maths ! À partir du 1^{er} janvier 2002, multiplications et divisions seront de l'histoire ancienne, du moins lorsque vous voyagez dans la zone euro. En effet, dans douze pays, tout le monde utilisera la même monnaie : sept billets et huit pièces qui vont vous simplifier la vie ! Au recto de chaque billet, figurent ces fenêtres et des portails, symboles d'ouverture. Au verso, sont dessinés des ponts évoquant la coopération entre les pays. Vous n'avez plus qu'à emporter votre argent et laisser votre calculette à la maison.

BANQUE DE FRANCE

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Les billets en euros sont au nombre de sept. Plus la valeur de la coupure est élevée, plus le billet est grand. Les couleurs aussi permettent de distinguer facilement les coupures les unes des autres. Chaque coupure est absolument identique et utilisable dans les douze pays de la zone euro.



Les pays de la zone euro sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

Au Tour de Corse, Citroën et Peugeot s'en tirent à bon compte

La Xsara T4 de l'Espagnol Jesus Puras l'a emporté, signant au passage la première victoire de Citroën dans une épreuve de la catégorie WRC (World Rally Car). Mais ce sont les 206 de Gilles Panizzi et de Didier Auriol qui ont marqué les points

La 45^e édition du Tour de Corse, douzième épreuve du championnat du monde WRC (World Rally Car), a été remportée, dimanche 21 octobre à Ajaccio, par l'Espagnol Jesus Puras, au volant de sa Citroën Xsara T4. Il a

devancé les deux Peugeot 206 des Français Gilles Panizzi et Didier Auriol. Les points de la victoire sont revenus à Peugeot, et non à Citroën : la marque au double chevron ne peut pas figurer au classement du champion-

nat du monde des rallyes, car elle ne participe, cette année, qu'à quatre épreuves sur quatorze. Cette situation satisfait les dirigeants de PSA Peugeot Citroën. Le constructeur français avait fait savoir, en début de sai-

son, que les deux départements rallyes étaient autonomes. A deux manches de la fin, Peugeot a rattrapé une partie de son retard sur Ford au classement des constructeurs.

CITROËN a atteint son objectif et Peugeot a exprimé sa « grande satisfaction » : du côté des écuries françaises, tout le monde était content, dimanche 21 octobre, à l'issue de la 45^e édition du Tour de Corse, douzième épreuve du championnat du monde WRC (World Rally Car). La Xsara T4 de l'Espagnol Jesus Puras a remporté la victoire des chronomètres, la première pour Citroën dans une manche du championnat du monde WRC, mais c'est Peugeot qui, grâce au doublé des 206 poursuivantes de Gilles Panizzi et de Didier Auriol, récolte les seize points normalement attribués aux deux premières places. Une situation particulière qui tient au fait que Citroën, après avoir obtenu le feu vert des autorités sportives, court cette année dans quatre épreuves (Rallyes de Catalogne, d'Acropole, de San Remo et Tour de Corse) des quatorze que compte le championnat WRC mais ne peut marquer de point.

En 2002, la marque au double chevron alignera pour sept épreuves ses rutilantes Xsara qui ne seront vraiment intégrées à la compétition, et donc au comp-

te des points, qu'en 2003. Etonnant duel franco-français que celui que se livrent les départements rallye des deux constructeurs de PSA Peugeot Citroën, sixième groupe mondial et deuxième en Europe dont les chiffres figurent parmi les meilleures progressions du commerce automobile. Comment valoriser la performance sportive de l'un sans nuire à celle de l'autre ? Anticipant ce type de question, Jean-Martin Folz, le PDG du groupe PSA, avait fait savoir, au début de la saison,

qu'aucune consigne ne serait donnée en faveur de l'une ou l'autre équipe, à une époque où il était encore question que Citroën puisse marquer de points, ce qui pouvait menacer de priver Peugeot d'un éventuel nouveau titre mondial dont on peut mesurer l'importance en termes de retombées commerciales. Certains considèrent aujourd'hui que PSA peut, en tout bénéfique, profiter de cette concurrence sans risque.

« Il n'existe pas de personne ou d'entité particulière chargée de la

Sébastien Loeb, étoile montante du rallye français

Après sa deuxième place sur les routes italiennes de San Remo, le 7 octobre, Sébastien Loeb avait prouvé ce dont il était capable au volant de la Citroën Xsara T4 (T4 pour turbocompressée à quatre roues motrices), monstre de 300 chevaux comme on en rencontre seulement en WRC, la catégorie reine du rallye. Ce jeune Alsacien de vingt-sept ans – le rallye s'aborde plus tardivement que la Formule 1 –, a confirmé l'étendue de ses qualités en Corse où, après s'être imposé dimanche au volant d'une Citroën Saxo VTS, il s'assure avant la fin de la saison du titre de champion du monde Super 1600, un de ses premiers objectifs. Après son titre de champion de France, conquis à Antibes la semaine dernière, on voit mal ce qui pourrait freiner l'ambition du prodige français. Sébastien Loeb devrait piloter à plein temps en 2002 une Xsara T4.

compétition », tient-on à préciser aujourd'hui à la direction du groupe. La « menace » Citroën momentanément effacée, chaque constructeur peut maintenant disposer d'une plus grande autonomie pour le développement de ses actions sportives. Ce que semble confirmer Guy Fréquelin, directeur de Citroën Sport : « Les quatre courses de 2001 ont été choisies avec les responsables commerciaux de Citroën et en fonction de ce que nous pressentions le mieux au plan sportif. Il s'agit d'un compromis. » « Non, Peugeot n'est pas un adversaire comme les autres, poursuit l'ancien pilote de rallyes et de raids. Ce sont nos cousins. Ensemble on a envie de battre tous les autres, même si notre but, chez Citroën, c'est de battre tout le monde. »

« GRANDE SATISFACTION »

Tout d'abord menaçantes, puis décevantes en Catalogne, étonnamment robustes sur les voies cabossées de l'Acropole, à deux doigts de l'emporter sur les routes du San Remo grâce au talent du jeune et brillant Sébastien Loeb, les Xsara ont cette fois démontré que la victoire pouvait désormais leur appartenir. L'expérience acquise par l'équipe sur la terre des rallyes tout-terrain et sur l'asphalte du championnat de France Rallye a permis de concevoir cette « voiture polyvalente », selon les termes de Guy Fréquelin. La courbe de progression des bolides au double chevron peut avoir de bonnes raisons d'agacer la concurrence.

« Pour nous, Citroën est une rivalité. Totalemment, assène Corrado Provera, directeur sportif de Peugeot Sport. Avec une petite nuance : nous, nous sommes engagés dans le

championnat complet. Notre rythme ne nous permet pas de peaufiner, de développer une voiture qui a de la marge. » Et s'il qualifie sa relation avec Citroën d'« excellente », c'est aussitôt pour rappeler que « leurs objectifs ne sont pas les mêmes. Nous ne sommes pas dans la même bataille ».

« On aurait pu aller chercher Puras, on y serait arrivé », insiste Corrado Provera, toujours prêt à en découdre. Les pilotes avaient pour consigne de « ménager la vitesse tout en ramenant des points » qui sont, eux, comptés pour Peugeot. « Il n'y avait aucun intérêt à essayer de rattraper Jesus, déclarait Gilles Panizzi, vainqueur de deux des trois dernières spéciales. Les conditions étaient trop mauvaises, et il aurait été stupide de ma part de jeter la 206 dans les arbres alors que nous étions en si belle position. Nous avons été rapides et fiables, et cela donne confiance pour la suite. »

Au classement général du championnat des pilotes, le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi Lancer WRC), victime, samedi, d'une violente sortie de route en course, et le Britannique Colin McRae (Ford Focus WRC) conservent la tête. Côté constructeurs, après avoir effectué trois doublés (en Catalogne, à San Remo et, ce dimanche, en Corse), Peugeot pointe dorénavant à sept longueurs de Ford dont les pilotes Carlos Sainz et Colin McRae n'ont pas rapporté le moindre point de l'île. A deux rallyes de la fin de la saison, la marque au lion pouvait, sans contrariété, exprimer sa « grande satisfaction ».

Jean-Jacques Larrochelle

Le VTT français ne parvient pas à capitaliser sur ses succès

FRÉJUS

de notre envoyée spéciale

On le croirait facilement entré depuis longtemps dans l'âge adulte, mais le VTT n'a pas encore vingt ans. Arrivé sur le sol français en 1983, sous le nom de « mountain bike », il atteint aujourd'hui tout juste l'âge de raison. Il possède pourtant déjà sa grand-messe annuelle, le Roc d'Azur, une course de masse de 10 000 concurrents, doublée d'un Salon où 100 000 visiteurs se sont croisés jusqu'au dimanche 21 octobre, non loin de Fréjus, dans le Var. Plus surprenant, la discipline fait également vivre un petit monde de professionnels, les « vététistes ». Nicolas Vouilloz est l'un d'eux. Passé professionnel en 1994, il possède, à vingt-cinq ans un joli palmarès : neuf fois champion du monde de descente, cinq fois vainqueur de la Coupe du monde et champion d'Europe en titre de dual slalom. Eloquent. Mais le coureur français n'a pas toujours roulé en terrain découvert. Abandonné par son team Sun, qui dépose le bilan en plein milieu de la saison 1999, il a pris à ses frais ses déplacements sur les compétitions et les services d'un mécanicien. L'obstacle n'est pas mince, mais Nicolas Vouilloz s'offre pourtant, cette année-là, titre mondial et victoire en Coupe du Monde. Depuis l'an passé, le jeune homme est à la tête de son propre team, le Vouilloz Racing Team, au design élaboré. Le look dans le VTT est une véritable identi-

été. Cross-country, descente, trial, dual slalom, free ride... autant de noms que d'approches différentes du VTT. « Le cross n'a absolument rien à voir avec la descente, explique Nicolas Vouilloz, très attaché à sa discipline. Ce n'est pas du tout le même esprit. Je ne porte pas de short moultant, moi ! » A son image, le VTT tient à se démarquer et se sent volontiers plus proche des sports mécaniques que de la culture de la « petite reine ». La raison ? Historique. Né aux Etats-Unis, le VTT a été inventé par de jeunes motards frustrés de ne pouvoir descendre les montagnes en toute liberté, qui décidèrent d'enfourcher un vélo bidouillé.

Aujourd'hui, le cadre d'un VTT se construit comme celui d'une moto. Suspensions et freins palettes ont été pris à la moto. Pas étonnant, donc, que KTM fabrique des motos et des vélos, et Mazzocchi, fabricant de pièces pour moto, distribue des suspensions. Le monde du snowboard a également laissé une empreinte dans le paysage vététiste.

Certainement parce que ces deux sports de glisse sont arrivés en France au même moment, au début des années 80. « Ils s'influencent mutuellement », raconte Stéphane Girard, le manager du Vouilloz Racing Team. L'équipe de Nicolas Vouilloz se compose aujourd'hui de trois coureurs, d'un « team manager » et de deux mécaniciens. Mais le multiple recordman de descente ne se contente pas de « petits » succès. Il voit grand et conçoit lui-même ses propres vélos. Aussi a-t-il eu l'idée d'en construire pour les autres et de créer, au début de cette année, une marque de fabrication, Vprocess. Vélos, vêtements, accessoires dérivés, tout porte son propre nom. De même, il compte ainsi créer des stages de préparation.

Les épreuves de Coupe du monde s'organisent un peu comme celles de F1. Huit courses dans l'année, sur huit sites différents à travers le monde. « Un team, c'est 2 millions de frais annuels de fonctionnement », explique le manager du Vouilloz Racing Team. Avec de pareils coûts, il n'est pas très surprenant que seuls quinze coureurs français vivent du VTT. « Je crois qu'à peine cinq pilotes doivent bien gagner leur vie. J'en fais partie », avoue Nicolas Vouilloz. Le revenu mensuel du Champion du monde reste très flou, entre 50 000 et 100 000 francs.

Le Tour de Lombardie dans le brouillard

L'Italie du cyclisme cherche en Danilo Di Luca (Cantina Tollo), vainqueur, samedi 20 octobre à Bergame, du Tour de Lombardie, une raison d'espérer en des jours meilleurs. La dernière classique de la saison, dont le Français Richard Virenque (Domo) s'est classé quatrième, s'est déroulée sous un climat marqué par la morosité. Après le « blitz » de San Remo en juin, les signes de désaffection sont redoutés par tous et, pour comble, la RAI, la télévision publique italienne, s'est montrée incapable de retransmettre correctement le Tour de Lombardie à cause du brouillard. Le 17 novembre, lors de la présentation de l'édition 2002, les responsables du Tour d'Italie annonceront une série d'initiatives destinées « à restituer son lustre au cyclisme, et pas seulement au cyclisme professionnel ». L'intitulé de l'opération équivaut à un programme : « Un défi en plus pour le Giro ».

« Un coureur n'est que très rarement payé », explique le manager du team Vouilloz. Les budgets sont très limités. En outre, le VTT n'est que peu médiatisé. Les sponsors ne se bousculent donc pas. Conséquence : la fuite des Français vers les équipes américaines. Ils sont ainsi déjà une quinzaine à s'être exilés. La fuite des pilotes français est en marche. Et la nation VTT est certainement en train de voir doucement s'éloigner sa place de leader mondial, jusqu'à présent incontestée.

Anne-Lise Polack

■ LOTO : résultats des tirages n° 84 effectués samedi 20 octobre. Premier tirage : 23, 24, 30, 36, 40, 44 ; numéro complémentaire : 11. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 031 395 F (157 248 €) ; 5 numéros : 10 520 F (1 603 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 374 F (57,02 €) ; 4 numéros : 187 F (28,51 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). Second tirage : 3, 10, 23, 24, 35, 38 ; numéro complémentaire : 12. Rapports pour 6 numéros : 4 513 590 F (688 152 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 72 740 F (11 090 €) ; 5 numéros : 7 880 F (1 201 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 298 F (45,43 €) ; 4 numéros : 149 F (22 71 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

CYCLISME

On le croirait facilement entré depuis longtemps dans l'âge adulte, mais le VTT n'a pas encore vingt ans. Arrivé sur le sol français en 1983, sous le nom de « mountain bike », il atteint aujourd'hui tout juste l'âge de raison. Il possède pourtant déjà sa grand-messe annuelle, le Roc d'Azur, une course de masse de 10 000 concurrents, doublée d'un Salon où 100 000 visiteurs se sont croisés jusqu'au dimanche 21 octobre, non loin de Fréjus, dans le Var. Plus surprenant, la discipline fait également vivre un petit monde de professionnels, les « vététistes ». Nicolas Vouilloz est l'un d'eux. Passé professionnel en 1994, il possède, à vingt-cinq ans un joli palmarès : neuf fois champion du monde de descente, cinq fois vainqueur de la Coupe du monde et champion d'Europe en titre de dual slalom. Eloquent. Mais le coureur français n'a pas toujours roulé en terrain découvert. Abandonné par son team Sun, qui dépose le bilan en plein milieu de la saison 1999, il a pris à ses frais ses déplacements sur les compétitions et les services d'un mécanicien. L'obstacle n'est pas mince, mais Nicolas Vouilloz s'offre pourtant, cette année-là, titre mondial et victoire en Coupe du Monde. Depuis l'an passé, le jeune homme est à la tête de son propre team, le Vouilloz Racing Team, au design élaboré. Le look dans le VTT est une véritable identi-

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR*

Dublin	759F
San Francisco	2710F
La Havane	3200F
New York	1820F
Istanbul	1660F
Dakar	2827F
Tokyo	4990F
Mexico	3755F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY™

*Départs de Paris. Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité nous consulter. Cédid. S.A. RCS Paris B391482452. Lic 075960011 **0,99F/min ***2,23F/min

GAP
www.gap.fr

Le Monde VOYAGES

Découvrez le Vietnam de Hanoï à Ho Chi Minh-Ville

du 2 au 10 décembre 2001

Le Monde vous invite à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles dans les différentes villes visitées.

Prix par personne : 22 000 F TTC (3 353,88€)
comprenant : le transport aérien sur vol régulier • l'hébergement 6 nuits • tous les repas (hors boissons alcoolisées) • les transferts • les taxes d'aéroports • l'assistance rapatriement • le visa d'entrée au Vietnam.

Extension possible aux temples d'Angkor.

Renseignements et inscriptions :
Danielle Van Hooren
ITI 12, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt LI 092 95 0028
Tél : 01 46 05 44 33 - Fax : 01 46 05 57 88
E-mail : dvh@it-international.com

COORDINATION : JFD SYSTEM

Une perturbation va traverser la France

MARDI. Des hautes pressions regonflent par l'Espagne et le sud de la France. La zone dépressionnaire se situera sur l'Irlande et les vents d'ouest apporteront de la douceur.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps est agité avec des averses parfois orageuses. Une amélioration se dessinera dans l'après-midi par l'ouest. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 16 et 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Après un passage pluvieux accompagné de quelques orages, le temps restera agité avec des averses parfois orageuses. Le thermomètre indiquera 16 à 18 degrés.

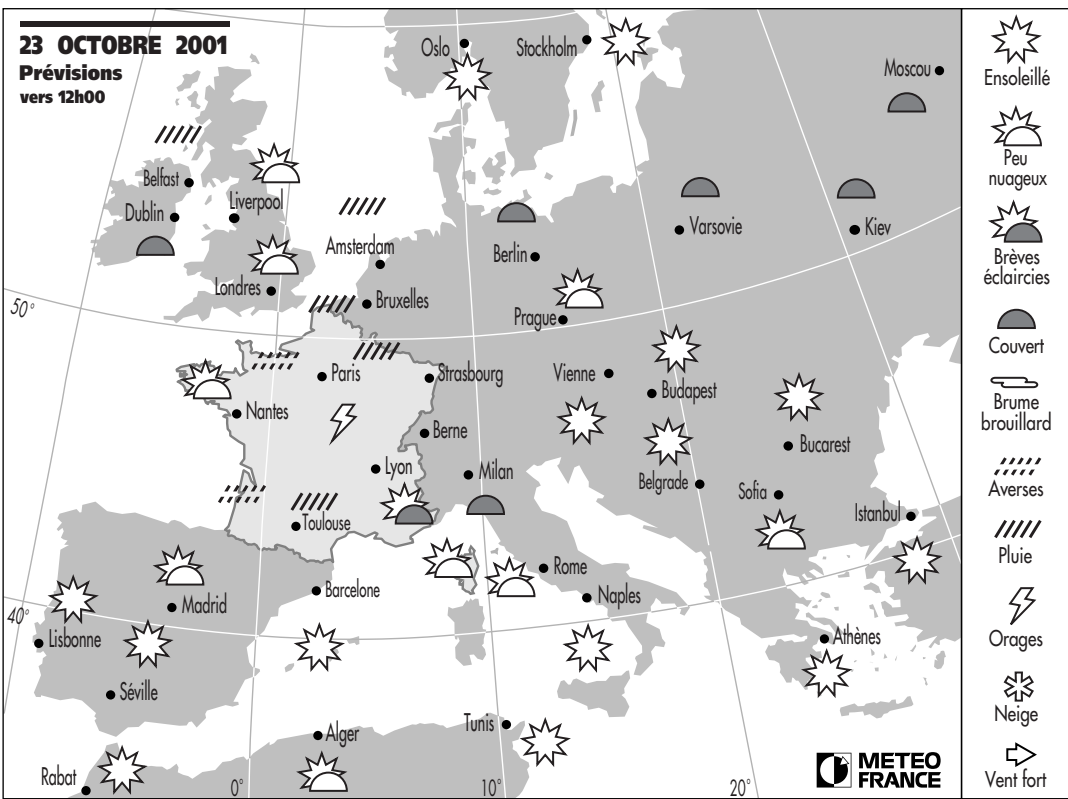
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps sera maussade avec de la pluie parfois accompagnée d'orages. Dans l'après-midi des averses se produiront sur la Champagne et la Bourgogne. Les températures seront comprises entre 15 et

17 degrés.
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après un passage faiblement pluvieux en matinée des éclaircies reviendront. Quelques averses se produiront sur Poitou-Charentes. Le vent d'ouest soufflera à 70 km/h sur les côtes. Les températures seront douces entre 19 et 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Un passage pluvieux traversera ces régions accompagné de quelques orages. Des éclaircies reviendront surtout sur le limousin accompagné de quelques averses. Les températures seront comprises entre 14 et 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le temps ensoleillé va dominer. Une tramontane modérée soufflera sur le Languedoc-Roussillon. Les températures seront comprises entre 20 et 25 degrés.

La grève de certains syndicats de Météo France nous empêche de publier les prévisions météorologiques habituelles.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Spanair prolonge jusqu'au 31 décembre sa garantie ponctualité par laquelle elle s'engage, pour tout retard supérieur à 15 minutes dû à des causes internes, à dédommager le passager en lui offrant un billet d'avion identique à celui acheté. Par ailleurs, la compagnie espagnole ouvre une nouvelle ligne Madrid-Santander et met en place, dans les aéroports de Madrid, Barcelone, Valence, Palma et Asturias, l'« express check-in », un dispositif permettant aux passagers de s'enregistrer eux-mêmes.

■ **FRANCE.** Le tour-opérateur Voyageurs du monde, spécialiste du voyage sur mesure, et son partenaire Terres d'aventure, qui se consacre à la randonnée pédestre mais aussi à cheval et en canoë, viennent d'ouvrir une nouvelle agence à Marseille, au 25 rue Fort-Notre-Dame, dans le 1^{er} arrondissement (tél. : 04-96-17-89-17).

ASTRONOMIE

Tycho Brahé, le père de l'observation

IL Y A quatre siècles, le 24 octobre 1601, mourait Tycho Brahé, le plus grand observateur à l'œil nu de l'histoire de l'astronomie. La légende raconte que, préférant rester à un souper princier plutôt que s'absenter pour assouvir un besoin naturel, Brahé causa sa perte en se faisant exploser la vessie...

Bien des histoires entourent la vie de cet aristocrate danois, né en 1546. Au cours des études qu'il effectua dans son pays natal et dans de nombreuses universités allemandes, il s'intéressa de près à l'alchimie et à l'astronomie. La chronique de l'époque rapporte aussi qu'à l'âge de vingt ans il s'était battu en duel, à Wittenberg,

avec un autre étudiant qui se prétendait meilleur que lui en mathématiques. L'épée de son adversaire lui trancha une partie du nez, et durant tout le reste de sa vie Brahé porta une prothèse métallique pour remplacer ce qui manquait.

AFFINER LA POSITION DES ASTRES

Ses talents d'astronome éclatent en 1572, lors de l'apparition d'une supernova brillante dans la constellation de Cassiopeïde. Quatre ans plus tard, le roi du Danemark lui offre l'île de Hveen pour qu'il y construise un observatoire. Ce sera le magnifique château d'Uraniborg. Dans leur dernier ouvrage, *Savoir l'astronomie, voir le ciel* (coédité par le Seuil et l'Association française d'astronomie, 240 p., 39 €), Leïla Haddad et Alain Cirou décrivent ce domaine consacré aux astres comme le « rêve orgueilleux d'un mégalomane excentrique et fêru d'astronomie, hérissé de tours au toit amovible et truffé d'instruments ».

La lunette astronomique n'a pas encore été inventée, et c'est à l'œil nu que travaille Tycho Brahé, qui sera le premier à tenir compte de la réfraction de la lumière dans l'atmosphère. Parmi les instruments que l'astronome calibre lui-même,

on trouve un sextant géant ou un monumental quadrant mural, destinés à affiner la position des astres. « Tycho a entrepris de refaire entièrement la carte du ciel et a fait graver une par une, sur un énorme globe céleste, les positions mesurées avec une précision jamais égalée jusqu'alors de 777 étoiles », expliquent Leïla Haddad et Alain Cirou. Il a aussi observé les planètes, et ses mesures des positions de Mars, par exemple, sont considérées comme les meilleures de son époque. » Nuit après nuit, l'astronome et ses aides accomplissent un véritable travail de bénédictin en notant les déplacements des « astres errants ». Des années plus tard, l'assistant de Tycho Brahé à Prague, un certain Johannes Kepler, utilisera ces longues séries de mesures pour conclure que l'orbite des planètes est elliptique et non circulaire.

Pendant vingt ans, l'astronome au nez d'or et d'argent règne en despotisme sur Uraniborg, malmenant ses serfs jusqu'à ce que le jeune roi du Danemark, Christian IV, lui retire sa pension. Tycho Brahé empaquette alors livres et instruments et quitte son pays pour n'y jamais revenir. En 1599, il s'installe près de Prague et œuvrera jusqu'à sa mort

pour le compte de l'empereur germanique Rodolphe II, ami des sciences et des lettres.

Ses observations de la supernova de 1572 et de la grande comète de 1577 amènent Tycho Brahé à remettre en question l'immutabilité du firmament, érigée en doctrine par Aristote et bon nombre de ses successeurs. L'astronome danois avait aussi démontré que les comètes passaient dans les parages des planètes, ce qui rendait impossible l'existence des sphères célestes censées leur servir de support. Malgré ces remises en question du modèle antique, Tycho Brahé ne put jamais accepter la théorie héliocentrique de Copernic, avec laquelle ses observations collaient pourtant si bien. Se cramponnant à la physique aristotélicienne, la seule disponible à l'époque, il créa un curieux hybride géo-héliocentrique. Dans son système, la Lune et le Soleil tournaient autour de la Terre mais toutes les autres planètes évoluaient autour de notre étoile. Sur le long chemin de l'approfondissement des connaissances scientifiques, Brahé n'avait voulu faire qu'un demi-pas.

Pierre Barthélémy

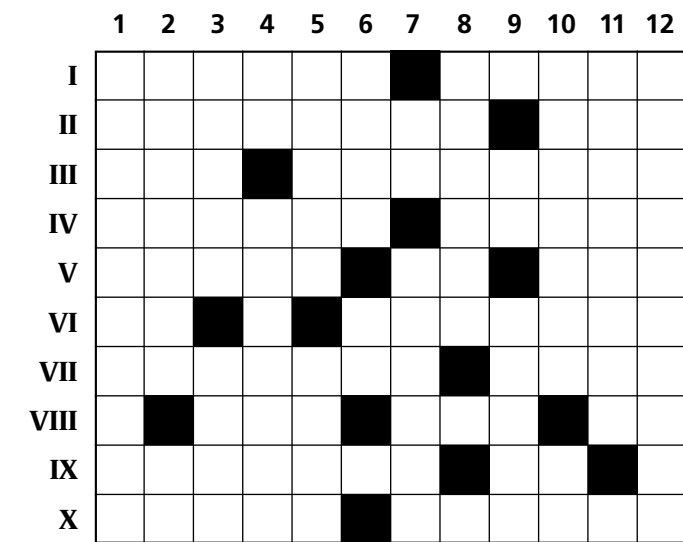


Tycho Brahé, le seigneur d'Uraniborg.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 249

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



de la Botte. - 7. Partie de rigolade. Mises en beauté. - 8. Au fond du foyer. - 9. Pour aller droit sur la planche. Chaud et imperméable. - 10. Tape dans la caisse. Lettres de mise à l'écart. - 11. Marquée par les événements. - 12. Le bon compte pour une bonne présentation.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 248

Horizontalement

I. Statue. Moule. - II. Tapette. Prêt. - III. Ruse. Rôde. CA. - IV. Api. Polisson. - V. Pédalier. Onc. - VI. Ecot. Ecu. - VII. NB. Tu. Rêve. - VIII. Télécopie. Ri. - IX. Itou. Io. Méat. - X. Neurasthénie.

Verticalement

1. Strapontin. - 2. Taupe. Bête. - 3. Apside. Lou. - 4. Tee. Acteur. - 5. Ut. Plouc. - 6. Etroit. Ois. - 7. Eole. Spot. - 8. Dire. - 9. Opes. Crème. - 10. Ur. Soue. En. - 11. Leçon. Vrai. - 12. Etanchéité.

HORIZONTALEMENT

I. Jeune sportif. Encore plus jeune chez les sportifs. - II. Fait passer le courant. Au sommet de l'Etat, mais pas au pouvoir. - III. Résine. Ne pas oublier de la mettre avant le départ. - IV. Mis en lumière. Installé au chaud après déchéance. - V. Partie fine. Son âge rappelle des temps heureux. Mit en mouvement. - VI. Lac pyrénéen. Prise dans l'ensemble. - VII. Bel ensemble à l'orchestre. Reste en bordure. - VIII. Se lança. La fin de Titanic. Conjonc-

tion. - IX. Est assurée de ne pas être dehors cette nuit. Interjection. - X. Essence. Tombeurs de têtes patentés.

VERTICALEMENT

1. Ne comptez pas sur lui. - 2. Grec redevenu grec en changeant de nom. En rébellion. - 3. Beaucoup, mais combien ? Femme fatale pour Héraclès. - 4. En piste. Belle présentation d'écrivains. - 5. Le prix pour une bonne toile. Ses conseils sont avisés. - 6. Ouvertes à tous. Le plus long

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 245

Les triangles entiers

UN « triangle entier » est un « vrai » triangle (non aplati) dont les longueurs des trois côtés sont des nombres entiers de cm.

Combien y a-t-il de triangles entiers de périmètres 14 ? Et de périmètre 11 ?

Y a-t-il plus de triangles entiers de périmètre 2 004 ou de périmètre 2 001 ?

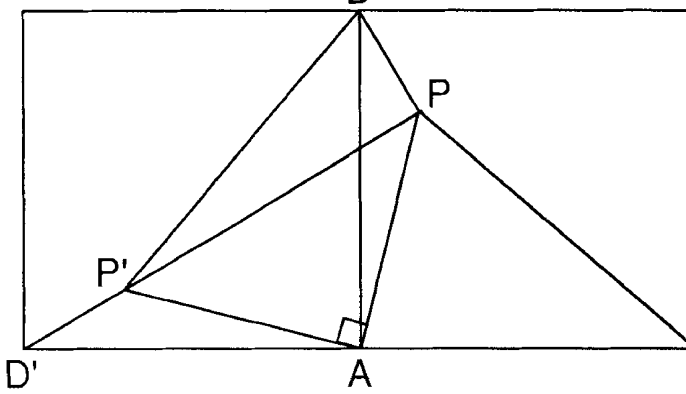
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 30 octobre.

Solution du jeu n°244 paru dans *Le Monde* du 16 octobre.

L'angle recherché mesure 135°.

Une rotation de 90° de la figure autour du point A ne modifie ni les angles ni les longueurs. Le théorème de Pythagore dans le triangle PAP', rectangle



isocèle en A, permet de calculer la longueur PP' : $PP' = 4\sqrt{2}$

La réciproque de ce même théorème de Pythagore permet de montrer que le triangle P'PD est rectangle en P.

L'angle APD a pour mesure : $90^\circ + 45^\circ = 135^\circ$. N.B. : Les points P, P' et D' sont, de plus, alignés.

Chaque samedi

LE MONDE TELEVISION

avec *Le Monde* DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLISSEUR

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO

Au sommaire du numéro d'octobre

Torture et mémoire française

Après des années de silence sur les exactions de l'armée en Algérie, les Français revisitent enfin cette partie dramatique de leur histoire.

Notre héritage antique

Référence pour les uns, objet de manipulation pour les autres, le monde antique nous offre un intérêt qui ne s'est jamais démenti.

Plus les Clés de l'info : L'Amérique attaquée

Chez votre marchand de journaux
18 F-274€

MUSIQUE A l'occasion du Mois national du baroque latino-américain, depuis le 18 octobre et jusqu'au 20 novembre, une trentaine de villes ont programmé de nom-

breux concerts et expositions. ● **CETTE VASTE OPÉRATION**, la plus grande jamais organisée, a pour objet de faire découvrir un patrimoine musical baroque, ignoré ou presque,

celui du Nouveau Monde. ● **ALAIN PACQUIER** est à l'origine de ce projet. Ancien journaliste, fondateur du Festival de Saintes, il a su, à la suite à de nombreuses recherches, conju-

guer la production de concerts et l'édition discographique. ● « **JE ME SUIIS rendu compte qu'en France les musiciens ne connaissent vraiment pas ce répertoire. Le travail accompli**

depuis dix ans nous permet aujourd'hui d'inverser le sens de la transmission, de découvrir en la jouant une musique qui appartient à notre histoire, fût-elle coloniale. »

Sur les traces de la musique baroque en Amérique latine

En France, dans une trentaine de villes, sont organisés concerts et expositions, jusqu'au 20 novembre, à l'occasion du Mois national du baroque latino-américain. Une manifestation rendue possible grâce à de nombreuses recherches muséographiques entreprises sur l'ancien Nouveau Monde

À LA FIN des années 1980, la croisade musicale du renouveau baroque a embrasé l'Europe. C'est alors qu'Alain Pacquier, ancien journaliste, fondateur du Festival de Saintes (depuis confié aux soins de Philippe Herreweghe), de feu l'Institut de musique ancienne de Lorraine et du Festival international de Sarrebourg, décide de prendre le large pour suivre les pistes de l'ancien Nouveau Monde. Est-ce la vision des orgues béantes dans les églises défaites ? Le travail confidentiel des musicologues comme Robert Stevenson, Bernardo Illari ou Piotr Nawrot ? Notre pistolero de la culture se fait l'apôtre de cette Arche d'alliance perdue, l'aventurier des « Chemins du baroque latino-américain ».

On ignore tout ou presque de ce continent musical qui va de la Terre de Feu à l'embouchure du Saint-Laurent, du bassin de l'Orénoque jusqu'à la selve amazonienne en passant par l'Altiplano andin. Beaucoup de musiques discrètement répertoriées et peu éditées. Il faut donc inventurer les riches chapelles de Mexico, de Lima et leurs compositeurs (Araujo, Chavarría, Roque Ceruti ou Torrejon y Velasco), mais aussi le monde des entreprises missionnaires (les fameuses « réductions jésuites »), dont Domenico Zipoli demeure l'unique fleuron musical connu. Opérer, au travers de la musique, la relecture d'une histoire qui s'éclaire certes à la torche des incendies et des bûchers de l'Inquisition, mais aussi à la bougie des fondations jésuites et franciscaines éprises des valeurs de l'Évangile.

L'enjeu est de taille, qui consistera d'abord à rapprocher l'écrit de la tradition orale : entre 1730 et 1767, une



Procession à Urubicha, Bolivie, 2000.

étrange dissociation a peu à peu séparé copistes, qui ne savent plus rien de ce qu'ils écrivent, et musicologues, qui ignorent la lecture. « *A la fête de San Ignacio de Loyola le 31 juillet à Trinidad*, dit Alain Pacquier, *les Indiens montent au coro alto de l'église avec leur instrumentarium, ouvrent un grand manuscrit de Vêpres attribuées à Zipoli, jouent et chantent à double chœur, mais ne tournent pas les pages !* » L'homme n'a rien perdu de cette détermination qui séduisit les instances communes au ministère de la culture et au ministère des affaires étrangères à la fin des

années 1980. Jean-Marc Granet Bouffartigue, responsable du département des arts de la scène à l'Association française d'action artistique (AFAA), en témoigne : « *C'est la profonde humanité et l'exceptionnel enthousiasme d'Alain Pacquier autant que la force de son projet qui nous ont convaincus. Personne ne parlait de la musique baroque en Amérique latine. Nous avons estimé qu'il y avait là un pari certes risqué, mais qui entraînait dans la mission du service public que nous représentons. Il faut dire qu'à l'époque Alain Pacquier était aussi le seul à conjuguer la pro-*

duction de concerts et l'édition discographique, à mettre en synergie l'activité industrielle et le spectacle vivant. »

En 1992, les festivités liées aux cinq cents ans de la « Rencontre des deux mondes » (1492-1992) offrent à Alain Pacquier l'occasion de renforcer ses positions. Tandis que Jean-Claude Malgouère donne à la Chapelle royale d'imaginaires *Vêpres de l'Assomption* méxico-versaillaises (gravées au disque), la Fondation Paribas entreprend une collaboration qui ne s'est pas démentie depuis, couronnée en 2000 par un Prix européen

du mécénat culturel, partagé avec le label discographique K.617. Pour Martine Tridde, déléguée générale de la Fondation BNP Paribas, « nous tenons là un patrimoine fascinant, à la fois repère de civilisation et facteur de progrès, mais aussi un projet de restauration qui ne se limite pas à une entreprise muséographique mais engage un acte authentique de récréation. »

TECHNIQUE TRÈS ARTISANALE

Pourtant, les tabous perdurent. Lourde est le poids d'un passé volontiers enfoui, exigeant l'exercice d'une mémoire forcément oublieuse, difficile est l'émergence d'une culture tenue recluse par ses élites mêmes...

« *Quand on leur parlait de leur musique, beaucoup la déclaraient sans intérêt, épigonale tout au plus. C'est là que le disque a joué un rôle essentiel de crédibilisation* », constate Alain Pacquier. Donner aux Indiens la conscience de leur patrimoine nécessite donc de dégager les moyens adéquats d'une réappropriation. Ce ne sera pas une mince affaire pour les luthiers français Alain Meyer et Alexandre Breton qui d'organiser des sessions de travail auprès des luthiers d'Urubicha. De rentrer dans la logique d'une technique très artisanale mais aussi dans celle d'un état d'esprit peu sensible aux normes européennes. « *Quand on leur a suggéré de fabriquer aussi des archets, raconte Alain Pacquier, ils ont argué du fait que, privés du crin de leurs queues, les cheveux ne pourraient plus chasser les mouches !* » Aujourd'hui, les enjeux culturels bien compris s'ancrent dans une situation sociopolitique bien réelle. « *Très vite, il s'est agi de rendre une dignité à ce pôle d'identité que représente pour eux la musique baroque. Surtout quand on sait qu'elle est détenue par les populations les plus pauvres. Il y a aujourd'hui en Bolivie un millier de gamins dont la noblesse se rattache au nom du compositeur Domenico Zipoli.* »

Aux côtés de miracles comme celui du manuscrit de l'opéra *San Ignacio de Loyola*, retrouvé en menus morceaux dans la poubelle du curé de Santa Ana (Bolivie) avec la mention « Toilettes Papier », il y a celui d'un travail de coopération qui, pour la première fois, retourne à sa source première, l'Europe. Avec la première édition du Mois national du baroque latino-américain, Alain Pacquier a le sentiment d'avoir bouclé un premier cercle. « *Je me suis rendu compte qu'en France les musiciens ne connaissent vraiment pas ce répertoire. Le travail accompli là-bas depuis dix ans nous permet aujourd'hui d'inverser le sens de la transmission, de découvrir en la jouant une musique qui appar-*

tient à notre histoire, fût-elle coloniale. » C'est ainsi que le « Retour des caravelles » mêlera musiciens latino-américains et formations européennes, qu'elles soient dans la catégorie amateurs ou professionnels.

Derrière les murs du couvent lorrain de Saint-Ulrich, où le Centre international des chemins du baroque a posé ses bagages depuis 1998, il y a peu de chances que l'on s'accommode jamais des sentiers battus.

Une vaste opération de communication

Quand les Chemins du baroque latino-américain rejoignent le Mois de la communauté andine... C'est aux ambassades de Bolivie, de Colombie, d'Équateur, du Pérou et du Venezuela que revient l'idée de cette vaste opération de communication, au moment où le pacte andin de 1969 semble avoir retrouvé ses droits bafoués. D'octobre à mi-décembre, cette manifestation, sous l'égide de l'Association France-Venezuela, que dirige Marie-Thérèse Prével, va promouvoir les richesses culturelles de régions trop souvent associées au tandem de la drogue et de la violence. Au programme : musique traditionnelle, populaire, classique et baroque, mais aussi arts plastiques et cinéma (avec La Cita de Biarritz et l'Institut Cervantes, à Paris), sans oublier littérature et théâtre (avec le Festival Don Quijote).

★ Renseignements : 01-42-24-93-44.

Quand bien même Alain Pacquier déciderait de se consacrer entièrement à son label discographique K.617 (ainsi dénommé d'après l'un des opus les plus insolites de Mozart, une musique pour harmonica de verre, mystérieuse et transparente). Sans doute à l'image de ce monde dichotomique, séducteur et inquiétant, qui passionne si fort Alain Pacquier : « *J'éprouve un grand intérêt pour les phénomènes de mondialisation mais j'ai aussi profondément à cœur que chaque musique s'inscrive dans son propre environnement. C'est fondamental dans un monde où l'on se demande si le sensible n'est pas en train de livrer une de ses dernières batailles devant l'abstraction et la virtualisation.* »

Marie-Aude Roux

Concerts, expositions, livres et disques

● **Le Retour des caravelles :** Mois national du baroque latino-américain. Pour le programme complet, tél. : 03-87-32-43-86. (www.cd-baroque.com)

● **CONCERTS**
Du 18 octobre au 20 novembre, dans trente villes de France, avec des ensembles latino-américains et français.

En octobre :
Fête de la Nativité dans les Caraïbes par l'ensemble Conjunto de Musica Antigua Ars Longa : Roquemare (le 22) ; Vaison-la-Romaine (le 23) ; Aix en Provence (le 24) ; Marseille (le 25) ; Arles (le 26) ; Chambéry (le 27).

En novembre :
Pont-à-Mousson (les 3 et 4) ; Chalon-sur-Saône (le 7) ; Dijon (le 8) ; Saint-Etienne (le 14) ; Valence (le 15) ; Grenoble (le 16).
Musique sacrée dans les cathédrales de La Havane et Santiago de Cuba par l'Ensemble vocal de Bourgogne : Pont-à-Mousson (le 4) ; Chalon-sur-Saône (le 7) ; Dijon (le 8).

Autour des ensaladas de Mateo Flecha, avec La Camerata Renacentista de Caracas : Pont-à-Mousson (le 4) ; Niort (le 6) ; Paris (le 7) ; Lyon (le 8) ; Rouen (le 12) ; Caen (les 16 et 17).

● **DISQUES**
Edition spéciale de 12 CD séparés rassemblant les découvertes majeures des « Chemins du baroque » (89 F l'unité [13,5 €]) et d'un coffret en bois (sculpté d'un ange polychrome) comprenant 4 CD consacrés aux opéras baroques retrouvés en Amérique latine (K617/HM K617132/4), 300 F (45,5 €).

● **LIVRES**
La Musique à Cuba, d'Alejo Carpentier, 1985, Gallimard, 305 p., 19,7 € (130 F).

Les Chemins du baroque dans le Nouveau Monde, d'Alain Pacquier, 1996, Fayard, 392 p., 22,7 € (150 F).

● **EXPOSITION**
Photographies de Ferrante Ferranti, jusqu'au 20 novembre, boutique Harmonia Mundi, 20, rue de Rivoli, Paris-4^e, M^e Saint-Paul.

La ruée vers l'orgue

« **NOUS PRESSONS** l'ensemble du clergé à installer des orgues partout de manière à pouvoir bannir de l'église tous les instruments impropres et disgracieux. » Ainsi fut paraphé par l'évêque Alonso de Montufar le Synode de Mexico en 1555. Voix privilégiée de l'Église, l'orgue est bien celle des conquistadors. Ce sera donc la ruée vers l'orgue : des centaines d'instruments envahissent l'ensemble du continent sud-américain, des milliers de tuyaux transitent à dos d'homme ou de mulet vers les tribunes les plus reculées.

Si les édifices prestigieux disposent souvent de deux orgues de chaque côté du chœur, les petites églises sont parfois dotées d'instruments dont les buffets, magnifiquement ornés, sont de véritables joyaux. Mais la mécanique elle-même recèle aussi des merveilles d'ingéniosité et d'invention. Ainsi le constate, en 1994, le facteur d'orgues Pascal Quoirin devant l'instrument construit par l'organier Castro (XIX^e) au sanctuaire mexicain de Nuestra Señora de los Remedios à Cholula. « *Nous ne pouvions imaginer autre chose qu'une réplique des modèles européens. C'était faire bien peu de cas du stupéfiant potentiel d'imagination, d'habileté et de génie musical des populations colonisées. L'ordre émis en 1561 par le roi d'Espagne Philippe II demandant que l'on cesse d'apprendre la facture instrumentale aux Indiens parce qu'ils construisent mieux et plus vite que les Espagnols témoigne bien de cette réalité.* »

OUTRAGES DU TEMPS

En Bolivie comme ailleurs, les orgues ont subi les outrages du temps (humidité, termites) et des hommes – beaucoup serviront de munitions pour les besoins de la guerre. Aussi le patrimoine restant, souvent intouché depuis le XVII^e siècle, ne peut-il tomber entre les mains d'artisans inexpérimentés. C'est ainsi que le facteur normand Jean-François Dupont, créateur de l'orgue de la Cité de la musique à Paris, est parti effectuer sa première opération bolivienne en 1998. « *J'ai d'abord assuré la construction d'un nouvel orgue à La Paz, puis la restauration de l'orgue de la mission jésuite*

de Santa Ana l'année dernière. » Mais point ne sert de construire ou de restaurer à temps, il faut aussi donner aux autochtones les moyens d'assurer la survie de l'instrument. « *Hormis les feuilles d'étain et l'outillage minimum, on n'avait rien. On était à quatre ou cinq heures des routes goudronnées. Tout ce qui manquait, on l'a trouvé dans la nature. Pour le soufflet, on a pris deux peaux de vache, le bourrelier les a recousues en suivant le modèle ancien, puis on a assoupli la peau avec des plantes cueillies dans les arbres. C'était excitant, car l'orgue avait certainement été construit comme ça il y a deux siècles !* »

Actuellement, les « Chemins du baroque » se sont tournés vers Cuba, où fleurit une forte tradition

d'organiers. Ils espèrent réhabiliter un certain orgue de la fin du XVIII^e construit par le facteur Ducrocquet, créateur de Saint-Eustache à Paris. Mais aussi remettre à l'honneur la tradition des orgues de danse, une activité tombée en désuétude. « *Dans l'île, des personnes savent parfaitement construire les orgues de Barbarie avec du bois d'une rare qualité. Le travail de l'étain et quelques bases d'harmonisation et d'accords pourraient être enseignés afin que l'orgue soit maintenu en bon état de fonctionnement par les Cubains.* » Transmission des connaissances et volonté culturelle sont donc plus que jamais à l'ordre du jour.

M.-A. R.

LES TBM : PROLONGATION EXCEPTIONNELLE
JUSQU'AU SAMEDI 27 OCTOBRE

LE
BON
MARCHÉ

RIVE GAUCHE

www.lebonmarche.fr

Miossec et son feu intérieur

Avec « Brûle », et la complicité de Matthieu Ballet pour ce disque, le chanteur brestois donne à ses tourments un nouveau rayonnement

IL SE CACHE. Il sourit, l'œil allumé, le haut du visage amusé, et le bas pudiquement masqué par une main large et charpentée. Christophe Miossec est paisible, son nouvel album, dit-il, « dégage moins de nervosité ». Mais son existence de nuitard lui a laissé une irrésistible envie d'avouer ses manques et ses défauts. Par exemple, un penchant au sombre, à la répétition stérile du glauque. Donc, Miossec, attablé au café du coin, celui de la rue où siège son label de disques (PIAS, l'un des plus gros indépendants européens), confesse qu'il avait raté *A prendre*, venu après *Boire et Baiser*. Il ajoute qu'ensuite il a fabriqué un successeur sans gloire, « un disque poubelle, j'étais au fond du trou », qui débouche au final sur *Brûle*, qui est un disque rayonnant.

A quoi tient la soudaine reprise en main de cette carrière en ascension, marquée par un passage d'auteur chez Jane Birkin, puis chez Johnny Hallyday, et que le Brestois désire si vivement mettre à mal ? « *A Matthieu Ballet* », musicien cultivé, éclectique, nourri à la pop française, à l'électronique, et qui habilla les deux précédents albums d'Arielle. De l'arrivée de Matthieu Ballet dans sa vie – de studio, celui-ci est situé près de Mortagne-au-Perche (Orne), « excellent boudin » à la carte –, Miossec dit : « *Ce fut une vie de couple en pleine cam-*

pagne. » Passant de l'infinitif (*Boire, Baiser, A prendre*) à l'impératif (*Brûle*), Miossec sautille comme un jeune animal.

Il habite le sud de la France, a déserté Brest, où il revient toujours. Brigitte Fontaine, Bretonne de Morlaix, tient Brest pour « une ville stalinienne avec plein d'officiers de marine » (*Le Monde* du 22 août). « *C'est vrai, mais c'est sa beauté, quand même plus passionnante que les ruelles ridicules et les petites créperies redécorées à l'ancienne de Morlaix* », rétorque-t-il. De la Bretagne, Miossec garde *Ainsi soit-elle*, un poème de Georges Perros, mort en 1978 et qui habitait Douarnenez.

RUMEURS ET FUREURS

Miossec a déménagé loin de l'océan Atlantique, qui apporte rumeurs et fureurs. « *Cette année la neige devrait tomber plus tôt/ On la voit déjà au sommet des cimes/ Cette nuit des frissons ont parcouru ta peau* », écrit-il dans *Neige*, observation tranquille du déroulement des jours. Ses trois albums précédents ont été vendus autour de 130 000 à 150 000 exemplaires chacun, « ce qui ravit PIAS, mais ne ravirait pas une multinationale, donc, je reste, puisque je peux continuer à y être inconstant ».

Écrire plusieurs chansons pour *Sang pour sang*, l'album à succès de Johnny Hallyday, lui a apporté l'in-

dépendance financière. Il jouit aujourd'hui d'« une autorité », qui lui faisait a priori défaut. « *Je suis de nature timide. Les concerts, c'est du sado-masochisme. Je ne suis pas non plus un super animal social.* » Mais un artiste massivement en retrait.

Brûle est « bricolo, mais tombe juste. La chanson, quand elle est directe, c'est formidable. Je n'aime pas les textes obscurs, incompréhensibles ». Au passage, Christophe Miossec donne des coups de patte à Radiohead, à Björk, « les trucs à la mode » qu'il faudrait copier pour « ne pas paraître ringard ». *Prendre* était « pleurnichard », conforme à l'étiquette « mélancolique, dépressif, alcool ». Dans *Le Défroqué*, Miossec rappelle qu'il a « déserté les champs de bataille », qu'« il ne fait plus dans la canaille », qu'il est du matin et que, pendant qu'il bâille, il repense à ses Verdun, ses « Trafalgar de rien ». Petites morts ou défaites intimes trouvent leur résolution dans la paresse bucolique. *Brûle* est un disque à écouter légèrement, à la maison. Mais il sort au moment où le monde est bouleversé par les attaques terroristes et la guerre menée en Afghanistan.

« *Tout luit tout brille mais rien ne brûle/ Tout brille tout scintille mais rien ne se consume* » sont les premières phrases de l'album, inspirées d'un article du chroniqueur télévisé de *Libération*, Philippe



PIER TERRASSON

Pour Christophe Miossec, « *Brûle* », son nouvel album, est « bricolo, mais tombe juste ».

Lançon. Manhattan a été touché, les démocraties occidentales avec, et, dans les arrière-salles des cafés de France, que fréquentent les musulmans d'ici, souvent peu orthodoxes, « *l'opinion profonde n'est pas forcément celle affichée en façade* », dit Miossec, qui en connaît un rayon (sur les arrière-salles). Miossec ne donne pas dans la politique, pas plus que Georges Brassens, dont il a repris *La Non-Demande en mariage* (pour la compilation *Les Oiseaux de passage*, Mercury/Universal), aidé des fanfares érudites de Joseph Racailla. Comme son illustre aîné, Christo-

phe Miossec est peu conciliant avec l'idéologie dominante. Hier, la chape de plomb des curés et de la bonne réputation, aujourd'hui, la concurrence et l'appétit de la célébrité. « *On vouvoit le paradis/ mais on tutoie l'enfer.../ On ne craint plus la foi, on connaît trop le calvaire/ On ne croit plus en l'infini/ seulement en l'éphémère* » : Christophe Miossec rit encore, avec gêne et constance. Et pour conclure, il vante les mérites de l'indignation.

Véronique Mortaigne

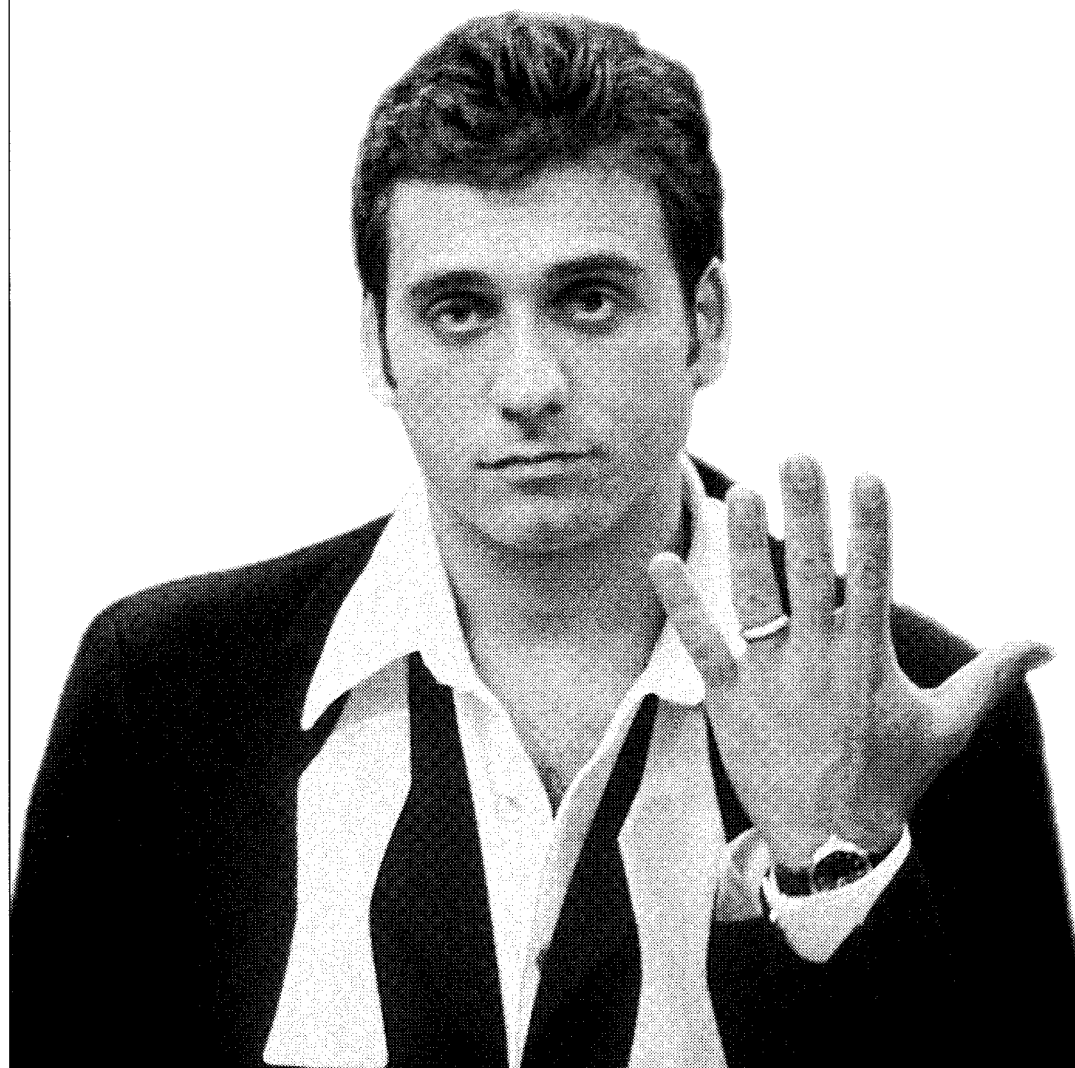
► www.lemonde.fr/disques

DÉPÊCHES

■ **JAZZ** : Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a désapprouvé, vendredi 19 octobre, dans un communiqué, la suspension de l'édition 2002 du Festival de jazz de La Villette. Catherine Tasca déplore que cette décision ait été prise par les co-organisateurs du festival, la Grande Halle de La Villette et la Cité de la musique, « sans concertation avec les artistes ni accord avec le ministère » selon ce communiqué. Pour les responsables des deux établissements publics, le constat de la baisse des recettes de spectateurs lors de la dernière édition tandis que le budget de 10 millions de francs (1,5 million d'euros) a été augmenté de 2 millions de francs (0,3 million d'euros), nécessite que la formule actuelle du festival soit repensée. Le Festival de jazz de La Villette est la manifestation la plus importante consacrée à la création en été.

■ **Le conseil d'administration de l'Orchestre national de jazz (ONJ)** vient d'annoncer la mise en route de la procédure de recrutement d'un nouveau directeur artistique pour succéder à Paolo Damiani. Le violoncelliste et compositeur italien avait été nommé à ce poste en septembre 2000, pour une période de deux ans extensible à une troisième année. Constatant que le « cadre de l'ONJ et son mode de fonctionnement ne conviennent pas à la conduite et l'évolution du projet artistique défini par Paolo Damiani », le conseil d'administration et le directeur artistique ont décidé « d'un commun accord » que Paolo Damiani quitterait ses fonctions le 30 août 2002.

ILS VEULENT TOUS LE MARIER : SON PÈRE, SA MÈRE, SA FAMILLE... ET MÊME SA MAÎTRESSE !



un film de
Dover Kosashvili

mariage tardif

24 OCTOBRE

Inrockuptibles

monsieur cinema

www.diaphana.fr

ZURBAN



Les mots du Breton sur une musicalité subtile

MIOSSEC N'A JAMAIS ÉTÉ un grand mélodiste. Son phrasé, sa prosodie, ses désirs de rudesse le tirent naturellement vers la scansion plus que vers les modulations. Après la claque que représentait *Boire* (1995), baptême aussi touchant que vigoureux, le Brestois et ses camarades avaient échoué à renouveler une instrumentation peu à peu de compenser le déficit harmonique du chanteur. Si, après *Baiser* (1997) et *A prendre* (1998), *Brûle* redresse aussi joliment la barre, il le doit en partie à un nouveau complice, Matthieu Ballet, producteur et arrangeur déjà remarqué aux côtés de Bashung ou Arielle.

Plutôt qu'une révolution, cette collaboration opère une réforme. La voix de Miossec, sa texture houblonnée, ses à-coups à la fois rustiques et fragiles avaient rarement été aussi mis en avant. Compagne privilégiée des albums précédents, la guitare acoustique (complétée ici d'un banjo) prolonge son dialogue rythmique avec les mots du Breton. Mais au cœur de cette sobriété doublée de concision (aujourd'hui comme hier, les chansons ne dépassent guère trois minutes), Matthieu Ballet introduit un délicieux éventail de subtilités qui séduisent insidieusement.

L'arrangeur procède généralement par touches : un voile d'orgue Hammond (*Madame*, dédié à Juliette Gréco), l'entrelacs discret d'un accordéon et d'un clavier (*Ainsi soit-elle*), la noblesse très « Bacharach » d'une trompette (*Pourquoi ? Parce que !, Grandir*), le givre d'un souffle féminin (*Neige*). Des partis pris peuvent aussi s'affirmer : emballage du piano et bouffées de cuivres dans *Tonnerre*, ambiance importée d'Europe centrale dans *Le Défroqué*. L'utilisation ludique et délicate de ces couleurs instrumentales s'approche plus de l'artisanat inventif de Yann Tiersen ou de Pascal Comelade que des costumes d'apparat de la variété française.

Ce décor offre à Miossec la musicalité et le charme dont il était devenu trop avare. Sans perdre son ironie et ses qualités vachardes, cet auteur en grande forme s'autorise la tendresse (*Tendre S, Neige, Madame*) et affiche sa vulnérabilité (*Pardonne, Grandir*).

Stéphane Davet

★ *Brûle*, 1 CD PIAS.

Après son échec en 2000, le Mix Move, Salon créé en 1996, tente un nouveau départ

C'est sa programmation musicale pointue qui a eu le plus de succès

CRÉÉ EN 1996, Mix Move, Salon commercial, s'était positionné sur un créneau inédit pour les musiques électroniques, que tout le monde appelait encore la « techno ». Avec ses stands de matériels (platinés-disques, machines à mixer, etc.), de labels de disques naissants, le Mix Move, alors installé porte de Versailles, désire faire sortir la techno de la mythologie des raves et des clubs. En 2000, la manifestation prenait un tournant décisif en déménageant à la Cité des sciences et de l'industrie. La manifestation s'écartait ainsi du fouillis consommériste pour se rapprocher de la création multimédia.

Mais la greffe, pourtant réjouissante pour une Cité des sciences trop souvent résumée à la Cité des enfants et à la Géode, n'a pas pris. Les aléas de l'organisation de la jeune sphère techno et les lourdeurs de l'institution valurent à Mix Move une baisse de fréquentation (15 000 visiteurs pour l'édition 2000). Par ailleurs, afin de bénéficier des aides du ministère de la culture, les organisateurs du Salon avaient accepté d'en faire coïncider les dates avec celles des Rendez-Vous électroniques, organisés en septembre au Centre Pompidou et dans diverses salles de l'Hexagone. Concerts, conférences, projections, soirées : la profusion avait créé la confusion, et le Mix Move avait dû déposer son bilan.

Pour 2001, le Mix Move a révisé sa copie et s'est installé, du 19 au 21 octobre à la Grande Halle de la Villette, un lieu à espaces multiples propice aux expérimentations fragmentées des scènes électroniques – comme démontré en 1998 par Global Tekno. Depuis sa création, le Mix Move programait le soir des

concerts en ville. Ils ont été cette année recentrés sur le Parc de la Villette (Grande Halle et Trabendo). Une programmation pointue et novatrice (Lorenzo, Playgroup, Fabrice Lig, la nouvelle scène allemande représentée par les artistes de Draft Recording) a attiré les amateurs davantage que les quelques stands témoignant encore du passé de Salon du Mix Move. Fini les cohortes de candidats DJ et d'amateurs de home studio sortant du Mix Move chargés de prospectus et de flyers.

CHANGEMENT D'AMBIANCE

Le Mix Move a subi de plein fouet, selon son président Eric Boulo, l'effondrement du secteur des nouvelles économies. « *L'un de nos partenaires les plus importants, TV Up, a par exemple déposé son bilan cette année. Le chiffre d'affaires du Salon professionnel, était de 1,8 million de francs en 2000, et ne dépassera pas 500 000 francs en 2001.* » Même la programmation musicale a dû être écornée au dernier moment. Et c'est en s'inscrivant dans le cadre de la Saison numérique soutenue par le ministère de la culture que le Mix Move a pu résister aux aléas commerciaux. Près de la moitié du budget (2,2 millions de francs) est pourvue par les subventions. Le changement d'ambiance est patent.

Les stands favorisent la flânerie, la salle Boris-Vian ne désemplit pas qui offre un programme continu de « visual noise ». L'Helsinki Media Art Festival (Avanto) est un festival de cinéma expérimental, hébergé par le Kiasma, centre de culture contemporaine de la capitale finlandaise. L'Avanto a prêté au Mix Move un passionnant best of de son édi-

tion 2000, et tous ces bidouillages, distorsions d'images digitales, de mixes en temps réel définissent une esthétique de la récupération en boucle qui est aussi celle du collectif viennois SixPack Films.

Le Mix Move depuis sa naissance s'est aussi ouvert au hip-hop, abritant par exemple la Coupe DMC des DJ. Créé en 1983 en Angleterre, le DMC International organise la circulation de remixes qui sont à la base du travail des DJ du rap, et les championnats du monde de DJ – la branche française a été ouverte en 1989, et de très nombreux vainqueurs de cette coupe ont fait ensuite carrière : D'Jill, champion 1999, DJ de MC Solaar, Crazy B, sept fois champion de France, quatre fois vice-champion du monde, DJ Abdel, DJ Pone, Cut Killer... Le 21 octobre, la sixième édition de la Coupe de France DMC faisait salle comble. Le concours proposait quatre catégories « scratch, beat juggling, pass pass et battle for world supremacy ».

Dans les gradins, les très jeunes connaisseurs savent siffler, applaudir, s'exclamer et suggérer leur choix au jury. Il n'est pas de lieu plus idéal pour mesurer la popularité de la danse et de la musique hip-hop, mouvement né aux États-Unis à la fin des années 1970, et qui en est à sa deuxième génération de rappers. A noter au passage que les premiers ravers de l'électronique sont aujourd'hui papas et que le Mix Move présentait en 2001 le premier Petit Mix Move, en collaboration avec le Centre d'études et de recherches Pierre-Schaeffer, l'un des créateurs historiques de la musique électronique.

Véronique Mortaigne

Deux livres

par Pierre Georges

BIEN, C'EST L'AUTOMNE et les bonnes feuilles se ramassent à la pelle. Les éditeurs, dans le plus grand secret éditorial, genre secret-publication, mitonnent des coups, qui sont au livre ce que le scoop est à la presse. Avant parution, quelques personnes seulement sont mises dans la confiance et prêtent serment, croix de bois croix d'encre, de ne rien dire qui puisse nuire à la cause éminemment littéraire, et éventuellement commerciale, de l'ouvrage. C'est tout juste si les ouvriers imprimeurs ne sont pas mis aux oubliettes, emmurés vivants, comme architectes de pyramide, pour ne pas trahir le secret du pharaon. Et tout juste si les RG, section livres, arrivent encore à exercer leur noble métier d'alerte.

Puis vient la sortie. En fanfare évidemment. Aux trompes de la renommée. Avec un grand tapage dans la ville et le monde, voire, ce fut le cas récemment, dans *Le Monde*. Les livres-chrysalides les plus secrets sont les livres-papillons les plus tonitruants. C'est la règle du jeu, un lancement comme compte à rebours. Cinq, quatre, trois..., feu, mise en orbite, satellisation sur les ondes.

Nous y voici. En quelques jours, alors que nos préoccupations nous portaient ailleurs, plutôt là où les bombes se ramassent à la pelle, deux livres sont arrivés. Deux livres, incontestablement programmés avant ces événements, qui emportent tout sur leur passage comme actualité en crue et qui donc couraient peut-être le risque d'être emportés comme fétus d'écris.

Mais ce sort funeste ne leur fut point infligé, vu la qualité des auteurs. Vu aussi l'importance comme stratégique de leur publi-

cation presque simultanée, comme pour signifier que les meilleures choses, à commencer par la cohabitation, allaient avoir une fin. Enfin peut-être et au soulagement général.

Il est assez délicat, et même assez désinvolte, de parler de livres que l'on n'a pas lus. Et c'est un fait, ne les ayant pas reçus, on ne les a point lus. Ce qui est moins le signe d'une pingrerie foncière que d'une appétence limitée. Devant tout bouquin, tout lecteur potentiel se pose évidemment la seule question qui vaille : ais-je vraiment envie de lire cela ?

Poser la question ainsi, c'est y répondre déjà. Et, déjà, signer en blanc à d'autres une sorte de procuration pour qu'ils vous fassent le résumé des chapitres précédents. Ce qui fut fait. D'où, merci aux défricheurs qui s'y sont collés avec des scrupules bénédictins, notre conviction que ces deux ouvrages sont eux-mêmes les prolégomènes de la grande œuvre politique qui va s'écrire au printemps prochain.

Une préface de gauche donc et d'ailleurs c'est écrit dessus *Mati-gnon Rive Gauche*, écrite par Olivier Schrameck, directeur de cabinet de Lionel Jospin. Et une préface de droite sous forme d'entretien, et d'ailleurs intitulée *Conversation*, conversation-confession de M^{me} Bernadette Chirac recueillie par Patrick de Carolis. La préface de gauche décrit et accuse la cohabitation, « *péril pour la République* ». Et le préfacier égratigne le camp d'en face, l'homme d'en face et appelle son patron à candidater. La préface et préfacière de droite parle d'un sujet qu'elle connaît parfaitement, un mari et président admirables. Voilà, la suite, éventuellement après lecture.

L'OMS va réexaminer ses directives sur la vaccination antivariolique

Le gouvernement a demandé à Aventis Pasteur de fabriquer trois millions de doses de vaccin

LES MENACES bioterroristes vont-elles conduire à la reprise de la vaccination généralisée contre la variole, pratique abandonnée dans l'ensemble du monde depuis le début des années 1980 après l'annonce de l'éradication de cette maladie virale incurable et hautement contagieuse ? Le docteur Gro Harlem Bruntland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a annoncé, samedi 20 octobre, qu'elle avait demandé au groupe consultatif sur la variole de son organisation de procéder rapidement à un réexamen des directives sur cette vaccination pour tenir compte d'une éventuelle utilisation criminelle du virus de la variole. Rappelant que celle-ci a été éradiquée depuis un quart de siècle, l'OMS souligne que, depuis, le seul cas connu de variole a été la conséquence d'un accident de laboratoire. Toutefois, depuis les attentats du 11 septembre et les menaces d'actions bioterroristes, l'Organisation des Nations unies a reçu de plusieurs Etats des demandes pour que la question de l'opportunité d'éventuelles campagnes de vaccination de masse soit réexaminée.

Mises à jour en 1998, les directives internationales actuellement en vigueur ne recommandent que la

vaccination des personnes pouvant être en situation d'exposition au virus variolique. En pratique cette recommandation ne devrait concerner que les biologistes chargés de la surveillance des deux sites officiels où, en accord avec l'OMS, sont conservés des stocks de virus variolique. Ces deux sites se trouvent l'un aux Etats-Unis (à Atlanta), l'autre à Koltsovo (Russie). Selon les services secrets de plusieurs pays occidentaux, des stocks de virus variolique existaient aussi dans différents pays, en Irak et en Corée du Nord notamment. L'OMS n'avait pas, jusqu'à présent, jugé nécessaire de modifier son attitude vis-à-vis du risque variolique. Elle estimait que le système actuel de surveillance internationale des maladies infectieuses était suffisant. L'organisation interrogeait par ailleurs régulièrement les Etats membres pour connaître l'état de leurs stocks de vaccin antivariolique et leur rappeler l'existence d'un risque potentiel.

Toute nouvelle recommandation de l'OMS sera immédiatement communiquée aux ministres chargés de la santé des Etats membres. Les experts de la lutte contre le bioterrorisme soulignent à quel point la réémergence de l'infection varioli-

que aurait de redoutables et dramatiques conséquences. L'arrêt des campagnes de vaccination systématique depuis le début des années 1980 fait qu'une large fraction de la population n'est pas protégée, ce qui implique que la maladie pourrait diffuser à très grande vitesse sur un mode épidémique. Certains experts estiment que l'heure est venue de reprendre la vaccination antivariolique de manière à prévenir ce qui pourrait rapidement prendre la dimension d'une catastrophe sanitaire. C'est notamment, en France, le cas du professeur Henri Mollaret, spécialiste de la lutte contre le bioterrorisme, qui lançait récemment dans ces colonnes un appel en ce sens (*Le Monde* du 16 octobre).

RISQUES D'EFFETS SECONDAIRES

D'autres spécialistes estiment que cette mesure n'est pas d'actualité du fait des effets secondaires et des accidents parfois graves associés au vaccin utilisé avant 1980. Un récent travail mené par des spécialistes de virologie à la demande du ministère français de la santé a ainsi conclu que la vaccination de soixante millions de personnes entraînerait 350 décès et causerait plusieurs centaines de cas de séquel-

les graves (*Le Monde* du 18 octobre). En théorie, il faudrait selon eux que plusieurs milliers de cas de variole soient jugés comme probables dans la population générale pour que les autorités sanitaires décident la reprise de la vaccination systématique et obligatoire. Au vu de ces conclusions, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a saisi les experts du comité technique des vaccinations, tandis que l'Institut national de veille sanitaire procède à une nouvelle analyse des risques et des bénéfices associés à cette immunisation.

Quelles que soient les décisions à venir, tous ces éléments ont d'ores et déjà bouleversé les stratégies industrielles des firmes productrices de vaccin. Les Etats-Unis, qui ne disposent que de quinze millions de doses datant des années 1980, ont récemment passé commande de quarante millions de doses et envisagent d'acquiescer au total un stock de trois cents millions. En France, où cinq millions de vaccins sont disponibles, le gouvernement a demandé à la firme Aventis Pasteur de fabriquer, dans les prochaines semaines, trois millions de doses supplémentaires.

Jean-Yves Nau

Les intempéries ont provoqué la mort de deux personnes pendant le week-end

LES VIOLENTES intempéries, qui ont frappé le centre et le sud de la France, ce week-end, ont provoqué la mort de deux personnes et fait plusieurs dizaines de blessés. A Argès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), une violente tornade venue de la mer a dévasté, samedi 20 octobre, un camping et causé la mort d'un homme, écrasé par un arbre dans sa caravane. Trente-cinq personnes qui se trouvaient dans le même campement de gens du voyage ont été blessées, dont deux grièvement. Un automobiliste, âgé de 58 ans, est mort à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire), emporté par un cours d'eau en crue.

Plusieurs autres départements ont été touchés par les pluies diluviennes et les fortes rafales de vent. Dans l'Hérault, trois habitants ont été légèrement blessés par une mini-tornade, qui a frappé samedi, la commune de Villeneuve-les-Maguelone, au sud de Montpellier. Entre Vias et Béziers, dans le même département, une trentaine de familles ont été délogées d'un camping par de fortes rafales, qui ont endommagé leurs logements ; deux mille foyers ont été privés d'électricité. Toujours à hauteur de Béziers, la chute de caténaires sur 800 mètres a entraîné l'interruption du trafic ferroviaire entre Montpellier et Narbonne (Aude). Le fleuve Hérault a dépassé sa cote d'alerte, provoquant l'inondation de nombreuses routes.

Dans la Drôme, Loriol, au sud de Valence, a été plongée sous plus d'un mètre d'eau pendant la nuit de samedi à dimanche, obligeant une centaine de personnes, automobilistes bloqués ou riverains menacés, à se réfugier, pour la nuit, dans la salle des fêtes. Une partie de l'autoroute A 7 a été coupée durant quelques heures.

Les dommages ont été également très importants dans l'Allier, l'Ardèche et le Puy-de-Dôme. A Rieutord, sur le plateau ardéchois, une femme est restée quarante minutes dans l'eau d'une rivière, accrochée à des branchages.

Dans le Gard aussi, près de 17 000 foyers ont été privés pendant plusieurs heures d'électricité. De fortes pluies et des chutes d'arbres ont provoqué des « incidents » sur les réseaux électriques.

La météo prévoyait une atténuation sensible du mauvais temps, lundi 22 octobre, au sud de la France.

Béatrice Jérôme



Nacer Hamani, expulsé de France, est sous mandat de dépôt à Alger

ALGER. Le militant islamiste Nacer Hamani, expulsé de France le 16 octobre après avoir bénéficié d'une remise de peine sur sa condamnation à huit ans de prison en 1999 pour avoir apporté son aide au GIA, a été interpellé par la police à sa descente d'avion à Alger et placé sous mandat de dépôt, selon son avocat M^r Mahmoud Khellil. L'expulsion de Nacer Hamani avait soulevé un tollé politico-judiciaire en France, certains craignant que l'islamiste soit condamné à mort ou torturé une fois en Algérie. Le Conseil d'Etat avait quant à lui estimé que Nacer Hamani pouvait bénéficier de la loi sur la concorde civile, qui accorde l'amnistie aux islamistes non coupables de crimes de sang. Alger et Paris ont signé dimanche trois conventions portant notamment sur la réouverture du consulat général de France à Oran, fermé depuis 1994 pour des raisons de sécurité, et la création d'un lycée international dans la capitale algérienne. Ces signatures ont eu lieu à l'occasion de la visite de deux jours à Alger du secrétaire général du Quai d'Orsay, Loïc Hennekine. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **MAROC :** les contestataires de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le parti du premier ministre Abderrahmane Youssoufi, ont annoncé samedi 20 octobre la création d'une formation dissidente, le Parti du congrès national unioniste. Les contestataires, qui ont réuni 1 500 militants en congrès à Casablanca, ont élu Abdelmajid Bouzoubaâ, qui siègeait au bureau politique de l'USFP, au poste de secrétaire général de la nouvelle formation. M. Bouzoubaâ est également l'adjoint de Noubir Amaoui, figure de proue de la dissidence, à la tête de la Confédération démocratique du travail (CDT). - (AFP.)

■ **TUNISIE :** un opposant tunisien, le docteur Sabhi Amri, a été roué de coups dans une rue de Tunis, tandis que les documents qu'il transportait lui étaient arrachés. L'opposition accuse la police politique du président Ben Ali d'être l'auteur de ce passage à tabac intervenu mardi, et destiné à intimider ce médecin multipliant depuis deux mois les déclarations sur la torture en Tunisie, impliquant notamment le général Habib Ammar, président des Jeux méditerranéens de Tunis, le mois dernier.

■ **ITALIE :** le grand rabbin de Rome, Elio Toaff, a abandonné ses fonctions, dimanche 21 octobre, au cours d'une cérémonie en présence du grand rabbin d'Israël, Meir Lau. Elio Toaff, 86 ans, présidait la communauté juive de Rome depuis cinquante ans. C'est lui qui avait reçu le pape le 13 avril 1986 dans sa synagogue. - (AFP.)

■ **VENEZUELA :** onze personnes sont mortes et une trentaine d'autres ont été blessées, dont huit grièvement, dans une bousculade qui s'est produite avant un spectacle musical organisé par Venevision, une chaîne de télévision, dimanche 21 octobre au soir dans une arène de Valencia, à 100 km au sud-ouest de Caracas. - (AFP.)

■ **ESPACE :** la Française Claudie Haigneré et les deux cosmonautes russes Victor Afanassiev et Constantin Kozéiev devraient rejoindre la station spatiale internationale, mardi 23 octobre. L'équipage a décollé sans encombre de la base de Baïkonour (Kazakhstan), dimanche 21 octobre, pour une mission de dix jours, dite « taxi », consistant à livrer à la station un vaisseau Soyouz neuf, et à revenir sur terre avec un chargement de débris à bord du Soyouz. Claudie Haigneré, dont c'est le second vol après la mission franco-russe Cassiopée de 1996, doit réaliser une série d'expériences en apesanteur.

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 octobre 2001 : 683 404 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément « Le Monde de l'économie ».

A ce numéro est joint un encart pour Dossiers et Documents destiné à l'ensemble des abonnés France métropolitaine.

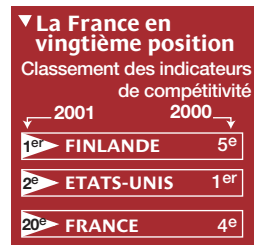
FOCUS



Selon Yannick Jadot, délégué général de Solagral, la lutte contre la faim implique de promouvoir des échanges agricoles équitables. Une urgence pour 815 millions de malnourris dans le monde. Et pourtant, le Sommet mondial de l'alimentation a été reporté à juin 2002 (page V)

ÉTUDE

Le Forum économique de Davos vient de publier son classement des pays les plus compétitifs réalisé par deux professeurs à Harvard. Michael Porter et Jeffrey Sachs ont classé la Finlande en tête, devant les Etats-Unis. La France arrive juste devant le Japon (page VI)



EMPLOI

● SPÉCIAL CONSEIL/ AUDIT

Les cabinets font le gros dos en attendant que les affaires reprennent (page VII)
 ● Le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), destiné au chômeurs indemnisés, poursuit sa montée en charge (page IX)
 ● Dans le Nord, une entreprise d'intérim s'est spécialisée dans le placement des personnes handicapées (page X)

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. XI
- Conseil p. XII à XXI et XXX
- Gestion et administration p. XXII et XXIII
- Ingénieurs p. XXIV et XXV
- Carrières internationales p. XXVI et XXVII
- Collectivités territoriales p. XXVIII et XXIX

Les entreprises réduisent leurs coûts et ajustent leurs effectifs en utilisant au mieux les législations de chaque pays

Le shopping social, remède anticrise des multinationales



Chaque dirigeant d'une multinationale, l'homme n'en finit pas d'inventorier les soucis qui sont les siens depuis le ralentissement de la croissance américaine et les attentats du 11 septembre. La Bourse qui chute et « toutes ces surcapacités à gérer... partout dans le monde ». « Bref, ajoute-t-il, nous devons faire du social planétaire ? Vous ne savez pas ce que c'est ? Il s'agit d'adapter au plus près notre activité, en faisant jouer, pays par pays, les législations sociales qui nous semblent les plus adéquates et les plus avantageuses ». Bref, les patrons font leur shopping social. Et dans leurs calculs, l'ajustement par les effectifs reste encore la solution la plus rapide pour abaisser les coûts.

Ce carnet de route est plus que jamais d'actualité aujourd'hui. Depuis le 11 septembre, les plans sociaux n'en finissent pas d'être annoncés et, pour ceux qui étaient déjà prévus, d'être revus à la hausse. Tous les secteurs et tous les pays industrialisés sont touchés. Rien que dans la journée du vendredi 19 octobre, l'équipementier automobile français Valeo, le groupe japonais d'électronique Hitachi, le motoriste britannique Rolls-Royce et la compagnie aérienne allemande Lufthansa détaillaient les plans d'économie qu'ils allaient mettre en place. Même les experts en stratégie sont touchés : les grands du conseil et de l'audit rejoignent banques d'affaires et agences de publicité dans la crise.

Le choc étant global, la solution l'est donc aussi. Les entreprises qui ont des filiales américaines n'ont aucune difficulté à licencier, grâce au principe du « last in, first out » qui leur assure une flexibilité très élevée. Il leur incombe en revanche de ré-embaucher les salariés écartés, dès les premiers signes de reprise économique. Pour celles implantées en Allemagne, en France ou dans les pays scandinaves, ce sont les vertus défensives de la réduction du temps de travail qui ont aujourd'hui les faveurs des directions de ressources humaines, tandis qu'en Italie, c'est la Cassa integrazione formule transalpine du chômage partiel qui est réactivée. D'ici fin octobre, pas moins de 34 000 salariés de Fiat entreront dans ce dispositif, bientôt suivis par ceux d'usines étrangères présentes dans la Péninsule. Et cette panoplie ne serait pas complète, sans évoquer les délocalisations réalisées dans les pays à main-d'œuvre bon marché.

Dans tous les cas, la réaction se

doit d'être rapide. Premiers à s'adapter, premiers à repartir au coup de sifflet de la conjoncture. Ce qui expliquerait, en partie, pourquoi les entreprises tentent, malgré tout, de retenir le salarié par la veste. Depuis des années, elles ont expliqué souffrir de la pénurie des compétences, la solution du licenciement pur et simple n'est pas forcément la plus rentable à long terme. Dans sa filiale de téléphonie mobile, Siemens propose ainsi un congé sabbatique à ses cadres. Les volontaires peuvent partir, par exemple, pour une durée de trois mois, avec une baisse de 50 % de leurs revenus. En limitant le choc social, les entreprises n'en oublient pas pour autant leurs calculs économiques. Un grand nombre de mesures utilisées bénéficient du soutien financier de l'Etat. En France, c'est le cas, par exemple, pour le chômage partiel ou les préretraites. Outre-Rhin, pour la réduction du temps de travail avec le soutien de l'Office pour l'emploi, ou en Italie pour la Cassa Integrazione.

Mais « l'auto-régulation » telle que la pratiquent les multinationales peut-elle suffire ? Surtout si la situation économique empire. On sait aussi que la solidarité syndicale a du mal à franchir une région et encore plus les frontières. Les autorités de Bruxelles, si promptes à s'ériger en gendarme de la concurrence, pourraient avoir un rôle à jouer. Anna Diamantopoulou, commissaire à l'emploi et aux affaires sociales, reconnaissant son impuissance face aux licenciements, lance néanmoins une piste nouvelle. La Commission va établir un rating social des entreprises implantées au sein des Quinze afin que chacun puisse appréhender dans sa globalité – conditions de travail, respect de l'environnement, etc. – le comportement des employeurs. A défaut d'agir en direct, Bruxelles s'offre un moyen de pression par procuration, via les citoyens...

Marie-Béatrice Baudet et Alain Beuve-Méry

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre.

♦

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

♦

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

♦

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

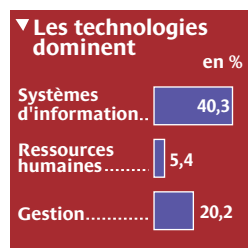
♦

e-PROGRAMS **ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA**

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

Avec la crise, les consultants s'interrogent sur leur valeur ajoutée réelle. Les principaux cabinets de conseils mondiaux, réunis à Paris du 10 au 12 octobre, hésitaient entre se rassurer mutuellement



ou tenter d'analyser la période d'incertitude devant laquelle ils se trouvent (page VIII)



Selon Henri Savall, professeur de sciences de gestion à l'université Lumière-Lyon-2 et directeur de l'Iseor, l'institut spécialisé dans la formation de consultants

en entreprise, « les grands cabinets de conseil paient aujourd'hui leur incapacité à structurer les savoirs qu'ils ont accumulés » (page VIII)

25 % c'est l'accroissement des effectifs de l'ANPE, soit 4 650 agents supplémentaires, prévu d'ici 2002. Si l'Agence nationale pour l'emploi a obtenu des moyens supplémentaires, c'est pour assurer la montée en charge du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Son processus d'accompagnement, le projet d'action personnalisé (PAP), a conduit à repenser l'organisation du travail dans les agences (page IX)

A Croix, près de Roubaix, une entreprise de travail temporaire, EttiQue, s'est spécialisée dans le placement des personnes handicapées. Son but est de redonner une place à des accidentés de la vie aptes à exercer une activité professionnelle (page X)

Le climat d'incertitude actuel incite les entreprises à reporter, voire à annuler les missions confiées aux consultants. La chute de l'activité serait de l'ordre de 30 %. Les cabinets ajustent à leur tour leurs effectifs

Le conseil et l'audit basculent dans la tourmente

Six ? Douze ? Dix-huit mois ? Combien de temps les cabinets de conseil et d'audit vont-ils devoir faire le gros dos en attendant que les affaires reprennent ? « J'en connais certains qui vont avoir le temps d'améliorer leur swing de golf », ironise l'un des « partners » d'un grand mondial de la stratégie... Patrice Zygband, président de A.T. Kearney France, résume la situation par un laconique : « Le conseil va bien quand les entreprises savent ce qu'elles doivent faire... Or aujourd'hui elles hésitent entre un repli complet et une simple réduction de voilure pour être prêtes quand le rebond se produira... Les directions ne savent plus quelles missions lancer ou poursuivre... »

L'incertitude se traduit par « des reports et des annulations » de contrats, confirme Yann Duchesne, directeur général France de McKinsey, qui estime que l'affaiblissement de la demande client devrait entraîner « une baisse du marché de l'ordre de 15 % à 20 % », certains n'hésitant pas à évoquer le chiffre de 30 %. Et l'année électorale 2002 qui s'annonce en France n'est pas faite pour rassurer les esprits, inquiets de l'attentisme des chefs d'entreprise qu'elle pourrait provoquer.

Si le choc est aussi rude, c'est que beaucoup, encore grisés par les perspectives du « e-business » et de l'ensemble de ses déclinaisons possibles, n'avaient pas vraiment pris des mesures

d'ajustement dès le début 2001, alors que le ralentissement américain se faisait déjà sentir. Les attentats du 11 septembre ont, bien évidemment, amplifié la tendance.

Se pose désormais la question cruciale du « taux d'utilisation » des consultants. Tout est bon, bien sûr, pour décrocher des missions : harcèlement téléphonique des clients, honoraires au rabais, mais aussi paiement en fonction des résultats obtenus au terme de la mission. Un principe que beaucoup de cabinets de conseil disaient suivre depuis longtemps, mais qu'ils évitaient, en réalité, comme la peste, lui préférant le bon vieux forfait (mois/équipe mise à disposition) qui procure des rentrées de trésorerie régulières.

Tous ces efforts ne devraient pas suffire. Les chiffres officiels concernant les surcapacités des structures varient aujourd'hui de 20 % à 30 %. Officieusement, on parle du double. Un autre phénomène, que souligne Yann Duchesne, vient un peu plus noircir le tableau. Durant les années 1998-1999-2000, les cabinets ont fortement recruté - nouvelle économie oblige - alors

que leur taux de turn-over était au plus haut, atteignant parfois les 25 %. « Depuis un an, il est retombé à moins de 5 %, constate le patron de McKinsey France. Je pense que toutes les maisons de conseil sont aujourd'hui en situation de surcapacité pour les deux ans qui viennent. »

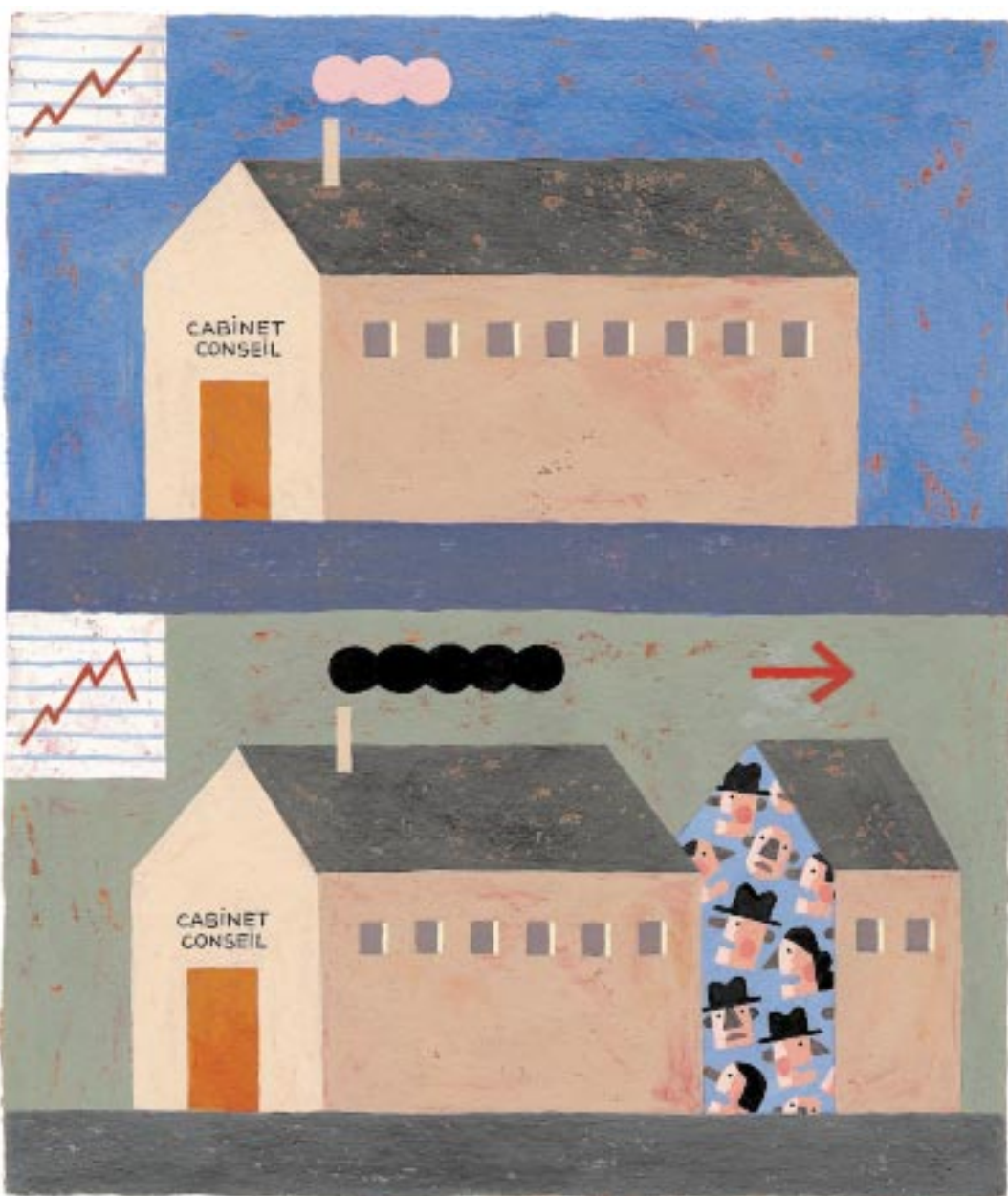
Licencier ? Dans le milieu, le mot n'est pas utilisé. On lui préfère l'expression « ajuster les capacités ». Les cabinets de conseil et d'audit qui vivent dans un système très méritocratique - aussi bien en termes de promotion que de rémunérations - risquent ainsi de demander aux « moins bien notés » d'aller « se développer ailleurs ».

Pas de licenciements, donc. Une aide « professionnelle », en revanche, pour trouver un autre boulot. En principe, les jeunes concernés, issus des meilleures écoles, ne sont pas longs (on parle de quatre mois en moyenne) à rebondir. Un délai sûrement plus important aujourd'hui.

La période va être aussi propice au recentrage de l'activité. Finie la furie de la nouvelle économie « à laquelle nous avons lar-

gement participé », reconnaît ce vice-président d'un géant du conseil spécialisé dans les systèmes d'information qui préfère garder l'anonymat : « Nous allons devoir rappeler à nos clients que, avant de faire de l'Internet, ils doivent d'abord fabriquer des voitures... » « Les supermarchés en ligne ? On a vu ce que cela a donné », confirme Yann Duchesne. Aujourd'hui, c'est plutôt le risk management - et l'outsourcing qui ont la cote. Les entreprises sont actuellement dans une logique de réduction des coûts. Quand elles externalisent une de leurs activités - non stratégiques, en principe -, elles en confient la gestion et les salariés pendant une période assez longue (trois à cinq ans) à un cabinet. « Cette démarche nous intéresse particulièrement en ce moment, explique ce numéro deux d'un cabinet américain, car elle nous permet de transformer nombre de nos consultants en opérateurs, puisqu'ils partent avec l'activité externalisée... » Une autre manière d'attendre des jours meilleurs.

Marie-Béatrice Baudet



JOCHEN GERNER

Moins de postes pour les débutants

À la Reims Management School, on n'avait pas vu ça depuis... 1994. Trois étudiants ayant signé un contrat à durée indéterminée (CDI) chez Arthur Andersen, PricewaterhouseCoopers et Accenture sont sur la sellette : « On leur propose soit de repousser leur intégration à plus tard, et ça peut aller jusqu'au mois de juillet prochain, soit un dédommagement équivalent à deux mois et demi de salaire », raconte Nathalie Jacquet, directrice des relations entreprises. Chez Accenture, on reconnaît avoir mis fin aux contrats d'une trentaine de jeunes diplômés qui devaient arriver en octobre. « A cause du report de plusieurs grands projets chez des clients, les personnes recrutées en septembre se retrouvent déjà sans mission », explique-t-on...

Touchés de plein fouet par la baisse de l'activité, les cabinets de conseil mettent la pédale douce sur le recrutement des jeunes diplômés. Au premier semestre, CSC Peat Marwick a engagé 300 personnes, dont 70 % d'étudiants sortis des écoles. Le cru du second semestre sera nettement plus amer : « Il y aura beaucoup moins d'emplois pour les débutants, reconnaît Jacques Benamor, directeur des ressources humaines. Nous allons privilégier les profils très ciblés, des jeunes ayant effectué un stage ou suivi un DESS pertinent pour notre activité. » Signe des temps, les sociétés de conseil se font fort discrètes sur les campus, bien loin des campagnes de recrutement agressives de l'an dernier : « Elles viendront surtout pour faire de la communication auprès des étudiants de première année, estime Manuelle Malot, directrice Emploi-Carières de

l'Edhec, à Lille. Et ce, afin de garder la main sur le vivier des diplômés en vue d'une prochaine reprise. » Alors que plus de 30 % de la promo 2000-2001 a été happée par les cabinets de conseil, l'Edhec s'attend à ce que ce chiffre ne dépasse guère les 20 % cette année.

DOUBLE DIFFICULTÉ

Pour l'heure, ceux-ci doivent digérer les vagues d'embauches effectuées ces derniers mois. Une opération qui ne va pas de soi : « Nous sommes confrontés à une double difficulté, car la baisse de l'activité s'accompagne d'une chute spectaculaire du turnover, admet Olivier Marchal, directeur général de Bain & Company. Ces facteurs conjugués conduisent à réduire les offres d'emploi, pour les jeunes diplômés. »

Qui plus est, les sociétés de conseil s'attendent à ce que les salariés partis décrocher des MBA reviennent nombreux à partir de janvier prochain ! Ce recul du turnover bouleverse les pratiques du secteur, qui engage des juniors pour accomplir les tâches basiques, avant de voir une partie d'entre eux s'envoler chez les clients... Il n'y a guère que chez Deloitte & Touche que l'on maintient les prévisions de recrutement des jeunes sans expérience : « La majorité d'entre eux sont intégrés dans la branche audit, précise Eric Piétrac, directeur du personnel, dont les missions sont signées pour six ans. Pour le reste, nous serons sans doute plus sélectifs et exigeants. » La bataille pour intégrer le conseil risque d'être rude cette année...

Nathalie Quéruel

